

Sondage exclusif : Les programmeurs et le Off d'Avignon

La Scène

LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

N°96 | MARS | AVRIL | MAI 2020

CORONAVIRUS

Le spectacle
touché de plein fouet

PUBLICS

La gratuité à 100%,
une bonne idée ?

BILLETTERIE

Sibil : tous concernés !

LIEUX

Programmer
en espace naturel

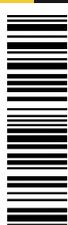


DOSSIER

Liberté, égalité, diversité

- Production, programmation : à quand la parité ?
- Nominations : encore la loi du silence...
- Comment diversifier sans stigmatiser

Marine Bachelot-
Nguyen, autrice,
dramaturge
> page 76



N°96 / 11 €



Visez juste, à tous les coups !

Connectez toutes les données de vos événements en un clic pour engager vos publics et augmenter vos ventes.



Papillons
de Nuit
R.O.C. en Bale



EUROCK
EENNES



Festival
INTERCELTIQUE
Lorient

Sur l'Espace DD des BIS



ÉRIC DEGUIN

Le 23 janvier 2020,
à la Cité des
congrès de Nantes

Voici dix ans que le « village » consacré au développement durable des Biennales internationales du spectacle (BIS) met en partage les bonnes pratiques portées par des acteurs aussi engagés qu'inventifs. C'est dans un tout nouvel espace, entièrement repensé, et dans un écrin de verdure pour les débats, que se tenaient ateliers, workshops, cas d'étude. L'affluence est forte et ne se limite plus aux convaincus des tout premiers temps. « Cette année, j'y passe presque plus de temps que sur d'autres ateliers parce que j'envisage de travailler désormais sur des scénographies durables », témoigne la metteuse en scène **Lila Berthier** de la compagnie Qui-Bout, venue d'Arles pour faire le plein d'informations sur l'espace coordonné par **Lucie Dahan**. Il y a beaucoup à prendre en effet dans tous les temps proposés. Des démarches écologiques bien sûr, autour de la transition zéro plastique avec **Véronique Fermé** (R2D2) ou la vaisselle recyclable avec **Rudy Guilhem-Ducléon** détaillant la démarche entamée au sein du Collectif des festivals bretons. Autres temps forts, la signature par 60 festivals de toutes dimensions (Marsatac, Les Suds, Le Chaïnon Manquant...), de la charte « Drastic on Plastic » qui vise à la disparition de tout plastique à usage unique sur les manifestations. Mais l'on trouvait dans l'Espace DD version 2020 aussi un volet renforcé autour de la co-construction de projets, notamment avec les habitants d'un territoire, témoignant

d'un fort intérêt en ce sens. **Léa Ortelli** a ainsi présenté, images à l'appui, le projet Foresta de réintroduction de la nature et du sauvage dans les quartiers Nord de Marseille, tandis que **Camille Bari**, évoquait elle aussi la manière dont la programmation artistique était co-construite avec les habitants autour des Grands Voisins, à Paris. Autre sujet fort, la place faite aux femmes dans les métiers du spectacle vivant, plusieurs rencontres mettant

« Un volet renforcé autour de la co-construction de projets, notamment avec les habitants d'un territoire. »

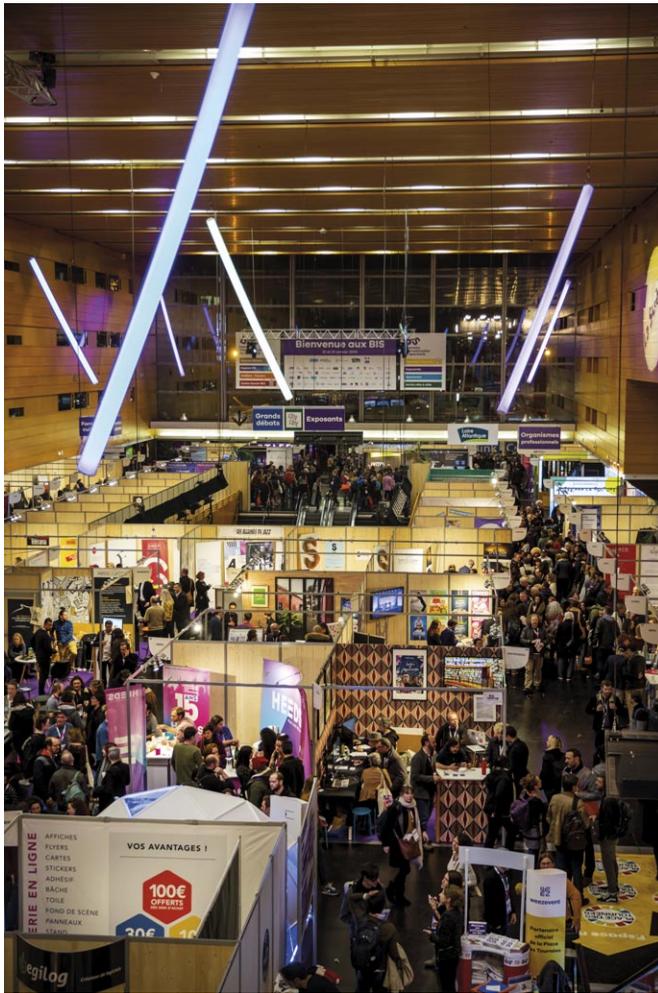
en avant la sororité au sein de la filière musicale ou encore la prévention des violences sexistes et sexuelles sur les festivals. **Domitille Raveau** (association Consentis) explique avoir fait le pari « d'une communication joyeuse pour promouvoir la culture du consentement et briser tous les stéréotypes qui ont trait à la culture du viol, comme la banalisation de certains gestes, minimisation liée à l'alcool, culpabilisation des victimes ». **Marion Olivier** (Visions festival, à Plougonvelin) a défendu une option qui fait parfois polémique, celle des réunions en non mixité car « les musiques actuelles sont un milieu très masculin ». Des échanges riches et régénérants pour tous. **CYRILLE PLANSON ET TIPHAINE LE ROY**

RETOUR EN IMAGES

Plus de 14 000 professionnels du spectacle vivant et de la culture ont pris part à l'édition 2020 des BIS, placée sous le signe de la contestation sociale mais aussi du dialogue et de l'innovation.

Dans l'effervescence des BIS Nantes 2020

TEXTES DE CYRILLE PLANSON. PHOTOGRAPHIES DE PHILIPPE ANESSAUT,
ÉRIC DEGUIN, LUCIE HERRMANN, PHIL JOURNÉ ET DELPHINE PERRIN



Plus que jamais, c'est l'effervescence qui a marqué pendant deux jours les allées du Centre des congrès de Nantes, qui accueillent depuis sa création, en 2004, ce grand temps des professionnels du spectacle vivant. Le record de l'édition passée 13 195 participants, a été battu cette année, la manifestation franchissant la barre des 14 000 visiteurs (14 602 exactement) malgré les conflits sociaux et les grèves qui ont encore marqué le paysage de ce début d'année. La présence de 449 exposants (+25%) a, elle aussi, témoigné du fort engouement pour l'événement. Les BIS ont été une nouvelle fois rythmées par plus de 120 débats, forums et ateliers, accueillant pour certains des centaines de participants. La dimension artistique du projet a été confortée, avec une scène Sacem dédiée cette année à la création musicale à l'adresse des jeunes publics, la soirée

canadienne Côte à Côte, mais aussi l'implication de 30 lieux de la métropole nantaise qui avaient programmé un spectacle le mercredi soir. Certains projets ont attiré jusqu'à 600 professionnels, à l'image d'un petit nouveau, le Festival BISE. Sur la place des tournées, le marché des tourneurs et producteurs de spectacles, 264 producteurs et tourneurs étaient présents, représentant tous ensemble 3 007 artistes et spectacles différents. Côté développement durable, l'Espace DD fêtait son dixième anniversaire (déjà !) et voyait son programme de rencontres densifié. La parution d'un premier annuaire des prestataires du développement durable marquait là aussi une avancée. Enfin, les régions sont chaque année plus nombreuses aux BIS : Aquitaine, Pays de la Loire, Occitanie et Grand Est avaient choisi d'y rencontrer leurs partenaires et de faire la promotion de leurs artistes.



RETOUR EN IMAGES

L'INAUGURATION ET LES GRANDS DÉBATS

C'est l'un des moments forts des BIS. L'inauguration de l'événement professionnel, ouvert par son directeur, **Nicolas Marc** ¹, est aussi attendue pour ses prises de paroles politiques. Celles-ci ont été d'autant plus écoutées et analysées en cette année 2020 qui croise conflits sociaux et élections municipales. **Johanna Rolland** ², maire de Nantes, **Laurence Garnier** ², vice-présidente de la Région Pays de la

Loire, **Catherine Touchefeu** ², vice-présidente à la culture et au patrimoine du conseil départemental de Loire-Atlantique ont témoigné de leur attachement à la manifestation nantaise et à la place de la culture dans le projet des collectivités locales. **Sylviane Tassot-Gillery** ², directrice de la DGCA (Direction générale à la création artistique), insistait, quant à elle, sur la nécessité du dialogue interprofessionnel dont témoignaient les BIS. Les « grands

témoins » ont aussi marqué cette édition de leur engagement, qu'il s'agisse d'**Agnès Tricoire** ⁴ qui dénonçait les phénomènes de censure, de **Sophie Marinopoulos** ⁵ alertant sur la « malnutrition culturelle » qui affecte les plus jeunes ou de **Florence Jeux** ⁶, la directrice du Bataclan, expliquant de quelle manière la salle parisienne s'était relevée des attentats de novembre 2015 et en appelant au soutien de la filière.





Les BIS marquaient le lancement d'une année très spéciale pour l'Observatoire des politiques culturelles qui fête ses trente ans d'existence et débutait, avec les deux grands débats des BIS, une série de rencontres qui vont le conduire à sillonner la France, et même l'étranger, tout au long de 2020. Sous la conduite de **Jean-Pierre Saez** ③, le débat consacré au partage de l'art avec la population aura été marqué, notamment, par la prise de parole forte de



la comédienne belgo-rwandaise **Carole Karemera**, témoignant de son rapport très sensible aux publics qu'elle croise en Afrique. **Ambra Senatore**, **Joris Mathieu** et **Micaela Casalboni** ont pu détailler les stratégies à l'œuvre pour abolir des barrières encore trop nombreuses. Le lendemain, dans un débat animé par **Vincent Guillon**, le sociologue **Michel Wieviorka** a marqué, par la clarté de son propos, l'ampleur de la crise démocratique et de ses enjeux pour les acteurs culturels.



Une pensée puissante prolongée notamment par les retours d'expérience de **Patrice Papelard** (Ateliers Frappaz) et de la metteuse en scène **Natascha Rudolf**. Avec son théâtre en immersion dans un centre commercial d'Évry, **Christophe Blandin-Estournet** a su attirer l'attention de tous sur le défi représenté par la diffusion de la culture dans les quartiers souvent éloignés de l'offre mais surtout exclus et en marge de la société.

RETOUR EN IMAGES



L'ALLOCUTION DE FRANCK RIESTER

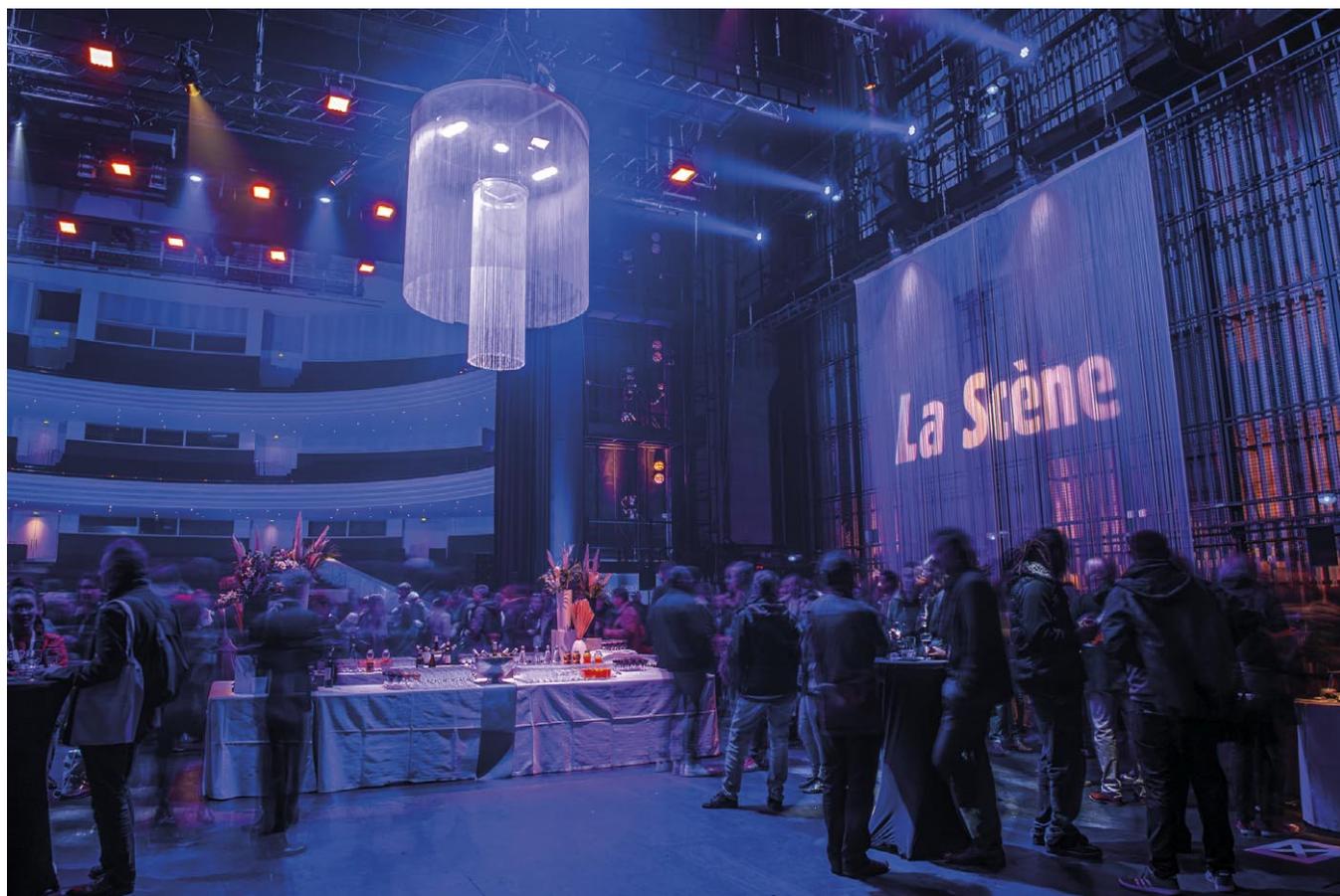
Franck Riester s'est peu exprimé sur le spectacle vivant depuis son arrivée rue de Valois. Autant dire qu'en pleine contestation sociale sur la réforme des retraites, son intervention dans le grand auditorium de la Cité des congrès était très attendue. Quelques minutes plus tôt, le ministre de la Culture recevait une délégation intersyndicale pour un bref échange sur les revendications de la profession (retraites, budget du ministère, situation des artistes-auteurs...). Les syndicats ont des revendications sur le plateau durant l'intervention du ministre, déployant une banderole d'opposition à la réforme des retraites. Chahuté, **Franck Riester** a présenté au public l'affectation des 8 millions d'euros ajoutés mi-décembre par l'Assemblée nationale au budget de la création, initialement une compensation à la suppression de la taxe sur la billetterie du spectacle privé. Cette taxe n'a pas été supprimée, mais l'enveloppe a été votée comme un rééquilibrage pour « les théâtres en région ». Franck Riester a précisé son affectation : 4 millions d'euros, dès cette année, pour les scènes conventionnées d'intérêt national dans des villes de moins de 100 000 habitants, aux théâtres et lieux de fabrique théâtrale peu ou pas aidés par l'État, à des aides à l'itinérance et à la programmation hors les murs ; 1 M€ à la création de scènes conventionnées « art, enfance et jeunesse » ; 3 M€ aux reprises de spectacles.



LE COCKTAIL SACEM

C'est désormais l'un des temps incontournables des BIS. Le cocktail Sacem est le lieu des retrouvailles pour de nombreux artistes et professionnels du spectacle. Il est aussi l'endroit où l'on

commente les premiers échanges auxquels il a été possible d'assister, au soir de la première journée des BIS. La soirée était ouverte par **Christine Lidon**, autrice et vice-présidente de la Sacem, aux côtés de **Nicolas Marc**.



RETOUR EN IMAGES

LES ATELIERS

Au nombre de soixante-dix, ils forment la colonne vertébrale des BIS. Pris d'assaut dès leur mise en ligne, ils réunissent des participants en quête d'une information précise. Ils témoignent surtout des tendances à l'œuvre dans les métiers du spectacle. Les démarches éthiques et responsables, la connaissance des publics, les nouvelles conditions d'emploi et d'activité comptaient parmi les propositions les plus nombreuses

cette année. De manière très concrète, **le Centre national de la danse** a pu expliquer quels étaient les pièges à éviter dans la rédaction des contrats des artistes, tandis que la **SACD** détaillait le statut social de l'auteur, qui a fortement évolué depuis les réformes de 2017. **Fabrice Ecoiffier**, directeur de Heeds, s'attachait à montrer comment évoluait l'offre d'applications pour les festivals, **la Fédération nationale des arts de la rue** interrogeait la diversité dans

la création pour l'espace public. Autre modalité de rencontre, en début de matinée avec les petits déjeuners qui ont permis aux réseaux (**La Collaborative**, **Scène(s) d'enfance-Assitej France**, **le collectif Des liens...**), de croiser leurs membres et sympathisants dans une atmosphère conviviale. Le ministère de la Culture organisait un petit-déjeuner consacré à l'entrepreneuriat culturel, tandis que les Québécois de **Côte à Côte** donnaient « la parole aux artistes ».





L'ESPACE DD

Pour ses dix ans, l'Espace DD s'était considérablement densifié. Les conférences et débats y étaient variés, à l'image de ce qu'est devenu le paysage bouillonnant de la transition écologique et sociétale. Des échanges autour de la participation des habitants aux projets artistiques, de la responsabilité sociale et environnementale des manifestations et des lieux culturels, mais aussi toute une gamme de réflexion sur la prévention des risques de harcèlement sexistes ou sexuels, ou même le bien-être au travail ont nourri deux journées d'échange. Particulièrement appréciées cette année, les études de cas ont permis de croiser les projets du label **FRACA**, créé par des femmes, pour des femmes (avec ses fondatrices, **Katel, Robi et Emilie Marsh**) ou la mise en œuvre de scénographies durables (avec **Jeanne Moulias**, directrice du festival Les 3 Continents, à Nantes). La charte **Drastic on Plastic France** a été lancée lors des BIS, avec 61 festivals signataires, portée par le collectif R2D2 (Réseaux régionaux d'accompagnement des événements au développement durable). Un guide a été édité à l'intention des manifestations afin qu'elles s'engagent dans la réduction maximale de leurs déchets plastiques (surtout à usage unique) d'ici trois ans. Premier objectif fin 2020 : bannir les gobelets et pailles jetables, comme l'impose la loi. Suivront les bouteilles en plastique, la vaisselle jetable, les sachets et goudies.



RETOUR EN IMAGES

LES FORUMS ET LES TEMPS FORTS

Une vingtaine de temps forts et de forums ont rythmé les BIS, permettant d'approfondir certaines questions autour de plateaux d'invités conséquents. Ainsi le réseau **Puissance 4** (CDN de Tours, la Loge, le Théâtre Sorano et le TU-Nantes) mettait en débat les méthodes à l'œuvre pour mieux produire, coopérer et diffuser dans le domaine de la jeune création théâtrale. **Lucas Bonnifait** (La Loge) insistait sur la nécessité de sécuriser les artistes soutenus sur une certaine durée et d'avoir un suivi, pour sortir d'un système précaire. **François Chaudier** (CDN de Tours) touchait un point sensible : « *Dans l'institution, il y a des gens qui exploitent la jeune création, qui ne paient même pas le coût plateau, dans le public*

comme le privé. Mais je vois une nouvelle génération d'artistes qui a plus de maturité et plus de solidarité et la volonté de sortir de l'isolement. »

Autre intervention très attendue, celle d'Isabelle Giordano, présidente du comité stratégique de la société Pass Culture, au sein du forum organisé par le **Syndeac** autour de ce projet gouvernemental et de son expérimentation. **Nicolas Dubourg**, directeur du Théâtre La Vignette à Montpellier, n'était pas encore le président du Syndeac. Son élection s'est déroulée peu de jours après, mais déjà il dressait un réquisitoire du Pass culture, à qui il reproche de traiter la culture comme un objet de consommation et non comme un enjeu de citoyenneté. **Cécile Le Vaguerèse-Marie** (Théâtre de Choisy-le-Roi et coprésidente du SNSP) critiquait l'absence de coordination avec les pass déjà existants. Isabelle Giordano a rappelé sa conviction que le Pass culture pouvait être un outil face à l'« apartheid



culturel », jugeant son amélioration possible et son objectif louable. À l'approche d'une nouvelle loi de décentralisation, le **Syndicat national des scènes publiques (SNSP)** et **Les Forces musicales** posaient aux BIS la question d'un risque de retrait de l'État de la culture des territoires. **Frédéric Maurin**,





directeur de L'Hectare, à Vendôme, et président du SNSP, l'exprimait en ouverture de ce forum : « *La préoccupation est forte quand on entend dire que la répartition des compétences doit être un levier de cette nouvelle phase de décentralisation.* »

Sylviane Tarsot-Gillery, directrice de la création artistique au ministère, a défendu la déconcentration des missions vers les DRAC : « *L'idée est de prendre en considération des différences territoriales et des différences politiques, avoir une approche différente de l'intervention de l'État d'un territoire à un autre. La déconcentration n'est pas l'abandon.* » Pour la première fois, suite à une vaste consultation de la filière culturelle (« Les BIS demain »), des rencontres résolument participatives avaient trouvé place dans le programme des BIS. **Marion Fraslin-Echevin**, facilitatrice en intelligence collective, et une équipe du **Collectif des médiateurs des Pays de la Loire** ont ainsi co-animé deux world-cafés consacrés à l'invention des « *relations publiques de demain* ». Une centaine de participants étaient attendus sur chacun d'entre eux.



RETOUR EN IMAGES

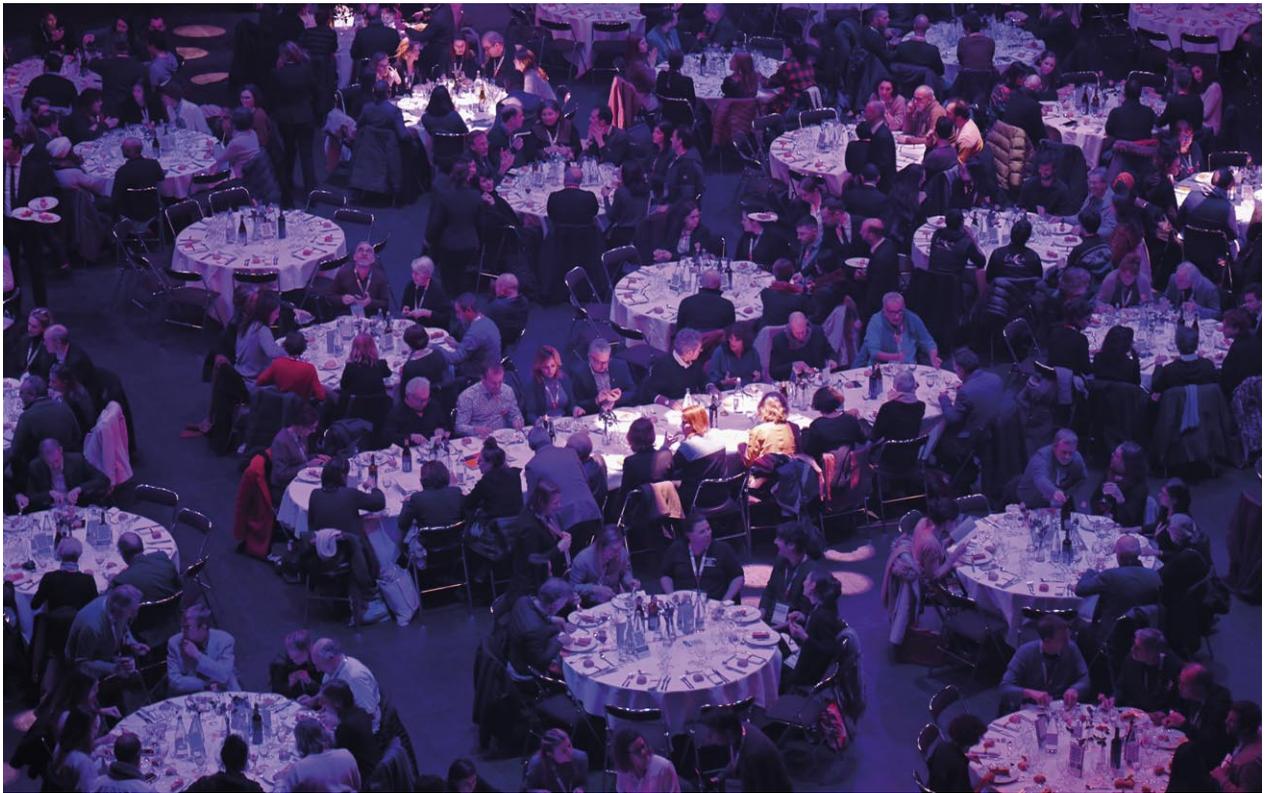


LA SCÈNE SACEM BIS

Très active dans le secteur jeune public depuis quelques années, la Sacem avait décidé, en accord avec les BIS, de dédier son espace « Scène Sacem » à la création musicale à l'adresse de l'enfance et de la jeunesse. Cinq spectacles étaient ainsi présentés. La coopération entre l'Action Culturelle de la Sacem et les

BIS s'est mise en place avec l'accompagnement artistique de plusieurs opérateurs du réseau de diffusion. **Pascal Parisot** était parrainé par le festival **Tous en sons !, Firmin et Hector** **1**, parrainés par **Momix, le Collectif Ubique** **2** par le festival **Tout'Ouïe, Gainsbourg for Kids** **3**,

par le festival **Petits et Grands** et **Soleo**, parrainé par **le Chainon manquant**. Les salles accueillent à chaque fois des professionnels présents sur les BIS et de jeunes Nantais, venus assister aux concerts avec leur école, leur centre de loisirs ou leurs parents.



A péros annoncés (et très fréquentés !) sur la plupart des stands, Grand Banquet réunissant 800 participants et nombreuses soirées officielles dans les bars nantais après les spectacles, les BIS se caractérisent aussi par leur convivialité. D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour les 19 et 20 janvier 2022, à Nantes. Ce sera l'occasion d'un bel anniversaire puisque les BIS fêteront alors leur dixième édition.



Les BIS, certifiées ISO 20121

Fin janvier, les BIS ont reçu cette certification spécifiquement dédiée à la filière événementielle. Accompagnées par Green Événements dans cette démarche, les BIS ont travaillé autour de trois axes majeurs : l'accueil de leurs publics, la maîtrise des impacts environnementaux et la mise en place d'outils de promotion du développement durable. La dernière phase d'audit a été réalisée par Afnor certification en amont des BIS et pendant l'événement. Cette certification répond à des objectifs précis tels que la cohérence du projet avec les attentes et les évolutions des lieux et événements culturels, l'amélioration de la performance environnementale et sociale des BIS, le renforcement des bonnes pratiques existantes ou encore la recherche d'une forme d'exemplarité, compte tenu de l'ampleur de l'événement.

SOMMAIRE

L'ÉDITORIAL

État d'urgence

PHILIPPE ANESSAULT



Le monde du spectacle retient son souffle. 2020 sera-t-elle une nouvelle « annus horribilis » pour la filière ? En 2015, les dramatiques attentats parisiens lui avaient porté un coup dévastateur. Plus récemment, le secteur était fortement fragilisé par les mouvements sociaux liés à la réforme des retraites et par la fronde des « gilets jaunes ». La crise du coronavirus

aura – hélas ! – des conséquences nettement plus désastreuses. Suite aux restrictions de jauge et aux dernières mesures gouvernementales, les ventes de billets sont en chute libre et même, le plus souvent, réduites à néant. Les pertes de recettes liées aux annulations de spectacles vont se chiffrer en centaines de millions d'euros.

Si le secteur privé est le plus impacté par la crise sanitaire, les structures publiques ne sont pas épargnées, quelle que soit leur taille. C'est tout l'écosystème du spectacle vivant qui est frappé de plein fouet. La contagion touche toutes les acteurs de la filière à en juger par les effets systémiques à venir. Les « petites » structures vont en faire le plus les frais. On sait que les « grandes » maisons, qui vont subir les plus lourdes pertes de billetterie compte tenu de leur jauge, sont toujours les premières à être renflouées. Les mécanismes de redistribution (taxes fiscales, action culturelle des sociétés civiles...) vont aussi vite connaître des baisses de perception.

L'impact de la crise sanitaire est déjà extrêmement préjudiciable sur l'ensemble de l'économie culturelle. Il est dès à présent visible sur la santé financière des producteurs, théâtres, salles, festivals et compagnies et sur l'emploi des artistes et des techniciens, en particulier chez les intermittents du spectacle qui voient leurs engagements annulés, certains en pleine période anniversaire. Si la décision gouvernementale vise, à l'heure où nous bouclons, les rassemblements de plus de 100 personnes (et toutes les spectacles sur les territoires considérés comme des « clusters »), par précaution, une partie du public hésite à sortir et se détourne même des théâtres et des salles de capacité les plus modestes. Toutes les représentations scolaires et nombre de tournées à l'international sont supprimées et des artistes et compagnies commencent à souffrir d'un manque de visibilité, y compris dans le circuit professionnel, pénalisant leurs perspectives de diffusion. Par le biais de l'effet domino, les prestataires et fournisseurs sont également concernés : entreprises de son, lumière, matériel scène, catering, billetterie...

Les effets en cascade sont donc multiples. De toute évidence, l'État ne pourra pas se contenter d'une timide et tardive réaction. Les organisations représentatives alertent sur « l'accident industriel à venir » et réclament légitimement la mise en place d'un fonds d'urgence. C'est leur rôle mais aussi leur devoir. Au-delà de la dimension annoncée comme « industrielle », c'est tout un pan de la création et de la culture qui est menacé. On espère que les restrictions ne débordent pas sur les festivals d'été. Ce serait alors une tout autre histoire...

Nicolas Marc, directeur de la publication



DOSSIER

Liberté, égalité, diversité

Page 74

3 Avec les pros

Sur l'Espace DD des BIS

4 Retour en images

Dans l'effervescence des BIS

18 Spectacles en images

LE MÉTIER

24 Entretien

Emmanuel Négrier

28 Le parcours

Nicolas Dubourg

32 Un café avec

Laurence Lamberger-Cohen

34 Coulisses

44 Service des chiffres

46 Coups de cœur des critiques

48 Les prix

50 Crowdfunding

52 Vrai/faux

Les grèves de décembre ont eu un impact sur la saison

54 Ils font l'actu

58 Réseau

Le Réseau des arts vivants

60 Bonnes idées

64 Parutions

68 Médias/Cliquez

72 Agenda pro

DOSSIER

74 Liberté, égalité, diversité

L'ÉPOQUE

96 > Les programmeurs et le Off d'Avignon

102 > Municipales. La culture abordée à la marge

104 > CNM: la locomotive sur les rails

114 Portfolio

Yves Jamait en images

PRODUCTION/ DIFFUSION

106 > Halte aux boîtes e-mails surchargées !

108 > Danse: ce qu'il faudrait changer

110 Guide

Le théâtre d'ombres et de papier



LIEUX/FESTIVALS

Lieux

- 122 > Programmer en espace naturel
- 124 > Débat autour des aides au théâtre privé
- 126 **Cas d'école**
Une saison hors les murs en urgence
- 128 **Une équipe, un projet**
Le Manège, à Reims
- 132 **Architecture**
Domaine de Bayssan
- 136 **La vie des lieux**
- 140 **Resto**
Le Café de l'Odéon
- 142 **Une programmation**
Train-Théâtre (Portes-lès-Valence)
- 144 **Du côté des festivals**

POLITIQUES CULTURELLES/ FINANCEMENTS

- 146 **Collectivités**
> À Tours, la création à l'étroit
- 148 **Cas d'école**
DeptoY aide à la mobilité internationale

PUBLICS

- 150 > La gratuité, une bonne idée ?
- 152 > Faut-il encore tout dématérialiser ?
- 154 **Communication**
Le Théâtre de la Cité, à Toulouse
- 156 **Visuels**
- 158 **Cas d'école**
Des SMS pour écrire des pièces de théâtre

160 Digital

Assurer le suivi médical des danseurs

ÉQUIPEMENTS/ SERVICES

- 162 > Assurance annulation : de nouveaux besoins
- 164 > Les outils de gestion collaboratifs
- 166 > Le dispositif Sibil en 10 points
- 170 **Nouveautés**

CARRIÈRE

- 172 **Fiche métier**
Consultant en politiques culturelles
- 174 **Formations**
Un double cursus : « musique et acoustique »

CAHIER PRATIQUE

- 178 **Les fiches**
- 188 **Questions de droit**
- 190 **Entrée dans le métier**

BULLETIN D'ABONNEMENT P.22

PROCHAIN NUMÉRO DE LA SCÈNE LE 12 JUIN

Photographie de couverture : Julien Pebrel

Pour nos abonnés

Nos deux suppléments : La Scène Artistes et Le Cahier Productions



La Scène

11, rue des Olivettes – CS 41805 – 44018 Nantes Cedex 1 – France – Relations abonnés : 02 44 84 46 00.
Tél : 02 40 20 60 20 – Fax : 02 40 20 60 30. redaction@lascene.com – La Scène sur Internet www.lascene.com
E-mails : composez le prénom puis le nom suivi de @lascene.com (ex : eric.deguin@lascene.com)

Directeur de la publication : Nicolas Marc **REDACTION Rédacteur en chef :** Cyrille Planson **Rédaction :** Julie Bordenave, Anaïs Coignac, Nicolas Dambre, Thomas Flagel, Agnès Garnier, Marie-Agnès Joubert, Tiphaine Le Roy, Yves Pèrennou, Nacja Pobel, Anne Quentin. **Ont collaboré à ce numéro :** Jean-François Joffre, Rafaël Magrou, Agnès Tricoire, Éloïse Wagner

PUBLICITÉ-PROMOTION Publicité : Pascal Clergeau : 02 40 20 94 37 / 07 61 82 06 06

RÉALISATION Direction artistique : Éric Deguin **Mise en page :** Véronique Simon **Secrétariat de rédaction :** Danielle Beaudry **Photographe :** Julien Pebrel

Révision : Alain Besse **ABONNEMENTS Service abonnements et ventes au numéro :** 02 85 52 45 10 **E-mail :** servicelecteurs@lascene.com **ADMINISTRATION Responsable administration et abonnements :** Véronique Chema, assistée de Maëva Neveux **Comptabilité :** Joëlle Burgot **DIFFUSION Théâtiff/CDE – Tél :** 01 56 93 36 74 (numéro réservé aux libraires)

DISTRIBUTION SODIS IMPRESSION Corlet (14110 Condé-sur-Noireau). Routage : GIS. Dépôt légal : mars 2020. ISSN : 1252-9788. Commission paritaire : 0523K84080.

La Scène est une publication M Médias - SARL de presse au capital de 18 000 €. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. RCS Nantes B 404 398 067.
La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour appréciation.
La reproduction, même partielle, de tout matériel publié dans le magazine est interdite.

Ce numéro comporte, sur exemplaires abonnés, une carte postale Khilim/La Scène, un document «L'œuvre face à ses censeurs» et un questionnaire lecteurs La Scène.

IMPRIMÉ EN FRANCE – PRINTED IN FRANCE. La Scène intègre dans sa fabrication une réflexion environnementale et fait appel à un imprimeur et des papiers certifiés.

LA SCÈNE EST UN MAGAZINE ÉDITÉ SANS SUBVENTION PUBLIQUE







SONGE

Compagnie Chantier Théâtre
Mise en scène Florence Lavaud

Portée par l'énergie rock de ses interprètes –trois musiciens et un comédien–, la dernière création de Florence Lavaud,

Molière jeune public 2006 pour *Un Petit chaperon rouge* vaut le coup d'œil.

Un Shakespeare revisité qui traduit au plateau toute la violence du désir. Jérémy Barbier d'Hiver, comédien de grand talent, porte seul un texte puissant, jouant de toutes les aspérités de la musique rock composée par Benoît Menut et Éric Quezada. Une vraie performance d'acteur qui tient en haleine le public, idéalement lycéen ou adulte.

PHOTOGRAPHIE CHARLES ZANG





FREAKS

Théo Ceccaldi

Révélation des Victoires du jazz 2017, Théo Ceccaldi continue de creuser sa voie dans un paysage jazz en plein renouvellement.

Celui qui se prête volontiers au jeu des formations passagères, aux côtés de son frère Valentin ou du pianiste Roberto Negro tourne en sextette le projet *Freaks*, un concert de jazz funk et psychédélique propre à décroquer les genres et les publics. On l'a vu aussi contribuer avec talent aux projets de la compagnie théâtrale Les Veilleurs, d'Émilie Le Roux.

PHOTOGRAPHIE ÉRIC DEGUIN

ENTRETIEN | Franck Riester : «Le ministère doit changer d'état d'esprit»

La Scène

LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

N°95 | DÉCEMBRE | JANVIER | FÉVRIER 2020

44€

seulement
pour l'année !

PUBLICS

Gérer l'entrée en salle

PROGRAMMATIONS

Le théâtre immersif

FESTIVALS

Le casse-tête
des exclusivités

DOSSIER

Conduire un projet culturel éco-responsable

- Festivals, lieux : les pistes innovantes pour aller plus loin
- Artistes : des tournées plus vertueuses ?
- Communication : comment limiter son impact écologique ?

Marie Sabot,
directrice du festival
We Love Green
> page 84



ABONNEMENT

OUI, je m'abonne à La Scène

Je choisis ma durée : 2 ans (8 NUMÉROS) 1 an (4 NUMÉROS)

France métropolitaine 72 € 44 €

Dom-Tom, CEE, Suisse 94 € 56 €

Étranger 108 € 60 €

ADRESSE D'EXPÉDITION

Nom _____

Prénom _____

Structure ⁽¹⁾ _____

Adresse _____

Code postal | | | | | Ville _____

Pays _____

Téléphone _____

E-mail _____

Une facture justificative vous sera adressée.

(1) À remplir uniquement si la commande est souscrite au nom d'une structure.

MODE DE RÉGLEMENT

Chèque bancaire à l'ordre de M Médias.

Je joins un bon de commande
administratif et je réglerai à réception
de facture.

Carte bancaire n°

Expire : _____ Crypto : _____

Signature
obligatoire :

La Scène

À retourner à La Scène Abonnements
CS 41805 – 44018 Nantes Cedex 1

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous disposez
d'un droit d'accès et de rectification pour toute information
vous concernant.

L596

VOTRE MAGAZINE PROFESSIONNEL

Abonnez-vous !
Commandez les anciens numéros !



Sommaires détaillés et autres numéros sur www.lascene.com

ANCIENS NUMÉROS

OUI, je souhaite recevoir les numéros suivants de La Scène, au prix unitaire de 12 € TTC.

Les frais de ports sont inclus. Dom-Tom et étranger : 14 €.

N° _____ N° _____ N° _____ N° _____ N° _____ N° _____
 N° _____ N° _____ N° _____ N° _____ N° _____ N° _____

ADRESSE D'EXPÉDITION

Nom _____
 Prénom _____
 Structure ⁽¹⁾ _____
 Adresse _____
 Code postal | | | | | Ville _____
 Pays _____
 Téléphone _____
 E-mail _____

Une facture justificative vous sera adressée.

(1) À remplir uniquement si la commande est souscrite au nom d'une structure.

MODE DE RÉGLEMENT

- Chèque bancaire à l'ordre de M Médias.
- Je joins un bon de commande administratif et je réglerai à réception de facture.
- Carte bancaire n° _____
- Expire : [] [] [] [] Crypto : [] [] [] []

Signature
obligatoire :

La Scène

**À retourner à La Scène Commandes
CS 41805 – 44018 Nantes Cedex 1**

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

EMMANUEL NÉGRIER MONSIEUR FESTIVAL

À l'heure où il relance une vaste étude sur les festivals, l'universitaire revient sur les grandes transformations à l'œuvre dans ce qui demeure son champ d'observation de prédilection.

PROPOS RECUEILLIS PAR **CYRILLE PLANSON**. PHOTOGRAPHIES DE **JULIEN PEBREL**



**«Le festival de demain joue
à la fois sur la singularité
et la coopération.»**

On compte aujourd'hui 6 000 festivals en France, pour environ 600 il y a 30 ans. Qu'est-ce que cela dit de nos sociétés ?

J'aime bien le pluriel que vous employez en parlant de « nos sociétés ». En utilisant une focale restreinte, cela dit d'abord quelque chose d'une soif de culture qui serait un peu moins sérieuse que l'image de la culture « *avec un grand C* », présentée dans les études de Bourdieu par exemple, pourrait avoir d'intimidant. C'est moins une soif de culture légitime que de pratique de la culture dans des conditions relativement conviviales, qui feraient honneur au fait que la pratique culturelle est toujours une pratique sociale. On se place ici du côté d'une demande. Le second point, concernant nos sociétés, c'est la transformation des logiques d'offre. Dans le secteur musical en particulier, on constate un déport des espérances de gain des sociétés depuis la musique enregistrée vers la musique en *live*, et au sein de celle-ci la musique en festival. Troisièmement, cela témoigne aussi de l'événementialisation de la vie sociale. On le constate dans des secteurs aussi différents que l'environnement, la culture ou le sport. Le caractère événementiel prend une place tout à fait considérable. Il prend quelquefois des parts d'attention et des parts de marché sur ce qui est dans ces mêmes secteurs le plus permanent. Cela témoigne aussi de ce que certains philosophes nomment le présentisme, c'est-à-dire de l'intérêt que l'on peut avoir sur le surgissement, sur le coup, l'effusion de l'instant, au détriment de trajectoire, de logique d'abonnement dans le secteur culture, la fidélité et une idée de la répétition et du rituel. Quatrième remarque : cela témoigne aussi de certaines crises et recompositions du lien social.

Pour quelles raisons ?

Au même moment où l'on voit apparaître ces grands-messes festivalières, qui sont parfois de petites messes de chapelle, cela témoigne d'une volonté de recomposer quelque chose de collectif au moment où s'effondrent d'autres collectifs : les partis, les syndicats, certaines formes de religion et d'organisation institutionnelle du lien. Si l'on fait le pari d'Aristote selon lequel l'homme est un animal social et politique, la tendance à l'individualisation des rapports sociaux ne peut pas être une fin humaine. Donc, s'il y a croisement de certains collectifs, forcément, on voit apparaître d'autres propositions de lien social, parmi lesquelles les festivals sont une bonne entrée en matière.

Dix fois plus de festivals, c'est conséquent. Est-ce seulement un indice témoignant de la vitalité du secteur culturel ?

On pourrait dire que c'est un signe d'une très bonne santé

du secteur, de la société, etc. Ce qui m'a frappé, c'est que même des sociétés en crise n'ont pas vécu de diminution du nombre de festivals. La France est connue pour être un pays où les amortisseurs sociaux, politiques et territoriaux sont considérables. En Espagne, ce n'est pas le cas. Entre 2008 et 2014, quand la crise s'est abattue sur l'Espagne, ce fut très violent. Des communes sont entrées en faillite. On aurait pu voir un effondrement des festivals. À Barcelone, sur cette période, on compte à peu près autant de créations de festivals que de disparitions, sur d'autres logiques économiques qui nous interpellent. Ce n'est pas parce que ce monde des festivals croît qu'il faut s'interdire de penser aux limites, aux difficultés qui peuvent se présenter.

Ce foisonnement constitue-t-il pour autant une chance ou une faiblesse ?

C'est une chance pour l'activité culturelle. Par ailleurs, c'est aussi une chance lorsque cette événementialisation touche aussi les événements permanents. Autrement dit,

les festivals sont aussi des déclinaisons de temps forts de structures permanentes. Ensuite, il existe plusieurs avertisseurs. Il ne faudrait pas que le succès festivalier se fasse au détriment des offres culturelles permanentes. Et je le dis parce que c'est parfois la tentation d'élus un peu pressés de diminuer

la pression sur les dépenses publiques du côté de la permanence et se disant que l'offre festivalière est moins chère, brille un temps et permet de s'exonérer de ses ardues obligations en matière de politique culturelle. Deuxième risque : ce serait de considérer que les aspects positifs de cette économie festivalière sont les équivalents d'une rentabilité considérable. Contrairement à ce que l'on imagine, si les festivaliers consomment et reviennent, les manifestations, même les grosses machines comme les Eurockéennes de Belfort, Garorock ou Marsatac, sont d'une rentabilité médiocre et d'une économie fragile. Il y a un écosystème précaire qui dépend de la contribution de chacun, dans l'ordre privé et public, privé lucratif ou non. Enfin, il faut pointer le danger qui pèse sur la diversité de ce monde festivalier. Par principe, le festival, dans son image traditionnelle, a une connotation d'exceptionnalité, de singularité. La multiplication des festivals pose forcément la question de la standardisation. Les affiches en témoignent, on voit à quel point dans certains secteurs, elles sont assez équivalentes d'un festival à l'autre. Quelques-uns surnagent par leur contre-programmation traditionnelle. Autre risque : que derrière une apparente ouverture, des logiques de concentration des ressources atteignent jusqu'à la diversité artistique et culturelle ou la travaillent

« Il ne faudrait pas que le succès festivalier se fasse au détriment des offres culturelles permanentes »

autrement que ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire dans une très grande diversité de modèles économiques.

Nos politiques culturelles, et notamment celles de l'État, ont-elles du mal à intégrer le phénomène festivalier, à le circonscrire et donc à l'accompagner ?

L'État est en difficulté, les puissances publiques en général sont en difficulté dans leur rapport à cette diversité du milieu festivalier. Il est extrêmement difficile d'oser des critères dans ce monde aussi divers parce que chacun a sa bonne raison de développer un festival et peut plaider sa cause auprès des pouvoirs publics. Avec des réponses de financement qui ne relèvent pas uniquement du champ culturel mais du tourisme, de l'économie ou d'ailleurs. Et l'offre de soutien public aux festivals et aux acteurs culturels est significativement réduite par rapport à l'ensemble des finances publiques. On ne peut pas attendre de cette poche relativement réduite en financement la possibilité de soutenir tous les événements, quelle que soit leur bonne justification à exister et à se développer. Ensuite, plus le nombre de festivals augmente, plus cette difficulté croît. Dans les années 1990, le ministère de la Culture a carrément botté en touche. Rétrospectivement, on voit que quand sa directive nationale d'orientation a exclu les festivals – à quelques rares exceptions – tous les festivals de son périmètre légitime, on a constaté que les DRAC en faisaient un peu à leur tête, certaines augmentant le soutien aux festivals, d'autres les baissant... On a vu cette grande caractéristique de l'administration française, c'est cette tendance à la diversité interne, voire aux contradictions, qui sont aussi le propre de la démocratie et de l'enracinement de l'État sur le territoire français.

Le rapport Cohen sur la situation des festivals et leurs relations avec les partenaires publics n'a pas été suivi d'effets perceptibles. Quel pourrait être le positionnement de l'État sur cette question des festivals ?

Justement, on peut se demander quelle serait la politique adaptée d'un ministère de la Culture. Il y aurait une fausse piste qui serait de poser une batterie de critères, d'instituer un label et de déterminer qu'à partir d'un certain « niveau » on se retrouve dans la cible ministérielle. Cela transformerait le ministère en ministère de l'événementiel, ce qui n'est pas forcément son rôle en tant que soutien public. Il me semble que la place du ministère est sur deux fonctions. La première, c'est l'intelligence du secteur, c'est une fonction d'observation qui a été abordée sous le ministère Nyssen avec la présence au sein de l'administration d'une personne chargée d'amorcer cette logique d'observation. Elle peut permettre à l'État d'être une sorte de médiateur de cet écosystème. Avec l'inspection générale et les différentes directions, le DEPS bien sûr, il y a une fonction



d'intelligence collective à animer que peu d'autres acteurs peuvent prendre en charge. Même si France Festivals joue ce rôle en défendant des intérêts généraux. La seconde fonction, significative en France, c'est l'articulation entre l'événementiel et le permanent, le permanent étant le domaine privilégié du ministère. Justement, avec une fonction d'intelligence, et avec cette volonté de ne pas passer à côté du train de l'événementiel, la place du ministère semble être dans la régulation des rapports entre le permanent et l'événementiel, de sorte qu'il soit chez lui dans la logique de la permanence et, en même temps, dans une situation de remise en question permanente sous l'angle de l'événementiel. Il me semble que c'est l'une des caractéristiques historiques du ministère de la Culture en France que d'être en permanence en train de se reposer la question de la légitimité de son périmètre et de ses logiques d'intervention.

On voit naître de nouveaux festivals commandés à des producteurs par des collectivités. Est-ce un phénomène récent, une simple tendance ou une évolution de fond ?

Cela ne date pas d'hier. Ce n'est pas une histoire avec beaucoup d'épisodes, c'est une tendance qui est appelée à rester exceptionnelle. Évidemment, si les finances publiques s'effondrent, la solution de confier un festival clés en main, avec un deal plus ou moins favorable, à une société va s'appuyer sur le partage des bijoux de la couronne, c'est-à-dire le jeu sur les équipements publics, à bas coût, etc. On est là dans une hypothèse de reddition en rase campagne des pouvoirs publics dans l'action culturelle. La deuxième raison qui limite ces expériences tient au fait que les festivals sont souvent issus de dynamiques sociétales et non pas politiques. Or, un festival, c'est aussi une association qui compte dans la ville, aussi sur un plan politique.

Sur ces festivals qui ont des valeurs d'identification territoriale et qui sont des vecteurs de lien social local, je vois mal comment on pourrait remplacer toute l'offre ou même une partie majeure de celle-ci par des offres privées. D'ailleurs, les « fours » récents que l'on peut observer sont là pour montrer qu'il n'est pas aussi évident que cela de créer un festival.

La diversité est-elle toujours de mise dans le paysage des grands festivals de musique, marqués par une certaine forme de concentration entre quelques grands opérateurs ?

Au stade actuel, j'attendrais que le ministère de la Culture diligente une étude sur l'impact de ces concentrations actuelles sur la diversité artistique. Il n'y a pas d'étude et je serai donc assez prudent pour décrire la réalité d'aujourd'hui. J'ai tendance à penser que ces entreprises font venir sur le territoire français des affiches que l'on n'y trouverait pas forcément. Cela ne veut pas dire que le secteur n'est pas travaillé par des tendances lourdes qui peuvent à terme menacer la diversité artistique, culturelle et économique. Car l'intervention de ces majors du divertissement se fait directement, par la prise de possession de festivals. Elle se fait aussi indirectement par la pression économique exercée depuis les affiches, la billetterie, la gestion de services collectifs... On peut très bien imaginer que, sur le plan formel, on ait toujours autant de festivals mais avec un dédoublement du secteur, avec d'un côté un secteur qui accumule les ressources et attire les publics et un autre qui tire la langue et attire moins les soutiens publics pour ces entreprises à économie mixte ou non lucrative. Le risque est de considérer que, même si chacun a droit à l'existence, l'existence la plus durable et la plus probable soit du côté de l'économie privée, marchande et internationalisée, tandis que les événements enracinés localement pâtissent de toute une série de nouvelles contraintes qu'ils ne sont pas forcément en mesure d'affronter : les enjeux de sécurité, de programmation, de gestion durable des ressources, de durabilité sociale avec la question du bénévolat...

Les festivals ont souvent reçu une injonction des pouvoirs publics à sortir de leur posture par essence éphémère pour glisser vers des projets plus structurants. Peut-on dire qu'ils ont réussi cette mutation ?

Il ne faut pas généraliser. Ce que j'ai constaté, en quatorze ans d'étude sur les festivals, c'est qu'un certain nombre d'acteurs ont reçu cette injonction d'aller programmer là où ils ne le faisaient jamais, certains l'ont fait de mauvaise grâce, et puis, finalement, avec le renouvellement au sein des équipes devenir convaincus du bien-fondé de ces actions, pour l'élargissement des publics, pour l'attention à un art qu'on a suscité. Les festivals se sont emparés d'une

mission d'expansion spatiale et d'expansion dans le temps, avec une présence à l'année, parfois, sur certains dispositifs éducatifs. C'est très intéressant, c'est sans doute très français. Ceci est lié à une caractéristique française, que d'autres pays avec beaucoup de festivals ne connaissent pas. En France, les festivals ne sont pas nés de l'absence de permanence culturelle mais du surcroît nécessaire à l'égard de la permanence culturelle. Finalement, l'une des responsabilités sociales et territoriales des festivals, ce n'est pas de prétendre à la permanence, mais de jouer avec. C'est ce qui est en train de se passer.

Qu'est-ce qui peut faire la « réussite » d'un festival plutôt que d'un autre sur un territoire ?

Premièrement, qu'entend-on par réussite ? La réussite d'un projet festivalier est liée en France – et de plus en plus – à la manière dont ce festival répond à des objectifs d'intérêt général qui sont extrêmement différents les uns des autres. Bien sûr, il y a l'animation territoriale. Il y a l'identification territoriale, mais nous avons le patrimoine pour cela. L'identité produite d'un territoire par un festival n'est pas uniquement de la tradition, du patrimoine, elle est de l'ordre de la transformation. Autrement dit, en matière d'image comme en sur le plan économique, nombre de festivals tentent de montrer les retombées qu'ils génèrent. Un festival doit rapporter mais il doit aussi transporter, c'est-à-dire permettre aux gens d'être surpris, d'être ailleurs par rapport à ce qu'ils connaissent. C'est l'idée de marier des logiques liées aux bénéfices les plus évidents de l'événementiel, ce qui brille et, en même temps, de déjouer cette image en permanence en tentant d'enraciner l'événement, en passant par des processus sociaux, et de faire



jouer au festival des rôles qu'il n'est pas nécessairement dans son ADN de jouer.

A-t-on raison de démontrer à chaque fois l'impact économique d'un festival sur un territoire ?

Ou est-ce un piège de faire cela ?

Il ne faut pas confondre les raisons d'être d'un festival et les justifications d'un festival. On peut toujours justifier un festival au nom, notamment, des retombées économiques. Si on en fait un principe d'existence d'un festival, et donc sa raison d'être, cela n'a plus aucun sens. Le danger que représente cette argumentation économique est de deux ordres. Il faut d'abord faire attention à son calcul, car quand on dit qu'un festival génère pour 1 euro de soutien public 13 euros de retombées économiques, ce n'est pas un retour sur investissement de la collectivité publique qui accorde une subvention. Elle ne serait bénéficiaire que s'il y avait suffisamment de retombées pour que tout cela génère un retour fiscal égal ou supérieur à la subvention. Le second problème, c'est celui de la compétition. Dès lors qu'un festival se justifie d'un point de vue économique, le « subventionneur » est fondé à faire un calcul comparatif. Et demain, avec une argumentation un peu trop réduite à la retombée économique, un festival peut parfaitement se faire devancer par une compétition automobile... Dans la raison d'être d'un festival et ce qui motive la subvention, il doit y avoir bien d'autres choses que les retombées économiques, dans la justification d'un festival, la retombée économique montre que le festival a ses effets collatéraux.

Quel serait le modèle du festival de demain, adapté aux exigences des politiques culturelles et aux attentes des publics ?

Il n'y a pas un modèle de festival. Je dirais que, justement, la diversité du milieu festivalier commande qu'il n'existe pas un modèle de festival mais plusieurs festivals qui coexistent en même temps. Le modèle vertueux, avec ses pièges, serait d'aller vers une diversité concertée de l'offre festivalière, avec des logiques de mutualisation qui progressent. J'observe que les moins mutualistes des festivals sont ceux qui sont assis, généralement, sur une très longue histoire de légitimité personnelle due aux fondateurs. Dans le processus de transition, quand il s'opère, on retrouve des dirigeants qui sont beaucoup moins assis sur cette légitimité personnelle et qui sont donc beaucoup plus dans le jeu interactif de la mutualisation. Donc, le modèle festivalier de demain, c'est une pluralité de modèles qui jouent à la fois sur la singularité et sur la coopération, ce qui n'est pas contradictoire. Dans notre enquête internationale

Festudy de 2013, nous avons remarqué que les festivals qui s'estimaient eux-mêmes le plus dans une logique de compétition les uns par rapport aux autres étaient aussi ceux qui avaient le plus de pratiques de coopération les uns avec les autres. Autrement dit, ce n'est pas parce que l'on cherche en permanence sa singularité – et celle-ci est absolument nécessaire – que pour autant on n'est pas en mesure de coopérer avec les autres. Et c'est précisément ce qui est en train de se passer avec la nouvelle génération des festivals.

Les évolutions constatées en France sur les festivals le sont-elles également ailleurs en Europe ?

On constate, d'une part, la même dynamique, avec un transfert général de l'espoir de gain de la musique enregistrée à la musique *live*. Il y a donc une « festivalisation » de la culture dans tous les pays européens, avec des variantes. Les contraintes qui pèsent sur l'offre festivalière sont souvent différentes à l'étranger car les restrictions de *namings* (alcool, tabac...) y sont moins fortes. Et puis, dans certains pays, les festivals sont les seuls à pouvoir offrir une programmation culturelle dans des endroits où les pouvoirs publics estiment qu'ils n'ont pas à se payer une programmation permanente. Dans l'étude Festudy, en 2013, on constatait cela autant dans le cœur de l'Espagne que le nord-est de la Hongrie ou le nord de la Norvège, dans des territoires peu denses. Ils sont particulièrement désignés pour connaître une « festivalisation » de substitution. En France, c'est une « festivalisation » d'accumulation.

« Un festival doit rapporter mais il doit aussi transporter, c'est-à-dire, permettre aux gens d'être ailleurs »

Quels sont vos chantiers de réflexion aujourd'hui sur les festivals ?

Je m'étais juré que l'on ne ferait plus d'études aussi énormes que par le passé, notamment sur un plan statistique. Et là, après trois mois, nous sommes déjà à presque 20 000 questionnaires collectés. Ce chantier ouvert avec une nouvelle équipe, et notamment Aurélien Djakouane, porte sur l'empreinte sociale et territoriale des festivals. C'est quelque chose que l'on a croisé depuis le début, sans forcément le nommer, lorsque l'on s'est interrogé sur l'emploi, les bénévoles, le public, la déclinaison de la responsabilité territoriale. Nous avons moins travaillé la communication sociale des festivals entre eux. On a là le programme Sofest⁽¹⁾, lancé aux BIS, qui va aller sur le terrain jusqu'à l'automne 2020 et qui sera rendu public au printemps 2021. |

(1) Sont partenaires de cette étude : le ministère de la Culture (DEPS), France Festivals, la Sacem, la Fédération des festivals de chanson francophone, la Fédération DeConcert!, l'Agence culturelle Grand Est, Occitanie en scène et le Collectif des festivals bretons.



JULIEN FEBREL

Directeur du Théâtre de La Vignette depuis 2014, Nicolas Dubourg maîtrise parfaitement les rouages de l'enseignement supérieur. Cette connaissance n'est pas seulement le fruit de son expérience au sein du théâtre dépendant de l'université Paul-Valéry-Montpellier-III, où il travaille d'abord comme administrateur, dès 2006. Celui qui se définit lui-même comme « un pur produit de l'université » y a effectué tout son cursus de formation. Étudiant en économie passionné de jazz, il obtient, au début des années 2000, un DESS, puis un DEA en sciences politiques sur les politiques comparées européennes. Il effectue ses stages dans l'administration d'établissements culturels. Après avoir travaillé dans un lieu culturel dans un quartier gitan de Montpellier, il obtient en 2005 un master de sciences politiques intitulé « *Gouvernance en Europe du Sud* », sous la direction de Paul Alliès.

Le directeur du Théâtre La Vignette, à Montpellier, est aujourd'hui président du Syndeac.

Nicolas Dubourg

Le spectacle vivant comme engagement

Sa rencontre avec Frédéric Sacard, alors directeur du Théâtre de la Vignette, est déterminante. « *Nous nous sommes rencontrés autour d'un café et d'une discussion sur "l'état de l'art". Il ne m'a pas posé de questions sur la manière dont je me voyais comme administrateur.* » De cette relation de confiance est née une grande complicité professionnelle entre les deux hommes devenus amis. Quand Frédéric Sacard quitte Montpellier pour seconder Marie-José Malis, nommée directrice du Théâtre de la Commune, scène

« L'enjeu est que la jeunesse s'approprie la programmation. »

nationale d'Aubervilliers (93), l'Université de Montpellier propose la direction de La Vignette à Nicolas Dubourg, alors en congés pour convenance personnelle. « *J'avais le profil pour diriger ce théâtre car je maîtrise parfaitement les questions et enjeux spécifiques au secteur de l'université* », analyse celui qui loue le travail en confiance avec sa tutelle et cherche à inscrire plus fortement le soutien des collectivités pour son projet, soulignant qu'après l'Université, les financements principaux du théâtre viennent de l'État,

de la billetterie, puis de la Région Occitanie. « *Nous avons zéro euro de Montpellier Métropole* », ponctue-t-il. À la tête du projet artistique de La Vignette, Nicolas Dubourg n'envisage pas la programmation du théâtre comme une question d'équilibre comptable entre les différentes esthétiques. « *Nous proposons un projet artistique éditorialisé, réfléchi avec les artistes, pour raconter une histoire commune à nos publics, et qui propose des clés de compréhension du monde d'aujourd'hui*, revendique-t-il. *L'enjeu est que la jeunesse s'approprie la programmation, et cela passe plus par l'identification que par la proposition de noms connus du secteur.* » La Vignette est depuis l'an dernier scène conventionnée d'intérêt national « art et création ». Pendant plusieurs années, Nicolas Dubourg s'est engagé sur le terrain politique, auprès d'Europe Écologie - Les Verts (EELV). Un temps membre du comité exécutif du parti, il a mis de la distance avec cet engagement. Investi depuis plusieurs années au Syndeac Occitanie, auquel il fait adhérer le théâtre universitaire, Nicolas Dubourg accède aujourd'hui, à 41 ans, à la présidence du syndicat et assure qu'il s'agit de son unique engagement public. **TIPHAINE LE ROY**



D. R.

2007

« Un orage serait bien beau, ici, est un spectacle assez peu connu de Marie-José Malis, d'après Robert Walser. C'est une pièce qui a une certaine légèreté, et qui, en même temps, laisse place à la mélancolie. »



D. R.

2011

Alors candidat pour Europe Écologie - Les Verts aux cantonales, Nicolas Dubourg participe à une action contre le nucléaire.



D. R.

2013

Avec Frédéric Sacard, son prédécesseur à la direction de La Vignette. « Frédéric est un ami proche. À La Vignette, nous avons rapidement formé un duo dialectique. »



D. R.

2014

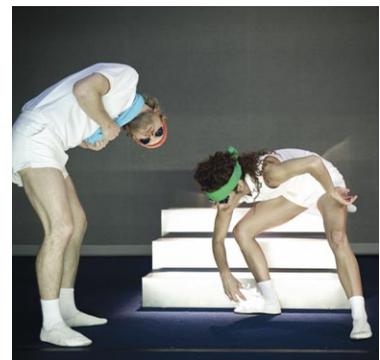
« Montpellier a souvent été un des premiers temps forts de la mobilisation pour la défense du régime de l'intermittence. » Ici, réunion d'information au Printemps des comédiens.



D. R.

2015

Tractage pour EELV. « J'ai toujours pris soin d'être très clair sur l'endroit d'où je parle et de dissocier mes activités. Ce passé militant m'a permis de bien connaître le langage politique. »



LUPI THRONEN

2015

« Jaguar, de Marlene Monteiro Freitas est, selon moi, un chef-d'œuvre. C'est un spectacle qui propose une danse contemporaine très accessible tout en étant extrêmement référencé sur l'histoire de l'art. »



D. R.

2016

« Le projet de La Vignette est développé autour d'une petite équipe très solidaire où l'autonomie de chacun est importante. »



D. R.

2019

À Kisangani (RDC) à l'invitation du chorégraphe Faustin Linyekula. « J'ai un lien personnel fort avec l'Afrique où j'ai passé les premières années de ma vie. »



D. R.

2020

Avec le nouveau conseil national du Syndec. « L'élaboration de la pensée du Syndec doit être le fruit d'un dialogue permanent entre le bureau et les commissions. »



Le 21 janvier 2020
à Nantes

D.R.

LAURENCE LAMBERGER-COHEN

« Une charte éthique pour
rappeler le droit »

Directrice de la Réunion des opéras
de France (ROF)

La ROF a récemment adopté une charte éthique. Comment a-t-elle fait sienne cette ambition ?

Cette demande ne venait pas de nulle part, mais du sein même du conseil d'administration et des groupes de travail de la ROF. L'un d'entre eux, celui des directeurs de production s'était emparé de cette question. Ce sont ces professionnels qui sont à l'interface entre ce qui se passe au plateau, dans les loges et les ateliers, et dans l'administration. Ils sont témoins, parfois, de certaines dérives, et tout en n'ayant pas d'outils pour réagir. Nous nous sommes rendu compte que la plupart des grands opéras européens s'étaient dotés d'une charte éthique. Un juriste en droit public, spécialiste de la « compliance », nous a accompagné.

Qu'est-ce que la « compliance » ?

C'est un terme anglo-saxon, qui indique qu'il s'agit de rappeler le droit, de telle manière que les usagers « intègrent la norme ». Cette charte rappelle donc la loi, tout simplement. La Chaire éthique de l'université de Cergy-Pontoise nous a remarquablement aidés. Il n'y a rien à inventer, tous les outils étaient en notre possession. Ces

principes portent notamment sur le harcèlement, qui est un sujet d'importance aujourd'hui.

Quel est le but opérationnel de cette charte ?

Il s'agit de rendre effective la connaissance que l'on a de la loi et son application au quotidien. C'est pour cela que nous nous sommes appuyés sur la loi Sapin II qui pose le dispositif de lanceur d'alerte en trois étapes. Tout y est très clair. La procédure d'alerte est graduée, en trois étapes. Son application est obligatoire dans les collectivités publiques mais l'on sait qu'à ce jour, seules 2 collectivités sur 10 ont mis en place des référents alerte. L'identité du lanceur d'alerte est confidentielle, tout comme celle de la personne visée. La charte décrit la procédure de signalement, soit de droit commun (voie hiérarchique ou judiciaire), soit spécifique à certains opéras (représentants du personnel).

Vous avez également réalisé une nouvelle mission d'étude et d'observation des opéras. Quelles conclusions en tirez-vous sur leur financement ?

Cela fait plus de dix ans que nous faisons ce travail d'observation sur les 25 structures membres. Nous avons du recul sur l'évolution des financements, de l'emploi et des activités. Au fond, les financements publics évoluent très peu. Ils sont très stables. Nos maisons ont réussi à conserver une activité soutenue et celle-ci a tendance à se diversifier ces dernières années. La légère baisse des financements publics conduit les maisons à chercher d'autres ressources par d'autres moyens.

Et sur l'implication de l'État auprès des opéras ?

On note que la politique de labellisation et de conventionnement de l'État a jeté du trouble. On a aujourd'hui cinq niveaux de distinction entre les opéras. Nous avons 27 maisons adhérentes et 8 associées. Parmi celles-ci, on trouve des établissements nationaux, d'autres labellisés « opéra national de région », des établissements conventionnés « théâtre lyrique d'intérêt national », des scènes conventionnées et les établissements qui font partie du réseau subventionné par l'État mais ni labellisés, ni conventionnés. Il y a une grande inégalité sur les territoires et, parfois, les opéras se retrouvent en concurrence pour espérer obtenir des financements de l'État.

PROPOS RECUEILLIS PAR CYRILLE PLANSON

**UN SEUL PARTENAIRE POUR
TOUT GÉRER DE A À Z !**

OSCAR

**L'ÉVÉNEMENT,
C'EST NOTRE QUOTIDIEN**

BILLETTERIE EN LIGNE

BILLETTERIE PHYSIQUE

TICKETS - BADGES - BRACELETS - LACETS



9, rue des Olivettes
44 000 Nantes
T. 02 40 89 12 00
bal@oscar.tm.fr
www.oscar.tm.fr

LE MÉTIER COULISSES

CRISE SANITAIRE

Le Coronavirus impacte durement l'activité du spectacle

La situation est évolutive. Le gouvernement a d'abord interdit les rassemblements de plus de 5 000 personnes, puis le seuil a été abaissé quelques jours plus tard à 1 000 personnes et enfin à 100, impactant la quasi-totalité des salles. Les annulations se sont multipliées depuis le début de l'épidémie de virus Covid-19 en France, et les séances scolaires sont annulées depuis le 16 mars, avec des conséquences lourdes sur les saisons et les festivals jeune public. Les Zénith ont été précocement touchés avec l'interdiction des rassemblements de plus de 5 000 personnes en espace confiné. D'autres grandes salles comme la Philharmonie de Paris, l'Opéra de Paris, le Théâtre des Champs-Élysées le sont également.

À la Philharmonie, son directeur, Laurent Bayle, a expliqué au quotidien *Le Monde* que «chaque soirée supprimée équivaut à une perte pouvant aller de 80 000 à 200 000 €». L'impact sera fort, notamment parce que ces grands concerts sont les principaux pourvoyeurs de taxe parafiscale. À l'heure du lancement du CNM, l'impact de ces taxes non perçues sera loin d'être négligeable. Les festivals ont connu leur premières annulations, à l'image de Méli'scène (Auray), de Chorus (Hauts-de-Seine), du Tomorrowland winter (L'Alpe-d'Huez) ou encore Mythos (Rennes).

Les intermittents, premiers affectés

L'État considère à ce jour le Coronavirus Covid-19 comme un «cas de force majeure». Les organisateurs ne seraient donc pas tenus dans ce cas de tenir leurs engagements financiers auprès des équipes artistiques si le contrat a été signé avant le 30 janvier 2020. Certains évoquent néanmoins des dédommagements, d'autres des reports quand cela paraît possible. Le ministère de la Culture a activé une cellule de veille pour transmettre les consignes de sécurité aux acteurs culturels. Le Centre national de la musique (CNM) va répertorier les annulations et quantifier la baisse du nombre de réservations. Après les attentats de 2015, puis les mouvements sociaux de fin 2019, le secteur du spectacle vivant compte parmi les plus affectés. Pour le Prodis, Malika Séguineau évoque une chute des ventes de billets de spectacle «de l'ordre de 40 % par rapport à la même période un an plus tôt». Le syndicat, comme d'autres, sollicite la mise en place de mesures financières d'accompagnement. La CGT-Spectacle a «proposé la mise en place d'un fonds d'indemnisation sur le modèle de celui mis en place après les attentats de 2015. Ce fonds doit avoir pour principale

préoccupation de garantir l'activité, l'emploi ou a minima d'assurer les revenus des travailleurs de nos métiers», notamment pour les contrats signés avant le 30 janvier 2020. L'organisation syndicale a lancé une collecte des annulations, tout comme le Syndicat du cirque de création. La grande inquiétude, aujourd'hui, pèse sur les équipes artistiques. Les tournées en Chine ont été annulées, faute de contact au bout du fil ou de la boîte e-mail, puis ce sont un grand nombre de tournées internationales qui n'ont pas vu le jour. Plus grave, en application du cas de force majeure, ce sont les équipes artistiques qui se retrouvent sans ressources après les annulations. Et donc les intermittents qui, à ce jour, sont les variables d'ajustement d'une pandémie qui, dans le champ culturel comme ailleurs, aura des répercussions que l'on peine encore à mesurer. Le Syndicat français des artistes-CGT annonçait, sur la base d'une enquête auprès de ses adhérents, 650 dates annulées au 11 mars. «Certains artistes étaient notamment engagés sur des séries ou des tournées longues et se retrouvent avec, pour certains, vingt dates (voire plus) d'annulées. Cela représente pour ceux-ci un manque à gagner de plus de 2 000 €, avec en plus un retard dans le cumul des heures pour ouvrir des droits à l'assurance chômage au titre de l'annexe X». Le syndicat demande notamment «le maintien des droits en cours à l'allocation chômage et un allongement de la période de référence pour l'ouverture des droits, prenant en compte la durée de cette crise jusqu'à la reprise d'activité à son niveau normal».

CYRILLE PLANSON



Habituellement organisé dans le parc du Thabor, à Rennes, le festival Mythos 2020 a été annulé.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Off d'Avignon veut devenir éco-responsable

Les milliers d'affiches qui tapissent chaque été la cité des Papes pourraient disparaître. La démarche éco-responsable entamée par l'association Avignon Festival et Compagnies (AF&C), qui mutualise la communication et les services du Off, pourrait en effet aboutir à cette solution radicale. Pierre Beffeyte, président d'AF&C, se dit lui-même « *partisan de la disparition pure et simple de l'affichage. Il représente chaque année 32 tonnes de papier, soit l'équivalent de 450 arbres si chaque compagnie imprime 200 affiches au format 40x60. C'est aussi un gaspillage pour les compagnies, une source d'inégalités entre les troupes, des risques pour les accrocher* »... Pour les remplacer, AF&C propose d'investir quatre lieux emblématiques d'Avignon pour y placer elle-même des affiches reprenant le visuel des 1 800 spectacles.. Par ailleurs, des bonus seront attribués dès cette année par le fonds de soutien à la professionnalisation si la parité au plateau ou si des personnes en situation de handicap sont présentes. Des espaces de médiation seront créés pour les publics en situation de fragilité. Signataire de la charte Drastic on Plastic (suppression des plastiques à usage unique), AF&C récupérera en consigne ses programmes papier, encouragera la mutualisation des transports et favorisera le passage aux éclairages LED scéniques, préalable à une réflexion sur la climatisation des salles.

ARTS DU CIRQUE Paris signe la charte

Anne Hidalgo a signé en janvier la charte « **Droit de cité pour le cirque et les spectacles itinérants** ». Relancée en 2018, celle-ci vise à faciliter l'accueil des chapiteaux de cirque et autres structures culturelles circulant dans les territoires. Elle a été signée par les Villes de Montluçon (03), Saint-Lô (50), Martigues (13), Gravelines (59) et Châlons-en-Champagne (51). L'engagement de Paris pourrait convaincre d'autres collectivités.

DANSE

Les Hivernales rassurées

La mairie d'Avignon participera à hauteur de 300 000 € à l'achat du théâtre des Hivernales, le centre de développement chorégraphique de la ville. C'est en 2011 que l'association propriétaire des lieux a signifié vouloir vendre pour 1,25 million d'euros (évaluation 2011) le bâtiment où le CDCN occupe l'étage. Le bail des Hivernales court jusqu'à la fin juillet 2020. Le CDCN risquait de se trouver sans lieu. L'État apportera 300 000 € pour l'achat du théâtre. Le Département et la Région participeront également.



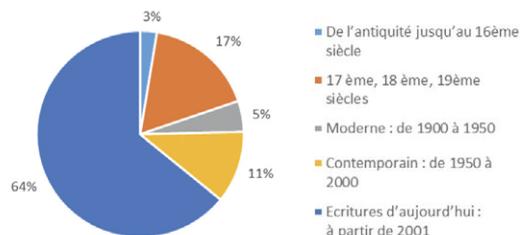
Rage, B. Dance, aux Hivernales

AUTEURS

Les textes contemporains ont toujours la cote

Une étude associant la SACD et la DGCA sur la place des écritures contemporaines et des auteurs vivants de langue française dans la programmation des centres dramatiques nationaux (CDN), Théâtres nationaux et scènes nationales, sur la saison 2016-2017, s'est notamment intéressée à la place des auteurs vivants. L'observation a porté sur 114 structures labellisées. Elle a été présentée début février. 2 053 spectacles dramatiques programmés ont été observés, 20 % d'entre eux sont des spectacles jeune public. Les trois quarts sont des écritures contemporaines (texte écrit après 1950) et 64 % des textes écrits après 2001. Sur les textes postérieurs à 2001, une majorité (55 %) préexistait à leur mise en scène. Les écritures de plateau représentent 16 %. Il y a 12 % d'adaptations, 8 % des spectacles « *librement inspirés de* », 8 % des spectacles nés de collectes ou documents.

Datation des textes des 2 053 spectacles programmés en 2016-17, tous labels confondus



LE MÉTIER

COULISSES

FESTIVAL

Nouveau format pour La Biennale des écritures du réel

Initialement portée sur tout un mois, elle propose désormais à Marseille quatre rendez-vous distincts entre la mi-mars et le 13 juin. L'objectif est de permettre aux spectateurs d'assister à un maximum de propositions en évitant leur concentration. Ceci répond aux souhaits formulés par les publics. Le premier temps fort poursuit l'exploration du réel par les auteurs, le second temps questionne l'école d'aujourd'hui. La Biennale se penchera aussi sur les changements climatiques et les migrations.

ELENA-MAZZARINO



Scènes de violence conjugale, de Gérard Watkins

ARTS DU CIRQUE

La Nuit du cirque passe sur trois jours

Le réseau Territoires a mobilisé 59 structures pour 230 rendez-vous donnés au public le 15 novembre dernier, à l'occasion de la toute première Nuit du cirque. La fréquentation est évaluée à 22 000 personnes. Il a été décidé que la prochaine édition s'étendra sur trois jours, les 13, 14 et 15 novembre 2020.

INTERNATIONAL

L'Institut français muscle ses actions en Afrique

L'Institut français s'est associé à l'Agence française de développement (AFD) pour trois actions en direction de l'Afrique : un programme de 3 M€ sur 3 ans pour soutenir des actions de coopération entre opérateurs culturels africains et français, un programme de 20 M€ sur 5 ans avec l'Unesco pour des ressources éducatives en Afrique subsaharienne francophone et un soutien global de 1,5 M€ apporté par l'AFD à la Saison Africa 2020, permettant le cofinancement de 20 projets culturels et/ou scientifiques portés par des opérateurs africains, en partenariat avec des structures françaises qui mettent en avant les objectifs du développement durable.



ILS ONT LA COTE



SUZANE

Avec seulement un EP à son actif, sorti uniquement en digital, Suzane a déjà affolé les compteurs avec plus de 150 dates de concert en 2019, et des tournées en Chine et au Japon. Son premier album, *Toï Toï*, pourrait la conduire vers les sommets.



TIPHAÏNE RAFFIER

Issue de la 2^e promotion de l'École du Nord de Lille, elle va présenter au Festival d'Avignon *Création 4*, titre provisoire. Un projet sur les questions éthiques que posent les œuvres de miséricorde de l'Évangile selon saint Matthieu.



BRIGITTE FONTAINE

À un peu plus de 80 ans, elle vient de sortir l'un de ses meilleurs albums, *Terre Neuve*. Toujours aussi rock et anti-conformiste, la « reine des kékés » reste plus que jamais une référence dans le paysage de la chanson en France.



DAVID LESCOT

Pour sa première incursion dans le monde de l'enfance, en 2015, *J'ai trop peur* avait su toucher les publics préadolescents. Son jeune héros a désormais franchi le cap de la 6^e et revient dans *J'ai trop d'amis*. Succès assuré.

D. R. / PIERRE MARTIN / D. R. / JULIEN PEBREL



JAZZ SOUS LES POMMIERS

15 → 23 mai 2020 ^{39°} | Coutances
Manche

- Kenny Barron trio (USA/Japon)
- Youn Sun Nah trio *Immersion* (Corée du Sud/USA/F)
- Naïssam Jalal *Quest of the Invisible* (F)
- Tigran Hamasyan trio et L'Orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie (Arménie/Suisse/F) **CRÉATION**
- Anne Pacey *S.H.A.M.A.N.E.S* (F) **CRÉATION**
- Hasse Poulsen *Tom's Wild Years* (DK/F/UK/USA) **CRÉATION**
- Orchestre National de Jazz *Dracula* (F) **CRÉATION**
- Priscilia Valdazo *La ballade coutançaise* (F) **CRÉATION**
- Cie Ne dites pas non, vous avez souri
Périph.Fluide (F) **CRÉATION**
- Paul Jarret & Jim Black *Ghost songs* (F/Belg/USA) **CRÉATION**
- Carte blanche à Vincent Peirani (F/Cuba)
- Shabaka & the Ancestors (UK/Afrique du Sud)
- El Comité (Cuba)
- Thornetta Davis (USA)
- Yakir Arbib (Israël)
- Ernst Reijseger & Cuncordu E Tenore de Orosei *The Face of God* (I/NL)
- Ana Moura (P)

+ les JAZZ EXPORT DAYS

Rencontres internationales professionnelles
en partenariat avec le Bureau Export
18, 19 ET 20 MAI À COUTANCES

www.jazzsouslespommiers.com

02 33 76 78 50   



EXPLOITANT DE LIEU n°1 - 1015372 - 1015373 - 1015355 - 1042574 / n°2 - 1015370 / n°3 - 1015371

la filièrè

CENTRE NATIONAL DE FORMATION

CFPTS CFASVA

DEVENEZ RÉGISSEUR

SON, LUMIÈRE, PLATEAU, VIDÉO

Formations d'excellence
en alternance dans le cadre
de contrats d'apprentissage

**Les inscriptions
sont ouvertes**

Rentrée octobre
2020

**Vous souhaitez
travailler dans
le spectacle
vivant ou
l'événementiel ?**

Lancez-vous
dans ces métiers ;
le CFASVA vous
offre un accès
direct à nos
professions.

Validation

Certification
de niveau 5 (Eu)
enregistrée au
RNCP

Nouveau

**Formation de
Régisseur général
Renseignez-vous !**

La Filière - Centre
National de formation
www.cfpts.com
www.cfa-sva.com



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE 

MUSIQUES ACTUELLES

Le développement d'artistes à la loupe

C'est au BIS, à Nantes, qu'a été dévoilée l'étude nationale sur le développement d'artistes réalisée par Le Pôle (Pays de la Loire) et Haute Fidélité (Hauts-de-France) dans le cadre d'une coopération des pôles et réseaux régionaux de musiques actuelles. Des études régionales avaient déjà été réalisées, mais cette étude exploratoire entendait « donner une visibilité à la place qu'occupe chacun dans le processus de

développement des projets artistiques ». L'étude porte sur des données datant de 2017, transmises par un échantillon de 164 structures répondantes. Celles-ci œuvrent dans la production de spectacles ou de musique enregistrée, leur diffusion, ou encore l'édition phonographique. On notera que 83 % des structures déclarent plus de six activités et que, par ailleurs, pour 57 %



ERIC DEGUIN

French Cowboy and The One

d'entre elles, elles dédient plus des 3/4 de leur activité au développement. 41 % des structures répondantes interviennent aussi hors du champ des musiques actuelles et la majorité d'entre elles (60 %) croisent les esthétiques musicales. Parmi les cinq disciplines artistiques d'activités annexes, on retrouve le théâtre (41 %), la danse (36 %), les arts de la rue (35 %) ou la musique classique (33 %). L'étude précise aussi que « les subventions publiques représentent 35 % de l'ensemble des financements des structures répondantes ». Si 90 % des structures sont employeuses, 76 % d'entre elles ont néanmoins recours au bénévolat. Leur accompagnement est au long cours entre 1 et 2 ans (15 %), entre 2 et 5 ans (27 %).

BUDGETS

La Réunion en crise

L'Usep-SV s'est élevée suite au vote du budget 2020 de la Région Réunion le 30 janvier dernier, qui annonce une baisse globale de - 39 %, c'est-à-dire plus de 5 M€, des financements de la collectivité attribués au secteur de l'art et de la culture. « La ventilation sectorielle de cette baisse brutale et inique est la suivante : - 31 % pour les salles de spectacles, - 73 % pour les associations culturelles, - 100 % pour l'aide à l'export, - 72 % pour l'enseignement artistique (hors conservatoire à rayonnement régional), - 27 % pour l'investissement... », a expliqué l'union syndicale. Elle note toutefois que « le président de la Région s'est engagé dans un courrier officiel à réabonder [le budget] pour retrouver le niveau habituel et conséquent de la Région [...] dans le cadre d'un prochain examen budgétaire en juin prochain. » Selon, l'Usep-SV, le seul spectacle vivant compte « plus de 200 structures et 1 200 professionnels, acteurs économiques à part entière qui œuvrent au rayonnement de la culture réunionnaise ».

ILS ONT DIT



PHIA MÉNARD

Artiste

« Notre pièce déprogrammée sous 24 heures de façon unilatérale nous a été présentée sous l'argument fallacieux de "problèmes techniques". Comme vous pouvez le lire sur ce post des dites Bouffes du Nord, c'était un fake pour masquer la privatisation de ce théâtre privé au profit d'une messe religieuse et du fric du chanteur pro-Trump Kanye West ».

Sur Facebook, le 1^{er} mars 2020



FRANCK RIESTER

Ministre de la Culture

« Nous avons besoin de nos engagements communs, de vos engagements. Il nous faut co-construire ensemble les politiques publiques. Avec toujours le sens du dialogue et de l'écoute. Oui, et de l'argent aussi. Avec des expressions de mécontentement parfois. Je sais que ce n'est pas toujours évident. Les sujets sont compliqués, ils sont parfois connus depuis des années et pas traités. »

Aux BIS, le 23 janvier 2020

CASTING

**NOUS SOMMES
À LA RECHERCHE
DE TALENTS
EXCEPTIONNELS**

ARTISTES DE CIRQUE
CLOWNS & ACTEURS PHYSIQUES
DANSEURS
MUSICIENS

CIRQUEDUSOLEIL.COM/CASTING



**PLACÉ
À TON
TALENT**



CIRQUE DU SOLEIL

Décret sons amplifiés : l'espoir d'une révision avant la saison des festivals

Dans son discours prononcé aux BIS de Nantes, le ministre de la Culture a annoncé la réouverture des discussions avec les ministères de la Santé et de l'Environnement pour faire évoluer le décret « sons amplifiés » dans les quatre mois.

Agi-Son, qui a fait de ce dossier sa priorité depuis la parution du décret en août 2017, se réjouit que les difficultés d'application et l'insécurité juridique dans lesquelles le spectacle vivant musical est plongé soient enfin reconnues ! Le fruit de longs mois de travail...

L'association a tout d'abord réalisé un tour de France de 2017 à 2018 pour récolter les retours de l'ensemble des professionnels impactés par la nouvelle réglementation (spectacle vivant, collectivités territoriales, agents de contrôle...). Très rapidement un consensus s'est fait autour de l'inapplicabilité du décret et des groupes de travail ont permis de faire émerger des propositions concrètes. Elles ont été formalisées dans le Bilan du tour de France Agi-Son disponible sur www.agi-son.org. Les craintes du secteur se sont également exprimées par le biais d'une pétition : « Ok pour un décret son qui ne mette pas la scène KO », qui a rassemblé plus de 6000 signataires.

Dans les mois à venir, l'association restera totalement mobilisée pour répondre aux sollicitations des professionnels et des ministères. Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des professionnels du spectacle vivant musical sur l'application du texte, Agi-Son lancera une consultation nationale de septembre à novembre auprès du secteur, sur les problèmes rencontrés et les potentielles solutions appliquées. D'ici là, nous serons vigilants aux avancées des discussions pour encourager une sortie d'impasse avant la saison des festivals !

→ Pour plus
d'information
consultez
www.agi-son.org



DÉMOCRATISATION CULTURELLE

Aurore Bergé veut « changer de paradigme »

Mi-février, la députée Aurore Bergé (LREM) a rendu son rapport au Premier ministre sur « *l'émancipation et l'inclusion par les arts et la culture* ». Elle propose de « changer de paradigme, en faisant des droits culturels la pierre angulaire d'une politique de démocratisation culturelle renouvelée. Plutôt que de centrer les stratégies sur l'accès des publics, elle suggère de penser « *participation des citoyens à la vie artistique et culturelle* ».

Pour cela le ministère de la Culture s'apprête à créer une direction d'administration centrale dédiée à la politique d'émancipation par les arts et la culture. Elle l'espère dotée d'un budget dédié, pour « *casser la logique sectorielle de silos* ».



Aurore Bergé a remis son rapport à Édouard Philippe le 17 février.

Dans ses 60 propositions, Aurore Bergé propose, par exemple, d'inscrire dans les programmes scolaires du premier degré un temps d'éducation artistique et culturelle ou de donner des objectifs chiffrés de soutien à la production de spectacles jeune public dans les structures du spectacle vivant. Elle préconise aussi d'ouvrir cent espaces d'accès à la culture, sur le modèle des Micro-Folies, dans les établissements pénitentiaires, les Epahd et les hôpitaux. Pour inciter à la mixité des publics dans les structures labellisées, elle suggère d'instituer un bonus, attribué par les DRAC.

LIEUX

Procédures déconcentrées pour les labels

Présentée au conseil des ministres le 5 février, la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP) prévoit que les procédures de labellisation du spectacle vivant soient déconcentrées auprès des préfets de région. Une mesure qui remet en cause le principe d'équité territoriale selon le Syndeac, qui s'explique : « *L'idée que le label puisse être attribué à l'échelle exclusivement territoriale, par les préfets de région, inquiète réellement ; cela fait peser une menace potentielle sur la direction artistique des lieux, et sur leurs missions spécifiques de création artistique. Il n'échappe en effet à personne que nombre d'élus locaux revendiquent de disposer d'équipements de diffusion plutôt que de création.* »

l'éclat

NOOB FESTIVAL



03-10
avril
2020

jeune public & numérique

Théâtre l'éclat - Pont-Audemer
Normandie



COLLECTIF LA MEANDRE

Avion Papier

DAVID ROLLAND CHOREGRAPHIES

Happy Manif (les pieds parallèles)

COMPAGNIE 1-0-1

La Nuit - La Brume / L'Ombre de la main

COMPAGNIE SINE QUA NON ART

Métamorphose

COMPAGNIE LES INCOMPLETES

Les Matinées Berçantes

COMPAGNIE THEATRE SANS TOIT

Cubix

COMPAGNIE SCOM

Borborygmes

JORIS MATHIEU - NICOLAS BOUDIER

L.I.R (Livre In Room) / Compagnie Haut et Cour

ARMADA PRODUCTIONS

Cairns par Studio Bruyant

ASSOCIATION ELECTRONI[K]

*Elly Oldman / La Grande histoire du dessin sans fin
Atelier Papier Numérique
Cache-Cache Ville*

Rétro gaming



RENCONTRES PROFESSIONNELLES

autour de la création jeune public et numérique

FESTIVAL LE
NOOB

02 32 41 81 31
leclat@pontaudemer.fr

WWW.VILLE-PONT-AUDEMER.FR

Théâtre *l'éclat*
Place du Général de Gaulle
27 500 Pont-Audemer

Logo: République Française, Normandie, L'Europe, Normandie, ONDRA, Ville de Pont-Audemer



DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE LA ROCHE-JAGU
ANIMA (EX) MUSICA

BESTIAIRE UTOPIQUE

CABINET DE CURIOSITÉS DU XXI^e SIÈCLE

EXPOSITION | PERFORMANCES

2 MAI > 4 OCTOBRE 2020



INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE
CHARLEVILLE-MÉZIERES - WWW.MARIONNETTE.COM

DU 6 AU 24 JUILLET 2020

MUSIC IN MOVEMENT

STAGE INTERNATIONAL D'ÉTÉ
DIRIGÉ PAR BASIL TWIST



M



Credit photo: Bobby Miller



D.R.



D.R.



D.R.



D.R.



D.R.

DRAC

1 **Michel Roussel** a été nommé à la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) d'Occitanie où il a succédé à Laurent Roturier parti à la DRAC Île-de-France. Il dirigeait la DRAC de Bretagne.

Audrey Leclercq intègre son équipe comme directrice de cabinet en remplacement d'Anne-Laure Guillerme. Elle était directrice de la communication et de l'information au Département de la Seine-Maritime.

2 **Carole Spada** a été nommée directrice régionale adjointe déléguée, chargée de l'action territoriale et de l'économie culturelle, à la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France. Elle était cheffe de bureau à la direction générale de la cohésion sociale (ministère des Solidarités et de la Santé).

En DRAC Bretagne, **Isabelle Chardonnier**, administratrice civile hors classe, entrera en fonction comme directrice de la DRAC de Bretagne. Elle était cheffe de la délégation à l'action territoriale du ministère de la Culture. Quant à la DRAC Pays-de-la-Loire, son nouveau directeur est

Marc Le Bourhis. Auparavant DRAC adjoint en Nouvelle-Aquitaine, il a déjà été en poste en Pays de la Loire entre 2007 et 2015, en tant que conseiller. Il prend la suite de Nicole Phoyu-Yedid nommée à l'inspection générale des affaires culturelles au ministère de la Culture.

PASS CULTURE

3 **Nathalie Sultan** a été nommée directrice des publics et des partenariats au sein de la société Pass Culture. Elle était conseillère culture et communication du délégué interministériel à la langue française pour la cohésion sociale (services du Premier ministre).

CAEN

Jean-Christophe Chédotal, directeur des affaires culturelles de Laval (53) et de Laval Agglo, a rallié Caen, où il occupe les mêmes fonctions à la Ville et à l'agglo Caen la mer, succédant à Pascale Leillard, partie à la retraite.

LA PASSERELLE SAINT-BRIEUC

Angélique Mahé est chargée des relations avec les publics, en remplacement de Thomas Letexier parti comme responsable des partenariats chez Art Rock.

COMÉDIE POITOU-CHARENTES

Gwenaél Besnier, ex-chargé de production à la scène nationale Théâtre-Sénart, succède à Benjamin Bedel comme chargé de production et de diffusion du CDN la Comédie Poitou-Charentes.

RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

François Duval, directeur de la culture et du patrimoine, a quitté ses fonctions (retraite). **Ginette Chauchepnat**, son adjointe, a pris le relais comme directrice de la culture et du patrimoine. Magali Dubié, ex-directrice

d'action culturelle et du théâtre de la Maison du peuple, à Pierre-Bénite (69), l'a remplacée à son poste de directrice adjointe.

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES AGGLOMÉRATION

Matthieu Pierrard est directeur du spectacle vivant, au service des Affaires culturelles d'Éléonore Buffler (DAC). Il était chargé de développement au Palc, pôle national cirque en préfiguration à Châlons-en-Champagne, et remplace Lætitia Demenge.

THÉÂTRE DE RUNGIS

Christelle Krief (du Théâtre Jacques-Carat, à Cachan) a rejoint l'administration du Théâtre en remplacement de Peggy Bardot nommée directrice déléguée de l'Athénée Théâtre Louis-Jouvet.

L'ENTRACTE

Pauline Maillet a été recrutée en tant que chargée de communication de la scène conventionnée L'Entracte, à Sablé-sur-Sarthe (72). Elle exerçait aux mêmes fonctions à La Méridienne, à Lunéville (54).

THÉÂTRE JACQUES-CARAT

Leyla Gentric est arrivée comme administratrice au Théâtre Jacques-Carat, à Cachan (94), pour succéder à Christelle Krief. Elle avait administré ce théâtre de 2015 à 2016, avant de rejoindre IVT, à Paris.

THÉÂTRE DE PRIVAS

Dominique Lardenois a quitté la direction

du Théâtre de Privas (07) et poursuit son activité de metteur en scène. **Christine Chalas**, ex-codirectrice de la Maison des métallos à Paris, lui a succédé.

AFRICOLOR

Valérie Dorpe succède au poste d'administratrice d'Africolor à Sylvie Soum (retraite), et, à la production, à Anne-Laure Feron. Auparavant, elle a travaillé pour Moov'n Aktion, le festival Blues sur Seine...

LES ABATTOIRS

José Molina, directeur de la SMAC de Bourgoin-Jallieu (38), a quitté ses fonctions (retraite). Thomas Prian, programmateur de Bizarre! à Vénissieux (69), lui a succédé.

LES 3T

Catherine Dété est la nouvelle directrice des 3T-Théâtres de Châtellerauld, succédant à Jérôme Montchal à la direction de la scène conventionnée

LA PASSERELLE GAP

Juliette Kramer, codirectrice de la compagnie Les Hommes approximatifs, a intégré l'équipe comme secrétaire générale, suite au départ pour la direction de la scène nationale d'Angoulême de Sonia Kéchichian.

L'ILLIADE

Jérôme Potiés a pris ses fonctions comme directeur général de L'Illiade, centre culturel d'Ilkirsch-Graffenstaden (67). Il succède à Jean-Louis Kircher (retraite).

CIRQUE-THÉÂTRE D'ELBEUF

Bénédict Picot, ex-directeur adjoint du Manège - scène nationale de Reims (51), succède à Philippe Naulot en tant que directeur adjoint du pôle national des arts du cirque d'Elbeuf (76).

AUDITORIUM SEYNOD

Chloé Le Nôtre dirige L'Auditorium Seynod, à Anancy (74). Elle était cheffe de projets culturels à la direction de la programmation culturelle de La Villette. Elle succède à Joseph Paleni.

LA LUCIOLE

Suite au départ à la retraite de Loïc Lecomte, **Céline Ferry**, ex-administratrice de La Luciole, à Alençon (61), en a pris la direction.

KABARDOCK

Nathalie Soler (ex-Lundi Production et Jeudi Formation), a été nommée à la direction du Kabardock, au Port (La Réunion), succédant à Sandrine Dupuy.

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Philippe Nicolas, ancien directeur du Centre national de la chanson des variétés et du jazz (CNV), est nommé inspecteur général des affaires culturelles.

LES QUINCONCES L'ESPAL

Philippe Naulot, ex-directeur adjoint du Cirque-Théâtre d'Elbeuf, devient directeur de production et du développement du projet art et territoire de la scène nationale du Mans (72).

KRAKATOA

tout un mois d'anniversaire en mars

30 ans

concerts concerts conce
ement accompagnement accom
on médiation médiation média
création création création créa

Maceo Parker
Dionysos • Nada Surf
Tindersticks • Kid Francescoli
Andy Shauf • Theo Lawrence
Isha • Yseult • Baden Baden
Blackbird Hill • Vincent Bricks
The Limboos • Swing • Buvette
SBRBS • Nude • Steve Amber
Bulles Musicales • Goûter-Concert
Global Network • Expo (K)ollodions
Leo Fifty Five • Molly Sarlé ...

Photo : Cali © Béranger Tillard

SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES | MÉRIGNAC | WWW.KRAKATOA.ORG

LE MÉTIER

SERVICE DES CHIFFRES

Jeune public

9,7%

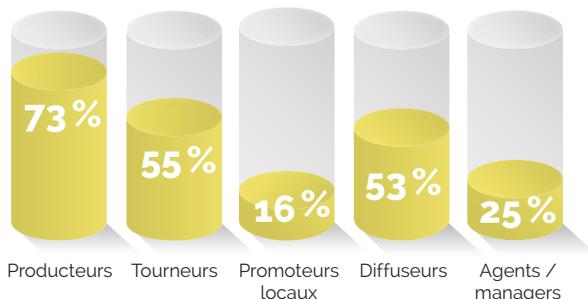
C'est le pourcentage représenté par la diffusion de concerts jeune public sur l'ensemble des lieux adhérents de la Fedelima ayant répondu à son étude (année 2018).

[Source : Chiffres-clés de la Fedelima]



Musiques actuelles

Quelles sont leurs activités ?



La pluriactivité est la règle parmi les entrepreneurs de spectacles de musiques actuelles. Ils sont 1 504 identifiés par l'IRMA et exercent en grande partie plusieurs métiers de manière simultanée.

[Source : Baromètre des métiers de la musique 2019 - IRMA]

Économie

2,3%

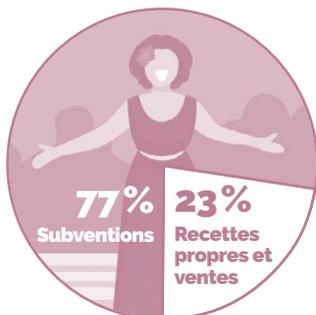
LE POIDS DE LA CULTURE DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE NE PROGRESSE PLUS. CE CHIFFRE,

LONGTEMPS EN LÉGÈRE HAUSSE, EST DÉSORMAIS STABLE DEPUIS 2013. [Source : Ministère de la Culture]

Opéra

La part des subventions

Hors Opéra de Paris, il s'agit des clés moyennes de financement des maisons d'opéra en France.



[Source : Réunion des opéras de France]

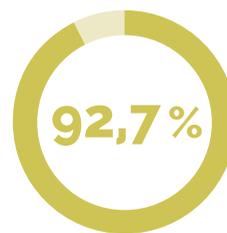
Emploi

645 000

LES DÉCLARATIONS UNIQUES EFFECTUÉES EN 2018 AUPRÈS DU GUSO (+3 % PAR RAPPORT À 2017). ELLES CONCERNENT PLUS DE 80 000 EMPLOYEURS DIFFÉRENTS.

[Source : GUSO]

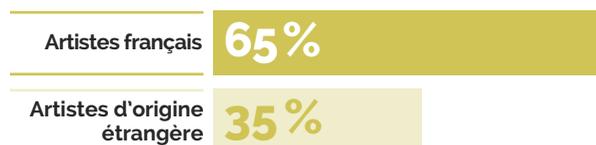
Entreprises



Plus de neuf employeurs du spectacle vivant sur dix emploient moins de 11 salariés permanents sur l'année 2017.

[Source : Audiens]

Artistes étrangers



Il s'agit de la part d'artistes français et d'origine étrangère défendus au sein d'un panel de 73 acteurs professionnels, issus de la production, de la diffusion ou de l'enregistrement adhérents de Zone Franche.

[Source : Zone franche]

International

- 60%

C'est la baisse drastique opérée par le gouvernement flamand sur son budget culture. Les subventions aux projets passent de 8,5 à 3,3 M€.

[Source : Le Monde]





Au printemps 2020, le pass Culture est accessible à tous les jeunes de 18 ans habitant les régions

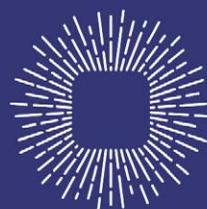
Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Grand-Est, Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Guyane

Êtes-vous prêt à leur faire découvrir vos spectacles ?



Inscrivez-vous sur **pro.passculture.beta.gouv.fr** pour promouvoir vos offres.

Le pass Culture est une application pour les jeunes de 18 ans sur laquelle ils disposent de 500€ pour découvrir et réserver les propositions culturelles autour de chez eux. Une opportunité pour vous de mettre en avant vos spectacles, rencontres, ateliers...



**pass
Culture**

JULIE BORDENAVE

À Théâtre(s) et Zibeline



CIRQUE

PASCALE CHOLETTE

Möbius

Compagnie XY

Des portés acrobatiques et la grâce d'une vingtaine d'artistes au plateau. Leur nouveau spectacle s'inspire des murmurations, ces nuées d'étourneaux qui obscurcissent les cieux l'automne venu.

Entre ressacs et affaissements, l'onde se propage telle une calligraphie vivante, sur des chorégraphies doucement galvanisantes de Rachid Ouramdane.

NADJA POBEL

Au Petit Bulletin et à Théâtre(s)



THÉÂTRE

LOIL WILLEMS

Bug

de Tracy Letts, mise en scène Emmanuel Daumas

Un Américain se sent infesté d'insectes. Hallucine-t-il? D'où vient cette contamination? Comment se diffuse-t-elle? Y a-t-il complot? Avec ce texte perfide, cinglant et ô combien actuel, Emmanuel Daumas dialogue avec l'horreur grâce à ses acteurs impériaux dont les grandioses Audrey Fleurot et Anne Suarez.

BENJAMIN VALENTIE

À FrancoFans



SPECTACLE MUSICAL

D. R.

J'aurai aimé savoir ce que ça fait d'être libre

Chloé Lacan

Chloé Lacan mêle chanson et théâtre dans ce récit musical dont Nina Simone est le fil conducteur. Accompagnée par Nicolas Cloche, elle y raconte sa découverte de la chanteuse américaine à l'adolescence, son rapport intime à cette artiste, et son rôle dans son évolution en tant que femme en devenir. Un spectacle introspectif à fleur de peau.

ARNAUD LAPORTE

À France Culture



CIRQUE

LUIGI M CERATI

Le Cirque invisible

de Victoria Chaplin et Jean-Baptiste Thiérrée (reprise)

Comment se lasser de ce spectacle plein de grâce, d'humour et de poésie? Le couple à la scène comme à la ville – 150 ans à eux deux – enchantent et émerveillent encore une fois petits et grands. Il faut avoir vu ce spectacle une fois (au moins) dans sa vie!

PHILIPPE NOISSETTE

Aux Inrockuptibles



DANSE

D. R.

Mascarades

de et avec Betty Tchomanga. Créé à Vanves

Mascarades, solo fiévreux, permet à cette interprète repérée chez Marlene Monteiro Freitas de déployer son talent par un travail sur le souffle et la voix.

En 45 minutes d'abandon, cette interprète inoubliable tombe les masques.

MARIE SORBIER

À I/O



THÉÂTRE

D. R.

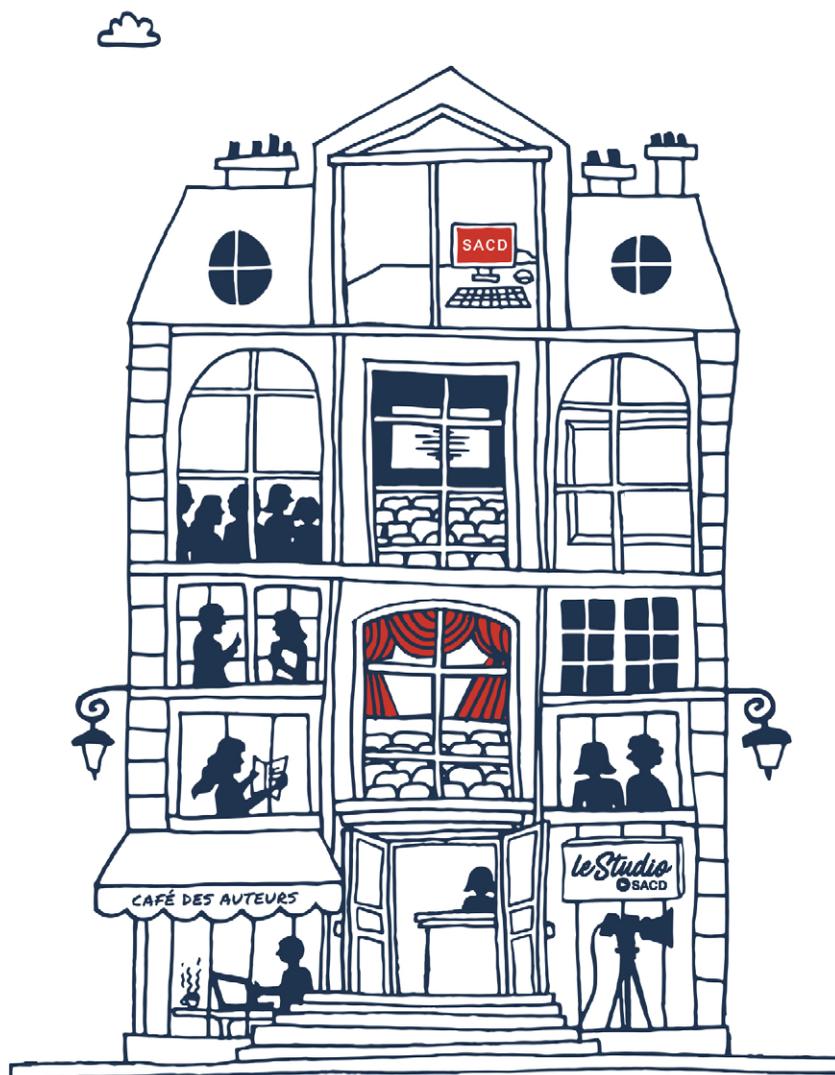
La Fausse Suivante

de Marivaux. Mise en scène Jean Liermier

Pour Jean Liermier, monter Marivaux n'a rien de la fable divertissante en costumes. Il axe sa lunette sur la cupidité et l'égoïsme comme ordonnateur des rapports sociaux, qu'importe le genre ou la condition, et offre une lecture limpide et convaincante de cette comédie en prose de 1724. La scénographie faussement sobre accentue le propos atemporel.

SACD

La société des auteurs
du spectacle vivant



Tous les soutiens et les services sur
www.sacd.fr

Suivez-nous :



facebook.com/sacd.fr



@sacdparis



@SACDParis

GRANDS PRIX SACEM

- Grand Prix de la chanson française (créateur-interprète): Keren Ann
- Grand Prix des musiques du monde: Blick Bassy
- Grand Prix de l'édition musicale: Henri Belolo / Scorpio Music
- Grand Prix de l'humour: Dany Boon
- Grand Prix de la musique classique contemporaine (jeune compositeur): Fabien Cali
- Grand Prix du répertoire Sacem à l'export: Caravan Palace
- Grand Prix des musiques électroniques: DJ Snake
- Grand Prix de la chanson française (créateur): Jean Fauque
- Grand Prix de la musique pour l'image: Christophe Julien
- Prix Francis Lemarque de la révélation: Ben Mazué
- Grand Prix de la musique classique contemporaine (carrière): Florentine Mulsant
- Grand Prix des musiques urbaines: Oxmo Puccino
- Grand Prix du répertoire jeune public: Alain Schneider
- Prix Spécial de la Sacem: Alain Souchon
- Grand Prix du jazz: Christian Vander
- Prix Rolf Marbot de la chanson de l'année: *La Grenade* – Clara Luciani
- Prix de l'œuvre internationale de l'année: *Shallow* – Lady Gaga, Bradley Cooper
- Grand Prix de la SDRM: *J'en parlerai au diable* – Johnny Hallyday

Jazz: Simon Goubert
Musique contemporaine: Ramon Lazkano
Blues et soul: Leyla McCalla
Disques pour enfants: Cyril Maguy pour *Les Bedaines de coton ou la Vie de Charley Patton, un bluesman du Delta*
Chanson: La Grande Sophie
Musiques du monde: Patrizia Gattaceca et Patrizia Poli
Parole enregistrée et création sonore: Annie Milon ; Nadine Walsh, Jean-Sébastien Bernard & Franck Sylvestre
Grand prix Charles Cros
Découverte: Govrache

PRIX SOCIÉTÉ RICARD LIVE MUSIC

Le prix 2020 a été remis à Ko Shin Moon.



Ko Shin Moon nouveau lauréat du Prix Société Ricard Live Music

D. R.

PRIX PLAISIR DU THÉÂTRE

Le Prix Plaisir du théâtre – Marcel Nahmias a été remis à Christian Schiaretti.

Le prix Jean-Jacques-Gautier a été attribué à la comédienne et metteuse en scène Géraldine Martineau.



Christian Schiaretti

PRIX IMPATIENCE

Prix du Jury et Prix des lycéens: *Juste avant la compagnie* avec Les Femmes de Barbe Bleue, mise en scène Lisa Guez
Prix SACD: *Ravachol*, texte et mise en scène Axel Cornil
Prix du Public: Compagnie Acte-s avec *Inoxydables*, mise en scène Maxime Mansion, texte Julie Ménard

GRANDS PRIX DE L'ACADÉMIE CHARLES-CROS

Prix du Président de la République Éliane Radigue, pour l'ensemble de sa carrière

In honorem interprètes

Musiques du monde: Misia, pour l'ensemble de sa carrière

Jazz: Zev Feldman de Resonance Records, pour son travail de réédition et de publication d'inédits

Chanson: Alain Souchon pour l'ensemble de sa carrière

Les Grands Prix internationaux du disque et du DVD

Soliste lyrique: Reinoud van Mechelen, ténor

Soliste instrumental: Robert Levin, piano

Opéra (prix DVD): Ambroise Thomas – *Hamlet*

Concert symphonique et lyrique (DVD): Hector Berlioz – *Symphonie Fantastique, La Mort de Cléopâtre, Monologue et air de Didon...*

Lucile Richardot, Orchestre révolutionnaire et romantique, John Elliot Gardiner

MICHEL CAVALCA

GRAND PRIX THÉÂTRE ADAMI

Le Prix Théâtre Adami 2019 a été décerné en début d'année à Catherine Schaub et la Compagnie Productions du sillon.

PRIX ADO DU THÉÂTRE CONTEMPORAIN

Le Prix Ado du théâtre contemporain 2020 a été décerné à Tom de Stéphanie Mangez (Éditions Lansman, 2019).



Stéphanie Mangez

PHILIPPE BEHEYDT

Lille Piano(s) Festival

12/13/14
juin 2020



lillepianosfestival.fr
03 20 12 82 40

Ouverture de la billetterie lundi 27 avril

Orchestre
National
de Lille

Lille Piano(s) Festival
Illustration : Les ateliers de l'écriture
Design graphique : Compagnie Agence



LE MANS FAIT SON CIRQUE

DU 19 AU 28 JUIN 2020
CENTRE-VILLE

Allégorie - Cheptel Aleïkoum - Cirque sans noms
Collectif Martine à la plage - Defracto - Galapiat Cirque Lucho Smit
Hors Surface - La Contrebande - La Meute
La Migration - Les Filles du Renard pâle - Little Garden
Lunatic - Max & Maurice - Monad - Raoul Lambert
Société protectrice des petites idées - Tanmis...

DIVERS LIEUX CENTRE-VILLE

GRANDE PARADE 27 JUIN

lemansfaitsoncirque.fr

OF course
LE MANS

www.lemansfaitsoncirque.fr - LUMINUM - 2020

ALICE, DE L'AUTRE CÔTÉ

15 avril >
09 mai 2020

mise en scène Charlie Windelschmidt
d'après Lewis Carroll

du mardi au samedi à 20h,
le dimanche à 16h
Théâtre de la Tempête, la Cartoucherie

la tempête DEREZO

www.derezo.com | www.la-tempete.fr |





1 510 € collectés

101%

Elle dédouble ses Plateaux chanson entre Paris et la Bretagne

Il y avait eu trois saisons de Plateaux chanson à Paris, avec 42 artistes programmés. Voici quelques mois, le lancement d'une nouvelle saison était donné en Ile-et-Vilaine, à Rennes et Châteaubourg avec trois jeunes artistes en émergence. Chacun d'entre eux a pu bénéficier d'une date à Paris et l'autre en Bretagne, à l'initiative de la porteuse du projet (Marie Boulet), elle-même installée à Châteaubourg. L'objectif de la collecte avait pour objectif « *d'assurer une juste rémunération des artistes* » mais aussi de mieux communiquer sur les dates. Le projet était inscrit dans le programme La Dynamo culturelle, initiée par Rennes Métropole et qui a permis de collecter près de 110 000 €.



6 804 € collectés

151%

Ils réalisent et prolongent leur création chorégraphique

Question d'identité est une création portée par la compagnie Djerba sous la direction artistique de Martin Douani et chorégraphiée par Ousseni Soulaïmana. Les dons devaient dans un premier temps permettre de louer un studio pour le casting des danseurs et la résidence de 45 jours accompagnée de per diem pour les artistes. Le seuil de la collecte ayant été largement dépassé, la compagnie a pu louer un théâtre pour réaliser une captation vidéo et s'offrir une création lumière et son dans de meilleures conditions. Une belle réussite pour cette pièce créée en décembre dernier sur le thème des origines, de leur nécessaire préservation mais aussi du métissage, nécessaire et « *volontaire* » pour entrer en dialogue avec l'autre.



5 000 € collectés

100%

Ils ouvrent un lieu intergénérationnel pour la danse

L'objectif de ce lieu dédié à la danse était d'accueillir à Lille (59) les « *seniors, personnes en situation de handicap, enfants dès 2 ans et demi et le grand public lors d'ateliers bien-être et éveil* ». L'association Korzeam, largement tournée vers les danses et musiques d'Afrique a ouvert aux Studios Nord, un centre culturel dédié aux arts du monde. Ce projet, qu'elle partage avec une dizaine d'autres associations, est implanté dans un quartier populaire. Sur un budget d'aménagement de 90 000 € à minima, le financement généré par le crowdfunding a permis de finaliser le financement du projet. L'association, qui œuvre depuis 11 ans à Lille, devrait pouvoir ainsi accéder à de vraies salles de danse.



PHOTOGRAPHES : GUILLAUME GIRARDO / D. R.

un

temps

Biennale
des écritures
du réel #5

___ mars ___ avril théâtre ___ cinéma
___ mai ___ juin ___ musique
___ 2020 ___ performance
marseille ___ et ___ lectures
___ alentours ___ danse ___ installation
___ conférences

Les grèves de décembre ont eu un impact sur la saison

VRAI !

Le sujet est sensible car la réforme des retraites portée par le gouvernement n'a sans doute trouvé que de rares partisans dans le monde du spectacle. Souvent solidaires du mouvement social, les professionnels se sont pour certains engagés, tandis que d'autres ont assumé sans trop de contestations les conséquences des grèves de décembre dernier. Pourtant, les baisses des réservations liées aux difficultés à se déplacer dans les transports en commun ont été sensibles, de même que les annulations de spectacles en raison de grèves des techniciens ou des artistes mobilisés contre la réforme des retraites... L'impact fut réel en région en Île-de-France. Au tout début du mouvement, le 5 décembre, la moitié des théâtres parisiens avaient fermé leurs portes. Le théâtre privé a été particulièrement affecté, les directeurs annonçant souvent une diminution de 50 % des réservations par rapport à la même période l'année précédente. La grève de l'Opéra de Paris – impliquant 120 danseurs sur les 154 que compte le corps de ballet – a sans doute été la plus médiatisée. Elle aurait eu pour conséquence l'annulation d'une soixantaine de dates et une perte de recettes de l'ordre de 12 M€. Une trentaine de dates ont été annulées à La Comédie-Française et, en région, des représentations ont été annulées au TGP (Villeurbanne), au Volcan (Le Havre), au Théâtre des 13 vents (Montpellier) ou encore au TJP (Strasbourg). Plus généralement, faute de transports, ce sont souvent 20 % des spectateurs qui n'ont pu se rendre dans les théâtres pour les spectacles dont ils avaient réservé des places. Quant aux séances scolaires, elles ont été annulées le plus souvent, les groupes ne pouvant se déplacer.

Reports ou remboursements

Partout des mesures ont été prises pour limiter l'impact des grèves, notamment sur la billetterie. À L'Athénée Louis-Jouvet, on a décidé de ne pas opter pour le remboursement des billets et l'on se satisfait de ce choix avec des taux de fréquentation n'atteignant pas plus de 90 % de l'objectif. Le Théâtre du Rond-Point a, quant à lui, constaté

qu'un nombre significatif des spectateurs ayant pris des places pour la pièce de Philippe Caubère n'étaient pas parisiens. Il leur a été proposé un report sur une autre date, reprogrammée, ou un remboursement pur et simple. Pour ceux qui avaient bénéficié des abonnements ou qui s'appuyaient sur des réservations anticipées, notamment en raison de la présence d'une tête d'affiche, comédien ou metteur en scène de renom, l'impact a été moindre que pour les productions qui comptaient principalement sur des réservations « de dernière minute ». Dans le théâtre privé, ce sont eux qui ont le plus souffert. Par ailleurs, certains lieux ont été préservés par les tarifs parfois élevés de certaines propositions, à l'image du concert de Cécilia Bartoli à la Philharmonie de Paris, qui a compté très peu d'absents. Ce qui n'était pas le cas de la soirée découverte consacrée à Gustave Mahler et réservée aux moins de 28 ans qui n'a pu atteindre que 50 % de sa jauge.

Peu de professionnels

La situation est sans doute plus complexe du côté de la fréquentation professionnelle, que l'on sait essentielle à la diffusion de l'année suivante. Le mois de décembre est celui d'une forte activité de diffusion. Les pertes de fréquentation sont fortes, estimées à 40 % au Théâtre de la Cité internationale, à 10 % pour les Trans Musicales de Rennes. Jean-Pierre Bodin, qui présentait à La Reine Blanche son spectacle *L'Entrée en résistance*, reconnaît avoir vu « peu de diffuseurs ». Estelle Savasta comptait beaucoup sur la série de dates de sa dernière création, *Nous dans le désordre*, pour faire connaître ce spectacle aux réseaux professionnels. Créé à La Garance, scène nationale de Cavaillon en octobre, il bénéficiait là d'une belle exposition. « Nous avions des programmeurs de province qui lavaient inclus dans un séjour ou un moment de passage à Paris. Ils ont annulé leur venue, comme une grande majorité des diffuseurs franciliens, eux aussi dans l'incapacité de se déplacer ». Sans presse et sans diffuseurs durant la grève, certaines équipes sont aujourd'hui inquiètes de leur diffusion sur la saison 2020-2021. **CYRILLE PLANSON**

Sans presse et sans diffuseurs durant la grève, certaines équipes sont aujourd'hui inquiètes de leur diffusion sur la saison 2020-2021.



LE **HALL**
DE LA CHANSON
CENTRE NATIONAL

Théâtre-école des répertoires de la Chanson
École supérieure du Hall de la chanson, centre national

LE THÉÂTRE-ÉCOLE DES RÉPERTOIRES DE LA CHANSON OUVRE SON **CONCOURS**



Fondé en 2018, le TÈC a pour objectif d'enseigner à de jeunes artistes à interpréter et arranger les chansons du patrimoine. Les chanteurs et musiciens travaillent ensemble - sous la direction d'enseignants exerçant dans des conservatoires nationaux supérieurs - avec l'objectif ambitieux et passionnant de faire entendre les chansons du passé aux publics d'aujourd'hui.

*Concours d'entrée
du 18 mai
au 30 juin*

Pour la rentrée d'octobre 2020

*Dossier à déposer
au plus tard le 5 juin*

CURSUS DE 2 ANS

- Chanteur-interprète
- Musicien-accompagnateur-arrangeur

NIVEAU REQUIS DES CANDIDATS :

DNSPC, DNSPM ou formation / expérience équivalente

INFORMATIONS ET DOSSIER D'INSCRIPTION :

lehalldelachanson.com/formation/ecole-superieure/le-concours
jcastro@lehall.com

MATHIEU MAISONNEUVE

Président de l'association des Cnarep



Le directeur de L'Usine, à Tournefeuille (31), a été élu président de la nouvelle association professionnelle créée fin 2019. Elle réunit les 14 centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public, avec l'ambition de les représenter auprès des pouvoirs publics.

Virginie Foucault, directrice du Boulon à Vieux-Condé (14) est vice-présidente.

ÉMILIE DELORME

Directrice du CNSMD



Nommée en fin d'année, elle est la première femme à la tête du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris depuis sa création, en 1795, sous la Convention. Elle était jusqu'alors directrice de l'Académie du Festival d'Aix-en-Provence (13). Elle succède à Bruno Mantovani, qui est devenu voici quelques mois le directeur de l'Ensemble orchestral contemporain.

ELEONORA ROSSI

Directrice du Granit, scène nationale de Belfort



La directrice artistique du théâtre La Coupole, à Saint-Louis (68), avait quitté son poste en mars, l'an passé. Elle a été nommée en fin d'année dernière pour succéder à Yannick Marzin. Le poste de direction du Granit demeurait vacant depuis janvier 2019. Son projet est pluridisciplinaire, ouvert sur les productions et artistes européens, ainsi que sur les arts numériques.

YANN BIEUZENT

Directeur du 6par4



En février, il a succédé à Lucas Blaya à la tête de la SMAC de Laval (53), l'association gestionnaire, Poc Pok, organise également le festival des 3 Éléphants. Il était depuis sept ans animateur de réseaux et chargé du soutien aux acteurs au sein du Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire, à Nantes (44).

VOUS AVEZ LE DROIT D'ÊTRE SOUTENUES À VOTRE TOUR



Partenaire d'une association sur quatre

La Banque Postale est un acteur engagé de l'économie sociale et solidaire. Elle vous accompagne dans la durée, avec ses conseillers spécialisés, dans la réalisation de vos projets.

labanquepostale.fr/associations-gestionnaires.html



BANQUE ET CITOYENNE

EROL OK

Directeur général délégué de l'Institut français



Cet ancien élève d'HEC et de l'ENA a été directeur adjoint du cabinet de Fleur Pellerin, alors ministre de l'économie numérique, de l'innovation et des PME en 2012 et 2013. Il a ensuite occupé pendant six ans le poste de directeur général du musée Picasso, à Paris.

JULIE GUIBERT

Directrice artistique du ballet de l'Opéra national de Lyon



Elle succède à Yorgos Loukos, licencié après sa condamnation judiciaire. Elle a notamment joué pour le célèbre Ballet Cullberg, en Suède (1998 - 2003), avant un premier passage au sein du ballet de l'Opéra de Lyon (2003 - 2005) et de nombreuses collaborations avec Christian Rizzo.

JULIE DELIQUET

Directrice du TGP, CDN de Saint-Denis



Formée au Conservatoire de Montpellier, au Studio Théâtre d'Asnières, à l'École Internationale Jacques Lecoq et fondatrice du collectif In Vitro qu'elle anime depuis 2009, elle succède à Jean Bellorini, désormais directeur du Théâtre National Populaire de Villeurbanne.

LUCAS BONNIFAIT

Directeur du Théâtre 13



Le codirecteur de la Loge, à Paris, - qu'il a cofondé avec Alice Vivier - succédera à Colette Nucci en juin prochain. Il est également cofondateur et codirecteur du Festival Fragment(s) et du réseau interrégional de soutien à la jeune création théâtrale Puissance Quatre.

**Nouvelle
édition
2020**

Le guide de référence pour tout savoir des évolutions de la billetterie
disponible gratuitement au téléchargement sur : www.pro.mapado.com



La checklist de la billetterie

Comment bien choisir sa solution
de billetterie en 2020 ?

+ de 200 critères et fonctionnalités plébiscités
cette année par les établissements culturels français

Les éditions du **M**

Le Réseau des arts vivants

La solidarité et le partage constituent les valeurs cardinales du réseau.

Créé en 2008 à l'initiative de membres du Synavi Île-de-France pour répondre à une problématique très concrète – permettre à des équipes artistiques de bénéficier de plateaux de répétition à moindre coût – le Réseau des arts vivants (Raviv) en Île-de-France rassemble des lieux de diffusion et, majoritairement, des compagnies. Si tout professionnel du spectacle vivant établi en région francilienne peut le rejoindre, son activité doit toutefois être en phase avec les valeurs revendiquées par le réseau : l'entraide, la solidarité, le partage, et la défense du service public de la culture. Fonctionnant selon un principe d'horizontalité, Raviv construit ses projets à partir des souhaits exprimés par ses adhérents et articule son activité autour de deux grands axes.



William Astre, coprésident du Réseau des arts vivants
« Les compagnies se partagent les plateaux mis à disposition par des lieux. »

La mutualisation d'abord, qui comprend trois volets : la mise à disposition de lieux de répétition (l'été, mais peut-être bientôt durant toute la saison afin de pallier la disparition du dispositif « Plateaux solidaires » initié par Arcadi), celle d'espaces de stockage de décors et accessoires et, enfin, le partage de bureaux. Le tout, moyennant une contribution financière modique des compagnies. Concernant les plateaux, un appel à participation est lancé en février-mars auprès des artistes, et en fonction de leurs besoins, les lieux susceptibles d'y répondre sont contactés. « Une convention est passée entre eux et le réseau, qui prend possession des plateaux, à charge ensuite aux compagnies d'en organiser le partage », résume William Astre, coprésident du Raviv, précisant qu'à la différence des accueils en résidence les théâtres hôtes n'exercent pas de regard sur le travail artistique. Le même principe s'applique aux espaces de stockage avec, en outre, la possibilité d'emprunter du matériel. Le second champ sur lequel Raviv s'est positionné a trait à la structuration des équipes artistiques et à « la montée en compétences », via l'organisation d'ateliers pratiques (tel « la critique solidaire » permettant de recueillir l'avis de ses pairs sur un élément d'un dossier de demande de subvention), de soirées thématiques et de forums. « Depuis 2019, ajoute William Astre, nous accompagnons de jeunes artistes formés à l'université ou dans des écoles d'art dramatique dans la définition de leur projet artistique et la création future de leur structure. »

Pour mener à bien ses nombreuses activités, le réseau (qui a été dupliqué en Occitanie) dispose d'un budget annuel d'un peu plus de 120 000 € et salarie deux permanentes. Principalement soutenu par le dispositif Aide aux réseaux de la Région Île-de-France, il multiplie actuellement les contacts avec d'autres partenaires, lieux et institutions (Ville de Paris et autres communes, DRAC et Départements) dans la perspective d'étendre son action, jusqu'ici concentrée sur Paris et la proche banlieue, à la grande couronne.

MARIE-AGNÈS JOUBERT

REPÈRES

Date de création : 2008

Nombre de membres : 69

Contact : reseau.raviv@gmail.com

JOURNÉE PORTES
O U V E R T E S

atla

MUSIQUES ACTUELLES | PARIS

CYCLES PROFESSIONNELS MUSICIENS
INSTRUMENTS ET CHANT
MUSIQUES ÉLECTRONIQUES
MANAGEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL
PRATIQUES AMATEURS ADULTES ET JUNIORS

RENDEZ-VOUS
LE 28 MARS
DE 14H30
À 18H30



12 VILLA DE GUELMA, 75018 PARIS M° PIGALLE WWW.ATLA.FR - 01 44 92 96 36



Anne-Cécile Voisin

Elle produit un guide à l'adresse des troupes amateurs

Cœuvrant avec d'autres centres de ressources pour le théâtre des amateurs en Bretagne, la directrice de l'ADEC, maison du théâtre amateur, dans le Morbihan, s'est associée à ses collègues Karine Le Guillou pour la Maison du théâtre de Brest (29) et Yvan Dromer de l'ADEC-MTA 35. En s'appuyant sur des échanges avec des praticiens et des élus, les trois rédacteurs ont patiemment élaboré, coécrit un guide pour proposer un cadre d'engagements respectueux tant des troupes d'amateurs que des collectivités ou structures accueillantes et qui n'oppose pas les amateurs aux professionnels. Cette démarche partagée a bénéficié du soutien de la Région Bretagne.



D. R.

Jonathan Capdevielle

Il offre un CD pour prolonger le spectacle

Rémi, d'après *Sans famille*, d'Hector Malot, a été porté au plateau par le metteur en scène de *Saga* et connaît une belle tournée dans toute la France. L'originalité de la proposition est de faire découvrir au public les aventures de Rémi en deux épisodes, à travers deux supports d'adaptation différents. Le premier épisode est joué au plateau. Il est suivi d'un second qui prend la forme d'une fiction radiophonique, enregistrée sur CD et distribuée aux spectateurs à l'issue de la représentation. Le spectacle accompagne ainsi les enfants jusque chez eux, se poursuivant dans l'intimité du foyer pour un glissement de l'image au son.



JULIEN PEBREL

Camille Monmège-Gesneste

Elle recense les expériences participatives associant les jeunes

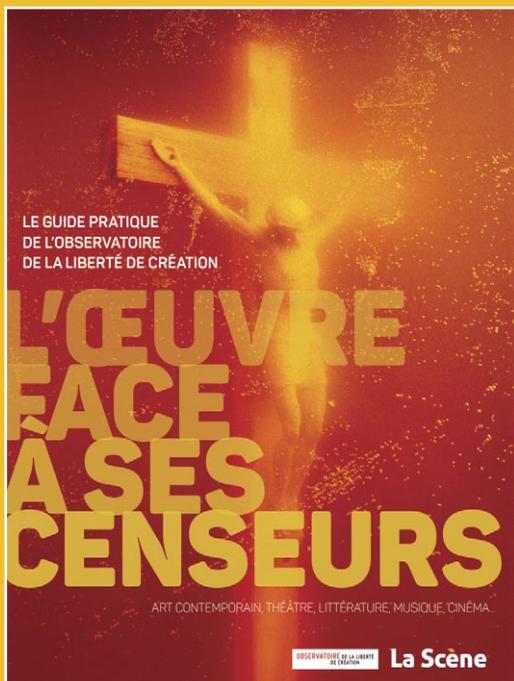
En écho aux États généraux Arts vivants, enfance et jeunesse, organisés en mars 2019 à Nantes (44), Camille Monmège-Gesneste s'est lancée dans le recensement des expériences de conseil de jeunes, programmation participative et association des jeunes publics à la gouvernance des lieux de création et de diffusion. Avec d'autres opérateurs culturels aquitains, elle a créé Le Labo des cultures, une association chargée de ce repérage et d'une réflexion sur le sujet. Le projet est à suivre sur le site dédié, lelabodescultures.com. Les contributions y sont encore possibles.



D. R.

NOUVEAU

Défendons la liberté de création !



Mounir Fatmi, Romeo Castellucci, Rodrigo García, André Zucca, Brett Bailey, Nicolas Jones-Gorlin, Éric Bénier-Bürckel, Mathieu Lindon, Gaspar Noé, Orelsan, Robert Lepage, Ariane Mnouchkine...

La liberté des artistes et la liberté de montrer des œuvres sont de plus en plus malmenées. Comment argumenter face aux campagnes contre les œuvres et les artistes ? Comment répondre aux censeurs ?

Pour permettre à chacun de lutter efficacement contre la censure, l'Observatoire de la liberté de création, créé en 2002 sous l'égide de la Ligue des droits de l'Homme, a analysé l'évolution des modes de censure et des motivations guidant leurs acteurs.

Direction d'ouvrage :
Agnès Tricoire, Daniel Véron, Jacinto Lageira

**Disponible en librairie
et sur lascene.com**



Photo © Benjamin König

avril

ma 7 20:30

me 8 20:30

je 9 20:30



première française

en français et en allemand,
surtitré en français

Théâtre, performance
Allemagne

ORATORIUM

She She Pop



Maillon
Théâtre de Strasbourg
Scène européenne
maillon.eu
+33 (0)3 88 27 61 81



D.R.

Nolwen Bihan

Elle a invité un autre théâtre dans ses murs

La directrice du TU-Nantes a invité pendant une semaine Le Joli Collectif à présenter ses productions dans ses murs. La démarche ne se limitait pas à cela. Elle était née de la rencontre de cette équipe bretonne au Théâtre de Poche, une salle dont elle assure la gestion à Hédé-Bazouges (35). L'idée était de partager les méthodologies de travail entre un théâtre universitaire et une structure en milieu rural, toutes deux se retrouvant sur le soutien aux émergences. Pendant cette semaine, tous les matins, les deux équipes se retrouvaient pour des temps d'échange et de co-construction dans le cadre d'un plan de formation partagée.



D.R.

Youssef Ghali

Il lutte contre l'isolement social et culturel

Chargé des relations avec les publics au sein du Nest-théâtre, CDN transfrontalier de Thionville-Grand Est (57), il coordonne le projet social Dynamo. Celui-ci présente la particularité d'associer au théâtre des structures relais du secteur social pour proposer aux personnes en situation d'exclusion des accès aux spectacles, actions de médiation et temps de pratique artistiques. Le projet est associé à une billetterie solidaire permettant l'accès au spectacle pour 1 €. Il bénéficie du soutien de la DRAC et de quelques mécènes locaux. À noter, une charte de fonctionnement pose clairement les responsabilités de chacun (Nest et structures relais).



D.R.

Martine Legrand

Elle lance un temps fort « sport et culture »

Pendant « deux semaines non-stop », la scène nationale d'Albi a été investi par les sportifs. Trois spectacles ont été programmés, dont un en circulation sur le département du Tarn pendant dix jours. Pour accompagner la programmation, une tarification spécifique a été mise en place, proposant un « pass sport » à 25 ou 30 € pour trois spectacles. En marge de la programmation, la directrice de la scène nationale proposait au sein de ce projet thématique des conférences gesticulées, des films, des expositions et des débats. Une belle initiative en terre de rugby, le festival Rugb'Images étant lui-même partenaire de l'événement.



HEEDS®

Music event efficiency

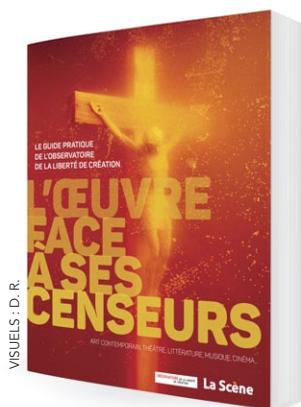
Simplifier le management de vos événements

L'APPLICATION DE RÉFÉRENCE DU MANAGEMENT DE VOS ÉVÉNEMENTS.

Pionnière du secteur musical, HEEDS est un condensé de 10 ans d'expérience et de partenariat avec les organisations du spectacle. Salle, événement et festival, chaque projet, chaque équipe trouve avec HEEDS une structuration efficace de son organisation et un réel gain de temps.



www.heeds.eu



JURIDIQUE

L'œuvre face à ses censeurs

Le Guide pratique de l'Observatoire de la création

AGNÈS TRICOIRE, DANIEL VÉRON, JACINTO LAGEIRA (DIR.)

Créé en 2002 sous l'égide de la Ligue des droits de l'Homme, l'Observatoire de la liberté de création a été fondé sur un principe de solidarité entre public, auteurs et artistes. Il réunit à ce jour une quinzaine d'organisations représentant tous les genres artistiques, ainsi que l'éducation populaire, qui, à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme, ont décidé de lutter contre la censure des œuvres. Intervenant en soutien aux artistes et auteurs contre la censure, ou contre la répression pénale qu'ils peuvent subir, il est le premier témoin des censures, parfois insidieuses, à l'œuvre dans le monde de l'art. Sa réflexion porte aussi bien sur les débats judiciaires que sur les troubles liés à des sanctions populaires (affaires Orelsan, Cantat, ou plus récemment Polanski...). L'ouvrage décrit et analyse successivement des situations de censure comme autant de cas d'école : Romeo Castellucci, Rodrigo Garcia, *Exhibit B*, *Les Suppliantes*... Pourvu de nombreuses annexes qui resituent bien l'objet de la censure, il s'avère très détaillé pour chacune de ces affaires, tant sur l'œuvre contestée que sur le contexte politique et social ou sur la recevabilité juridique des actions intentées à l'encontre des artistes. Présenté sous forme de fiche, avec un plan identique pour chaque affaire, l'ensemble est très clair. Il permet une compréhension globale du sujet et offre surtout une définition claire de ce qui relève ou non de la censure. Un ouvrage édité par *La Scène* qui s'avère essentiel dans une époque où les tentatives de censure n'ont pas disparu et dont on peut même considérer qu'elles sont plus nombreuses dans une société marquée par le retour, sous différentes formes, du moralisme.

Éditions La Scène, 452 pages, 24 €

MUSIQUES

Le jazz et la scène

THOMAS THOREAU



L'angle choisi par son auteur, docteur en esthétique, est singulier. Il ne s'agit pas ici d'évoquer la musique jazz en tant que telle, dans ses enregistrements par exemple, mais d'étudier les manifestations de sa théâtralité à travers les époques. Si la musique jazz tend parfois à l'abstraction, comme l'explique Thomas Thoreau, sur scène, elle la transcende pour devenir un espace

de représentation. Surtout, à travers cela, on devine combien, du concert solo au big band, la scène jazz a contribué à la légitimation culturelle et à la construction des identités chez celles et ceux qui ont été amenés à le jouer, mais aussi à l'écouter et à fréquenter les clubs, dans lesquels il s'est enraciné.

Presses universitaires de Vincennes,
coll. *Théâtres du monde*, 350 pages, 23 €

PHILO

« Criez, et qu'on crie ! »

CHRISTIAN RUBY

Auteur de *l'Abécédaire des arts et de la culture*, puis de *Devenir spectateur ?*

Invention et mutation du public culturel (L'Attribut, 2015 et 2017), Christian Ruby porte un regard d'une sagacité rare sur les métiers de la culture et leurs relations aux publics. Le philosophe s'intéresse ici à un autre thème, dont on peut considérer qu'il est aussi d'actualité : le cri d'indignation. Ce cri « social », celui des déclassés et de ceux que la société ne veut plus entendre, est pour lui comme une « parole de contre-violence, instaurant un écart par rapport à une situation réputée très consensuelle ». Un ouvrage court et très documenté, utile pour comprendre notre époque et où l'on croise aussi avec plaisir la pensée de Rancière, Deleuze ou Sartre.

Ante Post, Coll. *La Lettre volée*, 106 pages, 17 €



POLITIQUES CULTURELLES

Scènes locales, clusters culturels et quartiers créatifs

Les ressorts et enjeux territoriaux du développement culturel

SANDRINE EMIN ET NATHALIE SCHIEB-BIENFAIT

Ces deux maîtresses de conférence des universités d'Angers et de Nantes ont réuni les contributions de nombreux chercheurs en sciences sociales pour un ouvrage qui permet d'approfondir la connaissance



Théâtre Olympia
centre dramatique
national de Tours
cdntours.fr

FESTIVAL WET°
27 > 29 mars

LA FABRIQUE DES IDOLES

Théodore Oliver
MégaSuperThéâtre

HUITIÈME JOUR

Idriss Roca / Cochise Leberre
Raphaël Milland / La Mob
à Sisyphé

MARYVONNE

Camille Berthelot
Collectif Nouvelle Hyde

SUZETTE PROJECT

Laurane Pardoën / Daddy Cie!

MONUMENTS HYSTÉRIQUES

Vanasay Khamphommala
Compagnie Lapsus Chevelü

MAJA

Maud Lefebvre / Collectif X

LE JOURNAL D'UN AUTRE

Simon Falguières / Le K

WOMEN OF TROY

Davit Gabunia / Data Tavadze
Royal District Theatre

VIE ET MORT D'UN CHIEN

TRADUIT DU DANOIS

PAR NIELS NIELSEN

Jean Bechetoille
Compagnie du 1^{er} Aout

ÉDUCATION SENTIMENTALE

(ROMAN PERFORMANCE)

d'après Gustave Flaubert
Hugo Mallon /
L'Éventuel hérisson bleu

NEON TROPICAL

DJ set

5



© Keating pour voir

TNS



© Jean-Louis Fernandez

PARAGES | 07

La revue du Théâtre National de Strasbourg

NUMÉRO SPÉCIAL **PASCAL RAMBERT**

Ont contribué à ce numéro :

Olivier Assayas, Nathan Aznar, Emmanuelle Béart, François Berreur, Audrey Bonnet, Cécile Brochard, Anne Brochet, Romeo Castellucci, Ronan Chêneau, Joseph Danan, Marie-Sophie Ferdane, Jean-Louis Fernandez, Claudine Galea, Joëlle Gayot, Stéphane Gil, Romain Gneouchev, Julien Gosselin, Bérénice Hamidi-Kim, Oriza Hirata, Chloé Larmet, Angélica Liddell, Arthur Nauzyciel, Stanislas Nordey, Laurent Poitrenaux, Pascal Rambert, Tiago Rodrigues, Jean-Pierre Thibaudat, Hélène Thil, Frédéric Vossier, Jacques Weber

Parution en avril 2020

TNS Théâtre National de Strasbourg
03 88 24 88 00 | tns.fr/parages

que l'on a aujourd'hui de l'organisation des clusters culturels et des scènes culturelles locales. La première partie est dédiée aux méthodologies d'analyses de ces organisations complexes que sont les clusters, à leur différenciation d'avec d'autres expériences plus empiriques. Elle permet aussi de comprendre comment la culture est alors choisie comme un levier dans une perspective, plus vaste, d'action publique territoriale. Les exemples sont nombreux, en France (Lille, Nantes...) comme à l'étranger (Québec, Barcelone, Istanbul...) et permettent d'étayer le cœur e la réflexion proposée ici, à savoir les modes de gouvernance et l'instrumentation politique de ces organisations.

Presses universitaires de Rennes, 290 pages, 25 €

ANNUAIRE

Culture et développement durable

COLLECTIF



À l'initiative de l'Espace Développement durable des Biennales internationales du spectacle (BIS), un premier annuaire Culture et développement durable a été diffusé auprès des professionnels. En dix chapitres, il liste les prestataires intervenant dans le champ de l'accessibilité des publics, le merchandising, la gestion des déchets et le recyclage, ou encore la scénographie. Contacts, présentation

des activités et références mises en avant, il est édité par *La Scène* et sera utile aux lieux, festivals et structures de création ou de production pour rendre leurs activités plus « vertes » et responsables.

La Scène, 68 pages, 9 €

RECHERCHE

Culture & économie sociale et solidaire

HERVÉ DEFALVARD (DIR.)

Si les enjeux sont souvent communs, les expériences lient véritablement ces deux champs du secteur non marchand sont pour autant qualifiées de « sporadiques » par les auteurs des contributions qui nourrissent cet ouvrage ; On y trouvera pourtant d'intéressantes analyses, comme celle de Cécile Offroy, chargée d'étude à Opale, y propose sur les dynamiques collectives à l'œuvre dans quatre lieux intermédiaires de la communauté d'agglomération de Plaine Commune.

Presses universitaires de Grenoble, 176 pages, 22 €



DIVERSITÉ

Race et théâtre

Un impensé politique

SYLVIE CHALAYE

La dernière décennie a été marquée par l'engagement d'artistes non blancs dans des associations et des actions visant à faire entendre la discrimination dont ils sont victimes.

Cet ouvrage analyse l'enjeu tout à la fois sociétal et créatif que représente la présence de ces artistes dans le paysage théâtral français. Une réflexion intéressante, dépassionnée mais engagée, qui soulève le voile sur l'une des grandes questions qui traversent la scène théâtrale aujourd'hui.

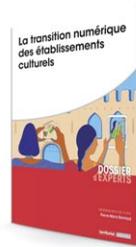
Actes Sud-Papiers, Coll. Apprendre, 160 pages, 16 €



LIEU

La transition numérique des établissements culturels

PIERRE-MARIE BONNAUD



En modifiant notre rapport au monde, l'ère numérique a aussi transformé l'usage que chacun fait des lieux culturels. Communication, interactivité, gestion de la transition au sein d'un service et d'une collectivité, organisation de la veille technologique... L'ouvrage est complet.

Il détaille, exemples à l'appui, comment les structures culturelles vont devoir s'adapter rapidement pour répondre aux nouvelles exigences d'accès qui sont celles des publics.

Éditions Territorial, 98 pages, 62 €

PRATIQUE

Les politiques culturelles en milieu rural

JEAN LAFOND-GRELLETY

Le focus est désormais sur les métropoles et leurs zones d'attractivité et le milieu, innovant mais souvent désargenté, fait sans doute l'objet d'un moins grand nombre d'études que dans les années 1980-1990. Pourtant, il est lui aussi traversé de profondes mutations, en témoigne le fait intercommunal qui place de nouvelles ambitions pour les politiques culturelles locales. L'arrivée de néoruraux s'est accompagnée d'exigences en matière de services, dont la culture fait partie. Les territoires doivent aujourd'hui conjuguer, et c'est presque une gageure, dynamisme, attractivité, convivialité et qualité de vie. Ce dossier d'experts, préfacé par Jean-François Auby est un guide méthodologique s'adressant à tout artistes, élus ou techniciens des politiques culturelles.

Éditions Territorial, 124 pages, 60 €

GROENLAND MANHATTAN

Bd-concert

HERVÉ PEYRARD

Chanson

CRÉATION !
EN DUO AVEC
TEDDY GAULIAT-PITOIS

ZÈBRE À TROIS

Concert jeune public

DUR COMME FAIRE

Concert Dessiné jeune Public

CRÉATION !
NOIR SUR BLANC

MICHELE BERNARD

Chanson

TOUT'MANIÈRES

UN P'TIT RÊVE TRÈS COURT
AVEC MONIQUE BRUN

BALADES CROISÉES
AVEC FRÉDÉRIC BOBIN

VOCAL 26

PRODUCTIONS

04 75 42 78 33
vocal26.com

LUC CHAREYRON

Théâtre

LES DIEUX ET LE PÈRE-NOËL

ÇA RÉSISTE !

ÉLOGE DE LA PIFOMÉTRIE

CARTON CIE

Conte musical jeune public

ZÉBRICHON

ÉVASION

Chanson à cappella

MESDAMES RÈVENT CRÉATION !

LES HORMONES SIMONE

FRENTÉ !

EMMA LA CLOWN & GÉRARD MOREL QUI L'ACCOMPAGNE

Concert-spectacle Chanson-clown

GÉRARD MOREL

Chanson

& LES QUATRE MAINS
QUI L'ACCOMPAGNENT

& LA GUITARE QUI L'ACCOMPAGNE

& L'HOMME-ORCHESTRE
QUI L'ACCOMPAGNE

LA GUINGUETTE
DES FINES GUEULES

Le Monde

Le théâtre a mal à ses ressources humaines

« Se livre ainsi en coulisse un combat à couteaux tirés entre la liberté de création et le droit du travail. D'un côté, des artistes patrons défendant la révolution permanente sur le plateau, apanage de l'art, dont la mission est de faire bouger les lignes et d'interroger les marges. De l'autre, des salariés, politisés, cultivés – plus que la moyenne des actifs –, aspirant à une forme de réalisation personnelle, où l'attachement à ces structures implique *« une gestion particulière, comme le suggère un consultant. Au risque de voir l'émotivité transformer le conflit social en des clivages de personnes »*.

Par Laurent Carpentier, le 26 décembre 2019



Les écarts se creusent entre les festivals de musiques actuelles

« En cause, *« la capacité à attirer des têtes d'affiche et des exclusivités. Ceux qui s'en sortent très bien attirent des artistes à date unique. »* Deuxième facteur qui joue en faveur des gros festivals : *« la renommée et la longévité. C'est le cas pour les Vieilles Charrues avec 270 000 festivaliers dans cette ville du Finistère, ou Hellfest, avec 180 000 festivaliers. Ces festivals suscitent la confiance des gens. La crédibilité d'un événement se fait sur le long terme, sur 15-20 ans. Cela peut expliquer le retrait des plus petits »*, détaille Quentin Thome. En moyenne, les festivals français ont 19 ans d'âge. »

Par Aurélie Dunouau, le 9 janvier 2020



Caroline Fourest : « Ces postures menacent notre liberté culturelle »

« La culture française est-elle en danger ?

Nous sommes l'un des pays qui résistent le mieux. Mais il faut se réveiller avant de laisser monter des phénomènes, des postures, des groupes qui s'approprient à défaire cette grande liberté culturelle dont nous sommes un des rares pays à pouvoir autant jouir ».

Propos recueillis par Manon Paulic, le 4 mars 2020



Retraites : des inquiétudes propres au secteur

« Lors des Biennales internationales du spectacle, l'intersyndicale regroupant CGT-Spectacle, Fasap-FO et CFE-CGC a eu la parole à la tribune par la voix de Philippe Gautier, secrétaire du SNAM-CGT : *« La réforme sera cruelle aussi pour notre secteur. Comment imaginer voir sa retraite calculée sur l'ensemble de sa carrière et non plus sur les meilleures années quand on sait ce qu'est la précarité dans le secteur ? Comment imaginer se maintenir au niveau d'exigence artistique jusqu'à 67 ans ? »*

Par Yves Pérennou, le 7 février 2020



theconversation.com

Trois idées (fausses) à l'origine des politiques culturelles françaises

« **Ceux que l'on appelle les "professionnels de la culture" ont l'impression (sincère) de représenter l'intérêt culturel des populations, ce qui n'est pas le cas. Malgré les récentes avancées sur la notion de "droit culturel", les expériences esthétiques imposées à la population avec l'argent de tous, restent celles d'une minorité. Les tentatives de redéfinition des équipements culturels à travers, par exemple, la notion fourre-tout de tiers-lieux, sont sous-financées par rapport aux grands équipements et au patrimoine. Et les programmations des institutions culturelles publiques, quand bien même se voudraient-elles plus ouvertes, restent socialement très marquées, il n'est qu'à constater le profil des publics abonnés ».**

Par Fabrice Raffin, le 24 février 2020

www.mediapart.fr

Le ministre de la Culture en muet du sérail

« **Le mirliflor projeté dans l'empyrée malrucien, là où souffle en France le vent sacré de la culture, n'y connaissait rien. Et cela relevait de l'avantage suprême. Aucun conflit d'intérêts à redouter, au contraire de Françoise Nyssen qui s'était vu retirer le dossier de l'édition, son seul domaine de compétence. L'inexpérience devenait gage de non-appartenance au vieux monde.** »

Par Antoine Perraud, le 22 janvier 2020



PRINTER

Boca Systems
 Double alimentation
 Bracelets
 WIFI
 RFID



SERVICE

Maintenance
 Location
 Support
 Assistance
 Expertise

Accréditations
 E-Invitations
 Contrôle d'accès
 Parking
 Boutique
 Vestiaire



EVENT



DT 785, la billetterie facile

Conception
 Fabrication
 Thermique
 Animés
 Antifraude



TICKET



ANTIDOT®

Ticket 3DCollector
 Réalité augmentée
 Badges grand format
 Fans / VIP
 Revenus

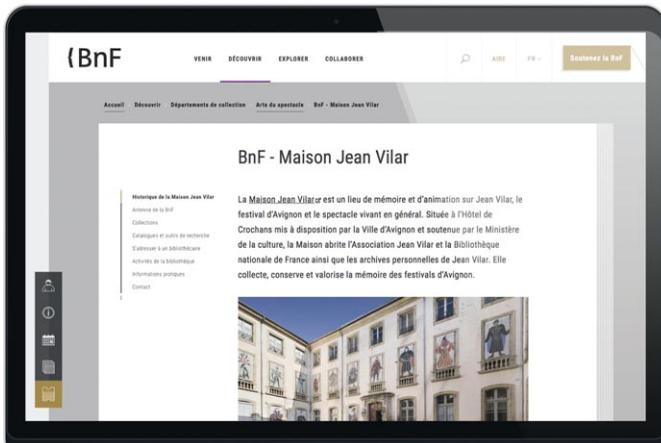
DOT
 TECHNOLOGIE



BILLETTERIE FACILE

Présent aux BIS les 22 et 23 janvier 2020





Pour découvrir l'histoire du théâtre

www.bnf.fr

Sur le site de la Bibliothèque nationale de France, le portail dédié au département des Arts du spectacle conserve la mémoire de toutes les expressions du spectacle vivant et de l'audiovisuel. Il valorise costumes, livres et revues, maquettes ou éléments de décors présents dans les réserves de la BNF. On y trouve une visite thématique des collections, des catalogues à jour et particulièrement fournis... Un lien permet d'accéder au site de l'antenne avignonnaise du département, la Maison Jean-Vilar. Par ailleurs, la BNF et le CNRS ont créé une série de podcasts destinée à faire découvrir les évolutions dans la manière de déclamer le texte au fil du siècle, grâce à des archives peu connues. Ces archives sonores se consacrent au théâtre du XX^e siècle et sont organisées en sept épisodes, autour d'artistes et d'œuvres (Gérard Philipe, Paul Claudel et *Le Soulier de satin*...), ou de thématiques comme le lien entre théâtre et radio.



www.cmbv.fr

Développé avec l'agence Supersoniks, le nouveau site Internet du Centre de musique baroque de Versailles mise sur une meilleure lisibilité de ses missions et actions avec des entrées très simples (recherche, artistique, formation, action culturelle, publications, ressources). Bilingue français/anglais, il permet désormais une navigation fluide, ergonomique, et organisée « *en responsive design, pour une meilleure expérience utilisateur* ». Le site est augmenté d'un nouveau mini-site « Découvrir le baroque ».



www.prodiss.org

Le site Internet du syndicat national du spectacle musical et de variété est une source d'informations intéressante. Outre sa rubrique « Actualités », les « Rendez-vous pros » et les offres d'emploi (« Rezo job »), qui figurent tous en page d'accueil, il séduit par quelques fonctionnalités qui font sa singularité. C'est le cas de l'annuaire qui recense les producteurs de spectacle affiliés ou de l'observatoire du live. Le Prodiss y place des indicateurs importants pour la profession.



lepole.asso.fr

Il est intéressant de jeter un œil au site conçu par Le Pôle de coopération des musiques actuelles en Pays de la Loire. Celui-ci est riche d'informations, entre les chiffres-clés de la filière musicale en région, toutes les actus professionnelles, des éléments d'observation... On y trouvera des études utiles à parcourir ou encore des ressources innombrables sur les risques auditifs, les cafés-cultures ou encore l'éco-responsabilité des projets. Une vraie mine d'information dans laquelle il est facile de se plonger.

cithé
médias

EXPERT
EN STRATÉGIE DE
COMMUNICATION

- ACHAT D'ESPACE PUBLICITAIRE
- DESIGN GRAPHIQUE / IMPRESSION
- CRÉATION SITE INTERNET
- COMMUNITY MANAGEMENT
- PARTENARIAT MÉDIA

À VOTRE ÉCOUTE DEPUIS PLUS DE 20 ANS

CITHÉ MÉDIAS

/ DÉPARTEMENT CULTURE & MÉDIA /

43 RUE DE PROVENCE 75009 PARIS • 01 44 95 70 55

www.cithemedias.fr



BORDEAUX (33)

Confluence à la MÉCA

Les 27 et 28 mars

Par l'OARA et

Musicalarue

musicalarue.com

RENNES (35)

Les À venir, dans le cadre du festival

Mythos

Le 1^{er} avril

Par Thémaa

themaam Marionnettes.com

LE HAVRE (76)

Musiques en jeu(x) #3

Le 30 mars

Par le festival PiedNu

odianormandie.com

MANCHESTER**(GRANDE-BRETAGNE)**

CS LAB#5. Organisée par

Circostrada, réseau coordonné par Artcena, en

partenariat avec Xtrax (agence dédiée au déve-

loppement des arts de la rue au Royaume-Uni).

artcena.fr

LA COURNEUVE (93)

Journée professionnelle

Le 24 avril

Par le festival

Rencontres des jonglages

festival.maisondes

jonglages.fr

MARSEILLE (13)

Reshape « artistes internationaux »

Du 27 au 29 avril

Par l'ONDA

onda.fr

TOULOUSE (31) ET MONTPELLIER (34)

Artcena invité

d'Occitanie en scène

Les 17 et 18 juin
artcena.fr**VANDŒUVRE-LÈS-NANCY (54)**

RIDA

Par l'ONDA

Le 19 mai

reseauscene.fr

BOURGES (18)

Rencontres pros du Printemps de Bourges

Par le festival du

Printemps de Bourges

Du 21 au 26 avril

printemps-bourges.com

POITIERS (86)

Festival À Corps

Du 8 au 10 avril

Par le Théâtre auditorium

Poitiers, l'Université

de Poitiers et le Centre

d'animation Beau lieu

festivalacorps.com

NANTES (44)

Forum Entreprendre dans la culture

Les 14 et 15 avril

Par le ministère

de la Culture

forumentreprendre

culture.culture.gouv.fr

PARIS (75)

Forum Entreprendre dans la culture (rencontre nationale)

Du 13 au 15 mai

Par le ministère

de la Culture

forumentreprendre

culture.culture.gouv.fr

New Deal, rencontres professionnelles de la musique

Les 4 et 5 juin

Par la Fevis, Grands

Formats, Futurs composés, France Festivals, l'Association des scènes nationales, le Réseau européen de musique ancienne, le Bureau export et l'Institut français.
fevis.com**CHÂTILLON (92)**

RIDA Espace public

Le 14 mai

Par l'ONDA

onda.fr

BLANQUEFORT (33)

Journées professionnelles dans le cadre du festival Échappée belle

Du 4 au 6 juin

Par Carré-Colonnes

et l'OARA

carrecolonnes.fr

PARIS (75)

Publics en ligne, publics en soi ?

Dans le cadre des

Rencontres TMNlab #20.

Le 15 juin

La Colline, théâtre

national

Par le laboratoire Théâtres et médiations numériques
tmnlab.com**BOULOGNE-BILLANCOURT (92)**31^e édition du salon

Musicora

À La Seine musicale

Du 8 au 10 mai

musicora.com

BORDEAUX (33)

Ce que les arts nous disent de la transformation du monde

Le 26 mai

Organisé par l'Observatoire des politiques

culturelles

www.observatoire-

culture.net

METZ (57)

Innover dans les arts

et la culture. Humaniser la civilisation numérique

Le 25 juin

Organisé par l'Observatoire des politiques

culturelles

www.observatoire-

culture.net

**RENNES, FALAISE, BLANQUEFORT
LA COLLABORATIVE ET LE DISPOSITIF
FAIRE-PART**

La Collaborative a initié en 2020 un nouveau dispositif, dénommé Faire-Part, dans le but d'accompagner la mobilité sur les festivals et temps forts. L'objectif est de favoriser la découverte de nouveaux artistes et spectacles, les rencontres entre pairs et donc la circulation des œuvres entre les régions. Deux structures de chaque région sont invitées à se déplacer vers les festivals proposés. Après l'exploration du festival de danse jeune public Pouce, à Bordeaux (Nouvelle-Aquitaine), en février, Faire-Part a conduit des pros vers Mythos, à Rennes (Bretagne) du 27 mars au 2 avril. Deux autres rendez-vous sont proposés au printemps : Danse de tous les sens, à Falaise (Normandie), du 12 au 19 mai, puis Échappée belle, à Blanquefort (Nouvelle-Aquitaine), du 4 au 7 juin.



© Erwan Floc'h

Professionnels du spectacle, nous protégeons vos talents

Audiens est le partenaire au quotidien de tous les professionnels de la culture et de la création. Sa vocation : protéger les personnes tout au long de la vie, faciliter le quotidien, offrir des solutions innovantes, adaptées aux métiers et spécificités des professions.

La protection sociale professionnelle est une création continue

- Retraite complémentaire Agirc-Arrco
- Assurance de personnes
- Assurance de biens
- Accompagnement solidaire et social
- Médical et prévention santé
- Pôle santé Bergère
- Congés spectacles
- Services aux professions

audiens.org
audienslemedia.org
pole-sante-bergere.org



DOSSIER



ERIC DEGUIN

May he rise and smell the fragrance,
d'Ali Chahrour



Quinze ans ou presque après le rapport Reine Prat « *pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, à la maîtrise de la représentation* », des initiatives ont été prises. Mais, qu'elles soient comédiennes, metteuses en scène ou programmatrices, les femmes peinent encore à percer le plafond de verre qui les freine dans leurs aspirations. Quant à la diversité, elle révèle de manière criante combien les professions du spectacle demeure trop peu représentatives de toutes les composantes de la société française. Le chemin vers l'égalité reste long.

Liberté, égalité, diversité

- 76 Diversifier sans stigmatiser
- 78 Les femmes privées de moyens ?
- 80 À quand des programmations paritaires ?
- 82 Nominations : la loi du non-dit
- 83 Des initiatives qui font bouger les lignes
- 84 L'enjeu de la diversité au sein des équipes
- 86 Sylvie Chalaye : « Le théâtre reste encore une citadelle inaccessible »
- 88 La nécessaire non mixité
- 89 À l'étranger, plus de mixité sur les plateaux ?
- 90 Comédiens issus de la diversité : quelle insertion ?
- 92 Comment favoriser l'inclusion ?
- 94 Casting, l'enjeu de la représentativité

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ

Diversifier sans stigmatiser

Le spectacle vivant est loin de mettre en avant la diversité de la population française. Donner toute leur place aux personnes invisibilisées est aujourd'hui un impératif de représentativité démocratique.

Traiter du sujet de la diversité, cela signifie parler de la société dans sa globalité, en prenant en compte l'ensemble de ses composantes. Cela comprend autant les hommes que les femmes, les Blancs que les non-Blancs, l'ensemble des genres, les personnes handicapées comme celles qui ne le sont pas, les individus jeunes comme plus âgés... Questionner cette diversité dans le spectacle vivant, c'est s'interroger sur l'expression de toutes les identités qui composent la société, à chaque strate hiérarchique, dans les métiers administratifs, artistiques, techniques, et dans les différentes esthétiques... Et beaucoup de progrès restent à faire ! Bien sûr, il y a des avancées sur la représentativité des femmes. Dernière mesure en date sur ce sujet : le ministre de la Culture, Franck Riester, a confié début mars, au Centre national de la musique, un plan d'action en faveur de l'égalité femmes hommes dans la filière de la musicale. Concernant la représentation des personnes non Blanches et des personnes handicapées, par exemple, à la juste valeur de leur représentation dans la population française, le spectacle vivant est très en retard, dans tous les domaines. « Une étude de l'INED de 2016 aboutit au fait que 30 % des personnes interrogées se perçoivent comme non Blanches, »⁽¹⁾ note l'autrice Marine Bachelot-Nguyen. On ne peut pas dire que l'on soit actuellement à 30 % de personnes d'origine maghrébine, moyen-orientales, subsaharienne, asiatique ou métissée, notamment, dans le secteur.

Le terme de diversité peut être sujet à critique, repris dans certains contextes comme un argument « marketing ». « Au sein du collectif *Décoloniser les arts*, nous avons une réserve sur ce terme pour sa connotation positive qui en fait un terme sujet à instrumentalisation, récupérable selon des valeurs capitalistes », précise Marine Bachelot-

Nguyen. Ce dossier fait un état des lieux de l'expression de l'ensemble de la population dans le spectacle vivant aujourd'hui, sans optimisme forcené ni pessimisme à outrance.

Au rang des constats optimistes, celui de la représentation des femmes. Après le choc des rapports Reine Prat (2006 et 2009) sur la place des femmes dans les arts et la culture, celles-ci sont mieux représentées à la tête des établissements



THIERRY LAPORTE

Marine Bachelot-Nguyen, autrice, dramaturge
« C'est à force d'être exclues que les personnes racisées sont obligées de se créer du commun ailleurs. »

portant label national. L'obligation de short-lists paritaires a fortement aidé à améliorer leur accession à des postes de direction. Mais l'équilibre est toujours fragile. Parmi les dernières short-lists parues pour la direction de centres dramatiques nationaux (CDN), certaines ne sont pas paritaires, comme pour Le Quai, à Angers. La nomination de Julie Deliquet au Théâtre Gérard-Philipe, CDN de Saint-Denis, a été saluée par la profession. La short-list pour cet établissement ne respectait pas l'équilibre femmes-hommes. Le compte des nominations effectuées par le ministère de la Culture depuis l'arrivée de Franck Riester en octobre 2018 ne peut qu'inviter à rester vigilant. Elles ont concerné 22 hommes, 14 femmes et un collectif (hors scènes conventionnées d'intérêt national). « *Il y a encore des progrès à faire pour les directions, soit que les femmes ne s'y autorisent pas, soit parce qu'elles ont peur de servir de caution pour une short-list paritaire, prévient Cécile Hamon, autrice pour le ministère de la Culture d'un rapport sur l'égalité femmes-hommes dans le spectacle vivant publié en 2016. Mais il y a du positif pour ce qui est de la parité à l'intérieur des structures: nous y tendons.* »

Discrimination positive

Pour les personnes racisées comme pour les personnes porteuses d'un handicap, le compte est loin d'y être. « *Les écoles de théâtre ont énormément progressé en ce qui concerne la représentation de la diversité, estime le metteur en scène David Bobée, directeur du CDN de Rouen Normandie. Mais aux postes de direction ou dans l'emploi des artistes, on est encore très loin d'un respect de la représentation de la population française. Nos structures ont des missions de service public, les personnes nommées pour les diriger et pour programmer doivent être attentives à cela. Cela compte aussi pour les moyens alloués à la production. Les femmes et les personnes racisées sont encore contenues dans des petites formes, plus intimes...* »

La discrimination positive est un moyen d'accélérer le processus de diversification du secteur. Mais certains arguent que ce serait à nouveau stigmatiser. « *C'est une fausse question, répond d'emblée le directeur du CDN de Rouen. Il faut passer par des objectifs chiffrés pour normaliser une situation. Et de la même manière, pour la question de la création. Permettre à des artistes racisés de proposer leurs propres récits, ce n'est pas faire des œuvres communautaristes. Bien au contraire. Mettre en valeur nos récits multiples est une bonne manière de lutter contre le repli*

communautaire. C'est à force d'être exclues et de ne pas être représentées dans le champ culturel que les personnes racisées se créent du commun ailleurs. Si on exclut 30% de la population, au mieux cela crée des contre-cultures, au pire cela crée des cultures contre. » Marine Bachelot-Nguyen ajoute : « *Je défends le principe de représentativité démocratique. Et il faut des mesures pour parvenir à des objectifs chiffrés, sans cela les inégalités se reproduiront.* » L'autrice insiste aussi sur l'enjeu de la formation et d'élargir le répertoire à un corpus de textes plus diversifié. Ouvrir le secteur dès les prémices d'une carrière, depuis l'acte premier qui préside à une création – le texte – permet au plus grand nombre de se sentir inclus, accueilli, et donc non stigmatisé. Mais les objectifs pour arriver à une juste représentation de la société française dans le spectacle vivant ne seront pas atteints tant que le public ne sera pas mixte, comptant au sein d'une même salle des hommes, des femmes, des personnes transgenres, des personnes racisées, des jeunes et des vieux, des handicapés... Toutes et tous réunis par un dénominateur commun : leur envie de découvrir un spectacle, des artistes, que le sujet les touche de près ou qu'il ne les concerne que de manière lointaine de prime abord. **TIPHAINE LE ROY**

(1) Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Dirigé par Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon. Ined éditions, 2016.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Des chiffres sur la représentation des femmes dans le spectacle

- 30 % des établissements de création et de diffusion artistiques sont dirigés par une femme**
- 29 % des plus dotés (budget supérieur à 2 M€) sont dirigés par une femme**
- 38 % des spectacles de théâtre programmés sont mis en scène par des femmes (2019-2020)**
- 19 % des opéras sont mis en scène par des femmes**
- 15 % des artistes programmés sur les scènes de jazz sont des femmes**
- 16 % de directrices à la tête de centres chorégraphiques nationaux**
- 27 % à la direction de CDN**
- 67 % à la direction de centres de développement chorégraphique**
- 40 % à la direction d'opéras**
- 65 % à la direction d'orchestres**
- 33 % à la direction de pôles nationaux cirque**
- 36 % à la direction de centres nationaux arts de la rue**
- 13 % à la direction de scènes de musiques actuelles**
- 30 % à la direction de scènes nationales**

Chiffres issus de L'Observatoire 2020 de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ

Les femmes privées de moyens ?

Plusieurs facteurs concourent à écarter les femmes de moyens de production adaptés à des projets ambitieux.

Plus de dix ans après la parution du rapport de Reine Prat (2006) qui pointait les inégalités hommes/femmes dans le spectacle vivant, force est de reconnaître que la situation n'a guère évolué, s'agissant de l'octroi de subventions et de moyens de production. Un nouveau rapport remis en 2016 par Cécile Hamon à la ministre de la Culture indiquait ainsi que, toutes disciplines confondues (théâtre, danse, musique, arts de la rue et cirque), « *les compagnies dirigées par des femmes représent[ai]ent moins de 30 % des compagnies aidées par l'État et n'obten[ai]ent que 23 % des aides allouées* ». En outre, seuls 15 % des équipes artistiques bénéficiant du label « compagnies à rayonnement national et international » étaient dirigées par des femmes.

Spirale infernale

Cette différence de traitement s'appuie sur plusieurs mécanismes qui, en s'enchaînant les uns les autres, dessinent une spirale infernale dont les artistes féminines peinent aujourd'hui à s'extraire. Le premier concerne une moindre programmation des metteuses en scène dans les lieux – 34 %, contre 66 % pour les hommes – qui produit des effets dommageables sur plusieurs plans. Tout d'abord, la possibilité d'accéder à un conventionnement DRAC, car, comme le rappelle Marion Aubert, comédienne, autrice et codirectrice de la Compagnie Tire pas la nappe (Montpellier), « *son obtention est soumise à la réalisation d'un certain nombre de dates de tournée* ». La faible diffusion des projets portés par des femmes a également un impact sur leur visibilité, pourtant indispensable pour convaincre des coproducteurs et déclencher des préachats. Par ailleurs, dans un contexte de baisse des subventions, les compagnies doivent de plus en plus tabler sur des ressources propres provenant des marges artistiques dégagées sur les sessions. Or, une femme réussira moins facilement à conclure une vente qu'un

homme appelé à tourner davantage. Concernant les résidences, Marion Aubert constate une parité observée, par exemple, à La Chartreuse dans l'accueil des auteurs et des autrices. Mais il est impossible de savoir s'il en va de même pour les résidences de création. Un indicateur intéressant était cependant fourni en 2016 par Cécile Hamon à propos des résidences longues et/ou résidences-



JULIEN FEBREL

Véronique Felenbok, directrice du Bureau des filles
 « **Imposer dans le cahier des charges des scènes nationales et des Centres dramatiques nationaux l'égalité des moyens de production.** »

associations, aptes à sécuriser des parcours de production. S'appuyant sur une étude effectuée par l'ONDA, elle révélait que seuls 18 % des répondants à l'enquête recherchaient la parité hommes-femmes dans ce type de partenariat. Sur le montant des enveloppes de coproduction cette fois, si aucune statistique ne vient étayer une éventuelle disparité entre hommes et femmes, Véronique Felenbok, productrice/administratrice de plusieurs compagnies et directrice du Bureau des filles, affirme que « *les spectacles mis en scène par des femmes sont presque toujours coproduits par des théâtres dirigés par des femmes* ». Là encore le bât blesse, puisque selon un rapport de la SACD de 2016, seulement 25 % des centres dramatiques nationaux et 29 % des scènes nationales étaient dirigés par des femmes, et plus aucun Théâtre national. En outre, lorsque des femmes prennent la tête d'établissements culturels labellisés, ce sont souvent ceux les moins dotés. « *Je dirige le plus petit Centre dramatique national de France* », souligne Carole Thibaut, directrice du Théâtre des Îlets-CDN de Montluçon. S'étant fixée comme ligne de conduite « *une répartition égale des moyens de production entre les hommes et les femmes et une équité dans la programmation* », elle constate qu'il n'en va pas toujours de même chez ses consœurs. « *Les femmes accédant à ces postes participent souvent à un système de domination qui les pousse à soutenir des spectacles considérés comme formidables* », déplore-t-elle. Or, selon elle, le talent est perçu comme étant l'apanage des hommes. Bien qu'étant depuis vingt ans artiste associée à plusieurs lieux, Marion Aubert regrette, elle aussi, « *cette reproduction du même* », qui conduit un diffuseur à choisir des spectacles déjà programmés dans d'autres lieux. « *Et il y a plus de chance qu'il s'agisse de ceux mis en scène par des hommes, parce qu'ils tournent davantage* », ajoute-t-elle.

Inverser la tendance

L'ensemble de ces inégalités crée un climat de nature à renforcer chez les femmes un sentiment d'infériorité, voire d'illégitimité. « *Le premier frein des femmes, ce sont elles-mêmes*, estime Véronique Felenbok. *Minorées, elles demandent des montants inférieurs, un bout de plateau pour répéter, envisagent une scénographie réduite.* » Et obtiennent des moyens en rapport, c'est-à-dire insuffisants pour leur permettre de valoriser leur créativité. « *Les femmes ne développent pas leurs projets et, en étant cantonnées sur de petites scènes, ne savent plus travailler pour de grands plateaux* », ajoute



F. MANTOVANI

Marion Aubert, autrice et codirectrice de la compagnie Tire pas la nappe
« Les spectacles mis en scène par des hommes tournent davantage. »

Carole Thibaut. Afin de tenter d'inverser la tendance, Véronique Felenbok a fondé en 2017 Le Bureau des filles abritant six metteuses en scène qu'elle conseille en matière de stratégie et fait bénéficier de la synergie propre à tout bureau de production. Militant en faveur d'un « *rattrapage des inégalités hommes-femmes dans le spectacle vivant* », Véronique Felenbok avance deux pistes de réflexion : adapter les critères d'obtention d'une aide au projet et d'un conventionnement afin de tenir compte d'une moindre programmation des femmes, et imposer dans le cahier des charges des scènes nationales et des centres dramatiques nationaux la parité en matière d'artistes associés et de coproductions. Cette inflexion imposée aux missions des lieux apparaît à Marion Aubert et Carole Thibaut comme un point crucial, sans lequel aucun changement réel n'est envisageable. « *Il ne suffit pas d'afficher une programmation paritaire si celle-ci consiste à confier les petits plateaux aux femmes et les grands aux hommes* », fait valoir directrice du CDN de Montluçon, qui insiste aussi sur la nécessité de mettre davantage en valeur les créations féminines dans les plaquettes de saison. Toutes s'accordent cependant à penser que seule une volonté politique permettrait de transformer un cercle vicieux en cercle vertueux. **MARIE-AGNÈS JOUBERT**

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ

À quand la parité dans les programmations ?

Les femmes sont mal représentées sur les scènes de concerts ou de théâtres, ou restent coincées dans des stéréotypes sexués. Le changement viendra de programmations volontaristes.

Les femmes sont toujours aussi peu nombreuses à certains postes : direction de lieux ou de festivals, direction artistique, métiers techniques... les chiffres sont connus. Cette sous-représentation existe aussi sur les scènes de concerts de musiques actuelles. Les causes de ces disparités entre sexes sont multiples. Marie Buscatto, sociologue et autrice de l'étude « Femmes du jazz : musicalités, féminités, marginalisations », analyse : « Les obstacles que rencontrent les femmes sont des processus sociaux cumulatifs dans le temps. Ils commencent dès la petite enfance. Les réseaux

de cooptation – très importants dans les arts – favorisent davantage les hommes, à cause des stéréotypes sexués et parce que les membres de ces réseaux sont plutôt masculins, poursuit-elle. Les conventions de travail favorisent les hommes dans l'affirmation de leur position. Et vers 30-35 ans, les femmes envisagent souvent d'avoir des enfants, ce qui représente une contrainte dans leur carrière, contrairement aux hommes. » À ces trois processus s'en cumulent d'autres, portés par les parents (qui poussent vers la pratique ou non, vers tel instrument), les enseignants de musique, les compagnes et compagnons, les programmeurs, les producteurs, les autres musicien(ne)s, les journalistes...



JULIEN PEBREL

Marie Buscatto, sociologue
« Les conventions de travail favorisent les hommes dans l'affirmation de leur position. »

Dispositifs formels

Marie Buscatto conclut : « Ce constat établi et les mécanismes établis, comme dans une étude empirique que j'avais menée dans le jazz en 2007, les choses ne changent pas, car ces processus sont installés dans nos habitudes et nos pratiques, ils sont socialement construits. Lorsqu'il y a eu changement, cela s'est fait par des dispositifs formels. » Par exemple, par la mise en place d'auditions derrière un paravent pour recruter des concertistes de musique classique.

Dans les musiques actuelles, quelques professionnels se sont engagés. À l'occasion de son édition 2018 intitulée Femmes!, le Printemps de Bourges a tenté la parité artistique. « Il fallait trouver un équilibre entre notre ligne artistique et la programmation de projets portés par des femmes, la qualité devant néanmoins primer sur le genre, explique l'un de ses programmeurs, Jean-Michel Dupas. Cela force à fouiner davantage et à être plus attentif. Heureusement, les femmes sont plus présentes parmi les jeunes artistes, sans doute grâce à MySpace, puis aux réseaux sociaux, et au home-studio. Il leur a été plus facile de créer et de se faire connaître autre-

ment que par les traditionnels studios et labels.» Le festival poursuit son initiative. Près de 40 % des groupes de l'édition 2020 sont menés par une artiste féminine. Mais certains projets portés par des femmes, sont sur scène des groupes parfois majoritairement masculins... Plusieurs festivals ou salles de concerts sont allés plus loin, en signant la charte Keychange. Lancée en 2017 par la société de gestion collective britannique PRS, elle incite ses adhérents à atteindre une programmation paritaire d'ici 2022. Peu de manifestations françaises figurent parmi les près de 300 signataires: le MaMA, les BIS, Pete the Monkey ou encore le Worldwide Festival. Programmateur de ce dernier aux côtés de Gilles Peterson, Ivan Semeria relève que: «c'est un défi. Keychange n'est ni dogmatique ni dans un contrôle de notre programmation. Gilles Peterson est depuis toujours attentif à ce que tout le monde soit représenté sur scène: nationalités, ethnies, hommes et femmes. En 2018, nous avons atteint 46 % de musiciennes sur scène, l'année suivante nous sommes tombés à 30 %... Il poursuit: les femmes sont moins présentes dans certains styles, comme le jazz ou le reggae. Un festival comme les Femmes s'en mêlent a sans doute changé les choses en donnant sa chance à des artistes féminines.» Ce festival, créé en 1997, s'est

arrêté en 2019 et cherche à se réinventer. Stéphane Amiel, son directeur, livre: «À Paris, la concurrence s'est accrue avec la multiplication de soirées dédiées aux artistes femmes à l'approche de la Journée internationale des femmes, le 8 mars.» Opportunisme ou désir du public? Devrait-on imposer des quotas les 364 autres jours pour que les femmes soient plus présentes sur les scènes des salles et des festivals? «En tant qu'amoureux de la musique, je n'aime pas les injonctions. Peut-être faut-il en passer par là... analyse Stéphane Amiel. Mais je comprends l'économie très périlleuse des grands festivals pour lesquels des quotas compliqueraient l'équation. Il ne faudrait pas que cela provoque des crispations chez certains programmeurs ou artistes masculins.»

Des rapports de pouvoir érotisés

Dans le théâtre, la situation n'est guère meilleure. Raphaëlle Doyon, maîtresse de conférences à l'Université Paris-8, expose: «Le monde du théâtre exacerbe le monde social, à la fois dans l'attention donnée au physique et à l'âge des comédiennes, et dans les rapports de pouvoirs érotisés. Des entretiens que j'ai menés en 2014 révélaient un déni des femmes de ce qui se passait dans les formations et dans le monde professionnel. Le sociologue Gérard Mauger explique que se dire victime de discrimination, c'est prendre le risque de s'auto-discriminer, de s'exclure soi-même du groupe.» Dans les formations comme dans les répétitions, le mythe du don de soi peut faire de certaines comédiennes les victimes de pratiques à la limite de la séduction ou du harcèlement. Heureusement, #MeToo a quelque peu libéré la parole, mais les habitudes ont la vie dure. Raphaëlle Doyon relève que les metteurs en scène proposent souvent des intentions de travail aux étudiantes et donnent des consignes aux étudiantes, auxquelles ils accordent moins de marge de manœuvre créatrice.

Comme dans les musiques actuelles, les réseaux de cooptations masculins s'avèrent puissamment sélectifs. Dans son étude «Trajectoires professionnelles des artistes femmes en art dramatique», l'autrice note que, paradoxalement, la nomination de directrices à la tête de théâtres peut engendrer des attitudes misogynes, «Au pouvoir, on redouble le jeu du pouvoir pour être sûre d'en faire partie.» Conscients de ces phénomènes, les professionnels du spectacle vivant doivent avoir en tête cet objectif de parité, sans pour autant moraliser l'art ni brider leur liberté de création.

NICOLAS DAMBRE



Raphaëlle Doyon, maîtresse de conférences à l'université Paris-8
«Se dire victime de discrimination, c'est prendre le risque de s'auto-discriminer.»

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ

Nominations: La loi du non-dit

Le malaise est réel mais s'exprime souvent à mots couverts. La place récente faite aux femmes fait grincer les dents de certains hommes.



JEANINE ROUALET/D. R./FERRANTE FERRANTI

Virginie Boccard, Carole Albanese, Émilie Delorme : toutes trois ont été récemment nommées à la tête de structures nationales.

Aucun ne le dira ouvertement, mais ils sont assez nombreux à se livrer lorsque l'on évoque le jeu des nominations. C'est même le grand sujet de conversation de beaucoup. Elles sont scrutées, analysées, chacun soupesant virtuellement ses chances d'obtenir un jour la direction d'une scène nationale, le Graal pour tout professionnel de la programmation et de la direc-

tion de lieu. Le rééquilibrage en cours n'a échappé à personne. Et de noter que les femmes sont présentes en parité dans les short-list et... parfois gagnantes. « *Moi, j'attends, je passe mon tour pour le moment, reconnaît un directeur de scène conventionné. C'est le moment des femmes. Le rééquilibrage ne nous est pas favorable. Je préfère laisser passer cette séquence et voir venir ensuite.* » Pourtant, tous savent que le moment est charnière et que les nominations qui vont se succéder pendant quelques années, pour cause de départs en retraite, pourraient être moins nombreuses ensuite. « *Je ne dis pas qu'elles sont moins compétentes, observe un autre homme, bientôt quinquagénaire, candidat malheureux sur plusieurs scènes nationales. Ce rééquilibrage est absolument nécessaire. Mais, il faut reconnaître qu'il arrange bien les collectivités au moment de communiquer sur le nom de celle qui est nommée, lorsqu'il s'agit d'une femme, jeune, dynamique et donc supposée pleine d'enthousiasme.* » Haute fonctionnaire à l'égalité et la diversité du ministère de la Culture depuis août 2018, Agnès Saal entend souvent ces commentaires. « *Cessons de prétendre que la recherche de l'excellence artistique constitue un frein à la nomination des femmes: leur talent, leurs compétences ne sont moins incontestables que ceux des hommes. Or, malgré des progrès depuis 2017, nous sommes encore bien loin du compte dans les structures labellisées ou conventionnées, reconnaît-elle. Il faut mettre fin à la discrimination faite aux femmes, mais aussi les soutenir dans leurs candidatures là où elles ont parfois une propension à sautoccensurer. Allons les chercher, convainquons-les de fournir ce dernier effort et de se "découvrir" avec une candidature. Le patriarcat existe et il s'exprime aussi dans la manière dont les hommes font circuler les informations sur les postes à pourvoir et s'entraident pour y parvenir. L'objectif est bien de recruter les meilleures personnes et d'éviter les systèmes de cooptation qui ont longtemps existé et qui pénalisent les femmes, et plus généralement le renouvellement et la diversité des parcours et des expressions artistiques.* » **CYRILLE PLANSON**

Le ministère s'engage aussi sur les programmations

Elle entend « *lutter contre ce qui a été trop longtemps tu, caché, occulté* ». Agnès Saal, la haute fonctionnaire à l'égalité et la diversité, dispose pour cela « *d'outils d'observation qui servent à déclencher des leviers d'action. Les statistiques genrées ont été développées dans tous les domaines, et par exemple dans le champ des musiques actuelles, où nous n'avions rien. La feuille de route Égalité bénéficie d'un portage politique par le ministre en personne et c'est essentiel* ». Elle poursuit : « *Toutes les structures labellisées doivent, par exemple, s'engager de manière très précise pour chacune d'entre elles dans une progression de la place faite aux femmes au sein des programmations, mesurée sur une période de trois ans, et évaluée à l'aune du principe d'éga-conditionnalité* ». Tous les postes en jeu dans une programmation (artistes, techniciens et techniciennes...) sont pris en compte dans cette analyse. La DGCA est en appui sur ces questions. L'objectif de progression est de 5 points si la place faite aux femmes est comprise entre 25 et 40%, de 10 si elle est inférieure à 25%.

Des initiatives qui font bouger les lignes

L'échange et la formation, levier pour l'égalité ? C'est ce que semblent penser les opérateurs.

O n a vu Wah, la plateforme de ressources pour l'égalité et la diversité dans les musiques proposer une information permanente sur ces questions. Conçue par un collectif regroupant notamment Opale, Plus égales et La Petite, elle permet à la Fedelima de poser un acte fort en misant sur l'information (mentorat, prévention, sensibilisation...). Key-change, porté par la PRS Foundation (Royaume-Uni et quelques autres partenaires, a trouvé un écho en France avec la Sacem et le Bureau export pour offrir une bourse et un programme d'échanges à « une sélection d'artistes et de professionnelles, femmes, transgenres et non-binaires ». elles seront trois artistes et trois innovatrices françaises sur les 74 internationales sélectionnées. Au sein du package qui leur est proposé, on trouve notamment le mentorat que peut leur dispenser



ANCA ASMARANDEI

Anne-Lise Vinciguerra, responsable du développement pour La Petite
« Il reste du travail pour parvenir à une vraie transformation des pratiques. »

She said so, un programme mondial qui milite pour la place des femmes dans le monde de la musique. Un accompagnement également développé dans la cadre de Wah : le mentorat associe une personne plus expérimentée dans un domaine (une mentore) à une personne qui souhaite s'y engager, y rester ou y évoluer (une mentorée) ». Quatorze binômes non mixtes (femme-femme) ont ainsi été constitués sur la saison 2019-2020. Ils travaillent pendant dix mois sur « des sessions collectives de cadrage, formation, retours sur les pratiques ». L'objectif de ce programme conçu par La Petite pour la Fedelima est notamment de partager « les méthodes de développement des capacités d'agir ».

Rapports de force

Le CNV a lancé de son côté un programme « Égalité femmes-hommes » qui a vocation à soutenir toute structure professionnelle développant un projet spécifiquement lié à l'égalité femmes-hommes et/ou à la prévention des violences sexistes et sexuelles dans les secteurs relevant de la compétence du CNV. Associées sur ce projet, La Petite et Plus égales vont pouvoir développer un programme de 4x2 jours de formation. Localement, des actions sont développées, à l'image de ce qu'Occitanie en scène propose « pour l'accompagnement de six structures vers plus d'égalité » dans leur projet et leur quotidien. « Beaucoup de choses se mettent en place, constate Anne-Lise Vinciguerra, responsable du développement pour La Petite, mais si les problématiques sont aujourd'hui bien identifiées, il reste énormément de travail pour parvenir à une vraie transformation des pratiques. Concrètement, les chiffres restent très parlants. Ils montrent à ce jour que tout ce qui a déjà été développé n'a en réalité que très peu d'impact pour le moment sur les rapports de force. Ainsi, par exemple, les musiques actuelles avancent sur ces sujets mais on ne compte toujours que 12% de femmes à la direction des SMAC. Et l'on retrouve le même pourcentage lorsqu'il s'agit de parler des groupes qui s'y produisent et qui comptent parmi leurs membres une femme. On voit ici tout le chemin à parcourir. » **CYRILLE PLANSON**

L'enjeu de la diversité au sein des équipes

Le débat sur le manque de diversité s'est ouvert du côté des planches. Mais qu'en est-il de la mixité au sein des équipes directrices d'équipements culturels ?



D. R.

Francesca Poloniato, directrice du Zef, scène nationale de Marseille
 « Il faut favoriser cette mixité, gage de fertilisation mutuelle dans l'équipe, sur le plateau comme dans la salle. »

En prenant la tête du Tétris au Havre en 2013, Franck Testaert a rapidement intégré la question de la mixité au sein de son équipe, en résonance avec les constats posés par Reine Prat : « son rapport en 2006 posait déjà le constat d'une domination écrasante des hommes blancs de 50 ans à la tête des lieux culturels en France. En 2014 aux BIS, lors d'un débat virulent autour de la parité, elle nous dit "arrêtez de parler et faites les choses. Une fois qu'on aura réglé le problème de la parité, on s'attaquera aux Noirs, aux Arabes et aux Jaunes !" » C'est en s'implantant dans le quartier de sa SMAC que le directeur y rencontre Médine, fondateur du label Din Records : « un demi papa du rap ! Il est Havrais, musulman, habite dans le quartier. Le slogan de son association - LSA, Le Savoir est une arme - s'affichait dans toute la ville à la fin des années 1990. Le rap drainait beaucoup de fric à l'époque, mais aussi de nombreux artistes sans subventions qui ont dû créer leur propre structure. D'autres ont fait le même constat à travers le France, comme Miloud Arab-Tani, à la tête de l'Affranchi à Marseille. »

Refléter la société civile

La complicité qui se tisse avec l'artiste conduit naturellement à mixer le conseil d'administration du Tétris - corps de métiers, origines sociales, orientations politiques, couleurs de peau... « On a bossé avec Médine, on n'a pas eu peur d'aller voir les gamins du quartier et ça s'est senti. Les portes se sont ouvertes, et aujourd'hui le rappeur Tiers Monde fait partie de notre conseil d'administration ! Prêter attention aux populations multiples,

hommes-femmes, blancs et non-blancs, c'est la représentativité de la société telle qu'elle est. Tant qu'on ne comptera pas les couleurs de peau en France, on ne saura pas de quoi on parle.» La discrimination positive serait-elle une solution ? « On n'aime pas ce mot, je préfère dire qu'il faut tout faire pour être représentatif. »

C'est aussi l'avis du chorégraphe Rachid Ouramdane. Co-créateur du dispositif 1er Acte, un programme national voué à promouvoir une plus grande diversité sur les plateaux de théâtre, le codirecteur du CCN2 de Grenoble tente d'agir aux endroits de la création et de la médiation : « Les planches ne sont pas en adéquation avec la démographie française. Souvent, il s'agit d'un sectarisme passif : cette discrimination se fait par maladresse, manque d'attention. Il nous faut être volontaires pour construire un imaginaire collectif moins étriqué, nourri d'autres référents. Il poursuit : on regarde souvent la situation en bout de chaîne, mais ce constat, validé pour la scène, est valable plus largement pour l'ensemble du secteur culturel. Il est nécessaire d'agir sur les fronts de la formation, de la création, de la constitution des commissions, du choix des pédagogues... À l'endroit de la création, comme à celui des équipes qui constituent nos maisons culturelles, il nous faut abandonner le modèle multiculturaliste qui crée des murs, pour tendre vers ce pluriculturalisme qu'on vit déjà pleinement au coin de nos rues. »

Diversifier les équipes

Dans les quartiers nord de Marseille, l'équipe du Zef est remarquablement bigarrée pour une scène nationale, à tous les échelons de l'organigramme – régisseur, secrétaire de direction, hôtes d'accueil... Pour veiller à s'accompagner de « personnes l'aidant à défendre un projet fort dans cette ville particulière », sa directrice Francesca Poloniato n'a pas hésité à créer de nouveaux postes. Heddy Salem, un jeune homme du quartier repéré dans le club de boxe local, a été recruté en service civique il y a 4 ans. « Nous avons imaginé un poste d'animateur culturel et d'assistant aux relations avec les publics. Son travail est complémentaire avec les autres RP de l'équipe : eux parlent des œuvres dans les centres sociaux ou créent des ateliers avec des artistes ; lui peut parler des œuvres en faisant un cours de boxe ou de danse avec des jeunes. »



GÉRALDINE ARESTEANU

Rachid Ouramdane, chorégraphe, co-créateur du dispositif 1er Acte

« Il nous faut abandonner le modèle multiculturaliste qui crée des murs, pour tendre vers ce pluriculturalisme qu'on vit déjà. »

Ténacité et volontarisme sont aujourd'hui encore nécessaires, complète la directrice : « L'ADN du Zef, c'est d'être à l'extérieur avec des artistes, pour sans cesse établir le dialogue avec les habitants. Autour de trois spectacles sur l'Algérie, nous avons mené des conférences, des ateliers d'écriture et de cuisine algérienne. » Ce travail de terrain se décuple depuis la fusion avec la Gare franche, et ses postes dédiés au travail de terrain : Zahra Adda Attou, maîtresse de maison, ou encore Catherine Verrier, responsable de mission pluralité culturelle et développement durable. « Il faut favoriser cette mixité, gage de fertilisation mutuelle dans l'équipe, sur le plateau comme dans la salle ! Et pas seulement dans les quartiers réputés difficiles. D'autres lieux se saisissent de la question, tels que le Centre chorégraphique de Nantes, la scène nationale du Mans, l'Agora à Évry... Sans cette diversité, les théâtres vont finir par crever, l'entre-soi se muer en trou noir. » **JULIE BORDENAVE**

Sylvie Chalaye est historienne du théâtre et anthropologue, directrice de recherche à l'université Sorbonne Nouvelle.

« Le théâtre reste encore une citadelle inaccessible »

Selon votre livre, les artistes afrodescendants auraient moins de places sur les scènes en France, ces vingt dernières années, qu'auparavant. Les débats sur la banlieue, sur l'immigration, la colonisation ont-ils eu pour effet de « racialiser » davantage l'acteur, ou l'actrice, noire aux yeux des professionnels et du public ?

Il y a une dimension particulière au théâtre et surtout théâtre institutionnel, liée à une sorte d'aveuglement et une volonté de ne pas regarder en face le problème. Il y a en effet une régression de la présence des artistes afrodescendants sur les scènes françaises depuis les années 1980, au moment où le Noir se met à incarner l'immigré, dans un contexte sociopolitique très particulier. On marche toujours sur des œufs, dans cette représentation des artistes de l'altérité. La France se pense blanche alors qu'elle ne l'est pas. Il faudrait pouvoir dissocier la question de l'altérité sur les plateaux de celle de la pression migratoire. Aujourd'hui, quand on parle des Noirs, on se sent obligé de parler de migration. Ce n'est pas la question fondamentale. La question de la nationalité française et la relation avec la peau, la race, ne devrait pas se poser en ces termes.

Cependant, des collectifs prennent la parole pour dénoncer cette situation.

Les afrodescendants avaient l'habitude de se dire que ce n'est pas la peine d'attirer l'attention, qu'il faut continuer de vivre dans la marge, parce qu'ils ont la mémoire des violences. C'est surtout la génération d'il y a 30 à 40 ans. La jeunesse ne s'en accommode plus et elle s'exprime. C'est le tournant des années 2020. Aujourd'hui, les jeunes

afrodescendants ont été conscientisés et ont les moyens de se défendre. Ils ont un matériau, l'héritage de la pensée post-coloniale. Il y a des livres et des artistes qui s'expriment, chargés d'une pensée, d'un engagement qui n'était pas aussi fort dans les années 1970. Il y a eu aussi des personnalités politiques afrodescendantes, des prises de parole comme celles de Christiane Taubira. Cela change les choses par rapport aux années 1980, où on restait dans une difficulté à énoncer les difficultés.



« Souvent les artistes et metteurs en scène se dressent dans une position d'arrogance ou de grandiloquence. »

À la question sur la place des acteurs non-Blancs, les directeurs de théâtres et metteurs en scène répondent souvent par la classe sociale et les difficultés d'accès à la formation. Vous réfutez cet argument ?

Quand on pense qu'il n'y a pas assez de Noirs dans les grandes écoles de comédiens et que c'est lié au fait que les artistes en question sont d'origine modeste, c'est encore tomber dans le piège. Penser qu'il n'y a pas d'acteurs noirs qui sortent des grandes écoles, c'est déjà un préjugé racial. Il y a des artistes antillais ou africains avec des origines bourgeoises. Et ce n'est pas vrai qu'il n'y a pas d'acteurs noirs dans ces écoles. Mais, beaucoup d'entre eux, une fois sortis du JTN (dispositif Jeune Théâtre national) ne sont pas distribués. Répondre au manque d'acteurs afrodescendants sur les scènes contemporaines par la classe sociale est une façon de se voiler la face et surtout de se rassurer en se persuadant que l'on peut résoudre le problème en y répondant par une action sociale facile à repérer et à concevoir.

Vous pensez que l'enjeu est plus culturel que social ?

Il est culturel surtout du côté de ceux qui « pensent » le théâtre et connaissent en réalité peu la société d'aujourd'hui. On pense que l'artiste noir va convoquer un ailleurs que quelqu'un d'autre a appelé pour lui. Cet ailleurs peut être proche ou lointain. Or, avec un phénotype de négroïde, on peut venir d'Haïti, d'Afrique ou d'Auvergne. Il y a beaucoup d'enfants adoptés. Simplifier l'apparaître noir dans une origine crée la racisation, l'ethnicisation et empêche de regarder l'autre tel qu'il est. Le problème, c'est avec qui monte-t-on aujourd'hui des spectacles contemporains, comment les comédiens sont-ils distribués par les metteurs en scène, et pourquoi ces derniers pensent-ils que quand les acteurs ont un phénotype exotique, on ne pourra pas le distribuer. C'est bien de faire des efforts sur la question sociale, mais cela ne résout pas le problème racial. Le racisme est une construction ancienne qui a touché la masse de la population. Nous sommes tous concernés. Je suis optimiste de nature. Ça va changer, avec le temps.

Beaucoup d'artistes du spectacle vivant perçoivent comme une censure la notion d'appropriation culturelle objectée par des collectifs de défense de personnes racisées quand des « Blancs » racontent des histoires de « Noirs ».

Tout est lié aux questions de points de vue. Souvent les artistes et metteurs en scène se dressent dans une position d'arrogance ou de grandiloquence. Ils pensent parler du point de vue démocratique, républicain. Ils n'envisagent même pas de se tromper. C'est à cet endroit qu'il y a quelque chose de délicat. Il faut comprendre d'où vient le positionnement de ces artistes afrodescendants qui se sentent atteints dans leur chair par certaines représentations. Il faut accepter qu'on raconte l'histoire autrement, d'un autre point de vue. C'est un enjeu important de la création contemporaine. Si un artiste européen veut raconter l'histoire des afrodescendants, on ne se laisse pas déporter par une autre façon de voir le monde et de percevoir ses traumas, comment ils ont été vécus de l'intérieur. En France, le théâtre renvoie forcément aux Grecs. Il existe d'autres façons inédites qu'il faut entendre. Aujourd'hui, quand on lit Koffi Kwahulé, ou Dieudonné Niangouna, même s'ils ont un pan de leur histoire lié à la culture française, ils ont une autre dimension dans le langage, la construction, la façon de convoquer les personnages. Si on ne la regarde que par la façon héritée de l'aristotélisme de lire les œuvres, il y a tout un pan de ce théâtre qu'on ne comprend pas. L'histoire du jazz est du même ordre.

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PERENNOU



Race et théâtre Un impensé politique

Sylvie Chalaye, Actes Sud-Papiers, 2020,
160 pages, 16 €.

L'autrice propose dans cet ouvrage paru en janvier une réflexion sur le manque de diversité chromatique des distributions théâtrales en France et la place des acteurs

et actrices noirs sur les scènes contemporaines. Elle montre combien ce sujet n'en a jamais été un, jusqu'à très récemment, dans l'histoire du théâtre en France. Elle souligne aussi comment « cette question a longtemps été passée sous silence et anecdotisée comme un simple malaise conjoncturel des artistes ultramarins et afrodescendants ».

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ

La nécessaire non mixité

Controversés, ces temps réservés aux femmes sont pourtant utiles à leur affirmation.

Malmenée sur les réseaux sociaux, délégitimée par les plus conservateurs d'entre tous, Émilie Delorme n'a pas été nommée – première femme – à la tête du Conservatoire national supérieur de musique et de danse à Paris dans l'indifférence. Bien au contraire. Alors qu'elle a toujours affirmé – et prouvé au Festival d'Aix – que la diversité et la parité étaient des préoccupations importantes pour elle, cette dernière doit parfois faire un détour par la non-mixité pour être réellement mise en œuvre. La non mixité, dans le processus de parité, est même « *essentielle* » selon Laure Atteia, en charge de projets liés à l'égalité au sein de l'association La Petite, qui sensibilise et forme les professionnels, notamment du secteur culturel, à plus d'égalité homme-femmes. « *C'est un outil que l'on utilise beaucoup depuis une quinzaine d'années. Il faut des espaces de confort et recréer du réseau entre femmes. C'est important pour sortir de l'isolement et renforcer la capacité à s'exprimer en situation mixte* », dit-elle depuis Toulouse où est basée cette structure. L'objectif est aussi de gagner du temps et donc de l'énergie car « *être entre femmes permet d'éviter de revenir sur les fondamentaux. On n'est pas obligé de décrire ce qu'est une agression ou plus simplement le fait de se faire couper la parole en réunion ou d'être toujours renvoyée à sa vie personnelle puisqu'on est une femme* ». Si l'association dispense ses formations dans tous les milieux professionnels, le secteur culturel fait souvent appel à elle. Serait-ce à dire qu'il est plus, sinon autant, concerné que les autres ? « *Ce n'est pas une histoire de secteur mais de système*, assure Laure Atteia. *Ce sont les inégalités entre les hommes et les femmes qui créent ces besoins de non-mixité pour que les femmes retrouvent du pouvoir et puissent partager leurs "actes de résistance" au quotidien, se sentir plus légitimes* ». Pour autant aucun atelier dédié 100 % aux hommes n'a été mis en place

même si cela a été envisagé afin que la gent masculine ne soit pas en « quartier libre » quand des femmes font un travail entre elles. Le cap n'a pas encore été franchi. Toutefois, ils ont à se repositionner lors de rencontres mixtes face à ce qu'elles construisent. « *Et travailler sur le changement des pratiques peut être très déstabilisant pour certains hommes car les femmes ont plus à gagner, de manière systémique dans ces changements* », note Laure Atteia. La mixité ne se limite pas aux questions de genre ; elle concerne aussi sur les questions raciales : « *il y a encore beaucoup de non-mixité informelle. Sur les postes de direction, les assemblées politiques, économiques... cela ne pose jamais question qu'il n'y ait que des hommes blancs car il y a l'idée que les hommes "peuvent" et que les femmes n'en sont pas capables alors qu'il y a trop de freins pour qu'elles accèdent à ces endroits-là* ». Par ailleurs, les ateliers sont très ouverts à la communauté LGBTQI+. Car ce travail est sans fin et il est aujourd'hui moins sujet aux réticences. **NADJA POBEL**



AUDREY AMSELLEM

Laure Atteia, en charge de projets liés à l'égalité au sein de l'association La Petite
 « **Il faut des espaces de confort et recréer du réseau entre femmes.** »

À l'étranger, plus de mixité sur les plateaux ?

La diversité sur les scènes est très variable d'un pays à l'autre. L'héritage culturelle et la manière de concevoir cette question au sein de la société y ont leur influence.

Le spectacle vivant en France est bien loin de représenter la population dans la diversité de ses origines. La problématique se pose de manière très diverse à l'international. « *Dans les pays d'Europe du Sud, de tradition catholique, le terme « communauté » a une charge très négative, alors que c'est envisagé de manière plutôt positive dans les pays protestants, remarque François Fogel, vice-président de l'Assitej international, association internationale de promotion du spectacle vivant pour la jeunesse. En Europe de l'Est, les personnes non blanches sont très peu représentées, mais plus pour des raisons politiques.* »

La devise française exhortant à ne pas faire de différence entre les individus n'est pas loin, parfois, d'être un alibi pour ne pas traiter le sujet de la diversité. Alors que dans l'Hexagone les statistiques ethniques sont interdites, le sujet est très décomplexé dans les pays anglo-saxons. Les sociétés s'y assument plus comme constituées d'un « melting-pot », tandis que la France met en avant une vision « universaliste » gommant les différences. Aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni, la question de l'identification est beaucoup plus présente. Aux États-Unis, l'université a ouvert la voie avec les *gender studies* et *ethnic studies*. L'approche générale est plutôt de vouloir montrer la diversité, de proposer des modèles d'identification, dans tous les domaines de la vie publique : la politique, les industries culturelles,



Graveyard Shift, mis en scène par Danya Taymor, au Goodman Theater de Chicago

et le sport, et donc aussi dans le spectacle vivant. Le Théâtre Goodman de Chicago (États-Unis), qui définit son projet comme sans but lucratif, mise sur un projet artistique collectif et multiracial faisant valoir la diversité des points de vue. La recherche de transparence sur le sujet se fait dès la communication du théâtre, les distributions étant affichées sur le site Internet par le moyen de portraits des interprètes.

Ces questions se posent évidemment sur tous les continents. En Afrique du Sud, pays marqué d'une des façons les plus tragiques du fait de l'apartheid, les artistes tentent aujourd'hui de faire vivre la diversité ethnique et linguistique sur les scènes, comme le note François Fogel. « *La représentation des diversités fait l'objet d'une réflexion poussée au sein d'Assitej Afrique du Sud. Nous reprenons ces questionnements au sein d'Assitej International à partir de deux entrées, celle de la présence des minorités au plateau et celle de l'apport des échanges intercommunautaires pour la création.* » **TIPHAINE LE ROY**

Comédiens issus de la diversité : quelle insertion ?

Si les acteurs issus de la diversité sont de plus en plus présents au sein des écoles supérieures d'art dramatique, la question de leur insertion demeure problématique.

Dans le sillage de 1^{er} Acte lancé en 2014 afin de permettre à des jeunes souffrant de discriminations de se former à l'art dramatique, de plus en plus de théâtres (La Comédie de Saint-Étienne dès la ren-

trée 2014, Le Théâtre national de Strasbourg (TNS) associé à La Filature de Mulhouse, La Comédie de Béthune, Le Théâtre de l'Union...) ainsi que le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD) ont, au fil des ans, créé des classes préparatoires théâtre. Certaines ayant ouvert leurs portes il y a cinq ans, un premier bilan peut être tiré quant à l'accès aux écoles supérieures. Sur ce plan, il s'avère plus que satisfaisant. Tandis que La Comédie de Saint-Étienne affiche un taux de réussite de 70 %, 1^{er} Acte dénombre 23 élèves (sur 81) admis dans différents établissements en France ou à l'étranger. Après seulement une année d'existence, la classe de La Filature de Mulhouse a, quant à elle, vu trois de sept étudiants intégrer une école supérieure. Des résultats d'autant plus positifs que, comme le souligne la metteuse en scène et responsable pédagogique, Blandine Savetier, « *la plupart de ces jeunes, recrutés sur critères sociaux, sortaient de lycées d'enseignement général ou technique et n'avaient pu suivre de cours dans un conservatoire faute de moyens financiers* ». Si cette réussite illustre la qualité de la formation dispensée par ces classes préparatoires, elle atteste aussi d'un changement de mentalités réel chez les membres des jurys de concours. « *Nous sommes aujourd'hui dans cette dynamique visant à travailler à l'égalité des chances et des parcours* », se félicite Caroline Strauch, responsable du mécénat et des partenariats au TNS.

Des promotions plus mélangées

Désormais, les promotions du Conservatoire, de l'École du TNS ou encore de l'École régionale d'acteurs de Cannes et Marseille (Eracm) sont beaucoup plus mélangées, et les élèves issus de la diversité donc moins isolés. Demeure néanmoins chez certains un sentiment de décalage culturel et social, auquel s'ajoutent des difficultés pécu-



JÉRÉMIE JUNG

Caroline Strauch, responsable du mécénat et des partenariats au TNS
« Il faut faire tourner les productions et accroître leur visibilité. »

niaires. C'est pourquoi, par exemple, l'École du TNS réserve une part de son budget à des bourses « maison », et La Comédie de Saint-Étienne continue, via la Fondation Culture et diversité, à soutenir financièrement ceux qui ont quitté sa classe. Pour les recalés aux concours, d'autres alternatives se présentent : rejoindre une autre classe préparatoire ou un conservatoire, voire même démarrer une carrière. « *Certains se fédèrent, montent leur compagnie ou rejoignent celles existantes* », constate le directeur de La Comédie de Saint-Étienne, Arnaud Meunier. Parfois, les rencontres avec des intervenants lors de master-classes proposées par 1^{er} Acte se poursuivent dans un cadre professionnel. « *Des élèves ont également réussi à s'intégrer dans d'autres productions, et nous sommes régulièrement sollicités par des metteurs en scène qui ont entendu parler du programme* », confie Caroline Strauch, constatant par ailleurs que les liens tissés au sein des promotions suscitent des projets collectifs. Enfin, d'anciens de 1^{er} Acte (Lyna Khoudri, primée à La Mostra de Venise, Déborah Lukumuena, César de la meilleure actrice dans un second rôle...) ont connu des débuts fulgurants au cinéma.

Rôles assignés

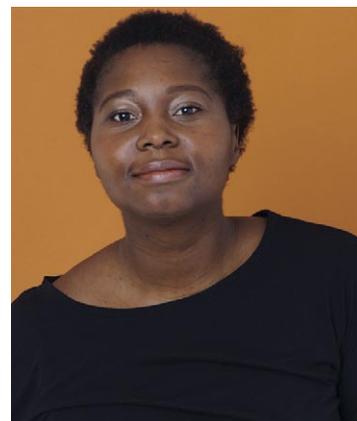
Ces exemples heureux ne doivent pas cacher une réalité générale plus complexe lors de l'entrée sur le marché du travail. Bien que plus nombreux – 10 sur 30 actuellement en 2^e année du Jeune Théâtre national – les artistes issus de la diversité se heurtent souvent à l'écueil de l'assignation à certains rôles. « *L'imaginaire des metteurs en scène doit encore évoluer* », note Arnaud Meunier, considérant exceptionnel le choix de Stéphane Braunschweig de confier en 2018 le personnage de Macbeth à Adama Diop, acteur d'origine sénégalaise. Des doutes subsistent sur les motivations des metteurs en scène qui contactent ces comédiens et leur capacité à les regarder comme pouvant aborder tous les rôles. « *Certains le font par désir d'ouvrir une porte ou de provoquer, mais il faudrait à présent qu'au lieu d'Alceste ou des Platonov de toutes couleurs de peau ne pose plus problème* », juge Blandine Savetier, qui attire en outre l'attention sur le rôle que les auteurs ont à jouer dans la destruction des stéréotypes. Soucieux que les metteurs en scène se saisissent davantage des talents qu'il a formés depuis cinq ans, le programme 1^{er} Acte est, pour sa part, en passe d'évoluer. « *Nous allons travailler à la création de formes légères que nous souhaitons faire tourner, afin d'assurer des dates à ces comédiens*

et accroître leur visibilité », souligne Caroline Strauch. Un premier spectacle sera monté par Gwenaél Morin durant le Festival d'Avignon, puis un second par Stanislas Nordey à l'automne. Et parce que la diversité ne saurait se résumer à l'origine ethnique ou sociale, 1^{er} Acte reste attentif à d'autres formes de discrimination, relatives au genre (l'acteur Yuming Hey, remarqué notamment dans *Le Livre de la Jungle* mis en scène par Bob Wilson, a suivi le programme avant de se former au CNSAD) ou au handicap (une ancienne élève étudiante à l'École du Théâtre national de Bretagne et son camarade à celle du TNS). Quoi qu'il en soit, après avoir avancé à pas comptés, le milieu théâtral se trouve aujourd'hui, de l'avis d'Arnaud Meunier, à la croisée des chemins. « *C'est collectivement que nous allons avancer, mais que nous pourrions aussi régresser* », conclut-il.

MARIE-AGNÈS JOUBERT

« Refuser des rôles qui ne correspondent pas à mes envies » Bénédicte Mbemba, comédienne

« *Ma sortie du Conservatoire en 2018 fut assez douce puisque durant la dernière année Arnaud Meunier m'avait engagée pour *J'ai pris mon père sur mes épaules*. Heureusement, car la première proposition qui m'a été faite via le JTN était le rôle d'une femme de ménage dans *Pièce en plastique*, de Marius von Mayenburg. J'ai vécu comme un choc que l'on m'assigne à un déterminisme social. Un autre metteur en scène m'ayant ensuite contactée pour interpréter une confidente dans un texte classique, j'ai craint d'être constamment cantonnée dans des rôles de second, voire de dernier, plan. C'est la récurrence de cette posture qui est étonnante et un peu effrayante. Malgré tout, je pense que les mentalités évoluent progressivement. Cette saison, je joue une super-héroïne dans *L'Encyclopédie des super-héros*, de Thomas Quillardet, au Théâtre de Sartrouville et des Yvelines-CDN. Casser des schémas préétablis exige des efforts de la part des metteurs en scène mais aussi des auteurs, des institutions et des comédiens eux-mêmes. J'essaie ainsi de me fixer une ligne de conduite en refusant les rôles qui ne correspondent pas à mes envies. À 27 ans, je reste optimiste en me disant qu'avec l'existence de 1^{er} Acte et l'ouverture de nombreuses classes préparatoires, les professionnels ne vont plus avoir d'autres choix que d'agir.* »



D.R.

Comment favoriser l'inclusion ?

Tandis que les créations inclusives se heurtent à une méconnaissance des producteurs et diffuseurs, l'emploi de personnes handicapées au sein de structures culturelles demeure marginal.

Lorsque l'on souhaite monter une production réunissant artistes valides et personnes en situation de handicap, la première porte d'entrée est souvent l'action culturelle. En témoignent la démarche adoptée par la Compagnie d'iCidence (Langon), dont le spectacle *Corps beaux* (2015) qui intégrait neuf handicapés mentaux, est né d'un atelier hebdomadaire, et celle de Klaus Compagnie (Bordeaux). Intervenant il y a un peu plus de vingt ans dans une institution spécialisée, son directeur artistique et chorégraphe Pascal Croce a connu un véritable déclic au point de consacrer dès lors l'activité de la compagnie – qui compte aujourd'hui cinq danseurs handicapés moteur en fauteuils sur dix – à des créations de danse contemporaine inclusives. « Une fois que l'on connaît bien ses danseurs, confie-t-il, le travail mené avec des handicapés ou des valides est le même. » Une autre voie possible consiste à se tourner vers un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) à vocation artistique. Il en existe actuellement sept en France, dont La Bulle bleue, basée à Montpellier. Outre créer des spectacles avec sa troupe de 13 comédiens, cette structure est régulièrement sollicitée par des équipes artistiques de la région sur des projets mixtes. « Nous passons avec elles des conventions de mise à disposition de nos artistes, qui incluent un accompagnement éducatif et administratif », explique la directrice de La Bulle bleue, Delphine Maurel, ajoutant collaborer sur des périodes de trois ans avec des artistes associés, dont récemment Bruno Geslin (Compagnie La Grande Méléé) pour son cycle sur Fassbinder, *Prenez garde à Fassbinder*. Par ailleurs, certains comédiens participent en quasi-autonomie à des créations, hors du dispositif de l'ESAT. Ils perçoivent alors des cachets, dont le montant

ne doit toutefois pas dépasser un certain plafond afin de ne pas les priver de l'allocation adulte handicapé.



Delphine Maurel, directrice de l'ESAT La Bulle bleue (Montpellier)
 « Faire preuve d'audace et de prises de risque. »

Production et diffusion problématiques

Malgré la richesse induite par de tels projets sur un plan artistique, force est de reconnaître que leur mise en production s'avère difficile; ceci en raison d'une méconnaissance ou d'un manque de regard des programmeurs envers ces créations assimilées au socio-culturel. «*Nous ne réussissons pas à trouver de coproducteurs et devons nous autofinancer*», déplore Pascal Croce, qui peut juste tabler sur le soutien de certaines municipalités, du conseil départemental et de quelques partenaires privés. Le problème apparaît encore plus aigu lorsqu'on est une jeune compagnie. «*Nous avons obtenu des aides aux projets liés au handicap ou de la part de fondations, mais ces spectacles sont perçus comme contraignants par les lieux quant à l'accueil et l'accompagnement*», souligne Céline Rouleau, directrice artistique de la Compagnie d'iCidence; laquelle a toutefois souhaité poursuivre l'aventure, en association avec quatre personnes handicapées à un solo, *Le Festin du gorille*. À moins d'être une compagnie soutenue par la DRAC et la Région, la diffusion reste de même problématique et généralement limitée à des manifestations consacrées au handicap. «*On doit s'efforcer d'intégrer le système de professionnalisation français, ne pas lâcher, trouver des relais comme les pôles ressources Culture et Handicap et se tourner vers les collectivités*», plaide Delphine Maurel, tout en reconnaissant que, bien qu'accueillie au Théâtre des Treize Vents à Montpellier, la création de Bruno Geslin n'a pas tourné ensuite. Afin de pallier ce manque de visibilité, Pascal Croce a créé en 2013 le festival Mixamum dont la programmation pluridisciplinaire se déploie sur plusieurs communes de la Gironde, et s'attelle aujourd'hui à un projet plus ambitieux: l'ouverture dans la région bordelaise du premier lieu culturel inclusif de création (accueils en résidence), de diffusion (salle de spectacle) et de formation (école) baptisé le Komptoir H'Artistique. La Compagnie d'iCidence, quant à elle, songe à unir ses forces avec d'autres équipes locales intéressées par le sujet.

Faire évoluer les mentalités

Car les artistes handicapés comme les compagnies (des initiatives se multiplient en différents points du territoire) affichent une réelle motivation, et le public est lui aussi prêt à vivre de telles rencontres artistiques. Reste alors à faire évoluer les mentalités

Une personne sourde à l'accueil des publics

Le Théâtre de Nîmes est aujourd'hui l'un des rares établissements culturels à employer une personne en situation de handicap. Une démarche qui s'est imposée naturellement à Adèle Brouard, chargée des relations avec le public, après plusieurs années consacrées à favoriser l'accès des sourds et des malentendants au spectacle vivant via des représentations adaptées en langue des signes, de la médiation et des ateliers de pratique artistique. «*À un moment donné, explique-t-elle, je me suis dit que l'inclusion passait aussi par l'emploi, et que la présence d'une personne handicapée apporterait un plus.*» En septembre 2015, Sofia Coze, sourde profonde, a ainsi rejoint l'équipe d'accueil des publics, assurant tous les soirs le contrôle d'accès et le placement en salle. Grâce à une sensibilisation à la surdité effectuée en interne et quelques adaptations (la mise par écrit d'informations communiquées oralement), les craintes exprimées par certains membres de l'équipe se sont rapidement dissipées. Précieuse lors de la venue au théâtre de spectateurs sourds (afin de les renseigner sur la billetterie, le bar, et plus récemment l'utilisation de gilets subpac pendant des concerts), la présence de Sofia Coze l'est aussi dans la réalisation d'actions de médiation et de teasers en langue des signes. «*Son engagement a surtout représenté un geste symbolique très fort à l'adresse de la communauté sourde, mais aussi de tous les spectateurs, dont plusieurs se sont intéressés à la langue des signes*», ajoute Adèle Brouard, qui regrette les a priori sur lesquels vient buter l'embauche de handicapés: «*celle-ci est souvent perçue comme un sacrifice et une difficulté alors que ces salariés sont très motivés et impliqués.*» Fort de cette première expérience, le théâtre songe actuellement à recruter une secrétaire non voyante.



Sofia Coze (à gauche) et Adèle Brouard

des producteurs qui doutent trop souvent encore de la faisabilité de telles créations, et les directeurs de théâtres, inquiets à l'idée de remplir leur salle. «*Il suffit de faire preuve d'un peu d'audace et d'une prise de risque semblable à celle qui conduit à programmer des compagnies émergentes*», estime Delphine Maurel, rappelant que le plateau d'un théâtre reste le lieu idéal pour aborder la question de la diversité. MARIE-AGNÈS JOUBERT

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ

Casting, l'enjeu de la représentativité

Veiller à la diversité des profils est une responsabilité des artistes dans leur manière de recruter les interprètes.

Conscients de la nécessité d'ouvrir les plateaux à des interprètes d'origines diverses, à l'image de la population française, les créateurs sont de plus en plus nombreux aujourd'hui à recruter des artistes d'origine maghrébine, d'Afrique subsaharienne ou asiatique en veillant à ne pas les assigner à un rôle stéréotypé. Séverine Coulon, metteuse en scène et comédienne, a confié l'un des rôles de sa nouvelle pièce, *La Vie animée de Nina W*, à Nama Keita, comédienne noire. L'évidence de s'entourer d'interprètes racisés lui est venue lors des tournées de son premier spectacle en tant que metteuse en scène, *Filles & Soie*, spectacle jeune public interrogeant les injonctions faites aux petites filles et le conditionnement à des critères de beauté contraignants et normatifs. « C'est un spectacle



D. R.

Séverine Coulon, metteuse en scène et comédienne
 « Quand nous racontons le monde aux enfants, nous leur montrons qu'il est tout blanc. »

que je joue beaucoup en séances scolaires, donc devant tous les enfants. Je me suis rendu compte que, quand nous leur racontons le monde, nous leur montrons qu'il est tout blanc, indique Séverine Coulon. J'ai souvent constaté, lorsque je discute avec des enfants après le spectacle, que ce sont très souvent les enfants noirs qui me disent qu'ils ne se trouvent pas beaux. Ce n'est pas forcément lié à leur couleur de peau, mais ils ont plus souvent des complexes liés à leur physique que les autres. » Bien sûr, il ne s'agit pas de confier un rôle à un interprète pour sa seule couleur de peau. « J'ai découvert Nama Keita lorsque je cherchais une comédienne pour la reprise de rôle de *Filles & Soie*, c'était une très belle rencontre et j'ai adoré son interprétation lors du casting. Lorsque j'ai décidé de lui confier le rôle sur *La Vie animée de Nina W*, je lui ai dit clairement que je voulais qu'un comédien noir ou une comédienne racisée joue dans la pièce. Cette volonté était vraiment liée au malaise que je ressentais lors des bords de scène, à me retrouver face à cette diversité d'origine des enfants et à me rendre compte que la plupart des artistes qu'ils voient sont Blancs. » La question doit aussi intéresser les programmeurs. Marion Rousseau est directrice de projets culturels à la Caisse centrale d'activités sociales et programmatrice du festival Contre Courant, à Avignon. Au sein de l'association Scènes d'enfance-Assitej France, elle pilote une délégation qui vient d'être constituée sur la dimension éthique de la représentativité du secteur jeune public, qu'il s'agisse du point de vue de la diversité des origines, des âges, de la question du handicap... « Nous devons arrêter de chercher une pertinence en fonction du sens du spectacle ou des personnages et rechercher seulement à avoir un plateau qui "parle" au plus grand nombre, remarque-t-elle. Je me souviens d'avoir assisté à un spectacle où le public était constitué de jeunes adultes et d'adolescents de toutes origines. C'était F(1)ammes, d'Ahmed Madani. Ce public était venu car ils se retrouvaient dans ce spectacle qui parlait d'elles et d'eux. » TIPHAINE LE ROY

La SPEDIDAM met tout en œuvre pour garantir aux artistes-interprètes de toutes catégories la part des droits à rémunération qu'ils doivent percevoir dans le domaine sonore comme dans le domaine audiovisuel.

La SPEDIDAM répartit des droits à 110 000 artistes dont plus de 38 000 sont ses associés.

En conformité avec la loi de 1985, la SPEDIDAM affecte une part des sommes qu'elle perçoit à des aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes.

En 2019, la SPEDIDAM a participé au financement de 40 000 manifestations (festivals, concerts, théâtre, danse), contribuant activement à l'emploi de milliers d'artistes qui font la richesse et la diversité culturelle en France.

WWW.SPEDIDAM.FR

16 rue Amélie - 75007 PARIS
+33 (0)1 44 18 58 58
communication@spedidam.fr



L'ÉPOQUE

Les résultats de l'enquête menée par La Scène auprès des programmateurs sont une source d'information sur les pratiques professionnelles, le choix des spectacles et la place tenue par le Off dans les programmations.

Les programmateurs et le Off d'Avignon

L'an passé, à la même époque, *La Scène* publiait les résultats d'une première enquête menée auprès des compagnies qui ont déjà été programmées dans le cadre du Off d'Avignon.

Fin 2019, ce sont les programmateurs qui ont été interrogés sur la manière dont ils préparaient et vivaient leur parcours dans le Off. Ils ont été près de 700 – 683 exactement – à répondre à l'enquête qui leur était ouverte, croisant questions à choix multiples et propositions plus ouvertes. Tous témoignent de leur fidélité et de leur attachement pour un festival qui, édition après édition, alimente leurs programmations. Ils insistent sur la manière dont celui-ci peut aussi les ouvrir sur des équipes et des projets parfois éloignés de leurs bases, hors de leurs réseaux. Et comment, également, il permet une fois l'an de retrouver ses pairs pour partager leurs enjeux. À la lecture des données recueillies, on voit combien la notoriété des lieux, très prescripteurs, est prépondérante. Combien aussi la bonne insertion d'une compagnie dans les réseaux, sa visibilité et les recommandations dont elle bénéficie sont décisives dans la manière dont elle sera perçue et ses propositions fréquentées à Avignon. Ce sondage lève aussi quelques doutes, comme sur l'efficacité, supposée nulle, de la distribution de tracts dans la rue. Les programmateurs sont là, sur un temps relativement long (majoritairement entre 3 et 6 jours) et ils programment parfois

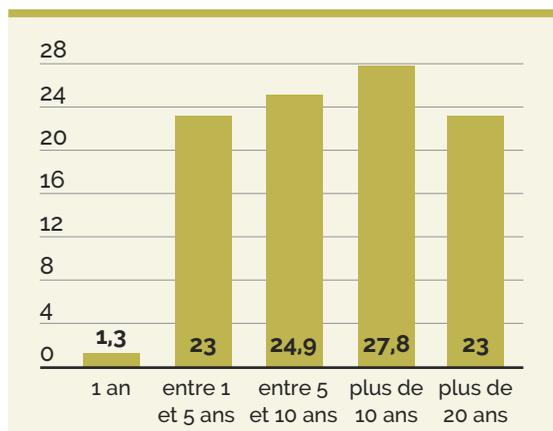
plus de cinq ou six spectacles découverts durant leur séjour avignonnais. Des améliorations sont espérées sur la réservation des billets, la diffusion du programme ou le renforcement de l'information délivrée aux professionnels. S'ils sont critiques sur le gigantisme du Off (trop de spectacles, trop de pression sur les compagnies, une marchandisation exacerbée de la création...), ils conviennent tous que l'ambiance d'Avignon, les rencontres et les spectacles à découvrir font de cet événement un incontournable qu'une grande majorité fréquente chaque année. Le Off demeure bien l'incontournable rendez-vous de juillet.

CYRILLE PLANSON

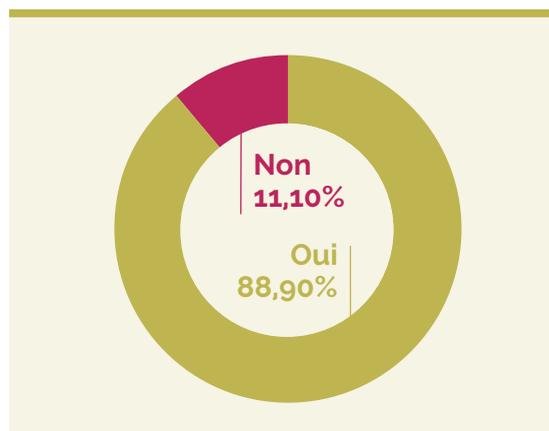


En juillet 2019, lors de la parade des compagnies du Off

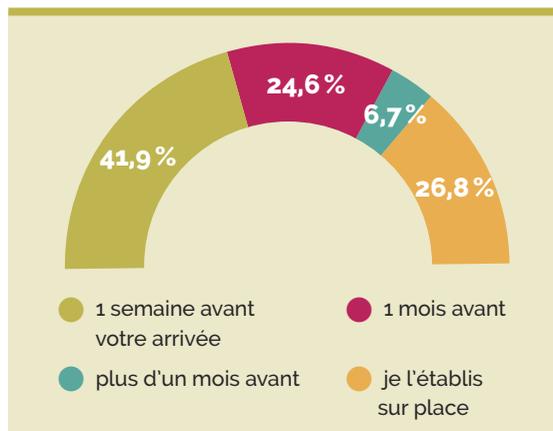
Depuis quand participez-vous au Off ?



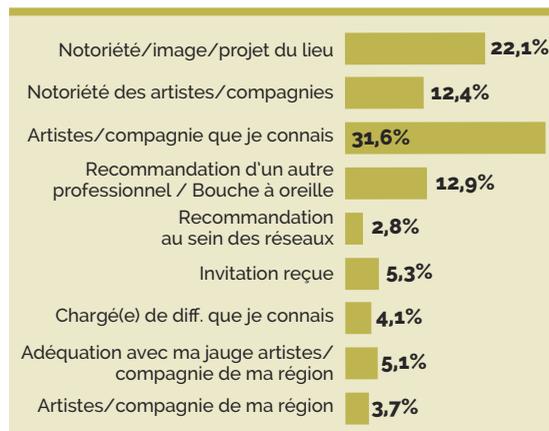
Venez-vous tous les ans ?



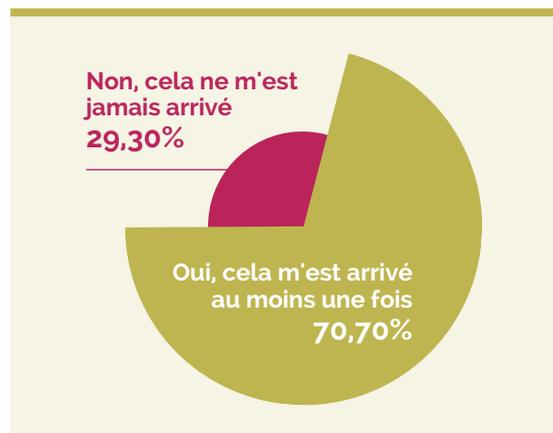
Quand établissez-vous votre programme de spectacles ?



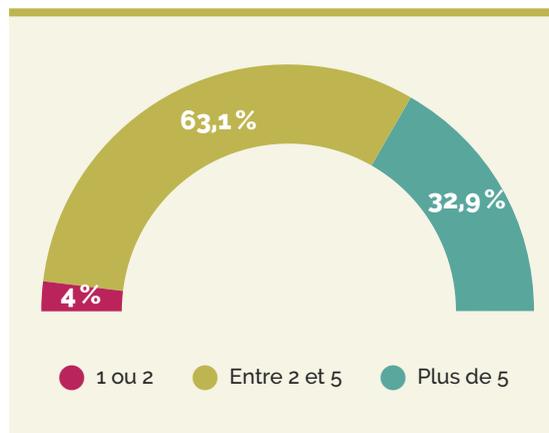
Comment choisissez-vous les spectacles auxquels vous assistez ?



Êtes-vous déjà allé(e) suite à un tract diffusé dans la rue ?

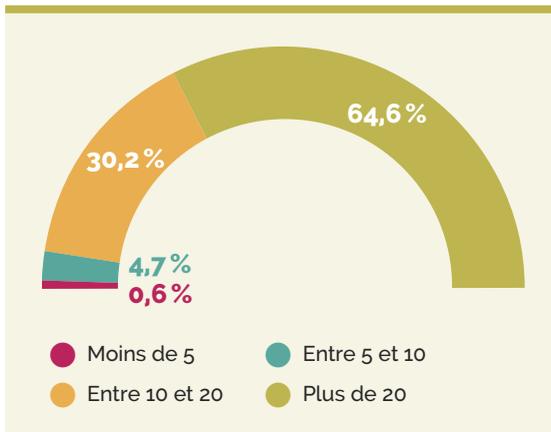


Combien de spectacles du Off voyez-vous par jour ?

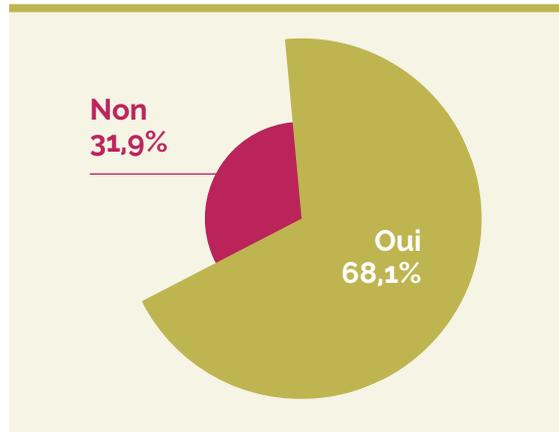


L'ÉPOQUE

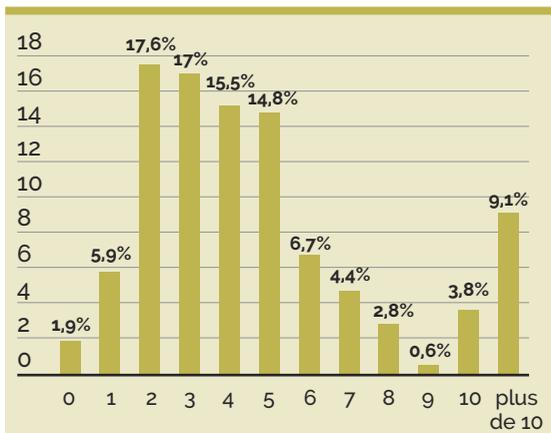
Combien de spectacles du Off voyez-vous au total, par édition ?



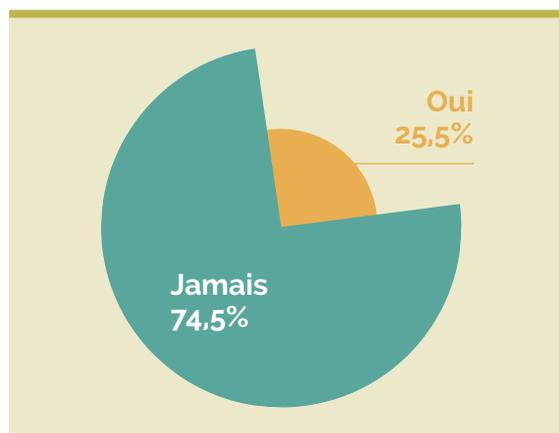
Le lieu dans lequel est joué le spectacle influence-t-il votre choix ?



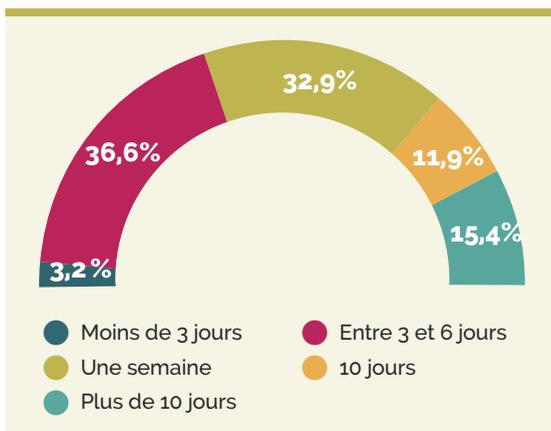
Au final, combien programmez-vous de spectacles repérés dans le Off (approximativement) ?



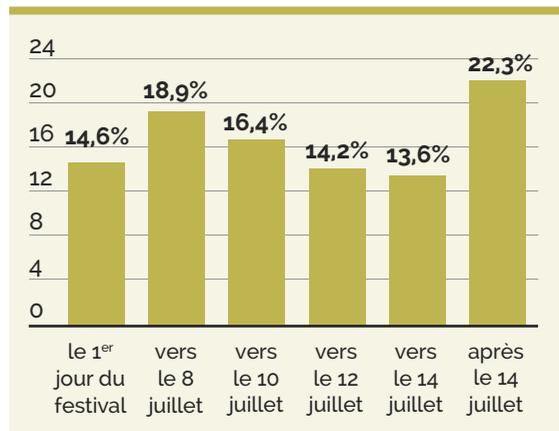
Repartez-vous parfois « bredouille » ?



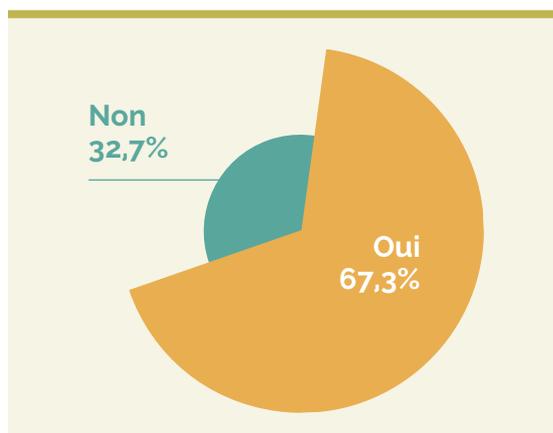
Combien de temps restez-vous en général ?



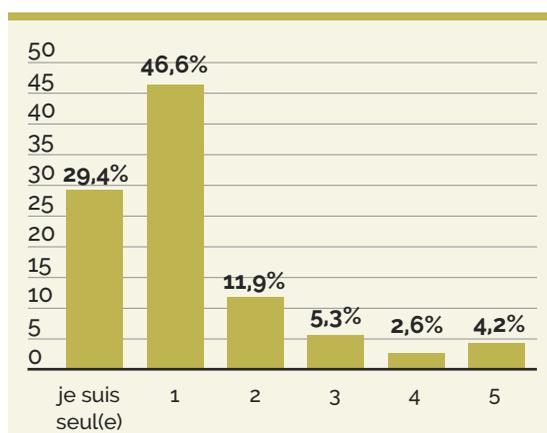
Quand arrivez-vous à Avignon ?



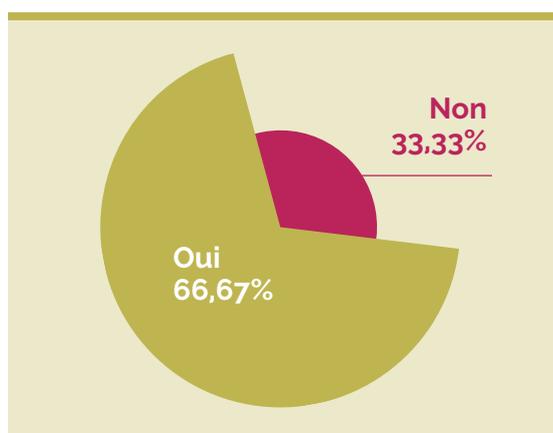
Êtes-vous parfois accompagné par un(e) collègue de votre structure ?



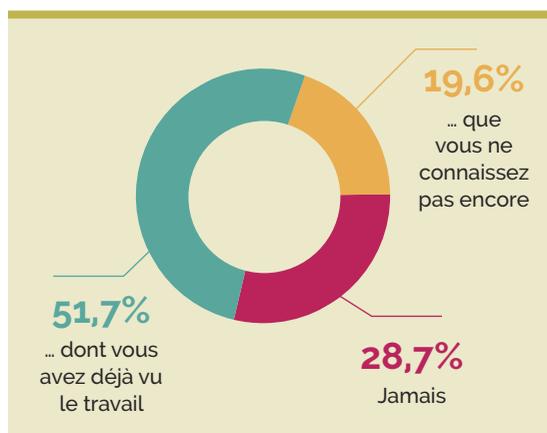
Si oui, combien de personnes vous accompagnent ?



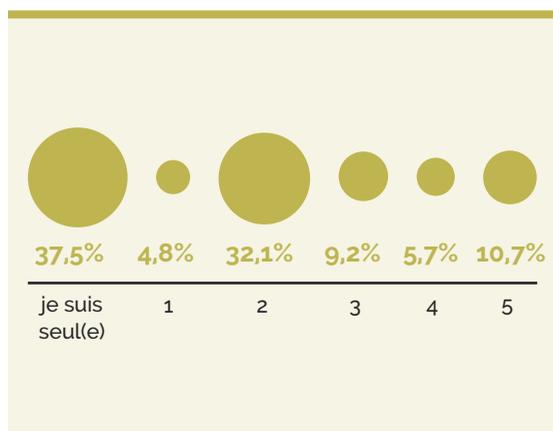
Acceptez-vous à Avignon des rendez-vous avec des compagnies autour de leurs projets artistiques ?



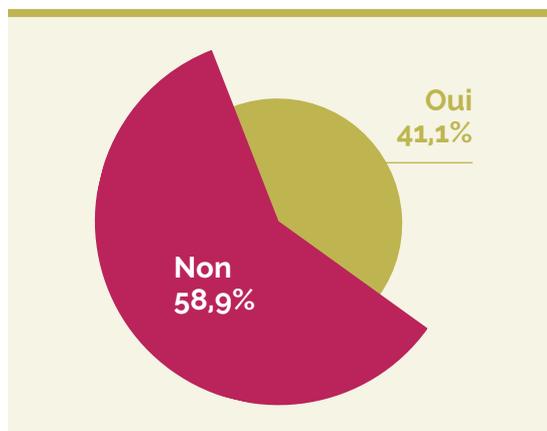
Si oui, avec des artistes...



Combien êtes-vous à programmer dans votre structure ?

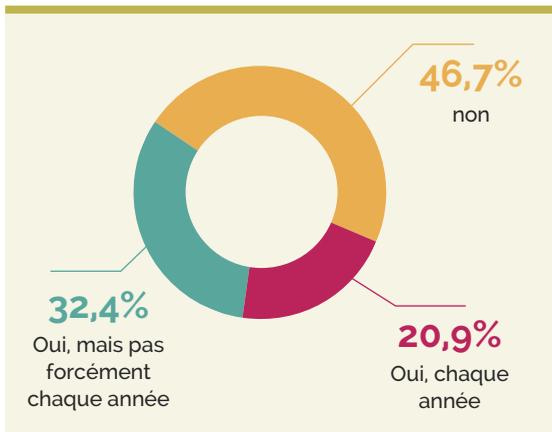


Assistez-vous à des débats / rencontres professionnels ?

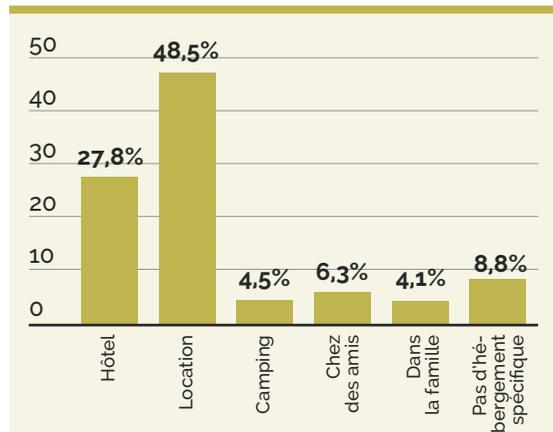


L'ÉPOQUE

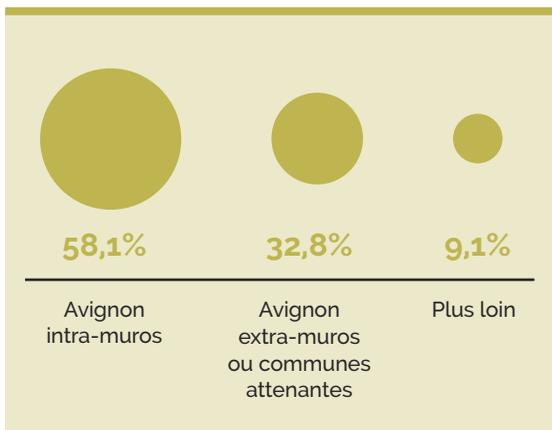
Assistez-vous à des spectacles dans le In ?



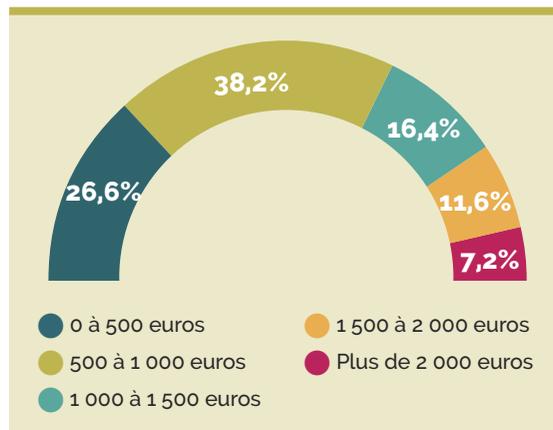
Comment vous logez-vous ?



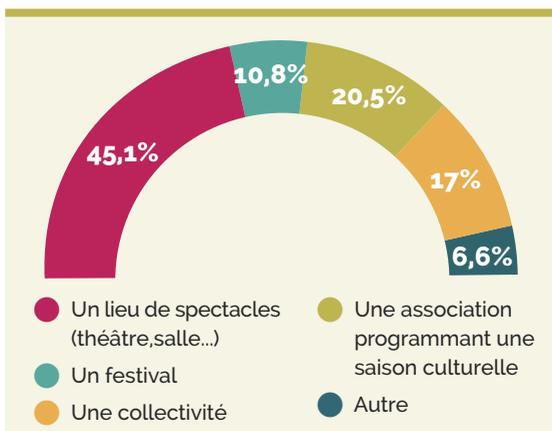
Où vous logez-vous ?



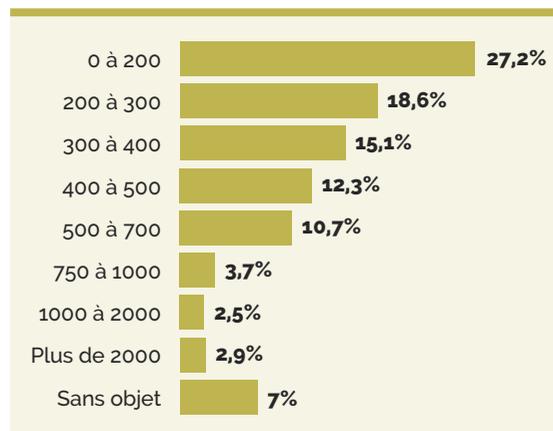
À combien estimez-vous l'investissement financier de votre venue ?



Vous êtes...



Votre jauge totale ?



Verbatim

«Quelles seraient vos nouvelles attentes à l'égard du Off?»

- Créer un guichet unique pour réserver les spectacles.
- Instituer des bords de scène avec les artistes, pour prendre le temps d'échanger.
- Être plus draconiens sur les critères d'attribution des cartes pros.
- Disposer plus tôt du programme du Off.
- Mettre à disposition les dossiers de presse et fiche technique des spectacles sur un site Internet dédié.
- Sur le site du Off, pouvoir synchroniser son parcours et son agenda.
- Plus de navettes entre les théâtres, car c'est souvent la course.
- Plus de clarté pour discerner les représentations entre spectacles professionnels et amateurs.
- Réduire le nombre de spectacles.
- Moins de «prétendus» théâtres dans les garages.
- Faire appliquer une charte d'accueil des pros par toutes les compagnies.
- L'application spécial programmeur avec toutes les coordonnées des productions.
- Arrêter de diffuser massivement nos adresses e-mails.

«Que préférez-vous dans le Off?»

- La diversité, l'accès à des compagnies un peu lointaines, qui ne sont pas dans mes réseaux.
- L'ambiance dans Avignon, le contact avec les artistes.
- Le «joyeux foutoir» d'Avignon.
- Les surprises, les découvertes, l'effervescence.
- Des spectacles souvent de meilleure qualité que dans le In.
- «Le plus grand théâtre du monde» avec son ambiance de fête.
- Les rencontres imprévisibles avec les compagnies artistes et collègues, tous prescripteurs.

- Le bouche à oreille! Vivre, penser, échanger, partager, dormir théâtre.
- Les lieux qui défendent un vrai projet artistique et les compagnies qu'ils accueillent.

«Qu'est-ce qui vous agace le plus dans le Off?»

- Des propositions artistiques trop inégales.
- La désagréable impression que tout le monde accepte cette compression du temps pour les artistes.
- Le harcèlement, le tractage parfois lourd, féroce et bruyant, le gaspillage de papier et son incohérence écologique.
- Ces «théâtres» qui n'en sont pas et vendent très cher les créneaux aux compagnies!
- Trop de spectacles, de plus en plus d'amateurs et des propositions médiocres.
- L'escalade des prix, la programmation trop parisienne, le non-alignement des dates avec le In.
- La fébrilité qui s'empare parfois de nous autour d'un spectacle qui semble "sortir du lot".
- Le non-respect des horaires.
- L'invasion de "one-(wo)man shows", mais aussi des productions de CDN.
- L'entre-soi des pros.
- Le manque de sympathie à l'accueil dans certains théâtres.
- Les théâtres qui font payer les programmeurs.
- L'ultralibéralisme hystérique des loueurs de salles, d'hébergements et de restauration.
- Trop de compagnies, trop de monde, c'est épuisant...
- L'enfer des réservations.
- La marchandisation à outrance, l'exploitation des artistes.
- Les centaines (milliers?) d'e-mails reçus à partir du mois de mai, non ciblés, même pendant le festival.
- Une ville qui se transforme en poubelle à ciel ouvert, pas très éco-responsable...

Municipales : la culture abordée à la marge

Les questions artistiques et culturelles n'auront pas été au cœur des débats. Elles ont réussi pourtant à trouver leur place lorsque les candidats dessinaient le portrait de la ville qu'ils voulaient pour demain.

La culture aura très peu été au cœur du débat lors de la campagne pour les élections municipales. Les professionnels du secteur ne manquent pas de le déplorer, comme à Bordeaux où de nombreux acteurs du secteur ont signé

une tribune publiée par Rue89 Bordeaux. Le texte invite les candidats à se saisir « *de la question culturelle de manière transversale et systémique et non sur un mode vertical et cloisonné dans une volonté de contrôle ou de récupération* ». La faible audience donnée aux politiques culturelles dans ces élections n'a pourtant rien d'un fait nouveau, selon Jean-Philippe Lefèvre, président de la FNCC. « *Les questions culturelles ne sont pas présentes dans la campagne alors qu'elles sont portées en grande partie par les territoires. Ce n'est pas un fait nouveau. En dehors des élections municipales de 1977 et 1983, où la culture était prise comme un marqueur idéologique entre gauche et droite, elle n'est jamais mise en avant* », assure-t-il. Le président de la FNCC analyse ce fait par la dimension très institutionnelle des réflexions sur la culture. « *Aujourd'hui, le secteur est rarement dans des débats idéologiques. La culture a-t-elle été au cœur du débat dans le mouvement des gilets jaunes? Non. Le monde de la culture a-t-il pu prendre en compte les combats des gilets jaunes? Difficilement... pour dire cela avec délicatesse. La culture institutionnelle a du mal à trouver les mots pour faire partie du débat et les préoccupations des citoyens sont ailleurs, même si l'on peut le regretter.* »

La question culturelle n'a pas été pour autant totalement escamotée. Certains axes mis en avant marquent le clivage sur la question de l'attractivité des villes. Le concept de grand événement artistique envisagé comme image de marque à visée culturelle et touristique développé par Lille 3000 et Le Voyage à Nantes a fait de nombreux émules. Des grandes villes et moyennes villes



D.R.

Jean-Philippe Lefèvre, président de la FNCC
« **La culture institutionnelle a du mal à trouver les mots pour faire partie du débat.** »

ont ces dernières années créé leur temps fort, de Metz avec Constellations, à Poitiers avec Traversées. À Nantes, le projet d'Arbre aux hérons initié par la maire sortante socialiste Johanna Rolland est fortement décrié par Julie Laernoës pour son coût (plus de 38 millions d'euros). La candidate Europe Écologie-Les Verts (EE-LV) dénonce la course à l'attractivité de Nantes, et critique un projet porté par une vision d'animation de la ville. À Lyon, lors d'un débat invitant l'ensemble des candidats et candidates à débattre de leurs propositions pour la culture, l'écologiste Grégory Doucet estime : « *La culture doit irriguer – et, en premier lieu, les habitants du bassin de vie de Lyon – avant de rayonner. Je suis pour un tourisme culturel raisonné, mais je suis aussi pour que l'on continue de cultiver une excellence de certaines institutions et événements pour faire bénéficier le public du talent de grands artistes qui ne sont pas tous lyonnais.* » Les enjeux sont différents selon les grandes villes. À Paris, Anne Hidalgo envisage de créer des « plateaux artistiques », lieux de répétition et de représentations pour toutes les pratiques, dans tous les quartiers, ainsi qu'un nouveau lieu culturel dans le nord-est de la capitale. À Marseille, les artistes ne se sentent pas écoutés. « *Marseille a beaucoup d'artistes qui sont malheureusement épuisés de ne pas être écoutés et qui partent. Marseille est une ville monde, source d'inspiration. Il faut conforter l'existant au lieu de créer* », déclare Francesca Poloniato, directrice du Zef, scène nationale de Marseille, à *La Provence*.

Comme un élargissement du sujet de l'éducation artistique et culturelle, très en vogue lors du scrutin de 2014, la problématique des droits culturels est mise en avant par de nombreuses listes vertes et citoyennes. À Lyon toujours, Grégory Doucet annonce la mise en place d'États généraux des droits culturels, avec les citoyens, s'il est élu. Il affirme que la politique culturelle de la ville sera redéfinie « *sur la base d'un diagnostic partagé et d'objectifs travaillés en commun* ». À Angers, le candidat Vert est pour le moins flou, annonçant dans le quotidien *Ouest-France* son souhait de « *promouvoir une démocratie culturelle en soutenant l'expression*

artistique des Angevins et Angevines, des artistes professionnels comme des habitants et habitantes, en facilitant l'accès à une pluralité de formes culturelles ». Dans la préfecture du Maine-et-Loire, le principal sujet culturel des municipales est le déménagement du Chabada, scène de musiques actuelles. Annoncé par Christophe Béchu, maire sortant et candidat La République en marche, il comprend une salle de 1 200 à 1 400 places et un club de 300 places dans le quartier Saint-Serge, proche du centre-ville.

Autre problématique souvent abordée dans les grandes villes, celle d'une bascule du budget pour les grands équipements vers la métropole. De Lyon, troisième ville de France (516 000 habitants pour la ville, 1,3 millions pour la métropole), à Tours (135 000 habitants intra-muros, 300 000 pour la métropole), le sujet est de plus en plus en question alors que la programmation de ces structures touche la plupart du temps un public débordant largement des limites de la ville centre. **TIPHAINE LE ROY**

Grands projets en recul, événements à la hausse

En ces temps de restrictions budgétaires, l'heure n'est décidément plus à l'annonce de grands projets, même s'il y a, évidemment, des exceptions, comme à Angers, avec l'annonce d'une nouvelle salle pour le Chabada. À Toulouse, la majorité sortante, derrière Jean-Luc Moudenc, candidat à sa réélection, annonce une Cité de la musique dans le cadre de la reconversion de l'ancienne prison Saint-Michel. Ancien maire (PS) et de nouveau candidat, Pierre Cohen propose la création de six tiers-lieux. Il juge nécessaire de créer un grand équipement sur le site du Grand Matabiau et souhaite mettre en place une « coopérative culturelle » qui regrouperait les acteurs de la culture pour co-construire la politique culturelle de la ville et questionner notamment le « besoin de grands événements ». Les annonces proposant de grands temps forts n'ont pas manqué dans plusieurs villes, notamment concernant la candidature au titre de capitale européenne de la culture en 2028, affichée par Éric Quénard (PS) autant que par Arnaud Robinet (LR), maire sortant et candidat à Reims. À Rennes, c'est la candidate La République en marche, Carole Gandon, qui veut croire à une candidature de la ville.

CNM : la locomotive sur les rails

Le nouvel établissement a remplacé le CNV dès janvier et poursuit sur la même voie, en attendant l'entrée des autres organismes. Et peut-être des crédits nouveaux.

D'*abord continuer, ensuite commencer*». Jean-Philippe Thiellay, le premier président du Centre national de la musique (CNM), pourrait prendre à son compte cette maxime. Le CNM a succédé au Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) le 1^{er} janvier. La promesse du ministre de la Culture est donc tenue sur le plan juridique, mais, dans la vie des producteurs de concerts et des artistes, rien n'a encore changé. Les dispositifs d'aides du CNV ont été prolongés, de même que la composition des commissions chargées de sélectionner les dossiers. Trois mois après la création du nouvel établissement public, les salariés de l'ex CNV travaillent toujours au même endroit et les collègues des associations qui doivent intégrer le CNM cette année ne sont

pas encore arrivés. Il s'agit de l'IRMA (Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles), le FCM (Fonds pour la création musicale), le Bureau export de la musique et le Calif (Club action des labels et disquaires indépendants). Leur fusion au sein du CNM commencera dès lors que leurs assemblées générales respectives auront approuvé leur dissolution. Ce qui devrait avoir lieu en juin.

Une « maison commune »

C'est le 31 octobre 2019 que l'Assemblée nationale a mis la dernière main à la loi créant le Centre national de la musique. La proposition de loi du député Pascal Bois (LREM) avait été présentée fin mars et le travail des députés et sénateurs avait été précédé par plusieurs rapports et cycles de concertations avec les organisations professionnelles. Il faut en rappeler l'ambition principale qui est de construire une « maison commune » pour l'ensemble des opérateurs « *dans le domaine de la musique et des variétés, sous forme d'enregistrement et de spectacle vivant* ». Après les ravages de la révolution numérique sur l'économie du disque, l'industrie musicale s'est relevée en s'appuyant sur le *live* et le développement rapide de la diffusion en streaming. L'idée du CNM, déjà telle qu'elle avait été formulée dans sa première version en 2011, consistait à ne plus séparer les producteurs de spectacle vivant des labels et éditeurs, pour faciliter l'accompagnement des projets musicaux dans leur globalité. Les concertations menées par la responsable de la préfiguration, Catherine Ruggeri, allaient en ce sens et c'est bien l'objectif affiché par le président du CNM, Jean-Philippe Thiellay, tel qu'il l'a exposé pour la première fois en public, aux Biennales internationales du spectacle, à Nantes, le 22 janvier. Il a appelé les organisations professionnelles

Gouvernance : des choix délicats

En coulisse, la bataille des organisations professionnelles pour être représentées dans la gouvernance du nouvel établissement a été rude et n'était pas terminée début mars. Décembre 2019 avait vu les parutions du décret et de l'arrêté fixant la composition du conseil d'administration (CA). La loi l'avait dit, plus question, comme au CNV d'un CA pléthorique où un grand nombre de branches avait son siège. Cette fois l'État est dominant avec sept représentants. Les professionnels ont six places réparties entre la Guilde des artistes musiciens, le Syndeac, le SNAM-CGT, les collectivités territoriales, le SMA, le Prodiss. Cinq postes sont attribués aux organismes de gestion collective (Sacem, Adami, Spedidam, SCCPP, SPPF). Reste à savoir qui fera partie du conseil professionnel. Cette instance comptera 40 membres dont 10 pour le spectacle vivant musical et de variétés. Elle donnera en particulier un avis consultatif sur la composition des commissions d'aide et le programme annuel d'études du CNM. Selon le décret du 24 décembre, le ministère doit donner les noms avant fin juin.

à élaborer un projet de développement de la filière qui dépasse la défense des intérêts sectoriels. Mais les faits et les chiffres sont têtus.

Équation budgétaire

Pour sa première année, le CNM va fonctionner avec le même budget que le CNV et l'ajout progressif des apports des nouveaux entrants. Soit un total d'environ 50 M€ en comptant les 7,5 M€ de crédits d'État ajoutés par le ministère de la Culture en 2020, avec la promesse d'atteindre 20 M€ sur trois ans. Mais les professionnels pressentent que ces crédits nouveaux sont déjà plus ou moins affectés : il y a le renforcement de la mission d'observation. Les députés ont en effet assigné au CNM la mission ambitieuse de « *gérer un observatoire de l'économie et des données de l'ensemble du secteur* ». Il faut aussi poursuivre le plan de développement du Bureau export de la musique. Son actuel directeur, Marc Thonon, précise : « *C'est le moment d'accompagner, parce que les artistes français performant mieux que le marché. Les moyens du Bureau export sont déjà passés de 3,2 à 5 M€ en deux ans et on pense que, sur les 7,5 M€ annoncés par le ministre de la Culture pour le CNM, on peut espérer 1,5 à 2 M€ de plus dès cette année.* » Le CNM devra encore compter avec quelques coûts de fonctionnement supplémentaires en raison d'embauches nécessaires et de l'emménagement dans de nouveaux bureaux pour une centaine de personnes, à Paris.

L'enjeu du « new money »

De leur côté, les syndicats professionnels qui défendent les intérêts des producteurs et des salles de spectacles, principalement le Prodiss, le SNES et le SMA, veillent à ce que les recettes de la taxe sur les spectacles, une trentaine de millions chaque année, restent bien fléchées sur les aides à la création, la production et la diffusion. Lors de l'ultime conseil d'administration du CNV, le 4 décembre, les organisations professionnelles ont proposé et obtenu d'utiliser les réserves du CNV pour relever de 1,5 M€ la dotation aux aides sélectives dans le budget 2020 du CNM. Il s'agissait, selon ces organisations, « *de ne pas présumer de l'utilisation des mesures nouvelles allouées au futur CNM* ». Une manière aussi de rappeler que c'est à l'État d'assurer les



E. BAUER

Jean-Philippe Thiellay, président du Centre national de la musique, disposera de 50 M€ pour la première année du CNM.

coûts de fonctionnement supplémentaires s'il y en a. Derrière ce qui peut sembler, de l'extérieur, une querelle de boutiques, il y a la crainte que le CNM ne soit qu'une opération de restructuration de plusieurs organismes. Or tous les producteurs de musique s'accordent sur ce point, l'enjeu véritable est le « new money ». Bruno Lion, éditeur et président de la Sacem l'a résumé aux BIS, la création du CNM est un « *moment historique* », l'installation d'un outil à l'ambition comparable à celle du CNC après la guerre : défense de la création et de la production française, de la diversité et porte-voix auprès des décideurs politiques pour débloquer des financements frais, en particulier auprès des plateformes de l'Internet. Après une rencontre avec les organisations professionnelles, fin février, Jean-Philippe Thiellay va lancer un plan stratégique à compter de 2021, mais il a assuré que de nouvelles mesures seront en œuvre cette année. **YVES PERENNOU**

— PRODUCTION

Halte aux boîtes e-mails surchargées !

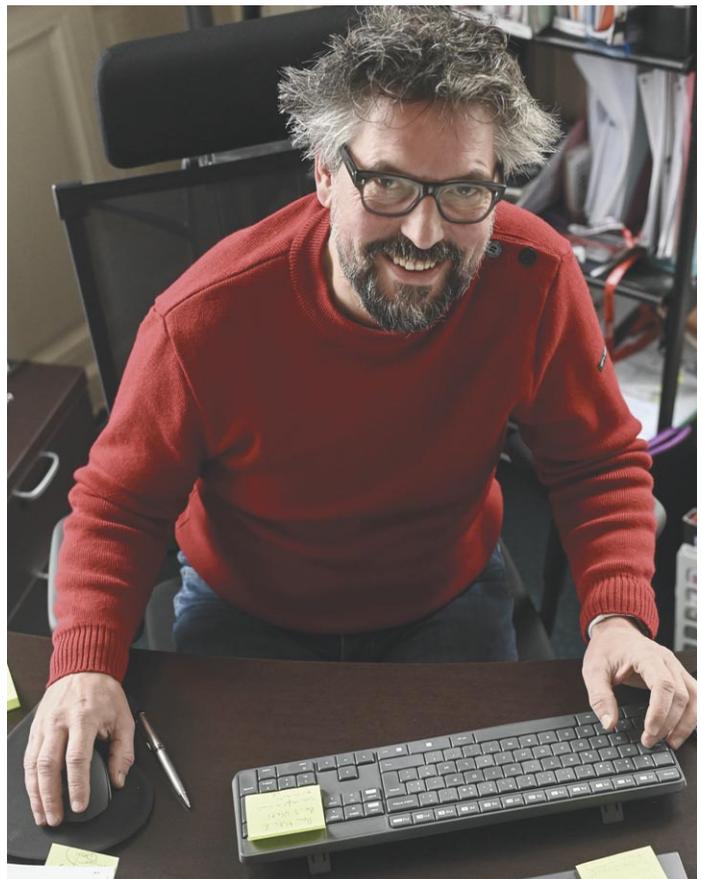
Une meilleure information sur la programmation et l'adoption de bonnes pratiques devraient éviter l'accumulation des e-mails.

Aux piles de dossiers papier envahissant leur bureau succèdent désormais les e-mails, qui s'entassent dans les boîtes de réception électroniques des programmeurs. Plus simple et moins coûteux, cet outil a encouragé la stratégie du « au cas où » consistant à démarcher tous azimuts. Afin de tenter d'enrayer l'afflux d'e-mails, certains lieux ont pris des mesures adéquates.

Préconisations et ciblage

Outre se doter de deux boîtes e-mails distinctes, l'une dédiée aux productions jeune public et la seconde à la programmation générale, Le Grand T (Nantes) a entrepris de communiquer de façon efficace et transparente auprès des compagnies qui le sollicitent. Sur son site web ont ainsi été répertoriées en neuf points des indications relatives au type de spectacles programmés, aux conditions techniques d'accueil dans la petite et la grande salle, ou encore aux conditions sous lesquelles le programmeur accepte un rendez-vous ou se déplace pour découvrir un travail. « *Nous avons essayé d'être pédagogues sans vouloir défendre une esthétique précise*, souligne Benoît Martin, directeur du Pôle programmation et production au Grand T. *Les préconisations doivent en effet être suffisamment ouvertes pour favoriser la découverte.* » Durant six mois, le théâtre a adressé automatiquement en réponse à tous les e-mails qu'il recevait la notice explicative présente sur son site ; une démarche perçue positivement par les compagnies souvent désorientées par le manque d'informations. Malgré tout, certains e-mails continuent de grossir la masse sans atteindre leur objectif. C'est pourquoi La Nantaise de diffusion, réseau informel d'accompagnateurs artistiques de l'agglomération nantaise, s'emploie à conseiller les chargés de diffusion, notamment

sur le premier contact noué avec des programmeurs. En la matière, la règle d'or est de bien cibler ses interlocuteurs – ce qui suppose de connaître leur activité. Sachant que les lieux accordent une attention particulière aux compagnies régionales, la démarche naturelle veut que l'on se concentre d'abord sur son environnement immédiat. « *Certains projets pouvant*



Benoît Martin, directeur du Pôle programmation et production au Grand T
« Il faut être pédagogue et transparent vis-à-vis des compagnies. »

/ DIFFUSION

intéresser d'autres régions, il ne faut pas s'interdire a priori de dépasser son périmètre d'implantation géographique», tempère Nolwenn Manac'h, membre de La Nantaise de diffusion, tout en déconseillant d'inonder le territoire national sans avoir dégagé des points d'appui forts pour une diffusion. Pour ce faire, il s'agit d'évaluer le degré de maturité de sa compagnie et d'adopter une certaine logique dans son parcours : une équipe artistique émergente, par exemple, s'adressera à des centres culturels et à des scènes conventionnées au lieu de frapper directement à la porte d'un CDN. Communiquer au bon moment (appeler au besoin le lieu pour savoir quand le programmeur élabore sa saison) mais aussi savoir adapter son discours, constituent par ailleurs deux données importantes. « On peut contacter un diffuseur pour l'informer d'une sortie de résidence, mais on lui parlera uniquement de cela et non d'éventuels pré-achats », recommande Nolwenn Manac'h. Enfin, un e-mail aura plus de chance de retenir l'attention s'il est personnalisé. « Il s'agit d'exprimer une intention de montrer en quoi son projet aura sa place dans la programmation », conseille Benoît Martin.

Les relances en question

Une autre pratique responsable en grande partie de l'encombrement des boîtes e-mails consiste à relancer son interlocuteur, le plus souvent parce qu'on n'a pas reçu de réponse. Afin de s'en prémunir, mais tout en veillant à ne pas laisser les compagnies dans l'expectative, Le Grand T a indiqué d'emblée ne pas répondre aux e-mails dont l'objet ne correspondait pas à sa programmation et s'est désinscrit de certaines newsletters. Justifiée si on juge au contraire son projet en adéquation avec celui d'un lieu, la relance devra toutefois, selon Nolwenn Manac'h emprunter d'autres voies. « Réexpédier le même e-mail ne fonctionnera pas puisque le premier n'a pas été lu », estime-t-elle. Sans être intrusif ; un comportement malheureusement de plus en plus fréquent aujourd'hui, certaines compagnies n'hésitant pas à envoyer des SMS à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Pour Benoît Martin, convaincu que « le nombre d'e-mails ne se réduira pas », l'essentiel est ailleurs : dans la mise en place d'un dialogue constructif entre chargés de diffusion et programmeurs, afin de comprendre les modes de fonctionnement des uns et des autres et de réussir à mieux travailler ensemble sans s'épuiser. **MARIE-AGNÈS JOUBERT**



D.R.

Vincent Léandri,
directeur du
Théâtre de
Cornouaille,
scène
nationale
de Quimper

« Bien cibler et connaître le lieu auquel on s'adresse »

Qu'avez-vous mis en place pour éviter d'être assailli d'e-mails ?

J'ai fait figurer sur le site Internet du théâtre plusieurs préconisations – qui contacter, à quelle adresse e-mail, comment bien cibler son message, quels supports (dossier, invitation, vidéo, CD...) joindre – ainsi que des indications sur la programmation et ma façon de travailler. De plus, un lien renvoyant vers cette page web est mentionné dans les en-têtes de mes e-mails. Les compagnies disposent ainsi de toutes les informations, ce qui devrait éviter l'aspect bouteille à la mer de certains envois ou le fait que des mails manquent leur cible. Cette démarche n'a pas permis de diminuer le nombre de messages, mais j'opère très rapidement un tri. Un e-mail mal présenté qui ne correspond pas à mon projet ou ne possède pas de visuels est tout de suite jeté.

Quels conseils donneriez-vous aux compagnies ?

Bien cibler et connaître le théâtre auquel on écrit. Être aussi suffisamment concis pour que le programmeur puisse aller tout de suite au cœur du projet. Les e-mails que j'apprécie sont ceux dont on sent qu'ils vous sont vraiment adressés, qui expriment une réelle volonté de vous faire découvrir un travail ou de connaître votre position par rapport à telle proposition. Il faut aussi s'interroger sur l'objet d'un e-mail : est-ce vendre un spectacle ou tenir informé d'une actualité artistique ? La démarche de vente forcée n'est pas pertinente, et ceux qui veulent à tout prix nous convaincre d'acheter leur spectacle alors qu'on dispose de tous les éléments pour se décider seul sont hors sujet.

Faut-il délaisser l'e-mail au profit d'autres modes de communication ?

Personnellement, je préfère être assailli d'e-mails que d'appels téléphoniques. Un e-mail de cinq ou six lignes qui fournit des informations essentielles sur une compagnie est très efficace et plus utile que des sites web pas toujours actualisés. Je peux situer les gens, voir où le spectacle a été créé et dans quels lieux il tourne. Par ailleurs, l'e-mail me permet d'archiver ce qui m'intéresse puis de faire une recherche par nom d'artiste ou de compagnie et d'accéder à l'historique des échanges que nous avons eus.

Danse : ce qu'il faudrait changer

La circulation des œuvres chorégraphiques reste une gageure. Les professionnels s'interrogent.



PASCALLE CHOILETTE

Marie Roche, directrice du CDCN Le Pacifique
« En France, le rapport au corps est très conservateur. »

La catastrophe tient en quelques lignes introductives de l'étude de l'ONDA parue en octobre dernier (voir *La Scène* n° 95). Pour rappel, le nombre moyen de représentations par spectacle de danse est d'environ 5,2 par an, la médiane oscillant entre 2 et 3. 62% des spectacles sont diffusés au plus cinq fois en cinq ans; 24%, une seule fois; un lieu de diffusion propose 2 représentations par an d'un même spectacle; 38,5% des lieux n'ont diffusé qu'une seule représentation de danse au cours des 5 ans. « *Le mal est profond*, analyse Marie Roche, directrice du CDCN Le Pacifique à Grenoble (38). *Il y a toujours cette question du public qui nous colle à la peau et nous fait du mal. On nous dit encore que la danse ça peut faire peur, alors qu'on voit bien quand on fait des projets avec la population, quand on sort du cadre, quand on crée des événements, ça fonctionne!* » Est-ce une peur liée au corps? Marie Roche le croit: « *En France, le rapport au corps est très conservateur. Or, la danse est souvent plus que spectacle, elle se fait expérience qui fonde une mémoire. Elle est à ce titre plus que jamais nécessaire, elle suscite une empathie kinesthésique. Mais le corps dans sa liberté de mouvement est sensoriel et l'époque contraint beaucoup.* »

Réticences

L'argument est éculé mais vivace, chez ceux qui ne programment pas: « *Ce n'est pas pour mon public!* » Annie Bozzini qui a longtemps dirigé le CDC de Toulouse avant de prendre la tête de la Biennale Charleroi Danse, en Belgique, sort de ses gonds: « *C'est de la connerie, je viens de Belgique et une étude récente a démontré que la danse y était la seule à gagner du public bien qu'elle souffre du handicap de ne pas maîtriser sa diffusion. Le public du théâtre a un peu vieilli,*

les directeurs aussi, ils ne se sont pas réajustés à ce que sont les propositions. Cela tient à la difficulté de prendre des risques dans des arts qui ne sont pas référencés comme peut l'être le théâtre. Si on développait la culture chorégraphique, on éviterait évidemment tout ça ». Bien sûr, tous les paramètres ne sont pas au plus bas. Heureuse surprise, la danse jeune public fait une percée très notable : ce sont les spectacles jeune public qui tournent le plus. Mais on peut rêver que l'habitude s'installe. Car, faut-il le dire encore, ce secteur est d'une vitalité immense tout autant que sa capacité à se renouveler comme le dit Annie Bozzini : « arriver à porter un tel niveau dans un art avec si peu de soutiens et si peu de moyens, il faut avoir un sacré niveau de travail et de compétence. »

Danseurs et directeurs

Les danseurs gagneraient-ils à s'engager pour diriger des lieux ? Beaucoup en sont convaincus, mais le trajet est semé d'embûches. Marie Roche veut croire : « Il faut persévérer. C'est un cheminement. Il n'y a pas tant de gens qui cherchent ce pouvoir-là. Il pourrait y avoir des associations entre des chorégraphes, des gens compétents et davantage de conseillers artistiques avec des bagages théoriques et esthétiques. En Belgique, au Kaaaitheater, à DeSingel par exemple, des codirecteur.trices sont des universitaires, Mathilde de Villeneuve a été nommée au centre d'art Buda. En France, dans le réseau des CDCN, je suis la seule à provenir du département Danse de Paris-8. » Plus offensive encore, Annie Bozzini : « Les gens de la danse sont trop timides, ils doivent prendre le pouvoir dans les théâtres. Dès qu'un lieu est identifié et que, dans ce lieu, il y a des gens qui accompagnent les artistes et le public, le public est là. C'est aussi le travail d'un ministère de la Culture que de leur donner confiance, de mieux les considérer. Un metteur en scène même médiocre a plus de chances d'avoir un CDN qu'un chorégraphe de génie. L'art de la danse appartient beaucoup aux femmes et c'est pour ça aussi qu'elles sont moins reconnues. Ça ne tourne pas rond. Il faut tout revoir. » Oui, il le faudra, car demain, certains producteurs pourraient bien se demander – pénurie oblige – à quoi sert de financer des créations qui ne tournent pas et faire disparaître ce qui est le ferment de son évolution, les inventeurs de formes qui restent cantonnés pour l'instant à des lieux de prestige ou très pointus. ANNE QUENTIN



ROXANNE GAUTHIER

Frédéric Seguette, danseur, directeur du CDCN de Dijon

« Peut-être des quotas dans les programmations »

Vous défendez une danse située, en extérieur, ouverte sur son environnement, c'est pour mieux froter la danse au réel ou conquérir un nouveau public ?

Les deux. En sortant des théâtres, on découvre de nouveaux enjeux, de nouveaux formats et de nouveaux publics qui ne se considèrent pas du tout légitimes dans les espaces dédiés que sont les théâtres. Nous venons de présenter *Gala* de Jérôme Bel. La première partie à l'Opéra et la seconde dans le quartier des Grésilles, un quartier « politique de la ville » où nous nous implantons. 250 personnes étaient là. Des publics pas du tout préparés peuvent faire cette expérience-là. C'est aussi ouvrir de nouveaux champs d'investigation pour les artistes, sortir des studios pour aborder un rapport au réel, concret. C'est enfin une dimension écologique. On est au plus près de nos espaces de vie, en plein air, en lumière naturelle...

Quels sont les points forts de la danse ?

De plus en plus de chorégraphes s'intéressent au jeune public, je pense que cela va faire bouger les lignes... Il y aura une demande, enfin, je l'espère. Et puis je crois aussi à l'espace public qui pousse les opérateurs à sortir de leurs murs. La danse peut proposer des formats très différents, depuis la performance qui dure des heures jusqu'aux déambulations. Il y a une grande imagination, une grande créativité dans les arts chorégraphiques. Et la porosité entre cirque, danse, théâtre et musique ne peut que nous aider aussi à retrouver une place dans les programmations...

Que dire aux programmeurs qui ont peur de la danse ?

Déjà aller en voir ! Et aussi accueillir des artistes en résidence qui, en installant d'autres relations que le spectacle, peuvent permettre à des publics de se libérer de leurs a priori sur la danse, l'art contemporain. Les danseurs et chorégraphes interviennent sur tous les territoires, qu'ils soient symboliques ou réels ; en général, ils sont assez tout terrain ! Peut-être pourrait-on mettre des quotas dans les programmations, au minimum deux... Il faut que les opérateurs soient plus à l'écoute de la diversité et s'appuient sur l'expertise des CDCN.



1

D. R.



2

CHRISTOPHE LOISEAU



3

D. R.



4

ANNE GAVAN

Le théâtre d'ombres et de papier

Loin d'être tombées en désuétude, ces techniques fort anciennes connaissent même un regain de vitalité dans le paysage de la création contemporaine.

Le théâtre d'ombres est-il le plus ancien théâtre de l'histoire? Peut-être, comme le rapportent certains, s'il a permis aux hommes des temps préhistoriques de donner vie à leurs chasses et à leurs croyances sur les parois des grottes? Le théâtre de papier a connu son plein essor dans la seconde moitié du XIX^e siècle, lorsque l'on vendait à la sortie des spectacles des décors et des personnages à découper pour rejouer la pièce chez soi. Tous deux n'ont rien perdu de leur vigueur, à en juger, par exemple, la programmation de la dernière édition du Festival mondial des théâtres de marionnettes, qui s'est déroulée en septembre dernier. L'usage des nouvelles technologies a même ouvert un nouvel espace de création aux artistes. « Il faut dire que dans les années 1990 des artistes comme Roland Schön ou Luc Amoros avaient placé la barre très haut pour le théâtre de papier, avec les moyens technologiques basiques dont ils

disposaient alors, se souvient Frédéric Maurin, le directeur de L'Hectare, scène conventionnée de Vendôme (41). *Après eux, on a connu un creux, c'est vrai, mais il y a toute une génération de jeunes artistes trentenaires qui s'en empare aujourd'hui, grâce notamment à l'utilisation des technologies numériques*», citant Aurélie Morin, Christoph Guillermet ou encore *Le Mahâbhârata*, de la compagnie Jeux de vilains. « C'est un bon exemple. En filmant des ombres, puis en les projetant pendant la représentation, ils parviennent à démultiplier les personnages en jeu avec ceux que l'artiste manipule au plateau. C'est quelque chose de très intéressant, qui ouvre de nouvelles possibilités de dramaturgie. » Le théâtre de papier, lui, est demeuré plus confidentiel. « De fait, c'est plutôt un théâtre de petites formes, qui reste plus cantonné au champ du jeune public car il s'adresse à de petites jauges de spectateurs, poursuit Frédéric Maurin. Ici aussi, cela bouge, comme avec Stereoptik, qui a toujours fait du théâtre de papier sans le savoir. » C'est vers ces formes de grands plateaux que pourraient aujourd'hui se tourner ces artistes, forts de leur maîtrise des technologies numériques. « Nous sommes plusieurs à les encourager et à évoluer vers cela, assure Frédéric Maurin. Il y a longtemps, le Théâtre du Chat noir nous avait mené vers de grandes épopées de théâtre d'ombres. Je pense qu'ils sont prêts aujourd'hui pour renouveler le genre. » **CYRILLE PLANSON**

- 1 Papierthéâtre Foyer
- 2 La Main d'œuvre *Le Rêve d'une ombre*
- 3 Le Théâtre de nuit *C'est un secret*
- 4 Compagnie 1-0-1 *L'Ombre de la main*



1
LUKASZ ARESKI

PAPIERTHÉÂTRE Foyer

La compagnie champenoise est historique dans le paysage du théâtre de papier, en France comme en Europe. Alain Lecucq a sorti cet art pluriséculaire de la désuétude dans laquelle il risquait de tomber dans les années 1970-1980 en portant dans ses petits castelets les textes d'auteurs contemporains comme Michel Deutsch, Matei Vişniec, Mohamed Kacimi, Howard Barker, et Orhan Pamuk. Soucieux de transmettre son savoir et d'assurer une pérennité à sa compagnie, il l'a progressivement transmise à l'artiste d'origine iranienne, établie en France, Narguess Majd. Sa dernière création, *Foyer*, est le fruit d'une collecte auprès d'enfants autour d'une question : « rester ou partir ? ».

LA BANDE PASSANTE Au fond

Créé en 2016, ce spectacle de papier augmenté tourne encore. D'un format court (35 minutes), il s'adresse à tous les publics à partir de 8 ans. Au plateau, on découvre un historien qui mène des recherches dans une

salle d'archives. Elles portent sur l'histoire sociale. Des grands ensembles construits dans les années 1960, portés par l'idéal d'une société parfaite. On découvre alors le drame survenu dans la famille de ce chercheur, la mort d'un enfant. L'utilisation du papier se marie à un jeu d'éclairage subtil et à l'utilisation de la vidéo. L'histoire est vraie et témoigne aussi du rôle des historiens : « *relier les vivants et les morts* » pour aider les vivants à vivre.

COMPAGNIE ARESKI Millefeuilles

C'est équipé d'une lampe torche que les spectateurs entrent sur le plateau. Devant eux, des silhouettes apparaissent, des paysages et des scènes s'offrent au regard. Et chacun, en faisant circuler sa lampe, donne vie à son propre théâtre d'ombres et de papier. À chaque fois, de petites histoires viennent illustrer ces images. Le public est complice de certaines apparitions. Parfois, il redevient simple spectateur. Les repères sont brouillés dans ce spectacle déambulatoire.

2



LE THÉÂTRE DE NUIT C'est un secret

Librement adapté de *L'Oiseau bleu* de Maurice Maeterlinck, *C'est un secret* associe danse et théâtre d'ombres. La création d'Aurélie Morin est très récente. La première a été proposée à Charleville-Mézières (08), à l'occasion du Festival mondial des théâtre de marionnettes, en septembre dernier. Au plateau, trois personnages sont à la manœuvre pour manipuler les installations d'ombres, les lumières mobiles et les écrans. Aurélie Morin donne une lecture plus organique à l'univers sombre et mystérieux de Maeterlinck.

ANIMA THÉÂTRE Kiss Kiss Kiss

Une forme pop-up, toute en papier donc. Ou l'histoire de Bonnie Parker à travers toutes les étapes de sa vie, « *de la petite fille qui joue à la marelle à la criminelle recherchée par toutes les polices des États-Unis* ». Tout débute dans un grand livre, qui se déploie, laissant apparaître paysages, bâtiments... et même une voiture. Un projet de Claire Latarget, à partir de 7 ans.



D. R.

LES OMBRES PORTÉES Natchav

Premier essai de la compagnie dans la sphère jeune public, *Les Somnambules* a connu un joli succès. La compagnie y présentait toute l'activité d'une ville et de ses habitants, de jour comme de nuit, dans une fable écologique très réussie. *Natchav*, c'est l'histoire d'un cirque qui s'installe dans une ville mais que les autorités aimeraient voir déguerpir au plus vite. Mais les artistes veulent rester libres et résistent. Ils sont six au plateau : quatre manipulateurs et deux musiciens bruiteurs. Ce théâtre d'ombres visuel, sans paroles, séduit par sa profondeur et par son échelle, un grand format aux lumières soignées.

COMPAGNIE 1-0-1 L'Ombre de la main

Un spectacle poétique et résolument actuel construit autour de l'ombre vidéo. Destiné aux jeunes publics (dès 18 mois), il se présente sous la forme d'une série de haïkus visuels et sonores, sans textes. À vue, Christoph Guillermet joue de ses mains dans le faisceau de la vidéo. Devant lui, manipulateur, un instrument



3

multimédia créé pour le spectacle et s'inspirant du Koto – la cithare japonaise à 13 cordes – comporte 8 capteurs de distance qui lui permettent de manipuler les images, les mouvements des personnages et les sons en temps réel. Ainsi, la narration visuelle et sonore du spectacle devient interactive.

LA MAIN D'ŒUVRE Le Rêve d'une ombre

Librement inspiré de *L'Ombre*, un conte de Hans Christian Andersen, cette création ado/adulte explore les espaces où l'ombre apparaît depuis toujours : cavernes, grottes ou monuments. Ici, Katerini Antonakaki et Sébastien Dault explorent le champ des arts (légende de Pline sur l'origine de la peinture) et de la philosophie (mythe de la caverne de Platon, *Parménide*). Elle s'est formée à l'École nationale supérieure des arts de la marionnette de Charleville-Mézières, lui au Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne. Ensemble, ils créent des spectacles où se croisent les arts plastiques, l'acrobatie, le théâtre d'objets et la musique.

COMPAGNIE BALSAMIQUE THÉÂTRE Un vilain petit canard

À l'écriture, à la mise en scène et au jeu, Lone Nedergaard tire toutes les ficelles de cette création. Alors qu'elle conte l'histoire bien connue du *Vilain Petit Canard*, elle utilise au plateau une diversité de techniques marionnettiques, variations autour du théâtre d'ombres et de papier. Andersen lui-même pratiquait les découpages propres au théâtre de papier pour donner vie à ses personnages. Derrière la scène et surélevée se trouve une « cranky box » où sont déroulées les scènes jalonnant le parcours du vilain petit canard, des images dessinées en noir sur fond sépia. Parfois, des silhouettes en contre-jour se déplacent devant ces images en renforçant le mouvement.

- 1 Compagnie Areski Millefeuilles
- 2 Natchav *Les Ombres portées*
- 3 La Bande passante *Au fond*

YVES JAMAIT

La scène, son totem

PHOTOGRAPHIES STÉPHANE KERRAD

Dans un ouvrage réunissant 180 clichés, le photographe nous embarque dans l'univers du chanteur, en backstage et sur scène, au cœur de la tournée « Mon totem ». Authentique, sans artifices ni retouches. Comme l'artiste. Extraits.





Concentration...

«J'y ai mis de l'enfance
Et quelques écorchures
Des morceaux d'insouciance
Et des mains qui rassurent
Le fantôme d'un soldat
De plomb dans la cervelle
Un môme qui s'en va
Un ado qui s'éveille
J'y ai mis de la peur
La honte et le trépas
Le temps qui dure des heures
Et qui n'en finit pas»

Le poids des mots (d'Yves Jamait), le choc des photos (de Stéphane Kerrad) : tel pourrait être résumé l'ouvrage *Autour de mon totem*, fruit d'un travail d'un an entre ces deux originaires de Dijon. Une immersion en images dans la dernière tournée du chanteur, pour se plonger dans l'ambiance et partager des tranches de vie avec son équipe. Une bonne occasion de retrouver aussi un artiste sincère, intense et impliqué, capable de se produire dans un écrin modeste comme de remplir un Olympia.

Après avoir été notamment cuisinier, manoeuvre dans le BTP, animalier en laboratoire pharmaceutique et infographiste, Yves Jamait est révélé par un certain Jean-Louis Foulquier. S'ensuivent plus de 1 800 concerts, 8 albums, 15 ans de carrière et 3 disques d'or. L'artiste – sentimental et militant – continue de nous balader de java en blues, de valse en tango, d'émotion en belle humeur dans une ambiance tour à tour tendre ou festive. Ses concerts sont toujours de beaux moments de complicité avec le public (il fallait voir, en novembre dernier, l'Olympia chanter avec lui et reprendre ses refrains). Son dernier album, «Mon Totem», est un concentré personnel de sensibilité et d'émotion, avec des textes toujours aussi sublimes. Sa tournée se poursuit jusqu'en juin (tourneur : Le Mur du son). Et son photographe Stéphane Kerrad, qui dirige KB Studios, n'est jamais loin des yeux.



Lors des balances

PORTFOLIO



Mitron, régisseur de la tournée en backstage pendant le concert



Arnault Cassina au son



Didier Grebot, le chef d'orchestre et manager pendant le concert



Balances et calages lumière



Entre deux morceaux



Yves Jamait, à quelques secondes d'entrer en scène



PORTFOLIO



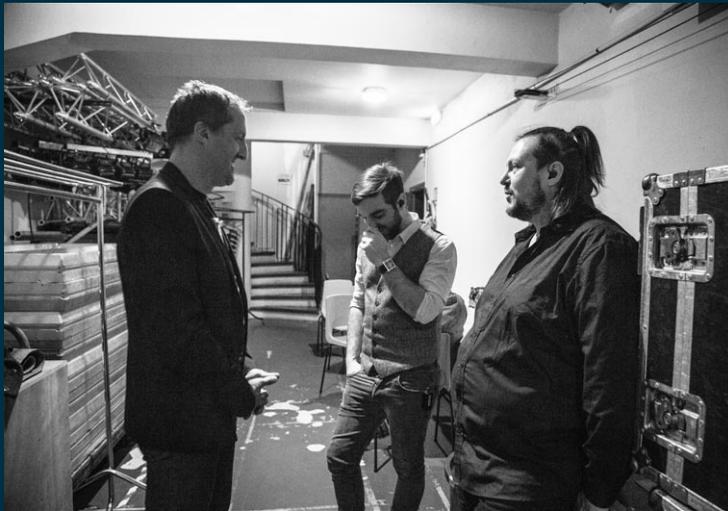
L'équipe de la tournée « Mon totem »



Moments intimes après les balances



Mitron, régisseur et toujours avec le sourire



Débrief après le concert



Didier Grebot, manager et directeur artistique



Jean-Noël Bourgeois concentré sur les calages lumière



Samuel Garcia, directeur musical, et Didier Grebot, directeur artistique

PORTFOLIO



Idées, échanges autour
de la mise en scène





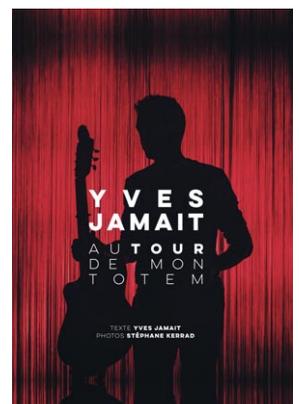
Un canapé, un ampli, une photo improvisée avant le début du concert



Dans la loge de Mario, Samuel et Jérôme



La fin des concerts, toujours une ambiance surchauffée. Et le public, debout.



Yves Jamait
Autour de mon
totem

YVES JAMAÏT
STÉPHANE KERRAD

Beslon Éditions,
180 pages, 28 €

Programmer en espace naturel

Bureaux d'accompagnement, scènes nationales et partenaires institutionnels repoussent les portes des salles pour inventer des gestes artistiques dans les espaces naturels.

Investir les espaces naturels est une pratique de longue date pour les arts plastiques. Le spectacle vivant leur emboîte le pas. Les Cnarep ayant ouvert la voie au cours des deux dernières décennies, d'autres acteurs défrichent désormais des terrains encore vierges. À la tête de la Passerelle, scène nationale à Gap (04), Philippe Ariagno compose depuis 2013 avec les paysages montagneux de son territoire, à la lisière du Parc national des Écrins. Le dispositif « Curieux de nature » s'invite dans la saison de la scène nationale pour convier des artistes à créer in situ, à l'issue d'une résidence au sein de paysages variés : La Mondiale Générale dans la forêt domaniale des Sauvas à la nuit tombée, sur fond de brame du cerf ; le Groupe ZUR au fond des gorges de la Méouge... « On ne parle pas de spectacle, mais

d'expérience artistique, réclamant des moyens techniques limités. Il s'agit d'un instant fragile, d'une rencontre poétique un peu décalée entrant en résonance avec un paysage grandiose », détaille-t-il.

Intégrer les usages existants

« L'espace naturel crée de nouvelles perspectives : surplomber le corps d'une danseuse au milieu des rochers, cela raconte l'enfouissement, l'avalanche... », surenchérit Lucine Esnault-Duverger. En 2017, elle quitte le Dôme, à Albertville (73) et fonde avec Aude Jacquemond le bureau d'accompagnement LoLink, qui impulse auprès de ses artistes des créations exclusivement dédiées à la montagne, en partenariat notamment avec Scènes du Jura ou l'Espace Malraux à Chambéry (73). La démarche irrigue parfois le travail des compagnies au plateau, constate-t-elle : « le



Philippe Ariagno, directeur de la Passerelle
« On ne parle pas de spectacle, mais d'expérience artistique. »

diptyque sur le réchauffement climatique de Frank Micheletti est en partie inspiré de ce qu'il a vécu en montagne. » Les espaces naturels ont leurs propres contraintes. Les jauges se doivent d'être limitées (jusqu'à 300 personnes pour Curieux de nature), la technique allégée, les endroits respectés, en complicité avec les forces vives du territoire – fédérations de randonneurs, club alpin, parcs naturels, communautés de communes, comme l'explique Philippe Ariagno: « *Nous sommes en lien avec l'ONE, parfois Natura 2000. Ces partenaires nous nourrissent, tout comme les maires de chaque commune, qui nous indiquent les propriétaires de tel champ, la limite des domaines de chasse... S'intégrer à un environnement humain et à ses activités, c'est passionnant. Si 230 spectateurs répondent à l'invitation de Loïc Guénin à 6h30 au col de la Moissière, c'est aussi car la pratique s'intègre dans des usages locaux: partir randonner avant le lever du soleil, venir avec ses jumelles, sa lampe frontale, son duvet... Pour émerveiller ces habitants habitués à arpenter leurs paysages, il faut une vraie humilité de la part des artistes!* »



D.R.

Fabien Bergès, directeur du Sillon, scène conventionnée art en territoire de Clermont-Hérault

Valorisation des territoires

Même ambition pour Derrière le Hublot, le long des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Basée à Capdenac-Gare (12), la scène conventionnée s'attelle à équiper le GR65 d'« *œuvres d'art-refuges* », en coopération avec 9 territoires comptant 3 parcs naturels régionaux. Chef de projet culture PETR Pays Porte de Gascogne, Aurélie Bégou accueillera une œuvre dans le village de La Romieu (32): « *le projet a résonné immédiatement avec nos enjeux. Il fait lien avec le territoire, les structures et les habitants, et entre naturellement en écho avec le symbole d'hospitalité et de cheminement de Saint-Jacques.* » Le chantier de Super-Cayrou, premier refuge en pierre sèche signée par le collectif Encore heureux, démarre ce printemps à Gréalou (32). D'autres réalisations suivront jusqu'en 2021, assorties de programmations itinérantes sur les territoires traversés. Parfois à visée didactique – à l'instar des Campements scientifiques organisés par le Vélo Théâtre à Apt (84) –, la démarche artistique va aussi de pair avec une autre approche de la valorisation touristique d'un territoire. « *Nous développons surtout des projets de mai à septembre, mais la montagne est aussi fréquentée en hiver! Les skieurs comme les saisonniers ont le droit de vivre des expériences artistiques qui ne soient pas cantonnées à de la variété* », souligne Lucine Esnault-Duverger. **JULIE BORDENAVE**

« Veiller à ce que le paysage ne mange pas l'artistique, et inversement »

Comment s'intègrent les missions du Sillon au sein du Pôle culture de la Communauté de communes du Clermontais, que vous dirigez également ?

Nous répondons à trois missions supplémentaires: un volet patrimoine, impliquant les habitants dans le récit de leur propre territoire; l'accompagnement des festivals bénévoles portés par les associations locales; et une mission sur les bibliothèques. La convention qui régit le Sillon vient appuyer notre démarche sur le territoire, qui fait notre spécificité. 14 communes reçoivent chaque année un projet, en rue, sous chapiteau, chez l'habitant ou dans une salle des fêtes. Ce projet art en territoire incite à développer les publics, et à diversifier l'expérience concrète de vécu d'un spectacle.

De quelle manière avez-vous investi les espaces naturels ?

En avril, nous accueillons, par exemple, l'avant-première de *Bel Horizon* du G Bistaki, dans une bergerie au-dessus du lac du Salagou. *La Barrula*, créée en 2018, fait partie de ces nouvelles manières d'inviter les spectateurs. Elle consiste en une traversée à pied de notre territoire durant 5 jours – « baruler » en occitan signifie errer, flâner... Les parcours quotidiens – au moins 5 heures par jour, pour 100 à 500 m de dénivelé – s'imaginent avec des associations de randonneurs. Des artistes accompagnent la marche, et nous effectuons le midi une dégustation chez un producteur local – vigneron, éleveur, maraîcher, fromager... Chaque soir, un village-étape accueille un spectacle, et un repas est élaboré en plein air par des producteurs ou restaurateurs locaux. En septembre dernier, nous avons proposé en pleine forêt un repas sans gaz ni électricité !

Quelle ampleur a pris l'événement ?

L'intérêt suscité nous a surpris nous-mêmes. Dès la première année, nous étions jusqu'à 150, et deux fois plus en septembre dernier ! La Barrula instaure une autre relation au temps et au public. Au fil des éditions, nous lisons des fidélités qui permettent de découvrir de nouveaux lieux, tout en veillant à ce que le paysage ne mange pas l'artistique, et inversement. Nous avons mis en place un système de navettes, et inauguré l'an passé deux soirs de bivouac. Certains marcheurs ne viennent qu'une demi-journée, d'autres posent leurs congés pour suivre la Barrula entière !

Débat autour des aides au théâtre privé

Le système d'aides de l'Association pour le soutien au théâtre privé (ASTP) est interrogé par le député Joël Giraud et plusieurs théâtres de province.



Joël Giraud, député
 « Les critères pour être membre actif sont tellement restrictifs que les théâtres producteurs en province ne peuvent le devenir. »

Dans son entreprise de suppression des taxes fiscales à faible rendement, l'Assemblée nationale avait décidé le 18 octobre 2019 d'abroger la taxe sur la billetterie des spectacles privés. Le député Joël Giraud entendait remplacer celle-ci par une subvention de 8 millions d'euros provenant du ministère de la Culture. De quoi remettre en cause l'indépendance du théâtre privé par rapport aux pouvoirs publics, mais aussi de le plonger dans une insécurité financière, une subvention pouvant être réduite ou abrogée d'une année sur l'autre, signalaient les partisans du système de la taxe. Théâtres privés et comédiens se sont fortement mobilisés et ont adressé une pétition au ministre de la Culture, Franck Riester. Prévue pour 2022, cette suppression a finalement été écartée mais a ouvert un débat.

Les critères restrictifs

L'Association pour le Soutien au Théâtre Privé (ASTP) perçoit 3,5 % sur le montant hors taxe de chaque billet vendu. Son système de redistribution octroie deux grandes aides : celles à l'exploitation (de lieux fixes ou de tournées) et des droits à reversements sur le montant de taxe acquittée. Ces droits sont de 50 % de la taxe perçue pour un théâtre parisien, 40 % pour un théâtre de province. Une distinction peu justifiée que l'ASTP assure faire bientôt disparaître.

L'aide à l'exploitation vise notamment à aider les théâtres producteurs et membres actifs de l'ASTP, en prenant en charge une partie de l'éventuel déficit d'exploitation d'un spectacle. Le député

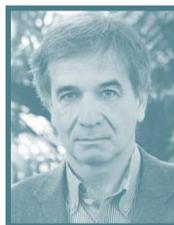
Joël Giraud, à l'initiative du projet de suppression de la taxe, expliquait devant la commission des finances de l'Assemblée: «*Les critères pour être membre actif sont tellement restrictifs que les théâtres producteurs en province ne peuvent le devenir. C'est le principal problème systémique que nous avons mis en avant.*»

Laurent Sroussi, directeur du Théâtre de Belleville (96 places), défend le dispositif actuellement en place. «*Les critères de plus de 200 représentations par an et de séries de 60 dates pouvaient sembler inatteignables pour une petite jauge, mais ce système fonctionne et nous permet de produire et coproduire des spectacles.*»

En région, Xavier Viton, directeur des théâtres Trianon, Victoire et Molière à Bordeaux, est très remonté contre l'ASTP, dont il refuse d'acquitter la taxe depuis 15 ans. «*Je produis 90 % de mes spectacles, mais nous ne pouvons répondre à de tels critères dans une ville de 250 000 habitants!* assure-t-il. *J'ai demandé des réunions de concertation à l'ASTP mais elle n'en souhaite pas car la cinquantaine de théâtres membres actifs votent entre eux leurs aides pour se partager le gâteau au détriment des contributeurs de province.*»

Coup de boutoir

Le député Joël Giraud déplore le peu d'échanges entre l'ASTP et le ministère de la Culture, voire un manque de contrôle par ce dernier. Car un décret de 2004 renvoie presque exclusivement au règlement intérieur de l'association pour définir les critères d'attribution de ses aides. Aujourd'hui, l'ASTP perçoit cette taxe sur chaque billet, mais également des subventions du ministère de la Culture et de la Ville de Paris, soit 6,8 millions d'euros en 2018, pour 6,5 millions d'euros de taxe. Ce système assurantiel est donc majoritairement financé par des fonds publics. Fabrice Roux, directeur du Théâtre de l'Archipel et de Happyprod, à Paris, s'étonne: «*C'est bien la première fois que je vois des professionnels contester la suppression d'une taxe. Ce système de garantie incite quelques théâtres parisiens à poursuivre l'exploitation de spectacles déficitaires avec des comédiens vedettes, même s'ils ne rencontrent pas leur public au bout de la trentième représentation,* poursuit-il. *Pour moi, l'ASTP devrait disparaître dans le Centre National de la Musique qui deviendrait un guichet unique, le Centre National du Spectacle Vivant.*» Ces interrogations sur le système d'aides de l'ASTP est-il le début d'une remise en cause et de profonds changements? **NICOLAS DAMBRE**



D.R.

Antoine Masure, délégué général de l'ASTP

« La taxe est structurante »

Que répondez-vous à ceux qui accusent l'ASTP d'un « hold up » du théâtre parisien ?

Historiquement, le théâtre privé est d'abord apparu à Paris. Des théâtres producteurs se sont créés en province il y a seulement quelques années. Et contrairement au ministère de la Culture, l'ASTP n'a pas pour objectif d'impulser la création de théâtres en région. En 2018, 86 théâtres de province ont sollicité leur droit à reversement sur 761 structures. Cela peut sembler peu, car de nombreux micro-redevables (villes, offices de tourisme...) ne réclament pas ce droit à reversement. Mais le seuil de recouvrement pourrait prochainement passer de 80 à 150 euros.

Le portail Internet Théâtres Parisiens Associés ne révèle-t-il pas la mise à l'écart des théâtres de province ?

Nous avons lancé cette plateforme il y a 7 ans, à la fois vitrine et accès à la billetterie de nos 59 théâtres parisiens, elle reçoit 3 millions de visites par an. Je peux vous annoncer que nous allons la transformer en plateforme nationale.

La taxe est-elle vertueuse ?

La taxe est structurante, elle est l'ADN de l'ASTP, car nous agissons aux deux bouts de la chaîne, de la production à la diffusion. L'aide à l'exploitation est une aide à l'offre de spectacles, à leur production. Le droit à reversement de 50 % de la taxe incite les diffuseurs à prendre de nouveaux spectacles, c'est une façon de les solvabiliser.

Vous avez mené une grosse bataille de conviction pour éviter sa suppression...

On nous a accusés d'avoir fait du lobbying, on ne s'en cache pas, car c'est pour une cause qui nous semble juste.

L'ASTP n'entame-t-elle pas des réformes seulement sous la pression ? Ses comptes ont été publiés récemment...

Je ne dirai pas le contraire, mais nous avons déjà ces réformes dans nos cartons. Une feuille de route a été présentée en conseil d'administration le 28 janvier. Quant à nos comptes, ils étaient publiés chaque année à l'INSEE, mais plus au Journal Officiel depuis 2010. Mea culpa, c'est une négligence, mais il n'y avait pas dissimulation.

Une saison hors les murs en urgence

À Saint-Herblain (44), suite à la découverte d'amiante dans le bâtiment en rénovation, une seconde saison hors les murs a dû être construite dans l'urgence.

→ L'origine du projet

Onyx, scène conventionnée de Saint-Herblain, devait fermer durant une saison pour des travaux de rénovation qui devaient conduire à une réouverture en novembre-décembre 2019. Hors, en avril de la même année, de l'amiante était découvert sur le chantier. Un diagnostic avait bien été réalisé par une entreprise habilitée mais, certains espaces échappaient à la liste des points de contrôle définis par la loi. Une première saison hors les murs avait donc été programmée : elle prévoyait des co-réalisations avec d'autres partenaires sur l'agglomération nantaise (Grand T, TU-Nantes...), une programmation dans des espaces publics sur le territoire de Saint-Herblain (centre socioculturel, Maison des arts...) ainsi que dans une salle municipale de belle capacité, La Carrière (1 800 places). Le théâtre avait perdu des abonnés, mais pas de spectateurs. La saison 2019-2020 avait été bâtie en intégrant un retour dans les murs d'Onyx à l'automne.

→ Les parties prenantes

L'annonce tardive du report de la livraison du bâtiment a conduit Gaëlle Lecareux, la directrice d'Onyx à modifier ses plans dans l'urgence. Les spectacles étaient optionnés mais pas encore signés. « Il y avait urgence, donc nous avons fait des



GREGG BREHIN

Gaëlle Lecareux, directrice d'Onyx
« Dans cette situation, il faut une équipe très solide et solidaire. »

Les trois axes du projet

UNE PREMIÈRE SAISON HORS LES MURS ANTICIPÉE

Des travaux de rénovation du théâtre ont conduit l'équipe à imaginer une saison hors les murs, construite autour de coréalisations avec d'autres opérateurs, mais aussi d'une saison jeune public affirmée et d'événementiels.

UNE SECONDE SAISON, IMPRÉVUE, À GÉRER

Suite à la découverte d'amiante, une seconde saison hors les murs a dû être imaginée en urgence. Des spectacles sont déplacés, d'autres annulés. La plaquette couvre une demi-saison, la seconde partie étant structurée autour d'événements.

UNE TROISIÈME SAISON POUR RÉINVESTIR LE TERRITOIRE

Cette dernière saison hors les murs a pu être anticipée. Elle verra Onyx installer des espaces provisoires pour investir fortement le territoire de la commune et remplacer La Carrière, une salle dont la gestion est devenue privée.

choix. Le premier était de préserver les co-réalisations avec nos partenaires. Certaines devaient se dérouler à Onyx, il a parfois été possible de les reloger chez nos partenaires ou dans un troisième lieu. Ensuite, nous voulions maintenir la programmation jeune public, qui se déroule beaucoup chez nos partenaires à Saint-Herblain et est un marqueur de notre activité. Enfin, il y a eu des annulations, en accord avec les compagnies, très compréhensives. » La saison compte moins de spectacles, mais le coût est le même (surcoûts d'installation technique et renfort de personnel).

→ La mise en action

Ces déplacements de spectacles réalisés tambour battant, l'équipe d'Onyx s'attachait en parallèle « à rester sur le calendrier classique de diffusion de la plaquette de saison, avant l'été ». Tout est allé très vite. Le programme édité livrait des informations sur tous les spectacles jusqu'en janvier 2020, puis la saison était centrée sur trois temps événementiels (Nijinskid, Ici & maintenant, Ça va arriver Près de chez vous !) pour lesquels seules les dates étaient annoncées. L'équipe de communication a ainsi eu le temps de produire trois brochures spécifiques. La plaquette de saison étant plus réduite, le coût global a été maîtrisé dans ce redéploiement. « Surtout, insiste Gaëlle Lecareux, nous avons été très vigilants sur l'accompagnement des spectateurs dans ces changements de lieux. Pour chacune de ces dates, un e-mail était envoyé à chacun rappelant le lieu et l'heure. »

→ Les moyens humains

« Dans notre métier, nous avons une certaine habitude de gestion de l'urgence. Mais, là, la situation a nécessité que l'équipe soit extrêmement solide et solidaire. Que ce soit la communication, la technique, l'administration... Et c'est la même chose pour tous nos partenaires dans l'agglomération, qui ont été compréhensifs et réactifs à nos côtés », souligne Gaëlle Lecareux. Elle estime également être sortie de cette situation difficile en raison de sa bonne connaissance du terrain – elle a occupé divers postes à Saint-Herblain depuis 1998 – et du statut d'Onyx, structure inscrite en régie directe de la ville de Saint-Herblain. « La mobilisation des autres services municipaux a été un facilitateur important. Ils nous ont amené des idées. » Cela a aussi permis d'absorber les sur-

coûts inhérents à la situation sans mettre en péril la structure, ce qui aurait sans doute été différent quelques années auparavant, alors qu'elle était encore sous statut associatif.

→ Les perspectives

La saison 2020-2021 sera une nouvelle fois hors les murs. Gaëlle Lecareux a pu anticiper cette situation et infléchir son projet. « Il s'agit d'une troisième saison hors les murs. Alors, nous avons décidé de réinvestir fortement le territoire de Saint-Herblain, même si la Carrière n'est plus aussi disponible car sa gestion est désormais privée. Cela implique un peu moins de co-réalisations avec nos partenaires. Nous investirons le territoire avec des présences un peu plus longues, sur des semaines ou des quinzaines, avec un Magic Mirror ou un chapiteau. La programmation sera toujours construite autour des événementiels, mais avec des projets peut-être plus insolites, de manière à surprendre le spectateur. » À l'image des artistes du Phun, qui seront invités à investir le territoire. Les quelques mois précédant la réouverture du théâtre en lieu de diffusion permettront aux équipes de se le réapproprier et aux artistes d'y bénéficier de temps de résidence.

CYRILLE PLANSON



LIVCHINE

La Nuit Unique, un projet de Jacques Livchine, prévu pour juin prochain à Saint-Herblain

Le Manège, à Reims

PAR CYRILLE PLANSON. PHOTOGRAPHIES DE LUCIEN LUNG



Avec un projet maillé de plusieurs événements, le Manège s'attache à ouvrir son projet sur une grande diversité de disciplines.



Le Manège est, avec le Cirque et le Studio, l'un des trois équipements de la scène nationale.

Reims, le cirque et le manège ouvrent en 1867, conçus par l'architecte de la Ville, Narcisse Brunette, dans le jardin redessiné de la Patte d'oie. Des spectacles sont proposés au cirque depuis 1896. Ce bel outil, l'un des derniers cirques en dur (avec, notamment, celui d'Amiens et le Cirque d'Hiver à Paris), a vu défiler sur sa piste Johann Strauss fils, Sarah Bernhardt ou Fréhel. Transformé en théâtre après des travaux d'envergure (de 1989 à fin 1990), le Manège fut rouvert en 1991 et regroupé avec le cirque sous le label de scène nationale, et sous l'appellation de CNAT (Centre national arts et technologies). Jacques Darolles en assure la direction avant que Stéphanie Aubin ne lui succède en 2000 avec un projet pluridisciplinaire plus recentré sur le cirque et la danse, en complémentarité avec le CDN (La Comédie de Reims). Stéphanie Aubin fut la première femme chorégraphe directrice d'un établissement du réseau des scènes nationales. Bruno Lobé a repris la direction après la démission de Stéphanie Aubin en 2015. Il était auparavant directeur adjoint de la scène nationale d'Orléans. Parmi les projets pour les années à venir, la rénovation du cirque est à l'étude, au sein des services de la Ville de Reims et de l'Etat. L'isolation, l'accès aux personnes à mobilité réduite ou encore la réalisation d'une nouvelle entrée sont en réflexion. Le Manège dispose d'un autre espace, le Studio ouvert en 2017 dans le quartier prioritaire d'Orgeval, qui lui a offert d'autres opportunités de résidences et action culturelle. Deux artistes sont associés au Manège: Mathurin Bolze (Compagnie MPTA) et Faustin Linyekula (Studios Kabako). Il compte également plusieurs compagnons (Marie Cambois, Violaine Fimbel, Élodie Sicard, Rafael de Paula, Vasil Tasevski).

QUEL PROJET ARTISTIQUE ?

Bruno Lobé

« Une programmation plus ouverte »

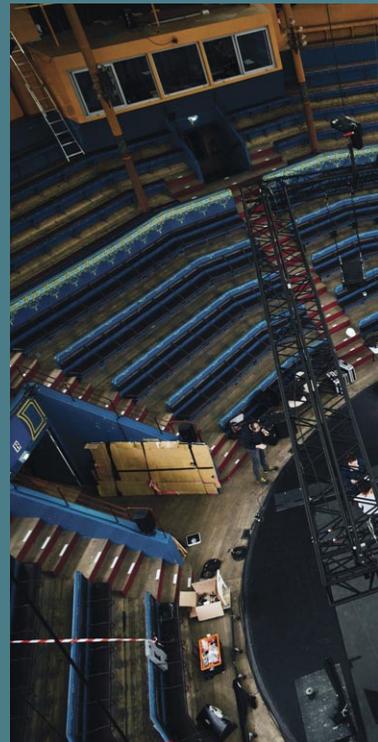
« Pour jouer d'une réelle complémentarité avec la Comédie, centre dramatique national, le Manège est un lieu qui travaille sur le mouvement, principalement la danse. C'est un lieu de référence sur la danse dans la région Grand-Est. Il l'est aussi sur les arts du cirque et sur ceux de la marionnette, dont les deux écoles sont implantées à proximité, à Châlons-en-Champagne et à Charleville-Mézières. Sous ma direction, le projet s'est ouvert, avec une programmation plus riche en volume, mais aussi plus éclectique. Je n'hésite pas à convoquer ici des artistes très identifiés du grand public, mais aussi à programmer des découvertes totales, en m'appuyant sur la confiance que les publics veulent bien nous accorder aujourd'hui. Nous avons trois lieux différents, une forte capacité de production et de création. Vingt semaines par an sont dédiées aux résidences, payées, avec mise à disposition des locaux et une équipe technique à l'écoute. Le Studio implanté au sein du quartier Orgeval nous a déplacés, géographiquement, mais aussi dans le projet, en nous offrant des connexions fortes avec les publics, mais hors du centre-ville.



J'ai renforcé notre capacité d'action culturelle, des temps de vis-à-vis artistes / publics densifiés. Nous avons plusieurs temps forts. Born to be a live, c'est encore une fois une programmation très ouverte, éclectique, vers laquelle le public va se diriger par curiosité. Il ne connaît pas les artistes, mais il fait le pari de la découverte et, nous, nous mettons en place toutes les conditions de la rencontre (tarifs peu élevés, convivialité...). Il y a aussi le festival Faraway, porté avec les autres structures rémoises [La Comédie, le FRAC, La Cartonnerie... NDLR] et, depuis l'an passé, un parcours autour des Studios Kabako, ceux de Faustin Linyekula à Kinshasa. C'est un artiste d'une formidable générosité qui nous procure une grande ouverture sur le continent africain et ceux qui y portent des créations. À l'avenir, nous allons sans doute amplifier les projets dans l'espace public et en projection sur le territoire. Il nous faut aller plus encore là où vivent les habitants. Nous avons déjà commencé, ce sera renforcé dans les saisons à venir, dans les quartiers comme au centre-ville ».

UNE ÉQUIPE, UN PROJET

Thierry Robert est le directeur technique du Manège.



Celine Gruyer (à g.), responsable des relations avec les publics, Nina Vandenberghe, toute nouvelle secrétaire générale, et Guillaume Schmitt, responsable de la communication et du mécénat, lors de la réunion de préparation des actions culturelles pour la saison 2020/2021.



Camille Baby (à g.) est chargée de production et d'administration. À ses côtés, Marie-Cécile Lienard, assistante de direction technique et chargée de l'accueil des artistes.



Steven Cayrasso, chargé de production et d'administration, en discussion avec Monique Cognard, administratrice, dans le bureau de cette dernière.



Montage du spectacle *FIQ ! (Reveille-toi !)* du Groupe acrobatique de Tanger/Maroussia Diaz Verbeke sur la piste de l'un des rares cirques en dur de France.



Zoé Atteia est attachée aux relations avec le public scolaire. Ici, elle fait visiter la salle du Manège à un groupe de lycéens du lycée Roosevelt de Reims.



L'espace d'accueil du Manège, ici lors de l'installation d'une exposition.

REPÈRES

Le Manège, à Reims

Date d'ouverture : 1867 (Le Manège et le Cirque), 2016 (La Verrière), 2017 (Le Studio)

Labellisation : scène nationale en 1991

Les équipements

Le Théâtre : plateau de 17m x 13m, hauteur sous gril de 9,60 m, 459 places assises (519 après ouverture de la fosse)

Le Cirque : piste d'une largeur standard (13m), 1 010 places (390 places en premier niveau et 620 places en deuxième niveau)

Le Studio : un grand plateau de 22 m x 14 m

La Verrière : bar à manger, ouvert avant et après les représentations

Nombre de levers de rideaux (2019/2020) : 116

Nombre de salariés : 24 équivalents temps plein et 18 permanents

Budget global : 3 180 000 €

Domaine de Bayssan Plissés circassiens

PAR RAFAËL MAGROU IMAGES K ARCHITECTURE



Au sud de Béziers, le domaine de Bayssan développe un paysage de vignes au milieu desquelles un théâtre sous chapiteau s'est installé il y a quinze ans. En 2020, ce sont des constructions en dur qui y prennent racine. Inspirées de l'esprit circassien originel, elles devraient hisser le site à un large rayonnement régional.

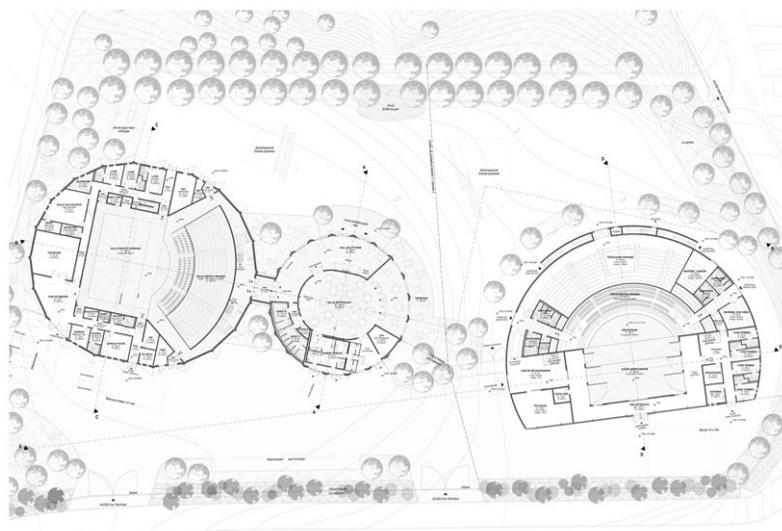
Tout commence en 2006, lorsque le Département confie à Jean Varela, directeur du Printemps des comédiens, le projet d'un théâtre au Domaine de Bayssan à Béziers (34). Appelé SortieOuest, du fait de sa proximité avec la bretelle d'autoroute qui dessert la cité biterroise, le lieu devient scène conventionnée pour les écritures contemporaines en 2013, et accueille plusieurs compagnies dont In Situ, Le Grand Cerf bleu et La Fabbrica de Charles Tordjman. En 2016, un concours a été lancé pour non seulement reconfigurer le site, mais le doter de plusieurs équipements alors que,



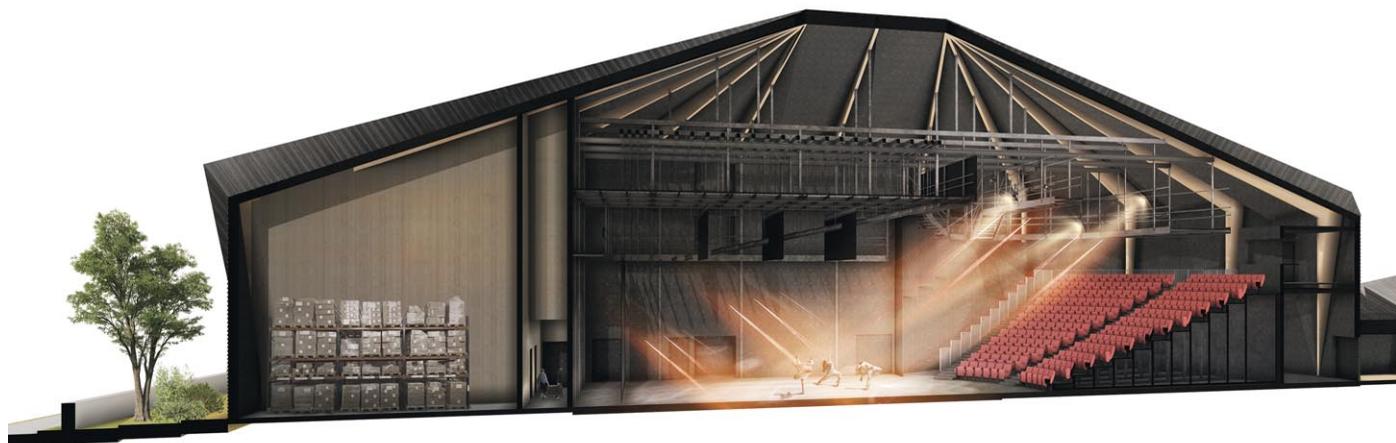
l'année suivante, ce théâtre de sensibilisation et d'éducation populaire devenait établissement public départemental. Dans cette dynamique, un vaste parc à thème sur 160 hectares, croisant les thématiques du cinéma, des jeux et de l'univers numériques était envisagé, finalement abandonné.

Barnums pérennes

Jusque-là, ce n'était qu'un chapiteau en toile, flanqué de greffons disgracieux. Cette architecture éphémère qui perdurait dans le temps ne répondait plus aux besoins de la programmation. « Nous avons réinterprété la typologie du chapiteau pour établir les éléments du programme et avons étudié les premiers cirques sédentaires, dits "stables" » argumentent les architectes, lauréats du concours, Karine Hermann et Jérôme Sigwalt. Déjà auteurs du Théâtre de Saint-Nazaire, ils ont imaginé des volumes qui reprennent l'esprit circassien fondateur du domaine de Baysan. Au lieu des volumes imposants et quadran-



Plan d'ensemble (rez-de-chaussée) avec, de gauche à droite, théâtre, accueil-billetterie et amphithéâtre.



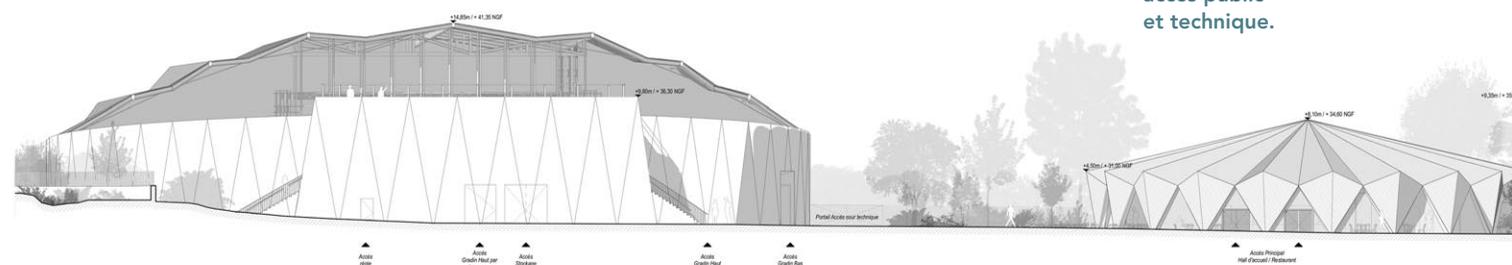
L'amphithéâtre de plein air et sa scène protégée.

gulaires des concurrents, ici s'organise une « famille formelle » de trois édifices de taille différente, avec accès technique au sud, public au nord. Cette attention participe de l'intégration dans le site. Les courbes des trois corps dialoguent en douceur avec la belle allée de platanes qui borde l'esplanade au nord, et protège le terre-plein central du Mistral.

Tailles et formats variés

Ces chapiteaux « en dur » affichent à la fois la pérennisation du lieu et évoquent une légèreté constructive tout en rassemblant sous leurs toits les appendices nécessaires. L'accueil et le restaurant-cabaret sont abrités sous la plus petite de ces corolles renversées, la salle de spectacle modulaire de 450 places assises sous la plus grande.

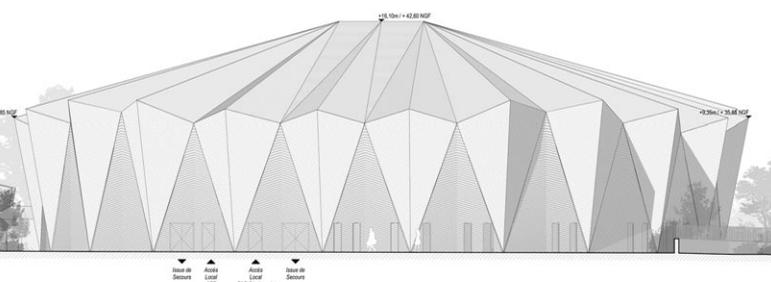
Ci-dessous, façades nord et sud, respectivement accès public et technique.





Ci-dessus, le grand volume de la salle modulable, « chapiteau » adjacent à l'espace d'accueil convivial.

Les formes sont épurées, cercle pour la première, ellipse pour la seconde. Ensemble, elles entrent en tangence pour permettre le passage de l'une à l'autre. Rien ne dépasse du volume de la salle, pour entrer les gradins rétractables et la scène équipée (gril et faux-gril) avec une largeur de 18 m. Plusieurs configurations y sont possibles : théâtre intimiste et cadre serré à 12 m, amphithéâtre (total 418 places, 196 en jauge réduite), concert, salon ou cirque. Le système constructif a été pensé en fonction des délais très courts imposés pour le chantier. « Ces architectures sont faites de plis qui expriment les tensions de la toile tendue. La géométrie est résolue par des nervures créées par l'assemblage de modules de bois et de métal », expliquent les architectes. L'expression physique est réalisée par des profils préfabriqués par Pyrénées Charpente, amenés en convois spéciaux sur site. En cours de chantier, les silhouettes sont déjà élégantes et l'effet massif est allégé puisque les appuis se font sur les pointes périphériques. En outre, ce choix de structure-enveloppe dégage de vastes volumes pour l'organisation des espaces. Seuls les espaces techniques, pour des raisons évidentes de résistance et d'acoustique sont réalisés en béton.



Résurgence antique

Dans le sillage du Domaine d'Ô à Montpellier, le projet s'enrichit d'un amphithéâtre plein air, dont la référence antique n'échappera à personne compte tenu des origines romaines de Béziers (Baeterra en latin). En béton bardé de bois, cette salle de 1 000 places plein ciel est dotée d'une scène protégée par un vaste toit métallique. Cette casquette joue le rôle de réflecteur pour propager le son vers les gradins et garantir un meilleur « retour salle » pour les artistes. Avant-scène, parterre debout, assis ou encore fosse d'orchestre orientent sa programmation vers des concerts, en complémentarité avec la salle de spectacle. L'isolement du domaine par rapport à la cité biterroise et ses habitations, autorise ce type d'équipements et d'événements sans que la dimension sonore ne vienne perturber le voisinage, à distance.

Enfin, l'articulation entre les composantes du programme se fait par la grande esplanade, d'abord envisagée en sable stabilisé pour y implanter diverses structures itinérantes, finalement souhaitée – par décision politique – recouverte de marbre [sic] pour devenir forum extra muros. Inscrit dans son écrin paysager méditerranéen, cette SortieOuest, domaine à haute visée artistique, devrait ouvrir ses portes fin 2020 pour entrer dans une nouvelle ère. **RAFAËL MAGROU**

Repères

Maîtrise d'ouvrage : Département de l'Hérault

Architectes : K-Architectures

Scénographes : Changement à vue

Paysagistes : Atelier Volga

Ingénieur structure : Batiserf

Acousticien : Altia

PROGRAMME

- une salle de spectacle modulable de 450 places – 1500 debout,
- un amphithéâtre de plein air 1 000 places assises, hall, billetterie, librairie et restaurant-cabaret 150 places

Domaine de Bayssan, Béziers

Surface : 1 770 m² + 2 000 m²

Coût : 11,66 M€

Concours : 2017

Livraison : fin 2020



D.R.

VILLEURBANNE

Transmission reconduit au Transbordeur

Deux acteurs avaient candidaté : Transmission et Hors-Bord. C'est la première société, en place depuis dix ans, qui a remporté la délégation de service public pour la salle de musiques actuelles du Transbordeur. L'équipe dirigée par Cyrille Bonin est donc reconduite à la tête du Transbordeur jusqu'en 2025. Située à Villeurbanne, à proximité du Parc de la Tête d'Or et de la Cité internationale, la salle créée par Victor Bosch a été inaugurée en 1989. Elle dispose de deux espaces : un club de 450 places debout et une grande salle de 1 800 places.

CALAIS

Un second « Feux d'hiver » au printemps

Le Chanel, scène nationale de Calais, avait relancé la biennale de fin d'année Feux d'hiver en 2017, grâce au soutien de la Région Hauts-de-France. Feux d'hiver est un événement festif qui touche les familles, de 7h30 à minuit, grâce à des spectacles de feu, de la magie, du cirque, des concerts... Le budget est de 1,1 million d'euros, financés à 1 M€ par la Région et 100 000 € par la communauté d'agglomération.



ANGÉLIQUE LYÈRE

Lors de Feux d'hiver 2017

Francis Peduzzi travaille sur un nouveau rendez-vous qui aura lieu du 12 au 21 juin. Lune de miel sera un événement dédié au paysage, sous forme de promenades artistiques sur le bord de mer. Francis Peduzzi veut monter un programme avec l'espace, la marée, la protection des espaces sauvages.

ROUBAIX

La Cave aux poètes labellisée

Salle de musiques actuelles inaugurée en 1994 à Roubaix (59), La Cave aux poètes a reçu l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national art et création » par le ministère de la Culture. Ce label est attribué pour quatre ans renouvelables. La Cave aux poètes propose une salle d'un peu plus de 200 places. Outre la diffusion, elle s'attache à accompagner de jeunes artistes et à développer un programme d'action culturelle.

BORDEAUX

Un double anniversaire pour le Krakatoa

La fameuse salle bordelaise fête ses 30 ans en mars. Pour célébrer son histoire, des groupes qui ont marqué l'histoire du Krakatoa y sont invités à nouveau (Maceo Parker, Nada Surf,



BEBANGER TILLARD

Cali

Dionysos...), mais le Krakatoa n'oublie pas sa mission découverte et programme aussi des artistes moins connus (Blackbird Hill, Yseult, Andy Shauf, Theo Lawrence...) dans cette période qui voit se succéder un concert tous les trois jours. L'autre anniversaire est celui des dix ans de Krakakids et du pôle médiation du Krakatoa. Ici aussi, l'offre jeune public sera démultipliée au printemps : goûters-concerts, concerts famille, bulles musicales et dimanches en famille (une nouveauté de la programmation).

GRENOBLE

Changement d'ère à la MC2

D.R.

L'année 2020 sera la dernière de Jean-Paul Angot à la direction de la MC2 scène nationale de Grenoble. Il a en effet annoncé qu'il renonçait à se porter candidat à un troisième mandat. La MC2 a publié un communiqué indiquant que les

ENTREZ DANS L'UNIVERS

SIRIUS

logiciel | billetterie | spectacle | vivant

nouvelle interface
VENTE EN LIGNE



Sites adaptatifs
tous écrans



Parcours d'achat
simplifié



Choix des places
sur plan de salle



Adaptation à votre
charte graphique

CONTACTEZ-NOUS

sirius@forumsirius.fr / 01 39 73 33 00 /  Sirius.alcion

tutelles prenaient acte de cette décision, qu'elles témoignent de « leur reconnaissance quant à l'engagement de Jean-Paul Angot depuis le début de sa carrière ». Elles réaffirment « l'importance de la MC2 comme maison de création et de production pluridisciplinaires, dont la particularité est d'héberger un centre chorégraphique national ».

FALAISE Chorège devient un CDCN

L'association Chorège, à Falaise, que dirige Catherine Gamblin-Lefèvre, est devenue le 13^e centre de dévelop-

pement chorégraphique national (CDCN). Chorège est active dans l'éducation artistique et culturelle, la transmission (cours, ateliers et stages), le secteur danse du Relais culturel régional du Pays de Falaise et le festival annuel Danse de tous les Sens qui connaîtra sa 18^e édition du 12 au 19 mai autour du thème du « Passage ». Quant aux projets, la labellisation s'accompagne de l'ouverture d'un troisième studio de danse cette année. Pour la danse, cette labellisation est importante car le réseau des CDCN était jusqu'alors absent du quart nord-ouest de la France.



LAURENT PHILIPPE

Songlines, Joanne Leighton

RENNES

Un Zénith pour 2025

Le conseil de Rennes Métropole a validé la construction d'un Zénith à Bruz (35), commune de l'agglomération. L'équipement, d'une jauge de 5 000 à 10 000 places, sera construit, pour 2025, près du parc des expositions, pour bénéficier des parkings. Il complètera l'offre du Liberté (5 200 places) et du Parc expo.

PARIS

Le 360 Paris Music Factory a ouvert ses portes

Depuis janvier, dans le quartier de la Goutte d'or, un immeuble entier est dédié à la musique. Le projet du 360 Paris Music Factory est né à l'initiative de Saïd Assadi, le fondateur du label Accords Croisés et du festival Au fil des voix. Il entend en faire un « tiers-lieu » dont l'objet sera fondé sur un métissage d'activités autour de musiques et voix du monde, du jazz, et d'autres esthétiques. L'immeuble propose une salle de concerts de 180 places, mais aussi un restaurant, un potager sur le toit, des espaces dédiés aux résidences d'artistes, un incubateur d'entreprise et des espaces de co-working. Le coût de ce projet avoisine 4,5 M€, financés par des banques et des investisseurs privés.

SARAN

Le Théâtre de la Tête noire vers un nouveau label

Scène conventionnée pour les écritures contemporaines jusqu'à la réforme des labels en 2017, la structure que dirige Patrice Douchet s'est vu refuser l'été dernier l'appellation scène conventionnée d'intérêt national. Pour la DRAC, la Tête noire – dont l'aide est réduite de moitié, passant de 100 000 € à 50 000 €, en 2020 – ne répondait pas aux critères. Patrice Douchet explique que cet état de fait est lié à des difficultés dans l'accompagnement administratif de son dossier. Depuis, le dialogue a repris. « C'est une nécessité pour le Théâtre de la Tête noire, la réduction de la subvention de l'État entraînant celle d'autres soutiens

publics, interpellés par la disparition du conventionnement. » Comme cela lui a été demandé, Patrice Douchet a procédé à la scission administrative entre sa compagnie et le théâtre. Bénéficiant d'un soutien conséquent de la Ville de Saran (45), qui a même couvert une partie des pertes engendrées par la baisse de la subvention étatique, Patrice Douchet a déposé un nouveau dossier de demande de conventionnement. « Ce sera une demande sur la dénomination art et création, avec une dominante sur les écritures contemporaines, bien sûr », explicite-t-il. La jeunesse y sera toujours présente, « mais avec une ouverture plus large sur la tranche des 15-25 ans ».



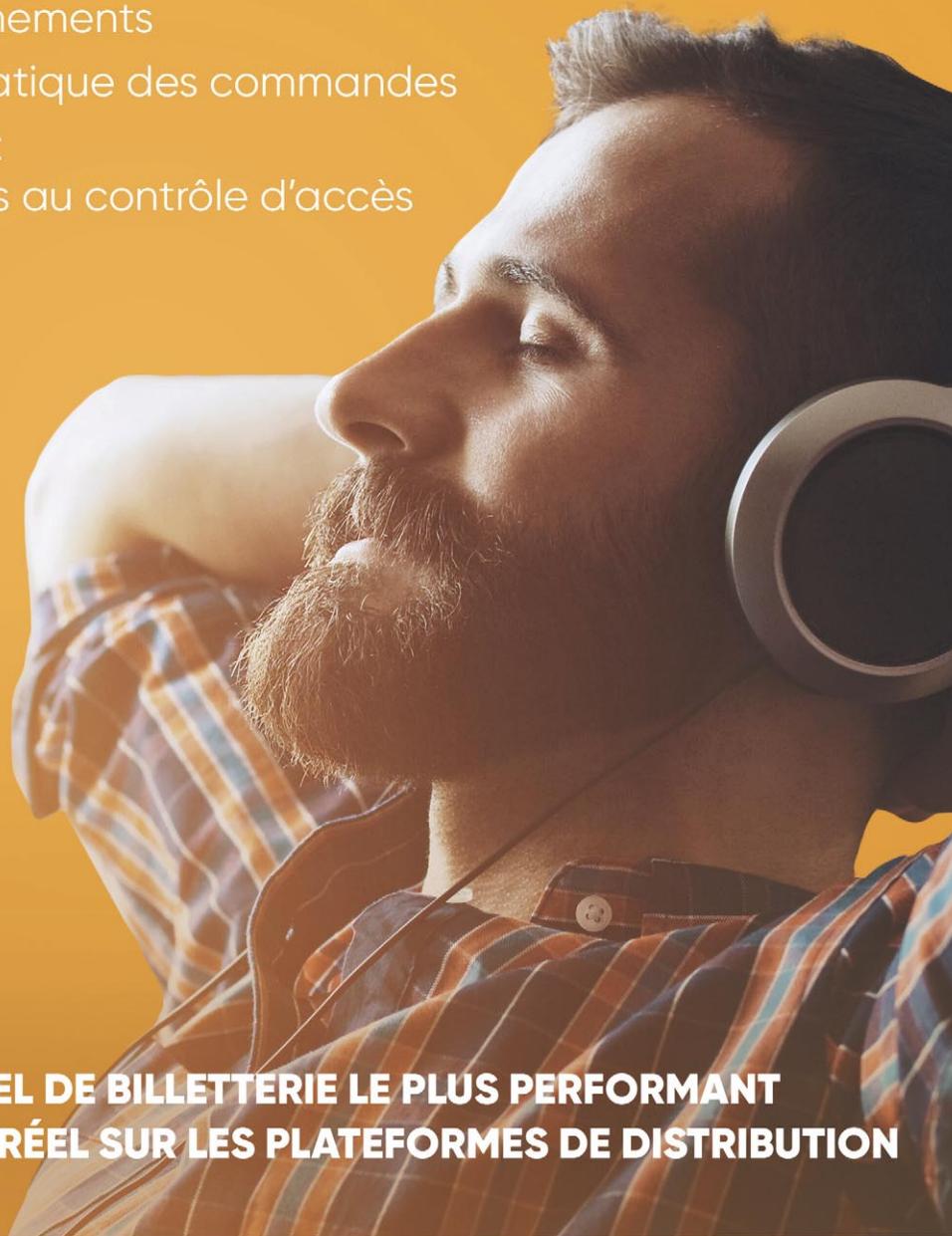
Patrice Douchet

D. R.

PARCE QU'ON AIME FACILITER LA VIE DE NOS CLIENTS,

APARTÉ EST CONNECTÉ
EN TEMPS RÉEL AVEC **BILLETRÉDUC**

- Mise en vente des événements
- Enregistrement automatique des commandes
- Plus de contremarque :
les billets sont reconnus au contrôle d'accès



**APARTÉ, LE LOGICIEL DE BILLETTERIE LE PLUS PERFORMANT
POUR VENDRE EN TEMPS RÉEL SUR LES PLATEFORMES DE DISTRIBUTION**

TICK & LIVE

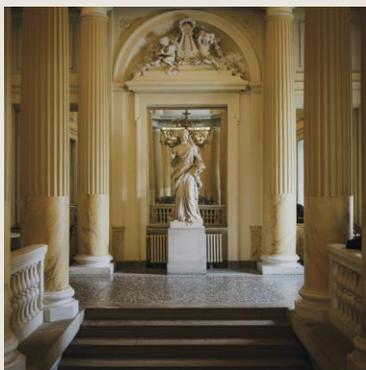
Une société du groupe
FNAC DARTY

tickandlive.com - 01 72 03 94 00 - aparte.tickandlive@fnac.com

Le Café de l'Odéon

L'adresse est prestigieuse mais l'ardoise reste modeste. 16 € pour une entrée/plat ou un plat/dessert, 19 € le menu complet, en plein cœur du Quartier latin, cela demeure très raisonnable. Soupes, salade ou bruschetta pour commencer, rôti de veau champignons ou thon mi-cuit sauce vierge, la carte est simple mais alléchante. Sur le pouce, mozzarella di buffala, tataki de thon; planches de fromages et charcuterie AOC. Pour clore le repas, un Comté AOP, un assortiment de mignardises ou le traditionnel moelleux au chocolat.

Le Café de l'Odéon est ouvert toute l'année au foyer du théâtre pour le déjeuner et en avant/après spectacle, et à la belle saison de midi à minuit sur sa grande terrasse ensoleillée. Le dimanche, le brunch est servi jusqu'à 16 heures. **C. P.**



Créateur d'un logiciel de Billetterie-RP

pour toucher votre public.



Notre logiciel de Billetterie-RP vous permet de mieux connaître votre public tout en respectant leurs données personnelles.

Depuis 30 ans Legilog crée, **avec et pour vous**, des logiciels de gestion dédiés à l'univers culturel.

+ d'info : legilog.fr

 **egilog**

Créateur de logiciels

UNE PROGRAMMATION

Luc Sotiras

directeur du Train-Théâtre (Portes-lès-Valence)

Orientée chanson, la scène conventionnée s'ouvre de plus en plus à des projets transversaux.

Si depuis qu'il en a pris la direction voici 15 ans Luc Sotiras est resté fidèle à ce qui fonde l'identité du Train-Théâtre – la chanson – en proposant des concerts, des premières parties et des co-plateaux, sa programmation a néanmoins évolué. Et ce, dans deux directions : privilégier la notion de parcours en soutenant de façon régulière certains artistes en production et en diffusion, et accorder une attention particulière à des formes transversales. « *De nombreux artistes, tels Abdelwaheb Sefsaf, Claire Diterzi, Sonia Bester, souhaitent s'ouvrir à d'autres disciplines et proposent des spectacles qui relèvent de l'expression théâtrale et de la chanson* », constate Luc Sotiras, qui confie accueillir de plus en plus de productions de ce type. Cet axe de programmation participe d'une volonté plus générale d'aiguiser la curiosité des spectateurs en leur faisant découvrir des talents peu ou moins connus et ainsi de « *ne pas coller à la demande* ». « *À l'endroit qui est le mien, celui d'un service public de la culture*, poursuit le directeur du Train-Théâtre, *je ne me positionne pas aux côtés d'artistes qui bénéficient déjà d'une grande visibilité médiatique.* »

Aussi la présence de têtes d'affiche comme Alex Beaupain, Jeanne Cherhal ou La Grande Sophie (qui proposent souvent sur son plateau la première date de leur tournée nationale) est-elle avant tout justifiée par l'histoire tissée depuis leurs débuts avec le lieu. Son statut de scène conventionnée, donc généraliste, permet en outre au Train-Théâtre de présenter chaque saison un large éventail de spectacles : jeune public, nouveau cirque, un peu de théâtre et plus récemment de la marionnette, objet d'un temps fort cet automne. « *Le lien entre tout cela est le désir de promouvoir des propositions artistiques populaires* », explique Luc Sotiras, très attaché à la présence de générations différentes dans sa salle. Cette offre éclectique – qui tient compte aussi de l'existence d'autres lieux sur le territoire : la Comédie de Valence-CDN, Le Lux, scène nationale et la SMAC de Romans-sur-Isère – est complétée par du jazz, du hip-hop, ainsi que des musiques du monde aux accents francophones avec le festival Aah! Les Déferlantes!. En 2018, le Train-Théâtre a d'ailleurs été labellisé « scène conventionnée d'intérêt national art et création-chanson francophone ». L'occasion pour l'équipe de réinterroger le projet et surtout de réaffirmer ses missions de service public. **MARIE-AGNÈS JOUBERT**



RENAUD VEZIN

Parmi ses choix...



VINCENT MUTEAU

MARIONNETTE

Compagnie Les Anges au plafond

Les Mains de Camille ou le Temps de l'oubli

« J'avais été conquis par R.A.G.E. que nous avons accueilli dans une mise en scène de Brice Berthoud, et je souhaitais inviter un projet de sa complice, Camille Trouvé. Elle évoque ici le parcours de Camille Claudel, sculptrice qui a sombré dans la folie. J'ai aimé la façon dont est traitée la vie de cette artiste, en donnant naissance à des marionnettes pétries dans du papier. C'est un spectacle magnifique, avec un univers d'une très grande richesse et sensibilité. »



GIL LESAGE

CHANSON

Émilie Marsh

« Émilie Marsh est présente deux fois cette saison, pour présenter son projet en co-plateau avec Baptiste W. Hamon et pour accompagner Hildebrandt. J'aime son univers, sa façon d'être sur scène, cette simplicité qui se dégage d'elle aussi bien en solo ou lorsqu'elle se met au service d'un autre artiste. Ses deux facettes de sa personnalité me touchent, et j'apprécie la justesse de son écriture et de ce qu'elle raconte, le rapport d'une jeune femme à la chanson où il faut faire sa place. »



MARC GINOT

CIRQUE

**Collectif Petit Travers
Encore la vie**

«Ce projet est né de l'idée de faire se rencontrer le Collectif Petit Travers et l'Ensemble TaCTuS, une formation de percussions contemporaines basée à Lyon dont j'avais découvert le travail il y a sept ans. Associer le jonglage et les percussions me plaisait bien et on assiste dans ce spectacle à de belles performances circassiennes et musicales, les musiciens de TaCTuS s'essayant au jonglage et les circassiens aux percussions. Le travail sur la scénographie est très poussé, et les artistes de Petit Travers savent mettre la prouesse au service de l'humour, du sensible et de magnifiques images.»

CHANSON

La Grande Sophie

«La Grande Sophie fait partie de ces chanteuses dont les albums sont empreints d'une grande humanité. Je l'avais invitée il y a deux ans pour une rencontre avec la romancière Delphine de Vigan qui m'avait beaucoup touché et conforté dans l'idée de poursuivre notre relation. Ses textes sont profonds et prennent place dans un univers qui n'est pas uniquement musical puisqu'elle travaille aussi sur la vidéo. Tout concourt à proposer une belle forme dans un format concert.»



SIMON KEROLA



GMEBANIE SCHERER

JEUNE PUBLIC

**Compagnie des Ô
Le Garage à papa**

« Cette proposition jeune public est présentée dans un format un peu particulier, en bifrontal et dans une grande proximité avec le plateau. Elle traite avec humour et sensibilité de la relation père-fils, en proposant de réviser et de réparer les papas, comme on le fait avec une voiture. On sourit beaucoup en repensant à des moments que l'on a vécus. Grâce au bifrontal et au fait que la salle reste allumée, On peut observer les réactions des spectateurs, ce qui est aussi formidable. »



SIMON BONNIE



ADELINE POULAIN

CHANSON

Chloé Lacan

J'aurais aimé savoir ce que ça fait d'être libre

« Avec cette création qui mêle le théâtre et la chanson, Chloé Lacan évoque sa relation à Nina Simone, la façon dont elle a vécu son enfance à l'ombre de cette artiste et comment celle-ci a structuré sa vocation et ce qu'elle est devenue. Elle avait précédemment participé au spectacle *Garçons*, en compagnie de Cléa Vincent et Zaza Fournier. Je suis touché par ces chanteurs qui s'aventurent sur d'autres territoires que ceux sur lesquels on les attend et se mettent en danger. »

CHANSON

Garden Partie

« Ce groupe est composé de trois artistes protéiformes. Cyril Gilbert (batteur) a composé des partitions pour des spectacles circassiens, Pierre Dodet (textes et voix) fut comédien et Florent Hermet (contrebassiste) a joué de la musique live dans des productions de marionnettes et créé l'été dernier à Avignon un ciné-concert intitulé *Là où vont nos pères*. Ils présentent leur première production composée de chansons scandées, parfois un peu chantées, très incarnées et écrites en alexandrins. »

CHANSON

**Lili Cros
et Thierry Chazelle
Hip Hip Hip**

« Ce duo à la ville comme à la scène fait preuve d'une complicité incroyable, d'une complémentarité à la fois musicale et vocale. Cette alchimie vous embarque totalement. Lili Cros et Thierry Chazelle ont bénéficié du regard extérieur de Fred Radix pour ce spectacle qui est très bien écrit, avec des mots choisis et des enchaînements étudiés entre les chansons. Leur répertoire est éclectique, alternant titres cocasses, tendres ou coquins, par exemple quand ils évoquent l'histoire des Trois Baudets, lieu libertin avant de devenir une salle de spectacle. »



ARNO LAM

DU CÔTÉ DES FESTIVALS

Musicalarue change de dates

Trente éditions du festival landais avaient été organisées à la mi-août, à Luxey (40). Pour 2020, les organisateurs les ont déplacées au week-end du 31 juillet au 2 août. La raison en est simple pour François Garrain, le président de Musicalarue. De plus en plus souvent, la structure se trouvait confrontée à l'indisponibilité des artistes, dont les tournées cessaient fin juillet pour laisser place à des congés en août.

Les femmes s'en mêlent, c'est fini

Christine & the Queen

Le festival de musiques actuelles aura connu 22 éditions, mais les Femmes s'en mêlent n'aura pas d'édition 2020. Faute de moyens ont expliqué les organisateurs, et notamment son directeur et cofondateur, Stéphane Amiel. Les subventions ont cessé et le festival déplore une certaine frilosité des salles partenaires sur l'accueil de ces plateaux féminins, essentiellement composés de jeunes artistes. Pour autant, une date mensuelle sera maintenue à Paris sous cette appellation historique. Les Femmes s'en mêlent a vu débiter de jeunes artistes, à l'image de Christine & the Queen ou Feist.

Babel Med de retour en novembre

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagnera l'association Latinissimo dans l'organisation les 25 et 26 novembre de Babel Music XP, un événement de préfiguration avant une manifestation d'une dimension supérieure prévue en mars 2021 (salon, rencontres et concerts). La Métropole Aix-Marseille-Provence et la direction régionale des Affaires culturelles pourraient également financer l'événement. Il y a tout juste deux ans, la Région avait décidé de retirer sa subvention à l'association organisant Babel Med conduisant à l'annulation de l'édition 2018.

Un nouveau nom pour Jazz en baie

Le festival Jazz en baie, dont la 11^e édition se tiendra du 22 juillet au 2 août à Granville (50), s'appellera désormais Grandes Marées. L'association organisatrice, Les Fuites de jazz, prendra le nom de Baie en scène. La direction considérait – comme 75 % des personnes sondées sur Facebook – que le nom ne correspondait plus aux évolutions du festival, ouvert à des esthétiques beaucoup plus larges.

We Love Green se tourne vers l'Afrique

En juin prochain, le festival We Love Green s'inscrira dans le cadre de la Saison Africa 2020, pour une « invitation à (re)découvrir la créativité et l'innovation du continent africain ». Il réunira des artistes, créatifs, intellectuels, scientifiques, économiques et sportifs du monde entier dans une programme construit comme une « invitation à regarder et comprendre le monde d'un point de vue africain », souligne N'Goné Fall, commissaire générale de la saison. Avec l'objectif d'exposer « le dynamisme, le savoir-faire, l'innovation, la modernité et évidemment tout le kaléidoscope culturel issu du continent qui métisse toutes les musiques, les idées, les vêtements, les danses ». Ce programme sera intitulé Learning From Africa.



Sur We Love Green, en 2019

Les Vieilles Charrues, loin de Carhaix ?

Le festival des Vieilles Charrues a déclaré chercher d'autres terrains en Bretagne. De fortes tensions l'opposent à la municipalité de Carhaix (29). Voici plus de trois ans que les deux interlocuteurs peinent à échanger. Jean-Luc Martin, président du festival des Vieilles Charrues, La difficulté tient à la réduction, chaque année, des terrains accessibles pour organiser le festival. Les Vieilles Charrues souhaiterait faire l'acquisition de terrains lui permettant de sécuriser le festival



La grande scène des Vieilles Charrues

et d'y installer également des installations fixes, dans le but de réduire les coûts de montage et de démontage. Des contacts ont depuis été renoués. La Région s'est engagée, proposant des terrains et la création d'une SEM Région/Ville.

La circulaire Collomb demeure applicable

Dans une décision rendue publique le 31 décembre, le Conseil d'État a indiqué que l'instruction du 15 mai 2018 – dite circulaire Collomb – ne représentait pas un excès de pouvoir de la part du ministre de l'Intérieur de l'époque. L'Unimev (Union française des métiers de l'événement), le SMA (Syndicat des musiques actuelles) et le Prodis (Syndicat national du spectacle musical et de variété) avaient déposé deux recours pour faire annuler cette circulaire par le Conseil d'État. Ce dernier ne retoque que deux points : l'acompte demandé

aux organisateurs et le délai requis pour régler le solde. Il précise qu'une prestation de service d'ordre ne peut pas être réalisée ou facturée sans convention préalable. Certains festivals ont engagé des recours devant les tribunaux administratifs.

Le Mans Jazz ouvre une salle

L'association Le Mans Jazz, organisatrice du festival Europa Jazz (40 000 spectateurs), ouvre une scène de jazz de 108 places à rayonnement national sur le site historique du Chœur des sœurs de la Visitation, au centre du Mans (72). Érik Truffaz et Sandrine Bonnaire étaient les têtes d'affiche du festival d'inauguration de Chorus, qui s'est tenu fin janvier. La configuration de la salle de spectacle et son acoustique particulière permettront une proximité exceptionnelle avec les artistes et favoriseront l'échange avant, pendant et après chaque représentation.



La salle Chorus est installée dans une ancienne salle de tribunal.



L'Autre Festival désormais porté par une scène conventionnée

L'association culturelle Derrière le hublot basée à Capdenac-Gare qui s'est vu attribuer par le ministère de la Culture l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national – art en territoire ». La structure est notamment porteuse du temps fort L'Autre Festival qui fêtera sa 24^e édition en juin prochain. La manifestation a été créée par un groupe de jeunes habitants du territoire réunis autour de Fred Sancère, le directeur de Derrière le Hublot. « *Tous, impliqués de longue date à nos côtés, nous avons à cœur de défendre une utopie de proximité pour qu'aucun territoire ne puisse échapper à la présence des artistes* », se sont félicités dans un communiqué commun les six co-présidents de Derrière le hublot et Fred Sancère.

À Tours, la création à l'étroit

Face à un manque d'équipements, pour la création notamment, les acteurs culturels tourangeaux jouent la carte du partenariat.

La situation du spectacle vivant, à Tours, a pu donner quelques sueurs froides il y a dix ans. Le projet de Cité des musiques anciennes et de la création a échoué en 2011. Cette initiative était pourtant très attendue des acteurs des musiques anciennes, historiquement très développées sur le territoire. Quelques mois avant, la salle le Bateau ivre fermait (lire encadré). La ville semble depuis quelques années plus consciente de ses atouts culturels dont une SMAC spécialisée dans le jazz, le Petit Fauchoux, un centre dramatique national, le Théâtre Olympia, et un centre chorégraphique national ; très dynamiques et parfois à l'étroit. « Notre arrivée à la mairie a coïncidé avec l'arrivée de Thomas Lebrun à la direction du centre chorégraphique national, de Jacques Vincey au Théâtre Olympia, de Benjamin Pionnier au Grand Théâtre, rappelle Christine Beuzelin, adjointe à la culture de la Ville de Tours dont le maire est Christophe Bouchet (Mouvement radical). Cela a créé des synergies entre les établissements. »

Un manque de lieux

Directrice du Petit Fauchoux, Françoise Dupas confirme : « Tous les acteurs culturels travaillent bien ensemble. Nous accueillons des propositions des festivals du CCNT et du CDN, par exemple. » La ville propose des aides à la création et à la diffusion sous le label « Rayon frais », du nom du festival disparu en 2014. « Il y a un accompagnement et un suivi des structures par la Ville, mais les équipes souffrent d'un manque de moyens et d'espaces pour la création », remarque une artiste du théâtre. Le constat d'un manque de lieux est partagé par toutes les personnes interrogées. Le metteur en scène Alexis Armengol, de la compagnie Théâtre à Cru, est à l'origine du Volapuk (VPK), dont il s'est récemment retiré de la gouvernance collégiale. Le lieu associatif soutenu par les collectivités accueille de jeunes équipes en création.

« Il y a une présence historique des compagnies d'arts de la rue à Tours et le nombre d'équipes en théâtre et en danse a augmenté ces dernières années. Le CDN, notamment avec le festival WET°, a créé une dynamique », constate le metteur en scène. Le Grand Théâtre a sollicité l'attribution d'un label « théâtre lyrique d'intérêt national », ce qui fait sourire un professionnel, sceptique sur la programmation « pas au niveau tout de même d'un opéra comme celui de Lille ». Il reconnaît cependant l'implication de l'adjointe à la culture et son écoute des besoins des acteurs culturels locaux. Christine Beuzelin insiste aujourd'hui sur la nécessité que la compétence culturelle passe à la métropole. Celle-ci a la compétence pour les équipements et organise un temps fort cirque, en septembre, axé sur le divertissement traditionnel. Ce qui n'est pas pour rassurer les défenseurs de la création contemporaine.

TIPHAINE LE ROY



ANTOINE MEUNIER

Christine Beuzelin, adjointe à la culture de la Ville de Tours
« Notre arrivée a coïncidé avec l'arrivée de nouveaux directeurs de lieux. Cela crée des synergies. »

/ FINANCEMENTS

WET° festival: le rendez-vous de la jeune création

Le Théâtre Olympia, CDN de Tours dirigé par Jacques Vincey, met l'accent sur l'accompagnement de la jeune création, notamment via le dispositif de jeune troupe. Le festival WET° qui se tiendra pour sa 5^e édition du 27 au 29 mars, en est la vitrine. La programmation est assurée par les membres de l'ensemble artistique. «*Le festival qui attire de plus en plus de public, notamment professionnel*», note Jacques Vincey. Un projet de deuxième lieu pour le CDN vient d'être validé, dans le cadre de la réhabilitation d'une friche du quartier Saint-Sauveur. «*C'est un lieu qui regroupera plusieurs structures. Pour le Théâtre Olympia, nous l'orienterons vers la création, pour les jeunes compagnies et les compagnies de la région*», précise François Chaudier, directeur adjoint du CDN. Un projet de deuxième lieu pour le CDN vient d'être validé, dans le cadre de la réhabilitation d'une friche du quartier Saint-Sauveur. «*C'est un lieu qui regroupera d'autres activités. Pour le Théâtre Olympia, nous l'orienterons vers la création, pour les jeunes compagnies et les compagnies de la région*», précise François Chaudier, directeur adjoint du CDN.



JULIEN PEBREL / M.Y.O.P.

Jacques Vincey

Un nouveau lieu pour le Centre chorégraphique national

Créé en 1989, le Centre chorégraphique national de Tours (CCNT), dirigé depuis 2014 par Thomas Lebrun, est à l'étroit dans ses actuels locaux qui comptent une salle de seulement 130 places. La Ville a largement contribué à la création d'un nouveau lieu pour l'accueillir. La réalisation de l'équipement est confiée à l'agence d'architecture Lina Gotmeh; la livraison est attendue pour le début de l'année 2022. La DRAC Centre-Val de Loire finance le projet pour 3,5 millions d'euros, la Ville, la Région et la Métropole abondent pour plus de 2M€ chacune. Le futur CCNT sera équipé d'une salle de 450 places, d'un studio de répétition et de logements pour les équipes en création. Actuellement, le CCNT travaille avec les autres lieux culturels de la ville, notamment avec le Petit Faucheux et le Théâtre Olympia pour sa programmation, notamment dans le cadre de son festival Tours d'horizon.



LUC LESSERTISSEUR

Thomas Lebrun

Le Bateau Ivre bientôt rouvert

Près de dix ans après sa fermeture suite à l'arrêt du soutien de la DRAC et de la Région, Le Bateau Ivre est sur le point de renaître, porté par la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Ohé du bateau qui réunit près de 1 800 sociétaires. La salle compte presque 300 places assises. À terme, elle pourra compter le double de places, en configuration debout, lorsque des travaux auront été effectués pour l'ouverture d'un gradin. «*Cette salle est vouée à être louée. Les adhérents auront un tarif préférentiel*, commente Carole Lebrun, présidente de Ohé du bateau. *Les propositions sont pluridisciplinaires, tournées vers le spectacle vivant mais aussi vers le cinéma. Nous n'avons pas vocation à avoir une exigence artistique, il y a d'autres lieux pour cela. Mais nous y serons quand même assez attentifs.*» En dehors des propositions avec billetterie, Le Bateau Ivre sera ouvert tous les jours sur le modèle d'un café culturel.



D.R.

Carole Lebrun

DeploY aide à la mobilité internationale

Spectacle vivant en Bretagne a lancé en 2017 un dispositif d'accompagnement des équipes régionales vers l'étranger.

→ L'origine du projet

Dans le texte de présentation de DeploY, Spectacle vivant en Bretagne donne un triple objectif à ce projet : « travailler la notion de "présence artistique internationale" dans une démarche globale intégrant recherche, prospective, coopération, diffusion; identifier pour chaque structure les potentialités intrinsèques de leur déploiement international, investir les espaces de travail, de réseautage et dégager les moyens adéquats ». Deux promotions de cinq équipes chacune ont suivi ce parcours sur deux années. Une troisième l'a débuté en 2020. Pierre-Yves Charlois, directeur adjoint, et Isabel Andreen, conseillère artistique, sont les chevilles ouvrières de DeploY au sein de l'agence dont Briac Jumelais vient de prendre la direction.

→ Le cadre

DeploY est un programme de développement à l'échelle internationale des structures artistiques professionnelles implantées en Bretagne. Cet espace de travail international nécessite une appréhension plus large qu'un simple espace de rayonnement. « Et encore moins de diffusion, témoigne Isabel Andreen. L'idée, c'est vraiment de travailler par l'accompagnement sur une stratégie durable. » L'objet est international mais il vient interroger en profondeur le projet artistique. « La démarche doit permettre de remettre en question ses pratiques, d'identifier et d'apporter des réponses à des questions locales, assure Pierre-Yves Charlois. Pour simplifier, avec DeploY, on passe d'une approche projet à une approche structure. Il s'agit d'un projet fondé sur la volonté d'entreprendre, avec ses valeurs, avec ce que l'on a envie de partager. »

→ La mise en action

« DeploY ne s'adresse pas à une personne mais à toute l'équipe de la structure qui le suit. Deux types de rencontres forment le parcours. Les premières sont collectives et réunissent donc l'en-

semble de la promotion. Un premier rendez-vous individuel avec SVEB est suivi d'un rendez-vous collectif mobilité avec l'équipe de On the Move, partenaire de DeploY. Les équipes prennent part ensuite à des rendez-vous collectifs avec des artistes internationaux accueillis en Bretagne, à un temps dédié à la communication en anglais. Puis, SVEB accompagne collectivement ses



D.R.

Une partie de l'équipe de Spectacle vivant en Bretagne : Isabel Andreen (conseillère artistique) et Pierre-Yves Charlois (directeur adjoint)

« deployers » à une réunion de l'IETM, réseau international pour les arts du spectacle. « *C'est un vrai temps d'apprentissage* », souligne Isabel Andreen. Enfin, pour chacun, SVEB accompagne individuellement ses partenaires dans un salon, une ville ou festival international choisi avec soin.

→ Les moyens financiers

Chaque année, un budget de 10 000 € est dédié à DeploY dans le budget de SVEB.

→ Les moyens humains

Isabel Andreen surtout, ainsi que Pierre-Yves Charlois, engagent beaucoup de temps dans l'accompagnement des équipes tout au long de leur parcours de deux ans. Le bilan et évaluation sont collectifs et partagés avec Pierre Brini (Le LABA).

→ Le premier bilan

« *De l'avis des compagnies, ce qui compte, c'est l'alternance entre rendez-vous individuels et temps collectif, théorie et mise en pratique. C'est un travail réflexif sur une durée longue. Il est nécessaire pour que toute la démarche s'inscrive dans une vraie cohérence.* » Il ne s'agit pas de chercher dans l'imédiat une diffusion. « *On travaille en prospective, sur deux ans, mais pour préparer les dix années qui suivent*, remarque Pierre-Yves Charlois. Chaque équipe a un projet différent, à long terme : « *Pour l'une, ce peut être la volonté de pérenniser une démarche de diffusion un peu erratique, pour une autre de capitaliser sur ses tournées internationales pour rencontrer d'autres artistes, mettre en place un labo...* », explique Isabel Andreen. « *L'objectif n'est pas de créer forcément un nouveau projet, c'est plutôt de se mettre en réflexion, puis en mouvement, sur le long terme* », complète Pierre-Yves Charlois.



D. R.

Les équipes artistiques participant au dispositif sont régulièrement invitées à des temps de travail collectifs.

→ Les perspectives

Une nouvelle promotion a été constituée à l'automne. Cinq équipes retenues parmi les quinze qui ont fait acte de candidature. Forte de l'expérience déjà menée, l'équipe de SVEB va resserrer DeploY dans le temps. « *Ce sera plutôt sur un an que sur deux, mais nous ne nous interdisons rien* », estime Pierre-Yves Charlois. Les temps collectifs seront reconduits, les rendez-vous individuels un peu moins nombreux et la découverte de l'IETM in situ sera un passage obligé. Autre évolution, le projet est désormais ouvert à des équipes « *parfois un peu moins structurées sur un plan administratif et qui ne sont pas nécessairement conventionnées.* »

CYRILLE PLANSON

Les trois axes du projet

UNE SÉLECTION DE CINQ ÉQUIPES

Sur dossier, cinq équipes artistiques s'engagent dans un parcours mêlant accompagnement et découverte sur le terrain. L'objectif est de développer une stratégie de long terme à l'international, en axant sa réflexion sur la coopération plus que sur la diffusion.

UN PARCOURS INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Des rendez-vous individuels et collectifs sont suivis d'une projection à l'étranger. D'abord, à l'occasion d'une réunion de l'IETM, en groupe, puis de manière individuelle sur un salon, dans une ville ou un festival choisi avec soin.

ACCOMPAGNEMENT FORT, MOYENS MODESTES

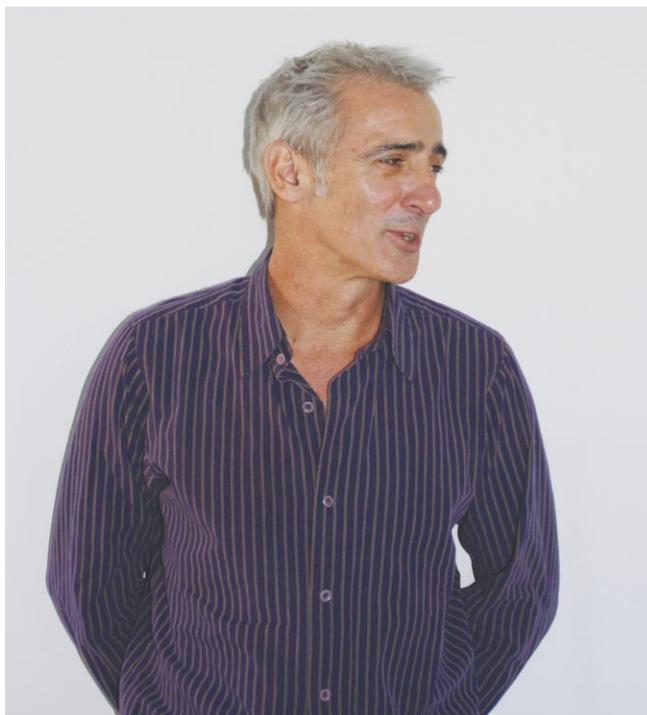
L'agence bretonne mobilise 10 000 € par an sur ce projet, hors temps de travail dédié. Le bilan est réalisé collectivement. L'action propose aux équipes artistiques de développer une stratégie de long terme, qui interroge aussi son projet au niveau local.

PUBLICS

La gratuité à 100%, une bonne idée ?

Que permet la gratuité des spectacles ? Amoin-drit-elle la valeur d'une programmation ? À Aix-en-Provence, le théâtre du Bois de l'Aune tente l'expérience depuis 2011.

C'est l'histoire d'un lieu pérenne qui n'entend pas changer de modèle économique, tout en l'interrogeant. Dans un quartier périphérique de la luxuriante Aix-en-Provence, le Théâtre du Bois de l'Aune est né de Marseille-Provence, capitale de la culture 2013. Dans ce quartier dit difficile du Jas-de-Bouffan, « *ce que le théâtre a apporté au quartier, c'est de faire venir le centre-ville* », selon Florence T'Kint, chargée de production et administratrice depuis le début de l'aventure. « *C'est un théâtre dans un quartier, pas un théâtre pour le quartier.* » Dit autrement, « *nous n'avons pas vocation à programmer du stand-up* », affirme le directeur Patrick Ranchain, « *pourquoi ce que je juge beau doit être réservé à la classe bourgeoise des centres-ville ? Tout le monde est apte à tout voir* ». Il propose de fait le meilleur avec des spectacles qui tournent largement dans les scènes nationales, voire sont le fruit de directeurs de CDN, comme *La Beauté du geste*, d'Olivier Saccomano et Nathalie Garraud. 59 levers de rideaux cette saison et 28 propositions différentes. Le mot d'ordre est l'art et la façon de relayer l'information. Les deux chargées de relations avec les publics parlent d'abord du spectacle aux potentiels spectateurs, la gratuité n'arrive qu'en deuxième information qui ne figure pas en une de la plaquette. Dominique Delorme le constate aussi à la tête des Nuits de Fourvière qui offre chaque année des places pour toutes les dates du festival à l'association Culture pour tous : « *Les concerts partent en premier* », c'est plus compliqué pour le théâtre car



**Patrick Ranchain, directeur
du théâtre du Bois de l'Aune**
« *Des gens qui n'étaient jamais venus au théâtre,
plus voilés, différents du public habituel.* »

« *il faut du désir, or le prix n'induit pas le désir.* » Patrick Ranchain avoue volontiers n'avoir pas toujours été convaincu de la pertinence de la gratuité puisqu'il évoluait dans des théâtres payants. Pour autant la gratuité permet de ne pas tomber dans le misérabilisme. Le spectateur n'a à justifier de rien. « *La gratuité est construite économiquement, par les relations publiques et politiquement* » grâce à la commune d'Aix-en-Provence qui soutient la quasi-totalité des 1,2 M€ de budget. Le résultat des élections municipales est donc regardé avec beaucoup d'attention.... S'appuyant sur les travaux du sociologue Paul Ariès, il met en avant la gratuité « *d'émancipation* » (on ne demande pas à un enfant de l'école publique si ses parents sont riches ou pauvres) contre la gratuité

de condescendance (qui accompagne le système). Le public s'y retrouve et apprécie la convivialité qui est palpable chaque soir de représentation puisque toute l'équipe du théâtre est immanquablement présente dans cette ancienne salle municipale où il n'y a pas d'entrée et sortie des artistes. Tout le monde transite par les mêmes portes et vient parfois de loin comme ces amies domiciliées à Manosque, à près d'une heure de là : « *Ce théâtre a des propositions inventives, si c'était payant nous viendrions aussi.* » Pour cette chargée de mission académique auprès d'un lycée aixois, c'est une aubaine. « *Sans cela, ce n'est pas 45 € qui seraient réclamés à chacun des jeunes par an mais 100 €* », dit-elle ce soir où ils s'apprêtent à voir *Sei*, en italien, par Francesco Sframeli, attestant de fait cette remarque de Josy Richez, fondatrice vaillante des Amis du Bois de l'Aune : « *Quand on paye, on prend moins de risques, on va voir ce dont on a entendu parler.* » Cependant, la gratuité nécessite une discipline de fréquentation afin que la salle de 340 places ne soit pas à moitié vide malgré un tableau de réservations plein. Différents modèles ont été essayés. Pas d'abonnement, ouverture de la billetterie deux mois à l'avance, pas de possibilité de demander plus de deux places à son nom et même un courrier envoyé aux spectateurs sur « *le mauvais usage de la gratuité* » où Patrick Ranchain pointait le comportement « *hyper-consommateur de certains* ». Problème réglé en partie par une double réservation : la première par téléphone (pour que soit précisée la nature du spectacle en question), la seconde par mail.

Des remerciements fréquents des spectateurs.

La doxa de faire du théâtre un service public comme la piscine est chevillée au corps de cette équipe du Bois de l'Aune, « *même si tout le monde peut ne pas avoir envie d'y aller* ». À Saint-Denis, Jean Bellorini a lui aussi fait l'expérience convaincante de la gratuité alors qu'il y était opposé « *par posture* » dit-il. Lors de la représentation du texte de Joël Pommerat, *Cendrillon*, dans trois maisons de quartier et une fois en extérieur au milieu de quatre tours, le Théâtre Gérard Philippe s'est rempli de 300 personnes pour une 5^e date du même spectacle : « *Des gens qui n'étaient jamais venus au théâtre, différents du public habituel. Je n'aurais pas la prétention de dire qu'ils sont revenus, je ne le sais pas, mais, là, ils ont pu venir en groupe et si la place avait été ne serait-ce qu'à 5 €, cela aurait été trop cher de le multiplier par 5 ou 6 personnes* ». **NADJA POBEL**



PIERRE GROSBOIS

Gwenaël Morin, metteur en scène, ancien directeur du théâtre du Point du Jour à Lyon (2013-2018)

« L'expression d'une liberté »

Pourquoi avoir pratiqué la gratuité au Théâtre du Point du jour sans réservation ?

J'ai voulu rendre le théâtre que nous faisons accessible au plus grand nombre possible le plus souvent et le plus intensément possible. La gratuité apparaissait alors comme une évidence. Or, compte tenu des financements publics dans notre pays et, sous réserve de certains sacrifices en frais notamment de publicité, de relations publiques et de réception, et à condition aussi qu'elle produise un plébiscite du public, la gratuité était envisageable. Nous l'avons fait. Quant aux réservations, outre le fait qu'elles nécessitent un service de gestion et qu'elles coûtent donc de l'argent, produisent involontairement des phénomènes d'exclusion. Quand nous jouions les *Molière* de Vitez, par exemple, si nous avions eu un service de réservation, toutes les places auraient été réservées des semaines à l'avance par toutes les écoles alentour excluant la possibilité au spectateur du quartier de se décider au dernier moment...

Le public a-t-il été renouvelé ?

L'affluence dépendait avant tout de l'intérêt qu'il trouvait aux spectacles que nous présentions. La gratuité n'est pas une solution commerciale (et d'ailleurs d'un point de vue commercial la gratuité est presque toujours synonyme sinon de mensonge au moins de mauvaise qualité). Ce n'est pas parce que c'est gratuit que les gens viennent plus, ils viennent plus librement, avec plus d'irrégularité et d'imprévisibilité certes, mais aussi et surtout plus de mixité, de rencontres et d'intensité. Par ailleurs, l'affichage de la gratuité a remis le rôle des financements publics au premier plan. Et c'est une bonne chose.

Cette pratique va-t-elle se généraliser ?

Je ne pense pas que ça doive s'étendre systématiquement. Vouloir étendre la gratuité serait risquer de l'imposer et de produire de la violence. La gratuité doit rester un choix parce que ce n'est pas une solution mais l'expression d'une liberté. En revanche, cette liberté doit absolument rester possible et pouvoir s'étendre. Le public doit comprendre que le prix d'un place de théâtre n'est pas une fatalité, mais une construction politique et sociale qu'il est possible de déconstruire et d'interroger, de faire évoluer.

Faut-il encore tout dématérialiser ?

La « dématérialisation » des courriers, programmes ou billets ne signifie pas que leur version numérique est sans impact sur l'environnement.

Le tout-papier a vécu, y compris dans les salles de spectacle et les festivals. Tous ont leur site Internet avec photos ou vidéos, la plupart postent sur différents réseaux sociaux, les lettres d'information (newsletters) par e-mail se sont généralisées, la billetterie électronique gagne du terrain, tandis que la gestion de la relation client nécessite des centres de données (datas centers) de plus en plus importants. Stéphane Jouan, directeur de l'Avant-Scène (Cognac), témoigne : « *Le monde de la culture est un gros consommateur des outils numériques. Sans entrer dans le sujet de notre impact par la porte de la culpabilité, nous devons prendre les choses à la source, comment nous produisons et diffusons.* » Aujourd'hui, aucun théâtre n'a entamé d'étude d'impact, un audit extérieur coûte 10 000 à 20 000 euros. Les rencontres TMNlab se penchent sur ces questions au mois de mars.

Vidéos

Car la soi-disant dématérialisation ne signifie pas que le numérique est sans conséquence sur notre environnement. Mais cet impact est diffus, car les infrastructures sont cachées. Et le caractère mondialisé des nouvelles technologies rend difficile la mesure de leur empreinte environnementale. Une requête sur un moteur de recherche peut parcourir une partie du globe, des serveurs peuvent être disposés à l'autre bout de la planète.



Stéphane Jouan, directeur de l'Avant-Scène à Cognac

« Nous devons prendre les choses à la source et voir comment nous produisons et diffusons l'information. »

En moyenne, une donnée numérique parcourt 15 000 km selon l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Des réseaux sous tension électrique. Un e-mail d'un mégaoctet émet lors de son cycle de vie 20 g de CO₂, soit l'équivalent d'une lampe de 60 W allumée durant 25 minutes. Hugues Ferreboeuf, de The Shift Project, think tank de la transition énergétique,

explique : « Le problème de la distance est de second ordre par rapport au nombre d'équipements actifs. Les sites de vidéos en ligne représentent l'essentiel de cet impact. Ces vidéos sont souvent présentées pour capter l'attention grâce à des previews ou à des ouvertures automatiques, afin de monétiser leurs audiences. »

Matériel

L'utilisation d'outils numériques est à la mesure des établissements. Ainsi, l'Opéra national de Paris (880 000 spectateurs) dispose d'un parc d'ordinateurs de près de 1 000 postes. Son site Internet attire 9,2 millions d'internautes qui consultent chaque année plus de 39 millions de pages. L'établissement a mis en ligne 10 850 vidéos, disponibles via la plateforme YouTube. En un seul format MP4 (1920x1980), comme la plupart des autres lieux. Le Théâtre de la Ville héberge ses serveurs de messagerie dans un cloud Google, soit 850 Go. Le site Internet dispose de trois disques durs de 250 Go, sans les vidéos, hébergées sur YouTube. Le Théâtre du Rond-Point poste également ses vidéos sur la plateforme américaine. « Nous conservons un format HD pour les photos comme pour les vidéos pour qu'elles passent sur tous les supports », remarque Jean-François Tracq, le secrétaire général de ce lieu parisien.

Newsletters

« Le règlement général sur la protection des données personnelles [RGPD] entré en vigueur en 2018 nous interdit d'utiliser les fichiers d'autres théâtres et impose le consentement des destinataires. La moitié de ceux-ci ont été supprimés ; en revanche, le taux d'ouverture du mail a été multiplié par quatre », indique Jean-François Tracq. Ou quand la législation européenne permet de réduire les envois inutiles et l'impact environnemental d'une newsletter... Son établissement envoie une lettre d'information chaque mois à 20 000 abonnés. En outre, le data center qui héberge les données du Théâtre du Rond-Point est situé en Europe, à Berne (Suisse), et permet de chauffer une école.

L'impact du numérique est sans commune mesure avec celui des déplacements des salariés, artistes et publics, mais il doit être pris en compte. Et réduire son empreinte carbone, c'est aussi parfois faire des économies. Renouvellement trop rapide du matériel, vidéos et serveurs surdimensionnés, stockage de données inutiles... il reste beaucoup à faire. **NICOLAS DAMBRE**



D.R.

Hugues Ferreboeuf,
directeur
de projet
de The Shift
Project

« Plus que tout le secteur de l'aérien »

Pourquoi l'impact environnemental du numérique est-il sous-estimé ?

Intuitivement, les utilisateurs de services ou d'objets numériques n'ont pas l'impression que leurs petits équipements ou leurs activités ont un impact. Une approche marketing renforce ce sentiment, le cloud est un bon exemple : un terme qui évoque la légèreté et très peu de matériel.

Quelle est l'empreinte environnementale du numérique ?

En termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES), le poids du numérique dans le total mondial a doublé en dix ans, passant de 2 à 4%, alors même que les émissions mondiales ont aussi augmenté. Ces 4% dépassent de 50% tout le secteur de l'aérien. Pire : ces émissions augmentent de 8% par an, contre 1 à 1,5% pour les émissions globales de GES. Alors que l'on sait que pour rester sous les 2°C de réchauffement, il faudrait diviser par deux les émissions d'ici dix ans. Le numérique a aussi des conséquences sur la consommation d'énergies primaires, d'eau, de métaux rares, un impact sur les sols...

Le matériel est-il en cause ?

Ordinateurs, smartphones, téléviseurs... le numérique est dans nos sociétés un marché de renouvellement. Il faut se poser la question du besoin de changer ou pas ses équipements. Ces terminaux représentent 60% de la consommation énergétique du numérique (2/3 pour les produire puis 1/3 pour les utiliser). L'empreinte carbone d'un smartphone est de l'ordre de 100 kilos. Côté réseaux et data centers, les vidéos en ligne représentent 80% de l'empreinte carbone des réseaux de télécommunication.

Le numérique se substitue néanmoins au papier ?

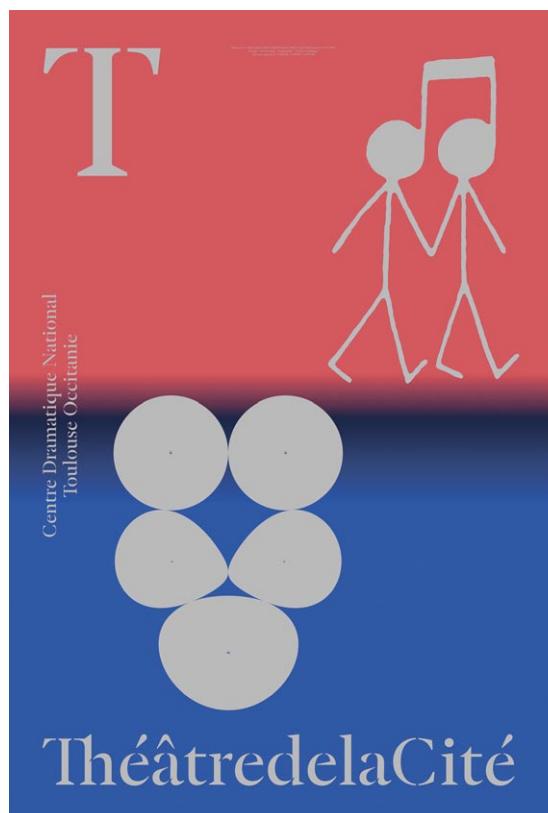
Un envoi électronique se substituant à un envoi postal de dépliants à 1 000 personnes est moins énergivore. Mais il y a un effet rebond : les volumes d'envois électroniques ont énormément augmenté – pour une efficacité non proportionnelle – car le numérique permet de toucher davantage de destinataires pour un coût moindre que des envois papier. In fine, on consomme plus d'énergie en utilisant le numérique.

Le Théâtre de la Cité, à Toulouse

PAR TIPHAINE LE ROY GRAPHISTE PIERRE VANNI

Le centre dramatique national de Toulouse a pris le nom de Théâtre de la Cité après l'arrivée de Galin Stoev à sa direction en 2018. Ce changement s'accompagne d'une refonte globale de la communication.

A Toulouse, le centre dramatique national (CDN) s'est longtemps appelé Théâtre national de Toulouse. Afin de rendre visibles les missions attachées à un CDN, Galin Stoev, son directeur depuis 2018, et Stéphane Gil, directeur délégué, ont souhaité le rebaptiser Théâtre de la Cité pour montrer un ancrage dans la ville. « *Notre stratégie de communication est pensée sur quatre ans, sur le premier mandat*, précise Eva Salviac, responsable de la communication du CDN. *Nous avons défini la stratégie en deux étapes. La première consiste à asseoir la visibilité de ce nouveau projet en lui donnant une identité visuelle forte.* » La deuxième étape, qui débute actuellement, est la phase de fidélisation de nouveaux publics. Le service communication est envisagé comme étant transversal des différents services de l'établissement. Eva Salviac supervise une équipe constituée d'une chargée de communication, Fanny Batier, et d'un assistant à la communication, Jules Campan. Le service est en lien quotidien avec la direction. La communication travaille avec plusieurs prestataires. Pierre Vanni est designer graphique. « *Il est extérieur au CDN, mais je dialogue quotidiennement avec lui par e-mail. Pour moi, il fait patrie intégrante de l'équipe et il est très impliqué dans notre communication* », estime la responsable de la communication. Deux agences de presse travaillent pour le Théâtre de la Cité : Plan Bey au niveau national, et l'agence Anouk Déqué à l'échelon régional pour une stratégie complémentaire, qui associe médias culturels nationaux et généralistes locaux. Pour la conception et gestion du site web, le CDN fait appel à Paul Gacon, développer web.

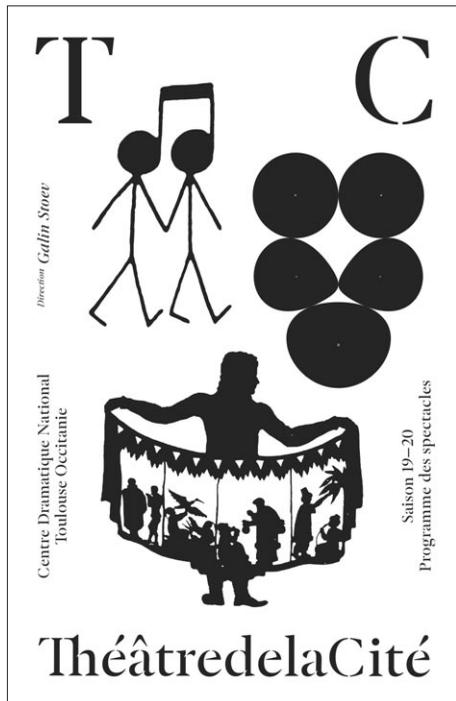


D.R.

Eva Salviac,
responsable
de la commu-
nication

LES VISUELS

Le Théâtre de la Cité a abandonné la photo. Les visuels de saison sont basés sur des silhouettes. « *Nous sommes un lieu de création. D'un point de vue pragmatique, je n'ai bien souvent pas de visuels des spectacles quand je débute le travail sur la communication. Aux silhouettes s'ajoutent trois couleurs, le bleu, le rouge et le vert, qui rythment les saisons météorologiques* », note Eva Salviac.



LES MATÉRIAUX

Le livret de saison a un format «poche». Les programmes trimestriels se présentent comme des journaux, tant sur le format que le papier utilisé. « *Nous voulions revenir à des supports simples et être attentifs à la qualité et à l'origine du papier utilisé. La notion de "décroissance" peut s'appliquer à nos supports de communication.* » Le programme annuel est tiré à 30 000 exemplaires et les journaux trimestriels à 15 000.



UN DOCUMENT POUR LA JEUNESSE

Le Théâtre de la Cité édite aussi un guide du jeune public. Intitulé Les Enfants au spectacle, il est édité en partenariat avec les éditions Milan, basées à Toulouse. Le CDN travaille aussi son accessibilité aux personnes en situation de handicap, visuel notamment. Le programme est traduit et imprimé en braille, disponible dans le hall du théâtre, à la médiathèque principale de la ville, à l'office du tourisme et au Centre de transcription et d'édition en braille de Toulouse.



LA TEMPORALITÉ

En plus du document de présentation de la saison, le CDN prévoit une communication papier trimestrielle, au rythme des saisons météorologiques : automne, hiver et printemps. Ce rythme de parution permet de proposer des interviews d'artistes, une découverte du théâtre...



LE LOGO

Le graphisme choisi par le CDN met en avant la typographie. Le nom du théâtre est écrit sans espaces, comme en un seul mot. « *Galina Stoev considère que le théâtre est une cité. Il était important d'inscrire ces mots dans une continuité graphique, comme une seule idée,* » précise Eva Salviac.

Festival Écoute/Voir

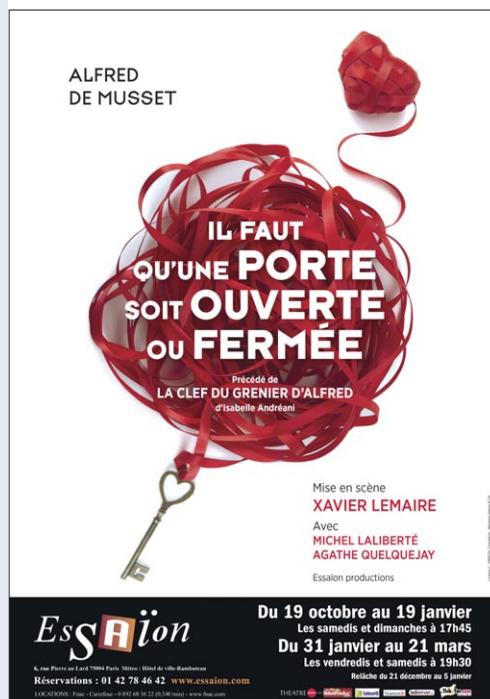
En lien avec l'identité de ce festival chorégraphique qui s'intéresse spécifiquement au rapport entre le corps et le son, **Séverine Charrier** conçoit depuis l'édition 2017 des visuels ayant en commun de se focaliser sur le visage (siège de la vue et de l'ouïe), souvent masqué, mais surtout comme immergé dans un environnement sensoriel singulier : celui induit par des propositions artistiques décalées, rarement programmées dans des lieux classiques dédiés à la danse. Dans cette affiche-ci, la couverture de survie suggère un climat sonore particulier, tandis que le mouvement des bras pour tenter de l'ôter joue sur la dualité se protéger/s'extraire ; ou comment accepter, en tant que spectateur, de sortir de sa zone de confort afin de découvrir des performances inhabituelles. Contrairement aux années précédentes, ce n'est plus seulement la tête mais la silhouette presque entière qui est montrée, pour indiquer la présence de corps nus ou semi-nus dans plusieurs des spectacles. Sur un plan technique, le visuel résulte d'une photo réalisée en studio sur un fond gris, la présence d'un ventilateur permettant de faire s'élever la couverture. Si – en raison d'un possible blocage de l'affiche sur les réseaux sociaux – les seins ont dû être cachés par le titre du festival, l'affiche remplit totalement son office : intriguer voire même déranger.

Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée – Théâtre Essaïon

Simplicité, lisibilité du message et modernité sont les maîtres mots ayant guidé **Marianne Seguin** dans la réalisation de cette affiche qui parvient à résumer en une seule image le propos de la pièce : deux amants passent par tous les états émotionnels (jalousie, disputes, rapprochement, prise de distance...), s'emmêlent à l'envi dans leurs sentiments pour finalement réussir à s'extraire de cette impasse. Le chemin qu'Alfred de Musset fait parcourir à ses personnages est symbolisé par un labyrinthe dans lequel on entre par le cœur, où l'on tourne en rond dans une pelote de fils (on tricote, on détricote) avant d'atteindre la sortie grâce à la clé ; laquelle apporte en outre une touche classique à un visuel très contemporain. On pourra également voir dans la forme de la pelote un ballon – que se renvoient les deux protagonistes lors de leurs joutes verbales – ou un bouquet, bien évidemment rouges, pour évoquer pas uniquement l'amour mais aussi le sang qui fait battre le cœur et le rythme enlevé imprimé par la mise en scène. La disposition du « générique » joue, quant à elle, sur une double symétrie, les noms du metteur en scène et des comédiens répondant à celui de l'auteur, de même que l'image du cœur répond à celle de la clé. Enfin, l'intrigue se nouant dans ce méli-mélo de fils, c'est sur cette image que Marianne Seguin a choisi d'apposer le titre, en détachant trois mots, suffisants pour en saisir le sens.



Francis Plisson et **Florence Prioux**, responsables de la communication du festival. **Géraldine Aresteau**, photographe. **Séverine Charrier**, conceptrice de l'affiche.



Michel Laliberté et **Marie-José Tyan**, responsables de la communication du théâtre, **Marianne Seguin**, conceptrice de l'affiche.



C-160 | Compagnie de transport & logistique

NOTRE EXPÉRIENCE AU SERVICE DE VOTRE TALENT

DANSE |

THÉÂTRE |

CIRQUE |

www.C-160.com

04 73 36 48 08

contact@C-160.com

Siret: 823 829 163 00018

Des SMS pour écrire des pièces de théâtre

Les sept agences départementales situées en région Occitanie s'associent pour une commande d'écriture passée à Aurianne Abécassis. L'autrice ancre son travail dans des ateliers d'écriture menés par SMS.

→ L'origine du projet

L'idée de commander une pièce de théâtre issue d'une résidence d'écriture questionnant les échanges écrits par SMS est née d'un stage d'écriture réalisé par Chloé Restivo, responsable de la programmation jeune public de Tarn-et-Garonne Arts & Culture, Marie Halet, chargée de mission théâtre à l'Agence départementale pour le développement des arts (ADDA) du Tarn, et l'autrice Solenn Denis. « Nous avons posé pour consigne que les ateliers d'écriture soient basés sur des échanges par SMS afin de voir ce que change ce mode d'échange dans la manière d'écrire et de poser sa réflexion », explique Chloé Restivo.

→ Les parties prenantes

Les sept agences départementales d'Occitanie se sont associées afin de passer commande d'une pièce à Aurianne Abécassis. Les agences sont Arts vivants 11 pour l'Aude, Aveyron Culture, les ADDA 32, 46, 81, Tarn-et-Garonne Arts & Culture, et la Direction des arts vivants et visuels de Haute-Garonne. L'autrice anime les ateliers d'écriture qui nourrissent son processus d'écriture.



JALHIL TEÏBI

Aurianne Abécassis, autrice

« L'écriture par textos permet de faire sauter le côté précieux qu'il peut y avoir dans l'écriture en ateliers. »

Les trois axes du projet

LES ÉCRITURES CONNECTÉES

Le point de départ de la commande est de questionner un mode de communication et d'écriture bien particulier, celui du SMS. « Nous voulions questionner ce qui change lorsque l'on écrit par textos, à une époque où beaucoup de gens se rencontrent par Internet et échangent en cachant leurs visages », souligne Chloé Restivo.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Trente-deux personnes échangent à partir de jeux d'écritures définis par Aurianne Abécassis. « Cela crée une relation particulière que l'on n'a pas habituellement en atelier d'écriture. Ça n'est absolument pas impudique. Cela ressemble assez à une relation que l'on pourrait avoir entre amis », constate l'autrice.

UN PROJET DE TERRITOIRE

Ce projet s'inscrit dans le cadre des dispositifs interrégionaux des agences départementales d'Occitanie, soutenus par la DRAC Occitanie. « Nos agences ont un intérêt à se réunir autour d'un projet afin de mettre en commun un budget qui permet la rémunération d'un auteur ou d'une autrice pour un projet sur plusieurs mois », souligne Chloé Restivo.

→ La mise en action

En fin d'année dernière, Aurianne Abécassis a reçu des différentes agences départementales les numéros de téléphone portable de 32 personnes, réparties sur les sept départements concernés. Ces participants et participantes au projet nommé « On reste en contact » sont âgés de 16 à 60 ans. Ils répondent par SMS à des exercices d'écriture dont l'autrice a elle-même envoyé la consigne par téléphone. « *Je peux avoir des informations sur les participants aux ateliers, mais j'ai décidé de n'avoir accès qu'à leur numéro de téléphone portable afin de ne pas biaiser l'exercice en me faisant une idée préconçue de l'écriture selon l'âge de la personne, par exemple* », précise Aurianne Abécassis. Les ateliers sont guidés par les questionnements de l'autrice sur ce que changent les écritures connectées dans le rapport d'un individu à l'écriture, aux autres et au monde, dans les interactions sociales et amicales. « *J'envisage cet atelier comme des jeux d'écriture. Je suis totalement libre dans les consignes données. Parfois je peux leur demander de choisir une chanson qu'ils aiment beaucoup, de l'écouter attentivement et de l'imaginer comme un décor pour une nouvelle. Je leur demande aussi des choses très courtes comme de partager un moment de joie de leur journée.* » Ces ateliers sont une source d'inspiration pour l'autrice pour l'écriture de sa pièce qui sera constituée de sept tableaux de 10 à 15 minutes chacun. Aurianne Abécassis fait le constat d'un mode de conversation qui permet d'instaurer une relation différente entre elle et les participants : « *Je voulais travailler sur l'instantanéité de l'écriture par textos et sur la manière dont elle permet de faire sauter le côté précieux qu'il peut y avoir dans l'écriture en atelier. Le fait d'avoir un moyen de communication qui corresponde assez à un médium de discussion intime du quotidien a permis à certaines personnes de me livrer des choses très personnelles.* » L'autrice ajoute que ses consignes peuvent lui être inspirées par des thématiques d'actualité : « *Les participants écrivent beaucoup autour de sujets sociaux, économiques et politiques, cela m'amène à un endroit sur lequel je ne m'étais encore jamais penchée dans mon travail.* »

→ Le calendrier

En février, Aurianne Abécassis a rencontré les participants, divisés en deux groupes, sur deux week-ends. À partir de cette nouvelle étape,



Aurianne Abécassis a rencontré les participants pour ouvrir les ateliers à une écriture collective.

le travail est devenu collectif, autour de jeux d'écriture, de lecture et de dramaturgie. Ensuite, les ateliers d'écriture connectée sont devenus un exercice choral, via l'application WhatsApp. « *J'aime commencer un processus d'écriture assez individuel et l'ouvrir ensuite au collectif. Ici, la difficulté de passer à une réflexion en commun réside dans le fait que l'on ne se sera rencontrés qu'une seule fois en amont.* » Au printemps, des comédiens professionnels rejoignent le projet dans chaque département. Durant ces stages de mise en scène, les participants aux ateliers d'écriture découvrent comment leur participation et leurs réflexions ont nourri la pièce. Chaque groupe départemental travaille, encadré par un comédien ou une comédienne, à la mise en voix et en scène d'un des sept tableaux de la pièce.

→ Les perspectives

Quatre participants aux ateliers de chaque département joueront un tableau. L'ensemble de la pièce sera présenté en mai lors d'une journée de rencontre régionale au plateau. « *J'aurais aimé que les 32 participants puissent présenter ces textes sur scène, mais cette expérience doit rester un plaisir pour eux. Il faut être à l'écoute des envies de chacun, qui ne passent pas toujours par la scène* », constate Aurianne Abécassis.

TIPHAINE LE ROY

Assurer le suivi médical des danseurs

Le Malandain Ballet Biarritz innove en matière de prévention et de soin des blessures de ses danseurs.

Avec près de 220 jours de représentations par an en France et à l'étranger, la forme physique de ses 22 danseurs permanents et leur capacité à se remettre rapidement d'une blessure constituent pour Le Malandain Ballet Biarritz-CCN une priorité. C'est pourquoi il s'est doté en 2011 d'un logiciel baptisé Pearl Project – développé par des Néerlandais pour le Nederlands Dans Theater – où consigner et mettre à jour en permanence les données médicales relatives à chaque danseur. Enclenché sur la base du volontariat, un tel processus n'a pas été simple à mettre en place : la douleur demeure en effet un sujet tabou en danse, et les artistes craignaient également que la révélation de leurs ennuis de santé contrarie leur distribution dans les spectacles. Outre le fait que seul le médecin a accès à l'ensemble des données et que le danseur décide des informations qui seront trans-

misées aux autres membres de l'équipe médicale (un kinésithérapeute et un ostéopathe) et au chorégraphe, le CCN s'est montré d'emblée rassurant. « Nous avons expliqué aux danseurs qu'il était important que le chorégraphe sache où ils en étaient physiquement, précisément pour éviter des blessures », se rappelle Georges Tran du Phuoc, secrétaire général du Malandain Ballet Biarritz. Car outre le soin, c'est aussi de prévention qu'il est question. Le logiciel permet ainsi de répertorier les blessures intervenues précédemment et de fournir à chaque danseur des exercices spécifiques sur certains points de faiblesse de son corps. Grâce à un module de tracking, les soignants peuvent vérifier que le protocole a été bien respecté. L'autre intérêt d'un tel suivi personnalisé réside dans la répartition de la charge de travail selon l'état de forme constaté. Et les résultats sont concluants. « Depuis la mise en place de cet outil, certaines blessures ont été mieux traitées, et le taux de récupération amélioré », affirme Georges Tran du Phuoc, insistant par ailleurs sur l'instauration d'un meilleur dialogue entre l'artiste et le chorégraphe ; lequel se montre d'autant plus à l'écoute de la douleur ressentie par un danseur que celle-ci est confirmée par des données médicales. Il peut aussi être amené à corriger un mouvement ou un placement susceptibles d'engendrer une blessure.

Bien que coûteux (non pas pour l'acquisition du logiciel mais pour la rémunération du staff médical), un tel accompagnement concourt au bien-être certes physique, mais aussi social et émotionnel du danseur, qui peut s'épanouir et progresser. « C'est aussi un acte de management, pour limiter les risques, éviter de devoir annuler une date ou de se retrouver avec la moitié de l'effectif », estime le secrétaire général du Malandain Ballet Biarritz, structure qui s'emploie aujourd'hui à sensibiliser le secteur chorégraphique à cet outil et s'apprête aussi à partager ses propres données avec d'autres ballets européens afin de faire avancer les recherches sur le corps du danseur.

MARIE-AGNÈS JOUBERT



Georges Tran du Phuoc, secrétaire général du Malandain Ballet Biarritz
« Certaines blessures ont été mieux traitées et le taux de récupération amélioré. »

IL Y A VARIÉTÉ ET VARIÉTÉ !



NE VOUS TROMPEZ PAS D'EXPERT-COMPTABLE !

Com'Com accompagne depuis plus de 20 ans le spectacle vivant, l'industrie de la musique, mais aussi les artistes auteurs, les photographes, l'édition, les entreprises de l'audiovisuel, les agences de communication, le multimédia, le jeu vidéo, les peintres, les galeries d'art, les freelances, ...

 **COM'COM**
Département Culture & Média
Groupe Emargence

Tel : 01 53 19 00 00 - www.comcom.fr

Assurance annulation : de nouveaux besoins

Hors la situation actuelle de pandémie, deux risques majeurs d'annulation préoccupent aujourd'hui les organisateurs d'événements : des températures caniculaires ou une attaque informatique.

Durant l'épisode caniculaire de l'été dernier, certains préfets ont pris des arrêtés visant à annuler certaines manifestations culturelles ou à en modifier l'horaire d'ouverture et d'autres interdisant la vente d'alcool avant 22h ou 23h. Un fait inédit, qui a occasionné des pertes financières pour les organisateurs et donc incité les assureurs à envisager dans les contrats d'assurance annulation couvrant les intempéries (pluie, vent, tempête, neige, montée des eaux, grêle) une extension relative aux canicules estivales.

Sécuriser son événement

Ce nouveau type de contrat comprend une garantie de base et des garanties complémentaires. La garantie basique prévoit le remboursement des pertes subies suite à l'annulation, l'interruption, l'abandon, le déplacement ou le report partiel ou total d'une manifestation résultant de l'interdiction ou du retrait de l'autorisation administrative prononcé par les autorités préfectorales – et seulement elles, une décision prise par un maire n'étant pas prise en compte. Les garanties complémentaires concernent, quant à elles, les pertes dues à un décalage horaire de la tenue d'un événement, ainsi que celles induites par une interdiction et/ou une limitation des ventes suite à un arrêté préfectoral ou, cette fois-ci, municipal. S'agissant du coût, la prime est calculée comme celle d'un contrat annulation, c'est-à-dire sur le montant que l'on assure : les frais seuls, ou bien les frais et les bénéfices. Dans ce dernier cas, l'organisateur sécurise pleinement son événement puisqu'il assure non seulement les dépenses engagées (remboursées lors d'un sinistre) mais aussi la marge bénéficiaire (nombre de billets



ERIC DEGUIN

Yves-Alain Legrand, assureur spécialisé
« Qu'il s'agisse d'un petit ou d'un grand événement, les risques restent les mêmes. »

SERVICES

vendus...) lui permettant de tenir jusqu'à l'édition suivante. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, une telle prudence ne doit pas être uniquement l'apanage de grandes manifestations, la problématique de l'entre-deux festivals demeurant la même selon que l'on accueille un public large ou plus restreint. « *Les risques sont semblables, et j'ai vu de petites associations organisatrices d'événements disparaître pour quelques dizaines de milliers d'euros perdus* », souligne Yves-Alain Legrand, courtier gérant du cabinet Assurances Legrand (Nantes). Il conseille, par ailleurs, de souscrire des garanties complémentaires en raison notamment du fait que celles-ci sont liées à un arrêté préfectoral ou municipal, ce qui accroît le risque. Certes, de nombreuses municipalités organisant elles-mêmes des manifestations, il leur sera difficile de les annuler lors d'une canicule. En revanche, le maire étant responsable de la sécurité dans sa commune, il pourra fort bien prendre un arrêté interdisant ou restreignant les ventes d'alcool. Et quand on connaît l'importance des recettes générées par de telles ventes, les pertes atteindront rapidement des montants considérables.

Cyberattaque

L'autre situation à hauts risques qui préoccupe tout autant les directeurs de festivals concerne la mise en péril de leur système informatique provoquée par une cyberattaque. Si l'impossibilité d'assurer le contrôle d'accès des publics effraie le plus, les perturbations affectant les transferts d'argent (cashless, billetterie en ligne...) sont, elles aussi, redoutables. Malgré tout, les assureurs, faute de pouvoir maîtriser ce risque et connaître l'ampleur des sinistres potentiels (donc de déterminer une prime), hésitent aujourd'hui à proposer une garantie annulation dédiée. Yves-Alain Legrand a toutefois rédigé un projet de contrat listant les cas dans lesquels un remboursement des pertes financières interviendrait : un acte de malveillance informatique, la présence d'un virus, un déni de service, une attaque du système de contrôle d'entrée des spectateurs empêchant l'accès au site, et tout retrait d'autorisation administrative lié à ces causes. « *Des garanties cyber existant déjà, je reste confiant sur l'avancement de ce dossier. Il suffira en effet d'ajouter la garantie annulation sur une typologie de risques un peu particulière* », affirme ce gérant d'un cabinet d'assurances, qui espère voir un tel contrat mis en place en 2021. **MARIE-AGNÈS JOUBERT**



Frédéric Charpail,
directeur
général
adjoint
de Morgane
Production

«Les pertes enregistrées peuvent rapidement atteindre un niveau élevé»

Les Francofolies ont-elles subi des pertes en raison de la canicule de l'été dernier ?

Nous n'avons pas subi de pertes financières mais avons, en revanche, connu des difficultés durant les périodes de montage. Il nous a fallu décaler les horaires afin de permettre aux techniciens de travailler à la fraîche. Cette réorganisation n'a pas eu de conséquences sur l'horaire des concerts ni entraîné d'annulation, mais nous nous sommes dit que l'été prochain nous serions peut-être contraints de décaler le début d'un concert, voire même de l'annuler, si la scène n'était pas prête à temps. D'où une réflexion sur ce que coûterait le fait d'intégrer la canicule, comme on l'a fait pour des risques de pluie ou de tempête, à un contrat d'assurance annulation.

Que doit, selon vous, garantir cette assurance annulation ?

Les mêmes risques qu'en cas d'intempéries : un retard de montage, une forte chaleur qui nous empêche de maintenir les publics statiques sous le soleil et sans abri et nous oblige à faire évacuer le site ou à annuler le concert. Le contrat doit aussi pouvoir prendre en compte la limitation ou l'interdiction des ventes d'alcool, qui interviendront forcément. Nous souhaitons assurer, au minimum, toutes les dépenses ainsi que, par exemple, les marges que l'on ne pourrait pas réaliser sur les ventes de boissons. D'ici la prochaine édition, nous allons souscrire une extension canicule. Les pertes enregistrées en cas d'annulation peuvent en effet atteindre rapidement un niveau élevé.

Un autre besoin qui émerge concerne la protection contre les cyberattaques...

Nous y pensons forcément, car la billetterie représente une grande partie des recettes d'un festival, les ventes en ligne et le cashless se sont généralisés. C'est moins notre propre billetterie en ligne qui nous soucie que les différents canaux de vente, comme la FNAC ou France Billet, par lesquels transite un grand nombre de billets. Le fait de passer par des intermédiaires comporte des risques, et ces plateformes peuvent être victimes d'une attaque informatique. Les festivals étant désormais devenus de grandes entreprises, avec de forts enjeux, il est pertinent de se protéger.

Les outils de gestion collaboratifs

Faciles à utiliser même si on n'est pas un comptable aguerri, de tels outils favorisent le travail collaboratif, mais pas uniquement. Ils recèlent d'autres atouts qui permettent de gérer efficacement son activité.

Apparus voici quelques années, les outils de gestion dits collaboratifs tiennent compte d'une double nécessité : permettre d'une part à plusieurs membres d'une structure culturelle ou d'une compagnie de partager des éléments relatifs à la comptabilité et à la gestion, et faciliter d'autre part le dialogue avec l'expert-comptable. « *Nous récupérons le flux complet des écritures comptables dans notre logiciel pour établir des bilans, ce qui nous fait gagner du temps sur la partie révision des comptes* », observe Pierre Cochet, expert-comptable du cabinet Gecca Experts (La Chapelle-sur-Erdre). Nul besoin, par ailleurs, de se soucier d'une compatibilité entre les logiciels de l'une et l'autre partie puisque les outils se présentent sous la forme de solutions en ligne. Il suffit donc de disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou même d'un smartphone pour entrer toutes les informations souhaitées – les données sont stockées sur un serveur français sécurisé. Il est, par exemple, possible depuis son téléphone mobile de déposer des pièces (comme un justificatif de note de frais scanné au préalable avec le même appareil) dans l'espace de stockage et surtout d'avoir une restitution directe de sa saisie assortie de certains éléments comptables tels que le suivi des achats, du chiffre d'affaires, de la trésorerie... « *L'utilisateur n'a plus qu'à effectuer de la saisie, et éventuellement affecter des opérations qui ne sont pas paramétrées pour être réalisées automatiquement* », fait valoir Pierre Cochet ; lequel, dans le paramétrage qu'il propose au client, favorise l'assignation automatique d'un maximum d'actions récurrentes. On peut ainsi demander au logiciel de reconnaissance optique de caractères OCR intégré, selon le mot qu'il aura reconnu dans une facture d'achats, d'inscrire celle-ci dans telle catégorie de dépenses.

De la comptabilité à la gestion

La personnalisation de l'outil permet, en outre, d'afficher un certain nombre d'indicateurs de



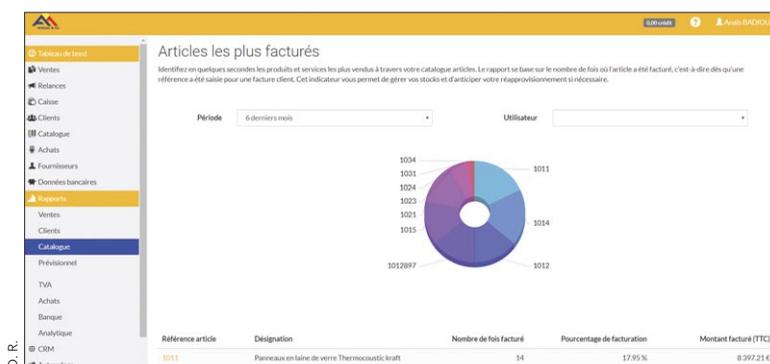
ERIC DÉGUIN

Pierre Cochet, expert-comptable du cabinet Gecca Experts
« *Nous récupérons le flux complet des écritures comptables dans notre logiciel pour établir des bilans.* »

gestion (budget et trésorerie). Ici se situe la véritable évolution autorisée par ces solutions : ne pas être uniquement destinées à la comptabilité, mais devenir des outils de gestion. Elles se divisent en effet en deux parties, l'une consacrée à la facturation, et la seconde à la trésorerie, la banque et les notes de frais. Pour peu que l'on fasse l'effort de mettre régulièrement à jour sa comptabilité, ces outils offrent à une compagnie ou une structure une visibilité en temps réel des finances dont elle dispose, mais permettent aussi d'envisager sans mauvaise surprise les mois à venir. En effet, l'expert-comptable étant en capacité de récupérer à tout moment les écritures comptables, il peut réaliser des bilans plus tôt et surtout procéder à des simulations avant terme. « *On fera un point de la situation par exemple fin juin ou fin septembre, et compte tenu de l'activité prévue par le client d'ici la fin de l'année, on effectuera une projection des résultats et de bilan de fin d'année* », détaille Pierre Cochet. Une compagnie souhaitant monter une nouvelle production pourra mettre en route plus rapidement son projet sachant que les indicateurs sont au vert, et rationalisera son activité dans le cas contraire.

Evoliz et Mon Expert en Gestion

Deux principales solutions sont actuellement disponibles sur le marché : Evoliz, et Mon expert en gestion (MEG) éditée par la société RCA. Toutes deux permettent d'établir des devis, des factures, des relances, de gérer des achats, de suivre ses comptes bancaires (lors de chaque connexion, le logiciel synchronise les opérations bancaires et fournit l'état du compte), de se connecter, grâce à un module, à un logiciel de caisse – comme en possèdent une salle ou un festival. Lorsque le client numérise une facture d'achat, celle-ci est reconnue par l'OCR qui en ressort la TVA et en fait une affectation comptable. Autre élément intéressant fourni par ces outils, la présence de connecteurs marchands. Une fois que l'on a renseigné dans Evoliz ou Mon Expert en Gestion un fournisseur, le logiciel va aller récupérer chez lui (à condition qu'on y dispose d'un espace client et que le fournisseur ait signé un agrément) toutes les factures. Celles-ci pourront également être expédiées par e-mail, si on a créé une adresse e-mail reliée à Mon expert en gestion ou à Evoliz. Enfin, les deux solutions disposent d'une application mobile dédiée et reliée à l'outil de gestion. Evoliz contient des fonctionnalités supplémentaires : la comptabilité analytique avec états



La solution Evoliz permet d'assigner rapidement ses factures.

correspondants, un prévisionnel de gestion et un plan de trésorerie interactifs en fonction des achats, ventes, et autres dépenses/recettes (présents uniquement dans le module Banque BNC de Mon expert en gestion et, précise Pierre Cochet, « *uniquement pour les recettes/dépenses* »), la possibilité d'importer des écritures (y compris de banque et paies) et d'annexer des justificatifs, ainsi qu'une gestion des stocks simplifiée et le paiement des factures de vente via Paypal. Les deux autres atouts d'Evoliz résident dans l'intégration d'un outil CRM, d'une part, et dans la présence de liens dynamiques vers d'autres logiciels métiers (API), d'autre part. « *Souvent, nos clients possèdent des logiciels de production de spectacles ou d'administration, tel Bob Booking, grâce auxquels ils réalisent des factures. Les liens vont permettre de rapatrier le tout dans l'outil comptable* », constate Pierre Cochet, ajoutant qu'Evoliz et les API peuvent communiquer et s'alimenter entre eux. Mon Expert en Gestion, pour sa part, ne permet pas d'effectuer une comptabilité analytique, si ce n'est dans le module « notes de frais ». Il comprend cependant, en plus, le paiement des factures d'achats par émission d'un fichier de virement. Une autre différence importante sépare Evoliz de Mon expert en gestion. La première solution est directement accessible aux experts-comptables et aux structures, tandis que la seconde est distribuée uniquement auprès des cabinets comptables, qui peuvent ensuite la proposer à leurs clients. Par ailleurs, le nombre d'autorisations est limité à dix personnes pour Mon expert en gestion, et à deux (l'expert-comptable et l'administrateur d'une compagnie, par exemple) dans la solution de base d'Evoliz, avec possibilité d'en ajouter moyennant un coût supplémentaire.

MARIE-AGNÈS JOUBERT

Le dispositif Sibil en 10 points

Après quelques dysfonctionnements, Sibil est en ordre de marche et obligatoire pour tous les opérateurs du spectacle vivant à compter du 1^{er} avril.

Sibil (Système d'information billetterie) a été mis en place le 1^{er} juillet 2018 en application de l'article 48 de la loi Liberté de création, architecture et patrimoine du 7 juillet 2016. Cet outil doit permettre la remontée des données de billetterie à des fins d'information statistique. Désormais, les entrepreneurs de spectacles vivants détenant une licence mettent à la disposition du ministère de la Culture « *les informations de billetterie relatives, d'une part, au prix global payé par le spectateur ou, s'il y a lieu, la mention de la gratuité et, d'autre part, le nom du spectacle, le domaine, la localisation et le type de lieu de chaque représentation* ». Il s'agit donc d'un dispositif légal de remontée obligatoire et centralisée des données de billetterie qui doit réunir toutes les informations sur la fréquentation du spectacle vivant et la recette globale de billetterie. La transmission des données s'opère par voie dématérialisée, « *de manière automatisée depuis n'importe quel système d'information de billetterie des structures* ».

Le ministère de la Culture se met ainsi à l'heure du « big data » pour renforcer ses capacités d'observation, souvent limitées.

1 Quand Sibil entre-t-il en vigueur ?

Le dispositif s'est déployé progressivement, en « trois vagues ». Au 1^{er} juillet 2018 pour les opérateurs de l'État, les lieux labellisés, les scènes conventionnées et les théâtres lyriques d'intérêt national, soit quelque 500 structures. Au 1^{er} octobre 2019 pour les structures redevables de la taxe sur les spectacles auprès du CNV et de l'ASTP (pour environ 5000 structures).



JULIEN PEBREL

À la billetterie du Théâtre du Nord à Lille.

Et, au 1^{er} avril 2020, Sibil sera donc généralisé à l'ensemble des structures détentrices d'une licence de spectacle vivant. Ceci concerne désormais 15000 structures supplémentaires. Rappelons que la déclaration est faite « *par le responsable de billetterie à proprement parler, indépendamment du lieu, lequel ne doit pas être pris en considération* ».

2 À quel moment faut-il transmettre les données ?

Les données relatives aux représentations du trimestre écoulé sont transmises par les



Rodrigue

vos billets, notre expérience, leurs émotions

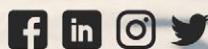
CAPTER
TRANSFORMER
FIDÉLISER



sphere

La solution complète, clé en main et évolutive
pour la gestion de vos ventes sur multisupports.

www.rodrique.fr



entrepreneurs de spectacles responsables de la billetterie avant le dixième jour du premier mois de chaque trimestre civil. Une amende administrative existe en cas de non-transmission des données. Elle s'élève à 150 € et peut atteindre 600 € en cas de non-transmission sur une année entière.

3 Que faire en cas de co-accueil ou sans contrat de cession ?

Les modalités du partenariat importent peu. C'est bien le responsable de la billetterie qui doit faire la déclaration, « *quelle que soit la configuration des modalités de vente* ». En cas de partage de billetterie, le ministère de la Culture précise que « *chaque partenaire déclare ses propres données s'il peut le faire sans risque de doublons* ». Dans le cas contraire, les partenaires doivent s'accorder pour effectuer une seule déclaration.

4 Et pour les représentations gratuites ?

Tous les billets émis doivent être déclarés, ce qui inclut donc les « exonérés » qui peuvent donc être émis pour une représentation, que celle-ci soit gratuite ou non. Par contre, si la représentation est gratuite et qu'aucun billet n'est émis (ainsi pour le théâtre de rue), aucune déclaration n'est nécessaire.

5 Et pour les abonnés ?

Ces billets ne font pas l'objet de déclaration spécifique, mais sont « *inclus dans le nombre d'entrées payantes* ».

6 Et si l'on ne programme pas sur un trimestre ?

Si, au cours d'un trimestre, vous n'avez émis aucune billetterie, vous devez néanmoins déposer « *un justificatif d'inactivité* » qui peut prendre la forme « *d'un justificatif de travaux ou d'une lettre certifiée sur l'honneur* ».

7 Comment considérer les pass émis pour un festival

Ces pass font l'objet d'une déclaration spécifique. Sur Sibil, après avoir choisi la section festival – une question vous y mène –, vous pouvez donc cocher la case « forfait » pour enregistrer le ou les billets des représentations concernées. Il faut les mentionner toutes.

8 Et si plusieurs types de billets se retrouvent sur un même spectacle ?

Vous devez faire une déclaration distincte pour chaque type de billets, en sachant que les pass se retrouvent, quant à eux, dans la catégorie « forfait ».

9 Que faire en cas d'annulation ?

Il vous faudra supprimer dans Sibil la ligne de déclaration correspondante.

10 Et si le spectacle n'est pas dans la base Sibil ?

Dans ce cas, il vous appartient de l'ajouter « *lors du processus de déclaration* ». Le « back office » de Sibil le validera ensuite après vérification.

Sibil a été développé par Caggemini pour un budget avoisinant 300 000 €. À terme, ce dispositif devrait permettre de cartographier précisément la répartition des lieux de spectacle sur le territoire, en fonction de la population, des programmations et de mesurer ainsi la fréquentation. Plus finement, il devrait aussi être le révélateur de tendances dans les programmations, au niveau national comme régional, ou de l'efficacité de stratégies de billetterie à l'œuvre.

CYRILLE PLANSON

Une mise en œuvre retardée

Au ministère de la Culture, la DGCA a peiné à convaincre les éditeurs de billetterie d'adapter leurs logiciels pour permettre l'automatisation des déclarations, mais aussi les opérateurs culturels de penser à les réaliser chaque trimestre. Un mois et demi avant la généralisation, selon la DGCA, la quasi-totalité des scènes conventionnées avaient créé un compte, mais les structures redevables de la taxe sur les spectacles – qui avaient jusqu'au 10 janvier – n'étaient que seulement 10 % à s'y être conformées. Début février, sur la trentaine d'éditeurs de billetterie existants, une dizaine d'entre eux devaient encore réaliser une mise à jour de leurs logiciels. Celle-ci est essentielle car, bien paramétrée, elle évite une saisie manuelle des données. Le nouveau président du Syndec, Nicolas Dubourg, juge que Sibil a été « *élaboré dans un esprit de secteur privé* », excluant donc de l'observation « *l'évolution du public* ». Le ministère a annoncé la mise en œuvre « *d'études complémentaires, notamment sur les publics* ».



VOTRE EXPERT & PARTENAIRE

du secteur artistique et culturel



- ▶ **CONSEIL**
- ▶ **EXPERTISE COMPTABLE, FISCALE & SOCIALE**
- ▶ **AUDIT**

 **GMBA**
WALTER ALLINIAL
membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

gmba-allinial.com
contact@gmba.fr

Une plateforme collaborative pour le spectacle vivant



Régisseur pour des compagnies de théâtre et des salles de concerts depuis quinze ans, Aurélien Chevalier connaît bien les difficultés rencontrées par les professionnels impliqués dans l'organisation d'un événement pour accéder aux informations déposées par les uns et les autres. Désireux de leur fournir un outil facile et rapide à utiliser, il a conçu une plateforme collaborative en ligne baptisée b4road, où sont rassemblés tous les éléments relatifs à une date de spectacle mentionnés par une compagnie ou une production : lieu où celui-ci est présenté, moyens de transport pour s'y rendre, hébergements, catering, fiches techniques, contrats, devis, factures, dossiers de communication... Les personnes concernées – organisateurs, producteurs, artistes, prestataires... – peuvent consulter les données qui les intéressent, mais aussi en ajouter et dialoguer avec leurs interlocuteurs via une messagerie. Dans l'actuelle version bêta lancée en janvier (la version finale devrait être disponible cet été) et gratuite, la plateforme est ouverte à tous ou sur invitation adressée par e-mail par un utilisateur. Une seconde version (en cours de validation pour tenir compte des retours clients) payante (abonnement nominatif de 5 à 10 €/mois) s'enrichira de plusieurs fonctionnalités, permettra de disposer de davantage d'espace de stockage et de restreindre l'accès aux informations. Pour asseoir son modèle économique, la start-up b4road table sur les abonnements ainsi que sur des offres commerciales ciblées (assurances, hébergement, transports...) présentes au sein de la plateforme. « Nous avons effectué de très nombreuses démonstrations lors des BIS et comptons déjà plus de 200 utilisateurs, qui en invitent d'autres », se félicite le fondateur et président de b4road, Aurélien Chevalier. b4road.com

AGP Système s'engage en faveur de la compensation carbone

Spécialisée dans les solutions d'accueil événementiel (supports d'identification comme des bracelets et des badges, billetterie, cashless...), AGP Système mène depuis plusieurs années différentes actions en faveur de l'environnement comme le développement de produits éco-conçus, la collecte et le recyclage ou encore le renforcement de sa politique RSE. Aujourd'hui, la société souhaite aller plus loin, en proposant à ses clients et partenaires, lorsqu'ils achètent des produits ou services qui polluent, de compenser l'impact carbone induit par ceux-ci. Pour ce faire, elle élabore actuellement, en association avec la société Ekodev, un calculateur d'empreinte carbone. À l'appui de différents paramètres – provenance et fiche technique des produits, matières premières utilisées... – ce calculateur déterminera un coût écologique en euros qui sera consigné au bas de chaque devis établi par AGP Système. Outre susciter une prise de conscience, la compensation permet aussi de proposer



une solution alternative à ceux qui hésitent à opter pour des solutions éco-responsables. « Un bracelet en PET, par exemple, ne présente pas les mêmes qualités techniques qu'un bracelet en tissu. Les clients pourront préférer le tissu, mais on leur demandera alors de compenser », explique le directeur d'AGP Système, Jean-Pierre Blanc, qui a choisi de flécher le fruit de cette compensation vers des initiatives labellisées par l'organisme Pur Projet ; lesquelles œuvrent notamment à la reforestation dans des pays d'Amérique du Sud et à la mise en place d'une agriculture responsable. En concevant son propre outil, la société espère bien faire école. « Même si une telle démarche n'est pas simple et prend du temps, souligne Rémi Bonin, consultant auprès d'AGP Système, l'objectif est de montrer que chacun peut agir à sa propre échelle. » jecompense.agp.fr

booking request

by Bob

bookeur
+
programmeur

**Bob
booking**

FAIRE VIVRE LE RÉSEAU
ET GRANDIR LES PROJETS

Bob s'investit aujourd'hui pour rendre la relation bookeur.euse / programmeur.trice plus simple et plus enrichissante.

Le booking request by Bob a été lancé lors des BiS. C'est un accélérateur, un nouveau canal pour échanger des informations précises et conclure plus facilement des programmations. Ce service a déjà été adopté par de nombreux producteurs. Programmeurs, programmatrices, à vous de vous en emparer !

☎ 05 477 452 40 ✉ bob@bobelweb.eu ⓘ Infos, vidéos, références, tarifs et versions d'essai sur bobelweb.eu

CARRIÈRE

FICHE MÉTIER

Consultant en politiques culturelles

En appui à la construction et à l'évolution des politiques publiques, il s'évertue à suggérer des pistes innovantes.

→ Le parcours

C'est après une douzaine d'années à la tête de l'agence culturelle de l'Essonne, au moment de sa fermeture, que Vincent Lalanne s'est lancé à son compte. « *Je n'avais pas d'idées préconçues sur ce travail, affirme-t-il. Je l'ai inventé.* Sa formation à l'Observatoire des politiques culturelles, sa participation active aux Entretiens de Valois à l'occasion de sa présidence de l'association Culture et Départements, puis son implication dans l'organisation des premières Assises des DAC, l'avaient mis en réflexion. D'abord auto-entrepreneur, puis travailleur indépendant, il a fait le choix de ce statut « *pour demeurer autonome et libre* » dans son activité. Il le dit lui-même, il ne répond pas aux appels d'offres, ou alors en s'associant à d'autres, mais a su rendre son activité suffisamment visible, et appréciée, pour que l'on vienne vers lui pour lui proposer des missions. « *Le carnet d'adresses, c'est vraiment très important, mais on ne peut pas se reposer entièrement sur celui que l'on a constitué avant de débiter son activité. Il faut le nourrir et faire de nouvelles rencontres.* » Philippe Valla (Créaction) explique s'être « *embarqué dans ce métier à la fois par hasard, par choix et par intuition. J'ai débuté ma carrière par des enjeux de formation et de conversion professionnelle. J'étais plus intéressé par la dimension management que par la gestion. C'est pourquoi j'ai suivi ensuite un master de management culturel en Europe* ». Son intuition le conduit justement à envisager un positionnement différent de celui des « *grosses agences* » (comme ABCD, dirigée par Claude Mollard, ou Argos Culture par Charles Robillard), qui ont eu le vent en poupe dans les années 1990.



JULIEN PEBREL

Philippe Valla (Créaction)

« *Je m'évertue à comprendre le territoire, les tenants et aboutissants.* »

Il y avait à ce moment-là des consultants qui proposaient quelque chose du côté du prêt-à-porter. Mais j'avais l'intuition que les temps changeaient, que l'on devait développer une approche plus personnalisée des projets et des territoires. En 2010, il se tourne vers les collectivités et le poste de directeur des Affaires culturelles (Angers, puis Clermont Métropole), « *parce que le temps était*

moins à l'innovation, mais que dans les collectivités, avec l'Agenda 21, il était possible de transformer les pratiques». Après 7 années en collectivité un nouveau virage avec la réactivation de son agence, Créaction, désormais ancrée sur un double champ : celui des politiques culturelles et celui de la responsabilité sociétale des entreprises.

→ Le descriptif

Philippe Valla fait le constat du retour d'une réflexion de fond sur les politiques culturelles, notamment dans les départements, qui réinvestissent la question du «pourquoi». «*Mais j'ai connu deux époques et je peux clairement dire qu'il est bien plus difficile de vivre correctement de ce métier aujourd'hui que par le passé. Le rapport de force est clairement à l'avantage des collectivités. Les cahiers des charges se sont durcis, les prix sont tirés vers le bas.*» Dans la décennie 1990-2000, il a «pris plaisir à accompagner des acteurs dans ces moments de grande innovation pour les politiques culturelles. Souvent, nous travaillions alors sur des logiques collectives qui n'étaient pas encore nommées, sur des projets où nous avions un temps d'avance en ce qui concerne la responsabilité sociétale et environnementale». Les missions moyennes sont de trois mois, avec les deux tiers du temps passé sur le terrain et un tiers au bureau pour la phase de rédaction. «*Je suis plutôt autour de 50 heures par semaine, avec des variantes, car les déplacements se mêlent aux temps de réflexion et d'écriture*», reconnaît Vincent Lalanne.

→ Ce qui fait un bon professionnel

«*Il faut une vraie qualité d'écoute pour comprendre quelle est la réalité de la commande, remarque Vincent Lalanne. Il y a toujours un écart entre ce qui est dit et les attentes réelles. Il faut être très attentif aux formulations, au jeu d'acteurs.*» Un consultant est d'abord doté d'un vrai sens politique. «*En premier lieu, je fais l'éponge, sourit Philippe Valla. Je m'évertue à comprendre le territoire, les tenants et aboutissants, les lignes de force, les points de fragilité, ce qui est dit et ce qui est suggéré. Puis, il convient de "faire miroir", c'est le temps du diagnostic. C'est ensuite que l'on passe dans la phase d'élaboration.*» Il poursuit : «*Pour rester en éveil, il faut savoir se renouveler, ne pas tout miser sur son carnet d'adresses. Ne pas hésiter à se former. Il faut se refaire une autre posture professionnelle.*»

→ Les conditions de rémunération

«*J'arrive à avoir un chiffre d'affaires annuel autour de 80 000 €, détaille Vincent Lalanne. Une fois retirées la TVA et les charges, j'arrive à dégager un salaire mensuel autour de 2 500 €.*» Bien loin des 3 500 € qu'il percevait lorsqu'il était directeur d'une agence départementale en 2010.

→ Les perspectives

Depuis peu, il est légalement possible pour une collectivité qui a retenu votre proposition pour un marché de le renégocier avec vous. «*Le paysage bouge, assure Vincent Lalanne, avec la présence de nombreux auto-entrepreneurs, des agents de collectivités locales qui complètent leur traitement, de jeunes retraités au carnet d'adresses fourni qui "cassent les prix" car il perçoivent une retraite. S'ajoutent à cela les laboratoires universitaires, toujours plus actifs et les gros cabinets internationaux, qui disposent d'une autre force de frappe et tirent les tarifs vers le bas, comme In extenso – Deloitte, KPMG ou EY.*» De son côté, Philippe Valla, comme son collègue et ami – il leur arrive de s'associer sur certains appels à projets – garde une exigence : «*Je veux travailler sur la dimension stratégique et politique de la culture et des projets, pas sur des démarches de programmation d'équipements.*»

CYRILLE PLANSON



AURÉLIE FEIX

Vincent Lalanne

« Pourquoi j'aime mon métier »

Vincent Lalanne a développé son activité sur deux axes. D'abord sur le conseil, puis sur la formation : «*J'y ai trouvé une vraie complémentarité. Les deux s'enrichissent réciproquement. J'avais aussi ce besoin de transmettre, de ne pas trop m'isoler dans mon activité.*» En ce qui concerne le conseil, il note un regain d'intérêt et d'investissement des collectivités dans le fait culturel dont elles s'étaient un peu éloignées au cours de la dernière décennie : «*La grande question des collectivités, aujourd'hui, est de savoir comment on place la culture dans les politiques publiques en général. Tout cela est en plein renouveau. Et c'est passionnant de s'investir sur ces questionnements encore plus transversaux.*»

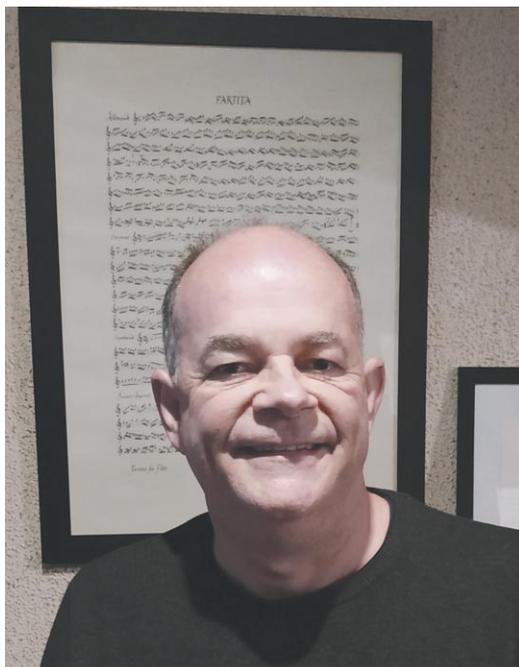
Un double cursus « musique et acoustique »

Pour attirer des étudiants de bon niveau, l'Université et le Conservatoire du Mans se sont associés

Le constat était simple», explique Jean-Pierre Dalmont, professeur au Laboratoire d'acoustique de l'université du Mans (72). Et chacun s'y retrouve, dans cette association entre une université et un conservatoire. «*Nous recherchons pour nos diplômés en acoustique des étudiants de très bon niveau scientifique, et ceci dès leur entrée en licence, rapporte-t-il. Or, nous avons observé depuis quelques années un appauvrissement de la filière, avec des étudiants qui ne venaient vers nous que par second choix. Par ailleurs, comme nous le savons, les musiciens sont*

de très bons étudiants, très engagés dans leurs études. De son côté, le Conservatoire souhaite endiguer la fuite de ses meilleurs élèves après le bac, lorsqu'ils quittent la ville pour aller étudier ailleurs.» Dès lors, l'un comme l'autre se sont unis pour développer une filière d'excellence s'appuyant sur un double cursus «*musique et acoustique*». Celui-ci doit permettre à ses étudiants de bénéficier d'une valeur ajoutée dans leur évolution professionnelle et pour ces musiciens inscrits en troisième cycle au conservatoire et préparant le diplôme d'études musicales (DEM) de trouver un point de repli professionnel, là où s'exerce une très vive concurrence. «*Il y a pléthore de très bons pianistes*, souligne Jean-Pierre Dalmont, *et tous ne trouvent pas de débouchés dans les formations et ensembles musicaux professionnels.*»

En suivant cette filière, les étudiants de la licence acoustique et vibrations (acoustique des salles, lutherie professionnelle, design sonore...) de la faculté de sciences peuvent prétendre aux concours du CNSMD de Paris ou de l'École Louis Lumière en tant que preneurs de son de très haut niveau. Ils deviendront alors ce que l'on nomme des «*metteurs en onde*», d'autres seront ingénieurs au sein de grandes entreprises de lutherie ou chercheurs. «*C'est une formation inédite car elle forme non seulement à la musique mais également à la facture instrumentale, à l'acoustique, à l'ingénierie du son et au design sonore musical*», assure l'universitaire. Ils sont une quinzaine cette année à suivre ce double cursus qui vient de voir le jour en septembre. Les étudiants intégrant le Conservatoire du Mans ont l'objectif d'obtenir le diplôme d'études musicales dans les 3 ans (ou 4 ans) nécessaires à l'obtention de la licence acoustique et vibrations. À terme, si la formation «*pour vivre de leur art en ne reniant pas leur passion première*» et tout en se gardant la possibilité d'intégrer une formation si l'occasion se présente. **CYRILLE PLANSON**



D. R.

Jean-Pierre Dalmont, professeur au Laboratoire d'acoustique de l'université du Mans
«*C'est une formation inédite avec des débouchés.*»

O

Métiers
des arts de la scène
CF – A



Licences professionnelles Formations en alternance

Métiers de la scène lyrique

Formation aux métiers de
régisseur de scène, régisseur
d'orchestre, chargé de
production, bibliothécaire musical

Accompagnement des publics
et partenariats dans le spectacle
vivant

OPÉRA NATIONAL
DE LORRAINE

cfa-operaorchestre.fr
1 rue Sainte-Catherine, 54000 Nancy
T 03 83 85 33 20

 UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

 FRANCE
compétences
ministère de l'Éducation
supérieure et de l'Enseignement
supérieur

AGECIF

Paris. Tél. : 01 48 87 58 24

- Diffuser et vendre un spectacle : du 5/05 au 7/05.
- Droit du travail, les fondamentaux : du 12/05 au 14/05.
- Construire un projet de médiation à l'échelle d'un territoire : du 8/07 au 10/07.
- Médiation et nouvelles technologies : du 13/05 au 15/05.

ARCADE

Aix-en-Provence.

- Tél. : 04 42 21 78 53
- Pitcher son projet et l'argumenter : du 12 et 13/05.
 - Savoir prospecter et négocier dans le spectacle : du 18 au 20/05.
 - Articuler dramaturgie et scénographie : du 25 au 28/05.

ARTÈS

Nantes, Lyon, Toulouse.

- Tél. : 02 40 20 35 35
- Monter des projets culturels en Europe : Europe créative, sous-programme culture : du 22 au 24/06.

« MOBILISER LE MÉCÉNAT CULTUREL »

Artes propose une formation pour approfondir ses connaissances juridiques, fiscales et techniques afin d'« optimiser et sécuriser ses financements privés ». Elle s'adresse aux directeurs, administrateurs et responsables de structures associatives en charge du montage de projets culturels. Philippe Barthélemy, intervenant, encadre un stage fondé sur les apports théoriques, les échanges d'expériences et les analyses de cas concrets. Il passe en revue la place du mécénat dans le montage des projets culturels, le cadre juridique du mécénat, la typologie du mécénat culturel, les mécènes directs et indirects, les bénéficiaires du mécénat culturel. À Lyon, les 9, 10 et 11/06. www.artes-formations.fr

- Financer son projet culturel : du 28/09 au 1/10.
- Réussir un projet participatif dans le champ culturel : les 25, 26 et 27/05.

LA BELLE OUVRAGE

Paris. Tél. : 01 53 36 76 50

- Développer des projets culturels en milieu rural : du 9 au 12/06.

CAGEC

Nantes et Paris.

- Tél. : 02 40 48 22 23
- Contrats de cession, coproduction, coréalisation, résidence : du 6 au 7/05.
 - Comment rémunérer tous les acteurs d'une création ? : du 14 au 15/05.
 - Contrats des intermittents : du 18/05.

CFPTS

Bagnolet.

- Tél. : 01 48 97 25 16
- Arduino, Raspberry Pi, outils de régie pour la création : du 25 au 29/05 ; 30/11 au 04/12.
 - Branchements électriques et habilitation électrique – BR, B2V, BC, BE manœuvre : du 29/06 au 3/07 ; 26 au 30/10.
 - CACES® nacelles et

- chariots, R486 cat. A et B ; R482 cat. F ; R489 cat. 3 : du 11 au 16/05 ; 14 au 19/09 ; 2 au 07/11.

GHS

Paris. Tél. : 01 53 34 25 25

- Le calcul de la paie : du 19 au 20/05 ; 16 au 17/06.
- L'embauche et les droits des intermittents : du 8 au 9/06.
- Prise en main Spaiectacle : du 14 au 15/05 ; 18 au 19/06.

- Les frais professionnels : le 12/06.

ILLUSION ET MACADAM

Montpellier.

- Tél. : 04 67 04 47 94
- Boîte à outils pour réussir la production d'un spectacle : du 8 au 1/06.
 - Stratégies pour réussir la diffusion d'un spectacle vivant : du 28 au 30/09.
 - Stratégies pour réussir la production d'un spectacle vivant : du 12 au 14/10.
 - Entrepreneur culturel et créatif à l'ère numérique : à l'automne.

IRMA

Paris. Tél. : 01 43 15 11 11

- Assurances et responsabilité dans le spectacle : du 6 au 7/05.
- L'artiste et son projet : du 11 au 15/05.
- Musique et stratégies numériques : du 11 au 12/05.
- Semaine numérique : du 11 au 15/05.
- Outils numériques dédiés à la promotion d'artistes : du 13 au 14/05.
- Vendre et diffuser sa musique sur Internet : le 15/05.

ISTS

Avignon.

- Tél. : 04 90 14 14 17
- Licence d'entrepreneur de spectacles de 1^{re} cat. : du 11 au 15/05 ; du 7 au 11/09 ; du 23 au 27/11.
 - Travail en hauteur. Formation de sécurité obligatoire : du 4 au 6/11.
 - Préparation à l'habilitation BS/BC chargé d'intervention élémentaire en BT : du 14 au 18/12.

OCTOPUS

Toulouse

- Tél. : 05 34 31 26 50
- Chargé de production spectacle vivant : Du 19/08 au 18/12.
 - Technicien-ne Son spectacle vivant : du 2/11 au 2/04/2021.
 - Parcours d'artiste : du 23/11 au 19/02/2021.

TREMPOLINO

Nantes.

- Tél. : 02 40 46 66 33
- Musique et action culturelle Musique et diversification d'activités L'artistique En journée : du 4 au 7/05
 - Prévenir les risques physiques et psychosociaux liés à l'activité professionnelle du musicien : du 11 au 15/05
 - Les techniques de prise de son et de mixage en studio d'enregistrement – perfectionnement : du 11 au 15/05
 - Intégrer la vidéoprojection sur scène : vidéo-mapping et installations interactives avec Millumin – perfectionnement : du 2 au 5/06.

Solution de gestion de la paye

des métiers du Spectacle



une Gamme de logiciels interconnectés ...

Éditée par DV-LOG qui cumule **30 années d'expérience** en tant qu'éditeur de solutions pour les métiers du spectacle, nous avons à cœur de vous proposer une gamme de pro-logiciels **100% axée autour de la paye.**

Pilotez votre entreprise avec des outils professionnels, fiables et efficaces, pensés pour vous et personnalisables !

 **Web contrat** dès **199€^{HT}**

- Gestion des salariés (DUE & contrats)
- Signature des contrats dématérialisée
- Disponible en marque blanche pour la saisie des éléments de salaire

 **DV Planning** dès **45€^{HT}** par mois

- Planning RH, matériel & gestion de salles
- Contrôles conventionnels
- Calculs prépayés

 **DV portail** gratuit

- Partage des heures et jours à déclarer
- Mise à disposition de : Bulletins, Aem, Contrats etc...
- Déclaration changements de situation par le salarié

 **Interpaye** dès **399€^{HT}**

- Gestion des contrats et DUE
- Gestion de la paye
- Déclarations sociales D.S.N. automatisées

contactez-nous !
01 30 75 80 20

Conclure un contrat à durée déterminée dit d'usage (CDDU)

Les règles à connaître pour ne pas s'exposer à une requalification de son contrat de travail, de CDD à CDI.

Les conditions de recours

Le recours au CDDU n'est possible qu'à trois conditions (art. L. 1242-2 3° du Code du travail-CT) :

1° L'activité principale de l'employeur relève de l'un des 20 secteurs d'activité cités à l'article D.121-2 du Code du travail qui autorise le recours au CDDU. Les spectacles en font partie ;

2° Il est d'usage constant, pour l'emploi concerné, de ne pas avoir recours au CDI (Cass., soc., 26 nov. 2003). L'accord interbranche du 24 juin 2008 sur la politique contractuelle dans le spectacle vivant public et privé a précisé que « l'usage constant » s'analyse en un usage « régulier », mais non obligatoirement permanent ou exclusif de tout autre ;

3° L'employeur doit pouvoir démontrer le caractère temporaire de l'emploi. Dès lors que les CDDU peuvent être rattachés à l'activité normale et permanente de l'entreprise, ils peuvent être requalifiés en CDI si les éléments concrets établissant le caractère par nature temporaire de l'emploi ne sont pas établis.

Les fonctions réservées

Dans le secteur du spectacle, les entreprises autorisées à recourir à ce type de contrat sont les employeurs qui ont pour activité principale la production et l'exploitation de spectacles vivants et enregistrés ou qui effectuent des prestations techniques pour la réalisation d'un spectacle. Le recours au CDD dit d'usage est exclusivement réservé aux emplois suivants :

- les artistes du spectacle tels que définis à l'article L.7121-2 du CT ;
- les fonctions listées à l'annexe VII au

Règlement d'assurance chômage du 26 juillet 2019 issu du décret n°2019-797.

Les spécificités du contrat

Plus flexible que le CDD de droit commun, le CDDU n'est pas limité dans le temps et peut être renouvelé sans respect du délai de carence imposé entre deux contrats pour les CDD de droit commun. Par ailleurs, ce contrat ne comporte pas nécessairement de terme précis (article L. 122-1-2). Mais dans ce cas, s'il est conclu pour un objet déterminé sans pouvoir en préciser le terme, il doit comporter une durée minimale. L'indemnité de fin de contrat n'est pas due pour les CDDU. Mais les ouvriers, les techniciens du spectacle et les artistes engagés en CDDU qui remplissent les conditions requises peuvent prétendre au régime spécifique d'indemnisation des intermittents du spectacle (annexe 8 et 10 de la convention d'assurance chômage).

Les mentions obligatoires

Le CDDU, comme tout contrat à durée déterminée, doit être écrit et comporter la définition précise de son motif. À défaut, il est réputé conclu pour une durée

indéterminée. L'accord interbranche du 24 juin 2008 précité dispose que : « Le CDD dit d'usage comporte impérativement les mentions suivantes :

- la nature du contrat : "contrat à durée déterminée d'usage en application de l'article L. 1242-2 (3°) du Code du travail" ;
- l'identité des parties ;
- l'objet du recours au CDDU ;
- les éléments précis et concrets établissant le caractère par nature temporaire de l'emploi ;
- la date de début du contrat ou durée minimale ;
- la durée de la période d'essai s'il y a lieu ;
- le titre de la fonction, la qualité ou la catégorie d'emploi occupé ;
- le lieu de travail ;
- la durée conventionnelle du travail, modulation du temps de travail ;
- le salaire de base applicable ;
- la mention de la convention collective ;
- les références d'affiliation aux caisses de retraite complémentaire et à la caisse des congés spectacles, aux organismes de protection sociale ;
- le lieu de dépôt de la DPAAE.

La méconnaissance de ces mentions obligatoires est punie d'une amende de 3 750 euros (7 500 euros et d'un emprisonnement de six mois en cas de récidive). **AGNÈS GARNIER**

La transformation du CDDU en CDI

L'accord du 24 juin 2008 relatif à la politique contractuelle dans le spectacle vivant public et privé oblige l'employeur à proposer un CDI à temps complet au salarié employé régulièrement sous CDD dit d'usage sur le même emploi qui aura effectué un volume moyen annuel de 75 % de la durée annuelle conventionnelle de travail pendant deux années. Il est également prévu que lorsque la succession de CDD sur le poste pour le même objet, contractée par différents salariés, a pour effet d'atteindre l'équivalent de 100 % sur 24 mois d'un poste équivalent à temps complet, ce poste devra être couvert par un CDI à temps complet.



FAi-AR
 Formation supérieure d'art
 en espace public

Laboratoire Le monde du ski-ANGLES, Amillac 2020 © FAI-AR

FORMATION SUPÉRIEURE
 OUVERTURE DU CONCOURS : SEPTEMBRE 2020
MOOC
 CREATE IN PUBLIC SPACE
FORMATION CONTINUE

+33 (0) 4 91 69 74 67 | www.faiar.org | infos@faiar.org





toute notre expertise
à votre service

Paye

Prestataire de payes du spectacle et de la production audiovisuelle depuis 1982.

02 40 48 22 23
devis@cagec.fr

&

Formation

Centre de formation depuis 38 ans avec des modules courts, des certificats à Paris, Nantes...

02 40 35 87 30
formation@cagec.fr

www.cagec.fr
f /CagecGestion

Cagec Gestion SARL
CS 42206 NANTES





L'Assurance Médicale des Artistes en tournée de toutes provenances et toutes destinations

Tourneurs, Managers, Producteurs, ne prenez pas le risque de laisser vos artistes sans garanties médicales lors des tournées en dehors de leur pays.

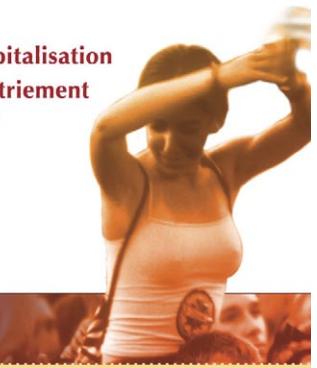
Le contrat «d'Assistance Médicale des Artistes» prend en charge :

- Les frais médicaux
- Les frais en cas d'hospitalisation
- L'assistance et le rapatriement vers le pays d'origine



ASSURANCES LEGRAND

4 rue de l'Héronnière
44000 NANTES - FRANCE



Tél. : +33 (0)2 40 69 51 10
 Fax : +33 (0)2 40 69 81 14
 www.assuranceslegrand.com
 E-mail : assurances.legrand@orange.fr

ACP 61 rue Taibout 75436 PARIS Cedex 09

Le congé pour VAE, mode d'emploi

Le rappel des conditions d'éligibilité, des modalités de la demande et des conditions de votre prise en charge.

L'objet de la VAE

La validation des acquis de l'expérience a pour objet l'acquisition d'une certification professionnelle enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles, mais également, à titre expérimental jusqu'au 31 décembre 2021, l'acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences (art. L. 6411-1 du Code du travail - C. trav., art. 9, loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018).

Les conditions de recevabilité

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation peut demander la validation des acquis de son expérience si elle justifie d'une durée minimale d'activité d'un an exercée de façon continue ou non.

Les activités prises en compte pour apprécier cette durée peuvent être de nature différente et exercées sur une même période, mais doivent toutes être en rapport direct avec le contenu de la certification visée. Il peut s'agir selon l'article L. 335-5 du Code de l'éducation : d'une activité professionnelle salariée ou non salariée, de bénévolat ou de volontariat, de responsabilités syndicales, de mandat électoral local, d'inscription sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau.

La procédure de validation

L'organisme certificateur se prononce sur la recevabilité du candidat à la VAE, dans un délai de deux mois à compter de la réception de la demande (Cerfa n°12818*02). À l'expiration de ce délai, l'absence de réponse vaut recevabilité de la demande. La validation est effectuée après examen du dossier

du candidat, à l'issue d'un entretien devant un jury de professionnels et, le cas échéant, d'une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée. À l'issue de l'ensemble de la procédure, le jury décide d'attribuer – ou non – la totalité – ou une partie – du diplôme ou du titre visé.

L'autorisation d'absence

Un salarié qui souhaite faire valider les acquis de son expérience en tout ou partie sur son temps de travail bénéficie d'un congé à cet effet. Il doit demander à son employeur une autorisation d'absence au plus tard 60 jours avant le début des actions de VAE. À réception de sa demande, son employeur aura alors 30 jours calendaires pour lui faire connaître par écrit son accord ou les raisons de service motivant le report de l'autorisation d'absence. Ce report ne pourra excéder six mois à compter de la demande. L'absence de réponse de l'employeur dans les 30 jours calendaires vaut accord (C. trav., art. R. 6422-4, décret n° 2019-1119 du 31 octobre 2019).

La durée de cette autorisation d'absence ne peut excéder 24 heures par session d'évaluation. Cette durée peut être augmentée par convention ou accord collectif pour les salariés n'ayant pas atteint un niveau IV de qualification (niveau BAC-BAC PRO) ou dont l'emploi est menacé par les évolutions économiques ou technologiques (C. trav., art. D. 6422-8).

Le temps de congé pour VAE est considéré comme du temps de travail effectif et est, à ce titre, rémunéré par l'employeur et donne lieu au maintien de la protection sociale du salarié (C. trav., art. L. 6422-3 et R. 6422-8-1).

La convention de financement

Si le candidat à la VAE ne mobilise pas son compte personnel de formation (CPF) pour financer les frais de procédure et d'accompagnement à la VAE, leur prise en charge par l'employeur ou par des organismes financeurs (OPCO, CPIR, Agefiph, etc), doit être formalisée par la signature d'une convention tripartite entre le salarié concerné, le(s) financeur(s) et l'organisme certificateur (C. trav., art. R. 6422-11). Si le candidat mobilise son CPF pour financer les actions de VAE, il doit adresser sa demande de prise en charge à la caisse des dépôts et consignations qui est l'organisme gestionnaire du CPF. Dans ce cas, l'acceptation des conditions générales d'utilisation du service dématérialisé du CPF (moncomteformation.gouv.fr) tient lieu de convention (C. trav., art. R. 6422-10). Au terme de son congé pour VAE, le salarié devra présenter aux financeurs (employeur ou autres organismes) tout justificatif attestant de sa participation aux actions de validation des acquis de l'expérience (C. trav., art. R. 6422-5). **A. G.**

Quelle prise en charge par l'Afdas ?

En tant qu'opérateur de compétences des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias..., l'Afdas peut prendre en charge les frais de congé pour VAE des artistes et techniciens du spectacle à hauteur de 2 500 euros pour une durée de 24 heures. Toute demande de financement (formulaire téléchargeable sur afdass.com) doit être déposée un mois avant de commencer la VAE.

5 MAI
2020
MEDIACAMPUS
NANTES



Conférences

Retours d'expériences

Ateliers participatifs

Focus thématiques

Concours de pitches

Conseils personnalisés
 avec des avocats, des experts comptables,
 des coaches et des experts du mécénat.

3^E FORUM

ENTREPRENDRE
 DANS LA
CULTURE
 EN PAYS DE LA LOIRE

entreprenreculture-pdl.com

Le Forum Entreprendre dans la Culture en Pays de la Loire est proposé par :



avec le soutien et l'appui de :



coordonné par :



avec la participation de



Les règles du portage salarial dans le spectacle

Quid de la légalité de l'emploi des artistes et techniciens du spectacle par des sociétés spécialisées dans le portage.

Une relation tripartite

L'activité de portage salarial s'organise autour d'un contrat commercial de prestation de portage salarial conclu entre une entreprise de portage salarial et une entreprise cliente et d'un contrat de travail signé entre l'entreprise de portage salarial et le salarié porté qu'elle rémunère (article L. 1254-1 du Code du travail – C. trav).

Une activité unique

L'activité de portage est exclusive de tout autre activité. Selon les termes de l'article L. 1254-24 du Code du travail, « seule une entreprise de portage salarial peut conclure des contrats de travail (CDD ou CDI) en portage salarial ». Il ressort de cette disposition légale, reprise par la convention collective de branche des salariés en portage salarial du 22 mars 2017 en vigueur étendue (IDCC 3219), que l'activité de portage salarial ne peut être exercée, après déclaration faite à l'autorité administrative et obtention de la garantie financière, que par des entreprises dédiées exclusivement au portage salarial.

Ainsi dans le spectacle, une société de portage ne peut pas exercer en parallèle de son activité de portage une activité d'entrepreneur de spectacles (activité d'exploitation de lieux, production et diffusion de spectacles – c.trav. art. L. 7122-2) soumise à déclaration valant licence.

Un recours encadré au portage

Le recours à un salarié porté n'est possible que pour l'exécution d'une tâche occasionnelle ne relevant pas de l'activité normale et permanente de l'entreprise cliente ou pour une prestation ponctuelle nécessitant une expertise dont elle ne dispose pas.

La prestation de portage salariale ne peut avoir pour objet de remplacer un salarié au contrat de travail suspendu à la suite d'un conflit collectif ni d'effectuer certains travaux particulièrement dangereux.

Les activités de services à la personne ne peuvent faire l'objet d'un contrat de travail en portage salarial. La durée de cette prestation dans l'entreprise cliente ne peut excéder 36 mois.

Le profil du salarié porté

Le salarié porté doit justifier d'une expertise⁽¹⁾, d'une qualification et d'une autonomie qui lui permettent de rechercher lui-même ses clients et de convenir avec eux des conditions d'exécution de sa prestation et de son prix (C. trav. art. L. 1254-2).

Embauché sous CDD ou sous CDI, il est nécessairement subordonné⁽²⁾ à l'entreprise de portage salarial (EPS) qui l'embauche. Par contre, il intervient auprès de l'entreprise cliente dans les mêmes conditions qu'un indépendant.

Dans le cas contraire, l'entreprise cliente est considérée comme son employeur sans possibilité d'interposition d'une tierce personne (l'EPS). Elle doit procéder aux déclarations sociales correspondantes, sous peine de se rendre passible du délit de dissimulation d'emploi salarié, constitutif de l'infraction de travail illégal. Dès lors, une entreprise de spectacles ne pourra faire appel à un artiste en portage salarial qu'en apportant la preuve du renversement de la présomption de salariat de l'artiste et en justifiant que l'artiste exerce son activité à titre indépendant (inscription au registre du commerce). **A. G.**

(1) Le salarié porté « relève des catégories technicien – agent de maîtrise ou cadre. Son statut est déterminé par cette classification » (Convention collective de branche des salariés en portage salarial).

(2) En l'absence de lien de subordination, si l'EPS ne donne aucune instruction, n'exerce aucun contrôle sur le salarié porté et que son rôle se limite à verser une rémunération, le contrat qui les unit perdra sa qualification de « contrat de travail ».

Les réserves de Pôle emploi

Pôle emploi considère que l'artiste porté ne peut prétendre aux prestations de l'annexe 10 car son employeur ne relève pas du secteur du spectacle. Par ailleurs, l'activité de portage étant exclusive de toute autre activité, il y a incompatibilité entre le portage salarial et l'annexe 8. Dans la mesure où les ouvriers et techniciens du spectacle ne peuvent bénéficier d'une indemnisation chômage au titre de l'annexe 8 que lorsqu'ils sont employés dans les domaines d'activité suivants : l'édition d'enregistrement sonore, la production cinématographique et audiovisuelle, la radio, la diffusion du spectacle et la prestation technique au service de la création et de l'événement.

Comment déclarer son activité d'entrepreneur de spectacles ?

Zoom sur la nouvelle procédure issue de la réforme de la licence d'entrepreneur de spectacles.

Télédéclarer son activité

L'ordonnance n°2019-700 du 3 juillet 2019, complétée par le décret et l'arrêté du 27 septembre 2019, a réformé le régime des entrepreneurs de spectacles (articles L. 7122-2 et suivants du Code du travail). Depuis le 1^{er} octobre 2019, les entrepreneurs de spectacles visés à l'article D. 7122-1 du Code du travail doivent procéder à la déclaration en ligne de leur activité d'exploitation de lieu de spectacles, de production et de diffusion auprès du préfet de région⁽¹⁾. Toute organisme (privé, public, mixte) ou toute personne physique (particulier employeur, entreprise personne physique) dont l'activité principale est le spectacle est tenu à cette procédure⁽²⁾. Les organismes ou les personnes physiques qui exercent cette activité pour plus de six représentations par an, et les groupements amateurs qui font appel à des artistes du spectacle rémunérés pour plus de six représentations par an y sont également soumis. Si l'activité d'entrepreneur de spectacles est exercée par une personne physique, celle-ci doit remplir les conditions de compétence ou d'expérience professionnelle⁽³⁾ énumérées à l'article R. 7122-3 du Code du travail. Si elle est exercée par une personne morale, ces conditions doivent être remplies par le représentant légal ou toute personne désignée par la structure. Cette télédéclaration donne lieu à la délivrance d'un récépissé de déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants, valant licence. Ce régime déclaratif s'est substitué à l'ancien régime d'autorisation du préfet entraînant la suppression des commissions régionales consultatives pour l'attribution des

licences d'entrepreneur de spectacles. La demande doit être écrite et adressée au préfet de région via le téléservice dédié mis en place par le ministère de la Culture : «mesdemarches.culture.gouv.fr.» Une demande formulée par un autre moyen n'est pas recevable (article L. 112-9 du Code des relations entre le public et l'administration). Une même déclaration ne peut pas concerner une demande pour plusieurs catégories de licence.

Respecter le délai d'opposition

Ce n'est qu'une fois sa déclaration complète, après avoir transmis l'ensemble des documents et informations requis pour exercer l'activité d'entrepreneur de spectacles (arrêté du ministre de la Culture, 27 septembre 2019), que le déclarant, personne physique ou morale, de droit public ou de droit privé, reçoit sans délai un récépissé de déclaration par e-mail avec un numéro de déclaration (art. R. 7122-2 du Code du travail). Le préfet de région dispose alors d'un délai d'un mois à compter de la délivrance du récépissé pour s'y opposer. Ce n'est qu'à l'issue de ce délai d'un mois, et en l'absence d'opposition de la part du préfet, que le déclarant pourra exercer l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants (art. R. 7122-4 du Code du travail), le récépissé valant alors licence pour cinq ans (contre trois ans avant la réforme). L'article R. 7122-5 dispose en effet que la déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants doit être renouvelée tous les 5 ans (art. R. 7122-5 du Code du travail) selon la même procédure que pour une première déclaration sur le site mesdemarches.

culture.gouv.fr. Dans ce cas, pour un renouvellement de licence, les déclarants ayant déjà exercé une activité de spectacles vivants doivent joindre à leur déclaration : une attestation sur l'honneur pour certifier le paiement des cotisations et contributions sociales légales et conventionnelles ; une attestation sur l'honneur pour justifier être en règle du paiement des droits d'auteur et le programme des représentations des trois dernières années. **A. G.**

(1) Les licences en cours de validité au 1^{er} octobre 2019 restent valides pour la durée qui leur a été octroyée.

(2) Les entrepreneurs de spectacle établis hors de France sont soumis à une obligation d'information de leur prestation de service en France sur mesdemarches.gouv.fr au moins un mois avant la première représentation en France.

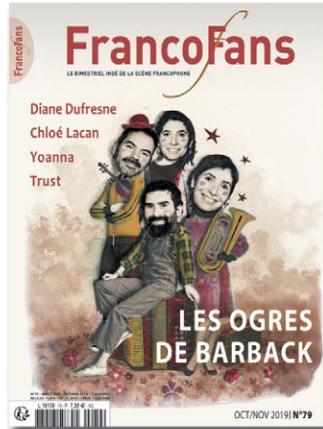
(3) Il faut pouvoir justifier : soit d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'un titre de même niveau inscrit au RNCP ; soit d'un minimum de 6 mois d'expérience professionnelle dans le secteur du spectacle ; soit d'une formation professionnelle d'au moins 125 heures dans le secteur du spectacle et d'une formation à la sécurité des spectacles lorsque la déclaration est faite en vue de l'exploitation d'un lieu de spectacles.

Quelles sont les sanctions encourues ?

L'exercice de la profession d'entrepreneur de spectacles vivants sans détention d'un récépissé de déclaration valide peut donner lieu à amende administrative (jusqu'à 1 500 € pour une personne physique, 7 500 € pour une personne morale), assortie d'astreinte en cas de non-paiement, voire de fermeture de l'établissement (article L. 7122-16).

FrancoFans

LE BIMESTRIEL INDÉ DE LA SCÈNE FRANCOPHONE



FrancoFans, c'est quoi ?

Depuis 2004, FrancoFans est le seul magazine spécialisé sur la scène musicale francophone distribué dans les kiosques (France, Belgique, Canada, Suisse), par abonnement et en numérique, diffusé à 16 000 ex.

Retrouvez l'actualité des festivals, des tournées, des tremplins, des acteurs de la filière musicale, des sorties discographiques à travers interviews et chroniques, en 84 pages, tous les deux mois.

C'est aussi un hors-série promotionnel spécial festivals d'été, distribué de début juillet à fin septembre, sur une demi-douzaine d'événements professionnels et grand public.

- Offre spéciale diffuseurs et artistes -

Pour 100 euros par an, recevez le magazine et boostez votre communication : dates de vos concerts dans notre agenda, actualité sur votre événement principal, présence sur nos réseaux sociaux (14 000 fans Facebook et Instagram), remises sur encarts publicitaires...

Ils nous font confiance : Les Bains-Douches (Lignières), La Bouche d'Air (Nantes), La Sirène (La Rochelle), Le Brise Glace (Annecy), Le Train-Théâtre (Portes-lès-Valence), Quai des Arts (Rumilly), Chez Narcisse (Val d'Ajol), FGO-Barbara (Paris), Trianon-Transatlantique (Sotteville-lès-Rouen), Chat Noir (Genève), W:Halll (Bruxelles), Les Cigales (Luxey), Théâtre Antoine Vitez (Ivry-sur-Seine), Espace 93 (Clichy-sous-Bois), Le Rio Grande (Montauban)...

Renseignements et exemplaire gratuit : contact@francofans.fr

www.francofans.fr

MUSIQUE

Nuisances sonores : la règle d'antériorité est étendue aux activités culturelles

Consacrée en 1976 pour les activités agricoles, industrielles, commerciales, artisanales (loi n° 76-1285) et élargie en 2003 aux activités aéronautiques (loi n° 80-502), la règle de l'antériorité selon laquelle celui qui s'installe à proximité d'une source de nuisances connue ne peut, après coup, se plaindre d'un trouble de voisinage protège désormais également les activités touristiques et culturelles (loi

n°2019-1461). Sont concernés les infrastructures culturelles, les parcs de loisirs, les festivals, les salles de spectacles, les cafés-concerts. Le bénéficiaire de cette règle (article L. 11216 du Code de la construction et de l'habitation) est subordonné au respect simultané des conditions suivantes : 1) l'activité litigieuse doit être antérieure à l'installation des plaignants. Cette antériorité s'apprécie à la date

du dépôt de la demande de permis de construire, de l'acte authentique d'achat, de la date de conclusion du bail ; 2) elle doit respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, tel le décret n° 2017-1244 encadrant la diffusion de musique amplifiée jusqu'à sa révision prochaine ; 3) elle doit s'être poursuivie dans les mêmes conditions après l'installation des plaignants.

ÉGALITÉ

Violences faites aux femmes : une cellule d'écoute au sein du ministère de la Culture

Annoncée en novembre dernier par le ministre de la Culture, la cellule d'écoute et d'accompagnement juridique et psychologique des victimes et témoins de violences et de harcèlement sexuel et sexiste sera opérationnelle d'ici la fin du mois de mars. Elle constitue

l'une des mesures phare du plan d'action Égalité de la Fesac (Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma). Le ministère de la Culture a accepté d'en assurer le financement intégral en 2020, à hauteur de 250 k€. Mise en place

avec le soutien d'Audiens pour le soutien psychologique et d'un cabinet d'avocats pour le conseil juridique, cette cellule a vocation à bénéficier à l'ensemble des salariés permanents et intermittents du spectacle vivant et enregistré (environ 178 000 femmes concernées).

RETRAITES

Le spectacle reste mobilisé contre la réforme des retraites

Le projet de loi instituant un système universel de retraite par points dès 2022 pour la génération 2004, et à partir de 2025 pour celle de 1975, vient d'être adopté (sans vote après l'usage de l'article 49-3 de la Constitution par le Premier ministre) en première lecture par l'Assemblée nationale, le 5 mars. Son examen se poursuivra en avril au Sénat. Il est prévu que chacun accumule des points tout au long de sa carrière pour chaque jour travaillé, mais également au cours de périodes de maternité, de maladie, de chômage ; des fins de carrière ; au titre de stages, d'un service civique ou d'années d'études supérieures. La pension annuelle se calculera

en multipliant la valeur de paiement du point définie annuellement par le nombre de points accumulés. L'âge légal de départ à la retraite reste fixé à 62 ans. « Comment imaginer voir sa retraite calculée sur l'ensemble de sa carrière et non plus sur les meilleures années quand on sait ce qu'est la précarité dans le secteur ? Comment imaginer se maintenir au niveau d'exigence artistique jusqu'à 67 ans ? » s'inquiète Philippe Gautier, secrétaire général du SNAM-CGT. « Les périodes de chômage indemnisées seront plafonnées et celles non indemnisées ne donneront droit à aucun point », redoute la CGT-Spectacle. Alors que le ministre de la Culture s'était voulu

rassurant en déclarant lors des BIS 2020 qu'il « n'y aurait pas d'impact négatif sur le pouvoir d'achat des intermittents et des artistes auteurs dont l'absence de cotisation employeur serait compensée par l'État, ni sur le budget de la Culture ; ni sur le niveau des pensions. [...] », l'usage du 49-3 a galvanisé la contestation. Les professionnels du spectacle restent mobilisés. Ils défendent leur régimes spéciaux (Opéra de Paris et Comédie-Française) et s'opposent au nouveau mode de calcul des points retraite pendant les périodes de chômage basé non plus sur les salaires d'avant-chômage mais sur les seules allocations perçues.

CATAZINE
VIVANT MAG
2020
DISPONIBLE
PAR ABONNEMENT
www.vivantmag.fr

Le Catazine

VivantMag 2020

disponible sur de nombreux
festivals et lieux partenaires

Depuis 2007, l'Adadiff Casi met l'accent
sur une dynamique participative et accessible
dans ses différentes activités mêlant
la médiation culturelle et le spectacle vivant

Repérage de spectacles

Aide à la diffusion

Production de spectacles

Organisation d'évènements

Outils de communication

Médiation culturelle

Quelques lieux et festivals partenaires où vous pouvez trouver l'édition 2020 :

Domaine D'O (Montpellier), Paloma (Nîmes), Les Zaccros d'Ma Rue (Nevers),
Festival OFF d'Avignon, 48ème de rue (Mende), Font'arts (84 Pernes les fontaines),
Au bonheur des Mômes (74 Le Grand Bornand), EPCC du pont du Gard,
Festival Rues et Vous (33 Convergence Garonne) et de nombreux autres...

**Vous pouvez rejoindre
les partenaires VivantMag
en nous contactant**

VivantMag est édité par l'Adadiff Casi
Association D'Aide à la Diffusion Interrégionale
du spectacle vivant
Collectif d'Acteurs Sociaux Innovant

adadiff-casi
Spectacle vivant & médiation culturelle

17 ter impasse Pignotte-Avignon - 06 58 81 61 87 - contact@vivantmag.fr - www.vivantmag.fr

DROIT

Qu'entend-on par « délégalion de signature » au sein d'une association ? Quelles sont les règles ?

La délégalion de signature est le mandat spécial ou général donné par écrit, ou plus simplement le pouvoir donné généralement par le président de l'association qui est le représentant légal de l'association qui donc la représente, à une personne tierce de signer un ou des actes en son nom et donc au nom de l'association qu'il représente, par exemple un contrat ou un acte engageant l'association.

Soit c'est un mandat spécial pour signer en son nom un acte précis ou se rendre avec pouvoir de représentation à une réunion, soit c'est un mandat général pour signer tous les actes et le remplacer, durant une période d'indisponibilité par exemple.

La forme du mandat donné par écrit est simple, par lequel le président donne pouvoir ou mandat de signer en son nom tel ou tel acte précis, ou tous les actes durant une



MAÎTRE JEAN-FRANÇOIS JOFFRE
Avocat à la cour de Paris

certaine période ou d'accomplir telle mission, avec la mention manuscrite « Bon pour pouvoir », qui est ensuite daté et signé du président.

Le mandataire doit lui approuver ou accepter le mandat par écrit avec la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir », le dater et le signer.

RÉMUNÉRATION

La rémunération d'un agent artistique est-elle encadrée ? Peut-il fixer librement son taux de commission ? Peut-il organiser un spectacle et percevoir une rémunération sur les artistes à l'affiche ?

L'agent artistique est un professionnel commerçant en charge par mandat donné par un artiste du spectacle, et contre rémunération, de leur procurer des engagements et d'en négocier les termes et conditions. Il assure notamment les tâches suivantes, en totalité ou partiellement mais pas toujours, la défense des activités et intérêts de l'artiste qu'il représente, l'assiste dans la gestion et l'administration de sa carrière, recherche, examine les propositions, négocie et signe les contrats de travail, assure la promotion de la carrière de son poulain, ainsi que la gestion de son agenda et de son image. Son activité est décrite dans

le contrat de mandat qui lie l'agent au comédien.

L'activité d'agent lui est interdite s'il exerce directement ou indirectement par un homme de paille, l'activité de producteur de films cinématographiques ou audiovisuels.

Sa rémunération est encadrée par le décret du 27 août 2011 intégré aux articles D. 7121.7 et D. 7121.8 du Code du travail et se calcule en pourcentage sur les rémunérations allouées à l'artiste sans dépasser 10% du montant des sommes brutes perçues par l'artiste.

Si l'agent intervient pour des missions particulières spécifiques et indiquées dans l'organisation et le développement de la carrière de l'artiste selon les usages de la

profession, principalement dans le rock ou les musiques actuelles, mais ne se pratique pas dans le cinéma ou l'audiovisuel, sa commission peut être négociée pour atteindre les 15% des rémunérations brutes de l'artiste.

Sa rémunération peut se prélever soit sur le cachet de l'artiste, soit être payée et mise à la charge du producteur ou employeur de l'artiste selon les termes de la négociation. L'agent artistique peut toutefois produire un ou plusieurs spectacles vivants s'il est titulaire d'une licence d'entrepreneur de spectacles vivants mais ne peut percevoir aucune commission quelconque sur l'ensemble des artistes composant la distribution du spectacle.

Billetterie et Gestion digitales des publics

*Avec Ressource by Ressources,
votre billetterie atteint
des sommets.*



Conception / Création : Cemeris FB - Illustration : Boiä.

Depuis plus de 35 ans, nous innovons pour que vos spectacles, représentations, expositions connaissent la plus belle réussite. Nous œuvrons quotidiennement afin que votre établissement bénéficie du **meilleur système pour gérer sa billetterie et ses publics**. Nous avons créé Ressource, un progiciel de gestion intégré puissant, évolutif, capable d'analyser des données complexes et délivrer des solutions surprenantes que vous adaptez à tous vos besoins.

Spectacle vivant / Cinéma / Musée / Sport / Office de tourisme / Parc de loisirs

RESSOURCES
Vous êtes autonomes mais jamais seuls

Ressource by Ressources

Système de billetterie
et de gestion des publics

contact@ressources-si.fr

+33 1 30 58 18 00



Microsoft



ENTRÉE DANS LE MÉTIER

Sonia Kéchichian

Directrice du Théâtre d'Angoulême,
scène nationale



D.R.

« À l'origine, je voulais travailler dans l'univers du livre. »

J'ai suivi des études littéraires et de communication. À l'époque, il n'en existait pas dans le champ du spectacle vivant.

Je voulais travailler dans la culture mais, pour être honnête, plutôt dans l'univers du livre. Mon premier emploi, je l'ai trouvé dans une structure qui organisait des voyages culturels avec des chercheurs pour accompagnateurs. J'avais 21 ans et, en fréquentant un atelier théâtre, j'ai fait la découverte de Koltès, Lagarce et d'autres. Un choc et une expérience, très modeste, du plateau. J'ai intégré le Théâtre de Sartrouville (78) qui était alors un CDN pour l'enfance et la jeunesse. J'y suis restée cinq ans, à la communication. C'était une

école formidable, j'y ai découvert le magnifique répertoire jeune public, ainsi que toute l'ambition qu'il porte. Et l'engagement de toute une équipe, très unie. C'est pour me rapprocher de la création, et trouver plus de liberté, que j'ai rejoint ensuite Serge Noyelle, à Châtillon (92). Puis, je suis partie à Marseille (13) pour Montevideo, ce que l'on qualifiait alors de lieu intermédiaire. Un travail passionnant aux côtés d'Hubert Colas. Ensuite, à la scène nationale de Gap (04), j'ai connu deux directions successives en étant au poste de secrétaire générale. Avec, sur celle de Philippe Ariagno, un vrai travail à deux sur l'ensemble du projet et le « dedans/dehors » qui a fait toute sa singularité ».

PROPOS RECUEILLIS
PAR CYRILLE PLANSON

RENCONTRES



« **Yvette Guillet**, à Sartrouville, qui a été un guide. Elle a fait mon éducation et mon regard artistique.

Hubert Colas, pour sa bienveillance envers les artistes, son appétence à croiser les arts et les écritures. Et puis **Philippe Ariagno**, un personnage vraiment atypique, passionné par l'art comme par la nature. »

RÉSEAU



« **Le réseau Prémises**, qui accompagne la jeune création dans ses premiers projets. Il est très transversal, j'y trouve de la générosité, de l'écoute et aussi une forme de sororité avec les nouvelles directrices en poste. »

COUPS DE CŒUR



« *La Volière* du **Théâtre Dromesko**, totalement inclassable, un choc pour moi dans les années 1990.

Puis **Wajdi Mouawad**. Je suis vraiment de la génération *Incendies* et *Littoral*, une génération à part, un peu sacrifiée. Et puis **Ivan Mosjoukine**, parce qu'en croisant tout les arts ainsi, ils ouvrent une nouvelle voie. »

PROJETS



« J'aimerais mettre en valeur **la jeunesse** et la création à son adresse au cœur de la scène nationale. Et accompagner des artistes qui vont créer pour ces jeunes avec leurs outils, leurs préoccupations, autour de leurs questions. Il y a encore beaucoup à inventer pour les 13-25 ans. »

La Scène

LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE



CAHIER ARTISTES EN TOURNÉE ET PRODUCTIONS

PRINTEMPS 2020



PHOTOS ÉRIC DEGUIN

CAHIER ARTISTES EN TOURNÉE ET PRODUCTIONS

PRINTEMPS 2020

Les producteurs et tourneurs annonceurs dans ce numéro :

20H40 Productions	217	Junzi Arts	227
Accès Concert.....	212	Kanopé Productions	203
Aftrwrk	218	Ki m'aime me suive.....	197
Alcoléa & cie.....	201	Lamastrock	205 et 227
Anteprima Productions	213	Le Mur du Songe	202
Arsenal Productions.....	220	Legend's Tour Prod	219 et 231
Arte Movimiento	232	Liz Mc Comb	211
Association Estampe.....	196	Marc Mondon Productions	229
Association Marne en Scène	217	Muzivox	226
Auguri Productions	217	Olympia Production.....	204
Azimuth Productions	200	Run Productions.....	214
Baco Records.....	198	Samuel Ducros Productions	206
Bleu Citron	216	Serpah Productions	194
Blue Line Productions.....	208 et 209	Sostenuto.....	223
Carolyn Carlson Company	213	Tendances Musique	228
Compagnie Chiloé.....	218	Théâtre des Béliers Parisiens	215
Compagnie des Zingues	218	U-NIT Production	196
Dessous de Scène.....	193	Ulysse Maison d'Artistes.....	224 et 225
Fafadièse	230	Virtuoses et Compagnie	230
FLR Productions	222	W Spectacle	210
Furax.....	221	Y a d'la joie Productions	211
Inclinaisons.....	199	Zamora Productions	207
Jaspir	233		

DESSOUS DE SCÈNE

ARTISTES EN TOURNÉE 2020 - 2021



MISTER MAT



L'ORCHESTRE
NATIONAL DE BARBÈS



INTERZONE

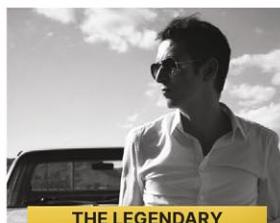
Serge Teyssot-Gay & Khaled AlJaramani



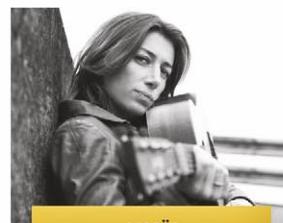
STUCK IN THE SOUND



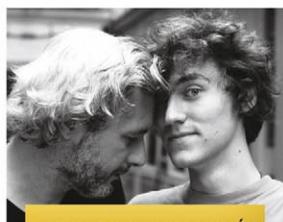
CLAIRE DITERZI



THE LEGENDARY
TIGERMAN

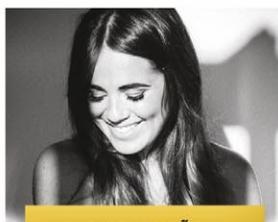


ANAÏS



LES GARÇONS MANQUÉS

Nicolas Rey & Mathieu Saïkaly



GISELA JOÃO



SALOMÉ LECLERC

ZOUZOUS DE SCÈNE (CONCERTS JEUNE PUBLIC)



ZUT



ABEL



BALAFON

Mais aussi : Kent, La Cafetera Roja, Maïa Barouh, Mélanie Pain, Souad Massi, Les Ogres de Barback, Yves Jamait, Abd Al Malik, Jim Murple Memorial...



www.dessousdescene.com
contact@dessousdescene.com
01 84 17 59 10

28 rue de la Chapelle
75018 PARIS
FRANCE



@ddsconcert

ARTISTES SUR SCÈNE EN 2020



MANAU

Nouvel album : "Nouvelle vague". Depuis le succès de "La Tribu de Dana", Manau continue à nous entraîner dans son univers par ses contes intemporels. Ce dixième album est un coup de chapeau à un public dont la fidélité ne s'est jamais démentie, à en juger par le succès de ses concerts.



MICHAEL JONES

L'éternel complice de Jean-Jacques Goldman ne quitte jamais la scène. Nouveau répertoire, enrichi d'un medley des titres qu'ils ont interprétés ensemble.



NICOLAS PEYRAC

Seul en scène (guitare-voix) pour des "Acoustiques improvisées", savant mélange de ses grands succès (So far away, Mon père, Je pars...) et de titres extraits de son dernier opus (le vingtième) : "Suffit que tu oses".



BONS VIVANTS

La rencontre entre Tonio MC, rappeur stylé et élégant, avec Senti MC, compositeur genevois, étoile montante du rap dit "conscient". Le rap intelligent de deux artistes qui font danser et réfléchir.



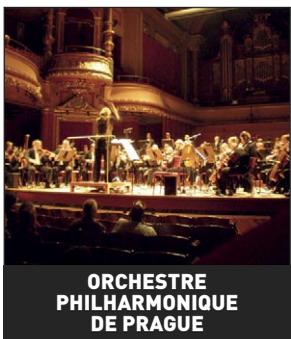
TTWICE

Groupe pop-rock-électro originaire du nord de la France, TTWICE présente sur scène une esthétique fouillée et une identité visuelle très forte. Très présent sur les réseaux sociaux. Album : "This is my life".



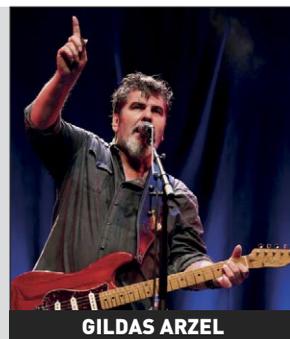
**LES NANAS
 DANS L'RÉTRO**

Trio vocal féminin. Un univers couleur sepia qui a un goût de petit vin blanc, un son de disque vinyle et une odeur de printemps. De Trénet à Montand, de Nougaro à Jonasz, trois jeunes voix féminines dans une incroyable performance servie par des arrangements modernes et originaux.



**ORCHESTRE
 PHILHARMONIQUE
 DE PRAGUE**

Une grande formation classique internationale. Plusieurs répertoires, des chefs-d'œuvre des grands compositeurs aux musiques des plus grands films.



GILDAS ARZEL

Chanteur d'origine bretonne, bien loin de "Mourir les sirènes", (son premier succès avec le groupe Canada), revient sur scène avec "Greneville", album aux influences multiples qui fait la part belle à sa voix éraillée et à son talent guitaristique. A composé et/ou joué avec Jean-Jacques Goldman, Céline Dion, Yannick Noah, Maurane, Roch Voisine...



AFRICAN VARIATIONS

Mali - France



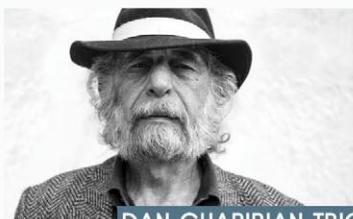
LE BIG UKULÉLÉ SYNDICATE

France



CHANGO SPASIUK

Argentine



DAN GHARIBIAN TRIO

Arménie - France



DAVY SICARD

Île de la Réunion



LES DOIGTS DE L'HOMME & AMÉLIE LES CRAYONS

France

en accord avec Nedjma



ILARIA GRAZIANO & FRANCESCO FORNI

Italie



KADY DIARRA

Burkina Faso



PAPIERS D'ARMÉNIES

Arménie - France



QUENTIN DUJARDIN & DIDIER LALOY

Belgique



RENÉ LACAILLE

Île de la Réunion



RADIO TUTTI feat. BARILLA SISTERS

France



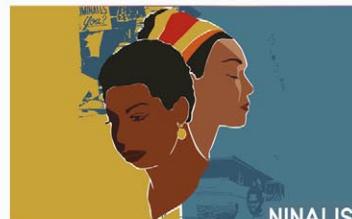
THE TWO

Île Maurice - Suisse



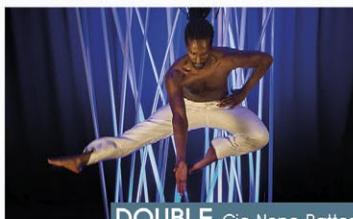
VIOLONS BARBARES

Mongolie - Bulgarie - France



NINALISA

Belgique (théâtre - musique)



DOUBLE

Cie Nono Battesti
Belgique (danse)



TRANCE

Cie Nono Battesti
Belgique (danse)

@PAN PIPER



DISSIDENTS PARTY

VEN 03 AVRIL 2020 - 19H30

**DIMONÉ
& KURSED**

...
LA PIETÀ

...
**ELECTRIC
OCTOPUS ORCHESTRA**

BILLETS EN POINTS DE VENTE HABITUELS

PAN-PIPER.COM/LIVE

PAN PIPER :

2-4 IMPASSE LAMIER - 75011 PARIS

MÉTRO : PHILIPPE AUGUSTE

Demandez votre invitation professionnelle :

danydimone@gmail.com



NOS ARTISTES

UNIT Production & Booking

EN TOURNÉE



CLARA YSÉ

17/03, 06/04, 11/05 & 15/06
→ La Boule Noire



THYLACINE

19/03 → Olympia **COMPLÉTI**



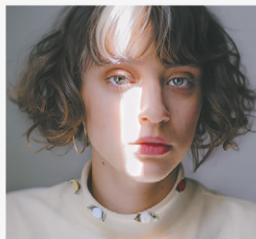
PIERRE LAPOINTE

30/03/20 → Les Folies Bergère



IZÏA

01/04 → Olympia **COMPLÉTI**
25/11 → Le Zénith de Paris



POMME

09/04 → La Cigale **COMPLÉTI**
23/11 → Olympia **COMPLÉTI**



GREENTEA PENG

20/04 → Le Pop-Up du Label
COMPLÉTI



THERAPIE TAXI

22/04 → Le Zénith de Paris
COMPLÉTI



OSCAR JEROME

23/04 → Le Printemps de Bourges



LIANNE LA HAVAS

05/05 → La Cigale



PEACH PIT

04/06 → La Boule Noire

UNIT-PRODUCTION.COM
INFO@UNIT-PRODUCTION.COM
01 53 09 30 10



NOS TOURNÉES 2020-2021

CONTACTS DIFFUSION
01 53 25 02 88 - 01 53 25 02 82

NOTRE D(R)AME

De Thierry Debroux, d'après Victor Hugo
Actuellement au Théâtre Tristan Bernard

.....

LA VIE TRÉPIDANTE DE BRIGITTE TORNADE

Furieusement attachante – ELLE
On rit follement – LE MONDE

.....

LA JOURNÉE DE LA JUPE

Une pièce percutante – LE PARISIEN
D'une habileté remarquable – NOUVEL OBS
Actuellement au Théâtre des Béliers

.....

STÉPHANE BERN

Vous n'aurez pas le dernier mot
De croustillantes agonies – LE PARISIEN
Jusqu'au 23 mars au Palais-Royal

.....

VIRGINIE HOCQ, Ou presque...

NOUVEAU SPECTACLE
Actuellement en tournée
Au Théâtre Tristan Bernard en oct 2020

.....

ALEX JAFFRAY, Le Son d'Alex

Passionnant – RTL
Une réussite – LE FIGARO MAGAZINE
Actuellement au Lucernaire

.....

OLIVIER DE BENOIST, Le petit dernier

C'est désopilant, fin et coquin – LE FIGARO
ODB dynamite la vie de famille – VOICI
Jusqu'au 15 mars à La Nouvelle Eve

.....

MARION MEZADORIAN, Pépites

La Pépite, c'est elle – TÉLÉRAMA TT
Actuellement au Point Virgule

.....

ET NOS AUTRES SPECTACLES DISPONIBLES SUR KIMAIMEMESUIVE.FR



REGGAE • JAMAÏQUE
BOOKING : EUROPE

PROTOJE
& THE INDIGNATION

NOUVEL ALBUM
PRINTEMPS 2020

DISPONIBLE : AVRIL + FESTIVALS D'ÉTÉ 2020



REGGAE / JAZZ • USA
BOOKING : EUROPE / AFRIQUE / MOYEN ORIENT

GROUNDATION

NOUVEL ALBUM LIVE PRINTEMPS 2020
NOUVEL ALBUM STUDIO AUTOMNE 2020

DISPONIBLE : ÉTÉ + NOVEMBRE 2020



REGGAE • FRANCE
BOOKING : MONDE

DANAKIL

NOUVEL ALBUM
OCTOBRE 2020

DISPONIBLE : 2020 - 2021



REGGAE • FRANCE
BOOKING : MONDE

YANISS ODU
& ARTIKAL BAND

NOUVEL ALBUM
25 SEPTEMBRE 2020

DISPONIBLE : MAI À DÉCEMBRE 2020



REGGAE • FRANCE
BOOKING : MONDE

SINSEMILIA

NOUVEL ALBUM JANVIER 2021
TOURNEE DES 30ANS FÉVRIER 2021

DISPONIBLE : AVRIL À SEPTEMBRE 2020



REGGAE • FRANCE
BOOKING : EUROPE

TAÏRO

NOUVEAUX SINGLES FÉVRIER 2020
NOUVEL EP PRINTEMPS 2020

DISPONIBLE : PRINTEMPS & FESTIVALS D'ÉTÉ 2020



CHANSON/WORLD • FRANCE
BOOKING : MONDE

LES HURLEMENTS D'LEO

NOUVEL ALBUM
« MONDIAL STÉRÉO »
21 FÉVRIER 2020

DISPONIBLE : FÉVRIER À DÉCEMBRE 2020



HIP-HOP / CHANSON • FRANCE
BOOKING : MONDE

BALIK

NOUVEL ALBUM
« PARENTHÈSE »
13 SEPTEMBRE 2019

DISPONIBLE : JANVIER À AOÛT 2020



REGGAE • JAMAÏQUE
BOOKING : EUROPE

CLINTON FEARON

NOUVEL ALBUM
« HISTORY SAY »
13 SEPTEMBRE 2019

DISPONIBLE : 15 JUILLET AU 18 AOÛT 2020



DUB/DIGITAL REGGAE • ESPAGNE
BOOKING : EUROPE

ISEO & DODOSOUND

NOUVEL EP
« SAME LOVE »
JUIN 2019

DISPONIBLE : 2020



REGGAE • SÉNÉGAL
BOOKING : MONDE

NATTY JEAN

DISPONIBLE : JANVIER À SEPTEMBRE 2020



POP URBAINE • FRANCE
BOOKING : MONDE

VOLODIA

NOUVEL ALBUM 2020

DISPONIBLE : MAI À DÉCEMBRE 2020

CONTACTS BOOKING : ben@bacorecords.fr • teranga@bacorecords.fr • WWW.BACORECORDS.FR





/INCL/N A/SONS

agence artistique

Emile Parisien
Michel Portal
Francesco Bearzatti
Paolo Angeli
Roberto Negro
Andreas Schaerer
Paul Lay
Das Kapital
Daniel Erdmann
David Enhco / Elina Duni
Khalil Chahine
Theo Ceccaldi / Roberto Negro

Enrico Rava
Giovanni Guidi
Daniel Humair
Trio Airés
Géraldine Laurent
Vincent Peirani / Emile Parisien
Michele Rabbia
Edward Perraud
Vincent Courtois
Luca Aquino
Thierry Eliez
Régis Huby
Le Cri du Caire & Erik Truffaz

109, rue Gambetta 33200 Bordeaux France - marionpiras@gmail.com
www.inclinaisons.com - +33 608 42 13 88 / +33 535 38 27 86

SAISON 2020 - 2021



LYNDA LEMAY
CHANSON



CHARLÉLIE COUTURE
CHANSON BLUES



HUGUES AUFRAY
CHANSON



FRED PELLERIN
CONTE



LA MAISON TELLIER
CHANSON ROCK



CALYPSO ROSE
CALYPSO



THE JB'S
THE ORIGINAL JAMES BROWN BAND
SOUL FUNK



MISIA
NEO FADO



DUPLESSY & LES VIOLONS DU MONDE
WORLD



BOMBINO
DESERT BLUES



SANTROFI
HIGH LIFE



MARBLE ARCH
POP RÉVERBÉRÉE



MACHA GHARIBIAN
JAZZ WORLD



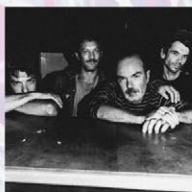
FARAJ SULEIMAN
ARABIC PIANO



LAURA PERRUDIN
JAZZ ELECTRO



TRANS KABAR
ROCK MALOYA



VOX LOW
ELECTRO POST-PUNK



MIKANO
HIP HOP



TINY RUINS
POP FOLK



BAASTA!
POST PUNK



BLANCHE GARDIN
STAND-UP



PRISCA
SPECTACLE MUSICAL

ET AUSSI
LAMBCHOP - NITS - FABIO VISCOGLIOSI
VITTO MEIRELLES - SIR WAS - BJORN BERGE
METRO VERLAINE - PLAZIA FRANCIA ORCHESTRA

AZIMUTH PRODUCTIONS
GENEVIÈVE GIRARD - BERNARD BATZEN

BOOKING
JULIE GIRAUD - LÉO TRAN - CAROLINE HOLLANT
PRENOM@AZIMUTHPROD.COM

★ CINÉ-CONCERT ★
EN PLEIN DANS L'ŒIL
d'après l'œuvre de Georges Méliès

Un spectacle familial
et jeune public



DISPONIBLE
SAISON 2020/2021

En tournée en France
et à l'étranger



Une création

alcoléa
& cie

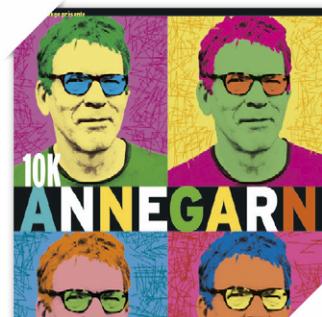
www.alcolea-cie.net



NOS ARTISTES EN TOURNÉE 2020-2021



PAR FLORENT MARCHET & PATRICK MILLE
En collaboration avec Les Productions de l'Explorateur



(ÉCRIT ET MIS EN SCÈNE PAR ERIC ANTOINE)
en accord avec le Théâtre de la Gaîté Montparnasse,
Sans Culottes Production et TSProd



La Javanaise

Contact :
Thomas Borghi • 06 46 09 09 70
thomas.lajavanaise@gmail.com

(Conte et arts de la parole)



le mur du son / La Javanaise 22 rue de la Tour d'Auvergne 44200 NANTES - 02 40 04 16 34



Nicolas Peyrac



Frédéric Zeitoun



Gatshen's



Bobby Dirninger



Mangane



Kandid
« Victor & le Ukulélé »



Bobby Dirninger
« La Route Du Blues »



Erik Aliana & Pickett



Kawaii Surf Baby



Afro Blondes



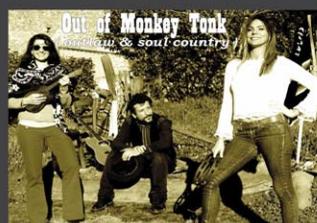
Chapitre V



Swingarden



Téo

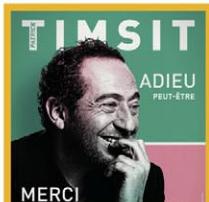


Out Of Monkey Tonk

Chanson Française - World Music - Jazz - Blues - Folk Pop Rock - Spectacle Jeune Public

nos artistes en tournée

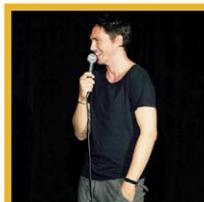
humour



patrick timsit



roman frayssinet



guillermo guiz



marina rollman

musique



dadju



vita & slimane



youssoupha



arcadian



aziz sahmaoui



enchantée julia



franglish



infit'



kemler

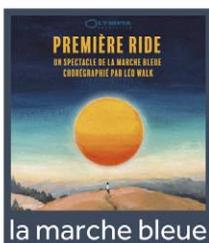


louise verneuil



nelick

danse



la marche bleue

contact



olympia production
12 rue de penthièvre
75008 paris



booking@olympiaproduction.com



www.olympiaproduction.com



@olympiaprod

LAMASTROCK PRÉSENTE
CHERIF SOUMANO SÉBASTIEN GINIAUX
AFRICAN VARIATIONS
EN TOURNÉE 2020-2021

NOUVEL ALBUM
la ronde des oiseaux
avec la participation de PALOMA PRADAL

LDCRECORDS 1081° Lamastrock FCM
UNIVERSITY OF CREATION MUSICALE

www.africanvariations.com | nicolas@lamastrock.com

©André Baille Barreille

AMÉLIE LES CRAYONS chante avec LES DOIGTS
de l'homme !



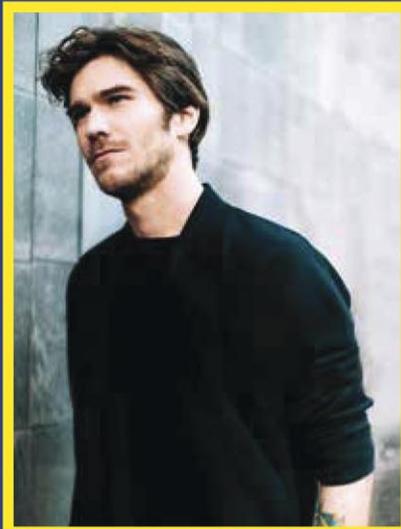
©Suzie Guillemic

Nouveau spectacle en tournée de octobre 2020 à décembre 2021

www.lamastrock.com | yves@lamastrock.com - bruno@neomme.com

SAMUEL DUCROS PRODUCTIONS

TOURNÉES 2020-2021



AMAURY VASSILI

10 ANS DE SCÈNE
TOURNÉE ANNIVERSAIRE
PIANO VOIX

Contrat de cession ou Coproduction
(petite salle, église...).

Tarif adapté en fonction de votre jauge.

Nous contacter pour devis.



LES AVENTURES PAGNOLESQUES D'UNE MARSEILLAISE QUI MARIE SON FILS !

Contrat de cession d'un montant de 5.500,00 € H.T.
(TVA 5,5%) + V.H.R. (prix pour petite salle).

Technique à fournir sur place ou nous pouvons la fournir sur devis.

Possibilité de faire une coproduction.



NATASHA ST-PIER

**L'UNE DES PLUS BELLES VOIX
DE LA CHANSON FRANÇAISE !**

Contrat de cession comprenant :

7 musiciens,
3 choristes
et toute la technique.

Nous contacter pour devis.



CONTACT SAMUEL DUCROS PRODUCTIONS

04 66 29 48 51 | samuelducros.production@orange.fr

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 100.000,00 €. SIRET : 482 517 893 00012. LICENCES SPECTACLES : 2-1017717 ET 3-1017718.





zamora productions

EN TOURNÉE 20/21

NACH _____ FR

CHANSON POP

LA CHICA _____ FR/VEN

ELECTRO POP

ABEL CHÉRET _____ FR

CHANSON POP

LÚCIA DE CARVALHO _____ BR/AN

BRASIL / ANGOLA

CLAY AND FRIENDS _____ QC

HIPHOP / SOUL / REGGAE

GUNWOOD _____ FR

BLUES / ROCK

LES SIESTES ACOUSTIQUES
DE BASTIEN LALLEMANT _____ FR

EXPERIENCE MUSICALE

GORAN BREGOVIC _____ SRB

BALKAN STAR

KLÔ PELGAG _____ QC

CHANSON POP

LE BRUIT DU BLÉ _____ FR

LECTURE MUSICALE AUTOUR DE GIONO

ANTONIO ZAMBUJO _____ POR

FADO NOVO

ENSEMBLE AL-KINDI _____ SYR

DERVICHES TOURNEURS DE DAMAS

CINÉ-CONCERT G.MELIES _____ FR

CINÉ-CONCERT

SAGES COMME
DES SAUVAGES _____ FR

CHANSON

JUPITER & OKWESS _____ RDC

AFRO FUNK

SUREL, SEGAL, GUBITSCH _____ FR/ARG

CLASSIQUE / JAZZ

THE BROOKS _____ QC

FUNK / SOUL

NINA ATTAL _____ FR

BLUES / ROCK

AWA LY _____ FR/SEN

JAZZ / SOUL

GAEL FAURE _____ FR

CHANSON POP

LUCIBELA _____ CV

CABO VERDE

HOMMAGE À
CESARIA EVORA _____ CV

AVEC LURA, LUCIBELA, ELIDA ALMEIDA...

BASTIEN LALLEMANT _____ FR

CHANSON

PIERS FACCINI _____ UK

FOLK / WORLD

AMINE & HAMZA _____ TUN

JAZZ ORIENTAL

ANA MOURA _____ POR

FADO INTENSE

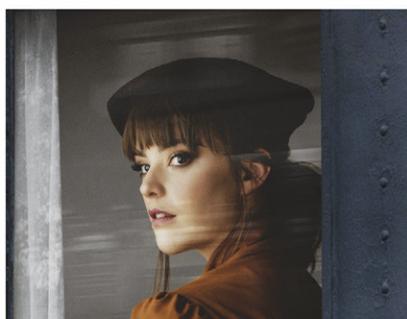
ARIANA VAFADARI _____ FR/IRN

ANAHITA - CRÉATION

ARIOL'S SHOW _____ FR

JEUNE PUBLIC

C/o Studios Ferber
56 rue du Capitaine Ferber, 75020 Paris
01 43 72 42 42
bookingfrance@zamoraprod.com



Cirque contemporain
Les 7 doigts - *Passagers*



Théâtre musical / Humour
Les Françaises



Cirque contemporain
Cirque le Roux - *La Nuit du Cerf*



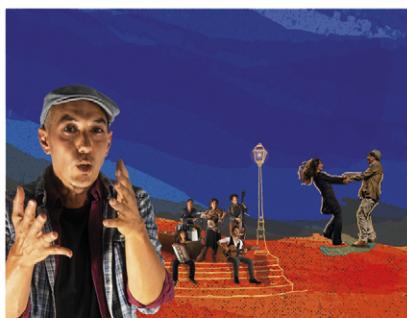
Hip-hop / Danse
Pockemon Crew - *Empreinte*



Théâtre musical / Humour
Fred Radix - *La Claque*



Théâtre musical / Humour
Blond and Blönd and Blönd



Théâtre / Chanson
HK - *Le Cœur à l'Outrage*



Film musical vivant
Hippocampe Fou
L'Odyssée d'Hippo



Farce musicale et théâtrale
Sonia Bester - Cie Madamelune
Ah ! Felix (n'est pas le bon titre)



Théâtre
Clotilde Courau & Lionel Suarez
Piaf l'être intime



Beatbox / Humour
Kosh



Chanson / Humour
Les Wiggles



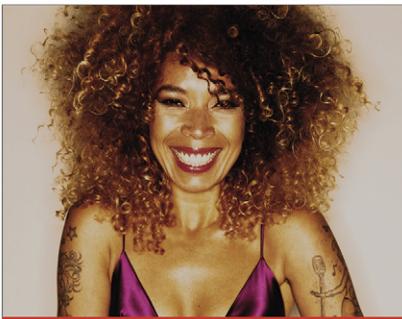
Jazz / World music
Manu Dibango



Chanson / Rock
Mouss et Hakim
Darons de la Garonne



Chanson
R.Wan



Reggae / World music
Flavia Coelho



Chanson
Karimouche



Rap
La Rumeur



Chanson
Féloche & The Mandolin' Orchestra



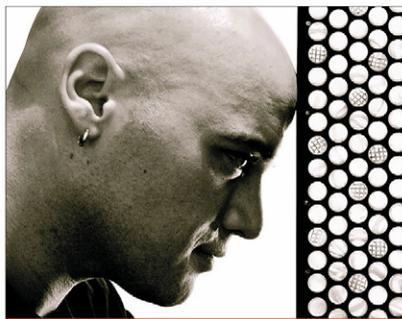
Chanson
Marsu



Fusion classique / rock
Ara Malikian



Chansons françaises métissées
Gari Grèu



Jazz
Lionel Suarez



World music
Manou Gallo



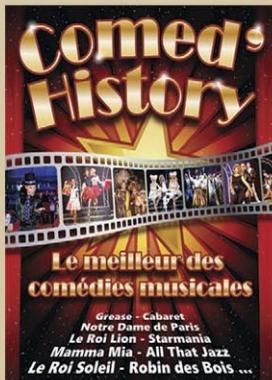
w spectacle



AYO
BAZBAZ
BERTRAND BELIN
FATOUMATA DIAWARA
GAUVAIN SERS
GENERAL ELEKTRIKS
JULIEN GRANEL
LA CARAVANE PASSE
MALIK DJOUDI
OLDELAF
POGO CAR
CRASH CONTROL
ROBERTO FONSECA
SUZANE

BIGA'RANX — CALLING MARIAN — CHEVALREX
 CHRISTIAN LÖFFLER — DJ LAG — GASPARD ROYANT
 GRANDBROTHERS — INNA DE YARD — HANIA RANI
 HYACINTHE — INÛIT — KIASMOS — ÓLAFUR ARNALDS
 PI JA MA — ROVER — SEB — SEIN — SIMONY
 SOVIET SUPREM — TESSAE — WINSTON McANUFF ET FIXI

ARTWORKS & DESIGN: WWW.WSPECTACLE.COM



COMÉDIE MUSICALE

Le Meilleur des Comédies musicales s'invite chez vous pour (re)découvrir les grands standards des chefs d'oeuvres français et internationaux dans une mise en scène originale.

HUMOUR

Des sketches insolites aux histoires drôles inédites, en passant par des imitations inoubliables et l'humour en chansons, découvrez un florilège du meilleur du Rire!



THÉÂTRE

Les Gaufrettes, fameux duo de transformistes, vous embarquent dans une comédie de boulevard loufoque et déjantée, véritable remède anti-morosité !

VARIÉTÉS

La troupe des Années Boum, devenue LA référence des spectacles musicaux, revient cette saison avec 3 shows inédits interprétés par 8 artistes, chanteurs et comédiens professionnels et leurs 250 costumes !



Infos et Booking : 05 59 81 35 45

Y A D'LA JOIE PRODUCTIONS

www.latournee.com

Tous nos spectacles sont sur :
www.latournee.com

LIZ McCOMB

One of the last Soul Gospel Divas



SYMPHONIC SPIRITUAL SUITE

Les grands airs de
**PORGY & BESS, KERN,
ELLINGTON & McCOMB**

400 ans après leur naissance au 17^e siècle, la rencontre choc de la musique noire américaine avec les splendeurs de l'art symphonique européen.



DU SYMPHONIQUE AU RÉCITAL PIANO-VOIX :

Brassland Concert (9+3)

Merry Christmas Concert (Quartet)

Sacred Concert (11+3)

Stabat Mater Dolorosa (2019)



Liz McComb sait faire chanter votre ville avec master-class & team building :
www.gospelacademy.net

Des Spirituals à la Soul, du récital acoustique "piano-voix" aux formules symphoniques... ou avec des masterclasses. Salles combles et comblées, formules adaptées à toutes les jauges.

Contacts: Gérard VACHER / gv@gve.fr
+33(0) 6 70 80 10 00 - +33(0) 6 43 55 01 57

WWW.LIZMCCOMB.COM

CONTEMPORAIN



ANOUAR BRAHEM
revisite son répertoire en quartet



THEOPHILE ALEXANDRE
ADN Baroque : l'âme baroque mise à nu en piano-voix
Mes Dames : nouvelle création avec **le quatuor Zaïde** osant décorseter les arias des Divas de l'Opéra et leurs clichés misogynes, par une inversion des rôles inédite

HUMOUR



ELIE SEMOUN
*Elie Semoun et ses monstres**



ANNE ROUMANOFF
Tout va bien! #



MICHEL BOUJENAH
Nouveau spectacle en tournée à partir de janvier 2021

CHANSON



FILIP JORDENS
Hommage à Brel



MARIANNE JAMES dans
TATIE JAMBON
Un spectacle musical tout public de 4 à 104 ans [⊕]

BLUES



LIZ MCOMB
La diva du Gospel en tournée du solo à la grande formation [⊠]



BARBARA HENDRICKS
The Road to Freedom album live novembre 2018
Nouveau spectacle Blues, prolongement de son engagement humanitaire au UNHCR

WORLD



SOUAD MASSI
Nouvel album octobre 2019 et nouvelle formation en tournée [⊠]



JOACHIM HORSLEY
Le phénomène du piano. Nouvel album pour 2020 [⊠]



CAROLINA KATUN
La nouvelle sensation chanson / world / jazz
Album *ffff* Télérama

JAZZ



RYMDEN
Bugge Wesseltoft
Dan Berglund
Magnus Öström



LAURENT DE WILDE
fête 30 ans de carrière avec son *New Monk Trio*



L. DE WILDE RAY LEMA
Riddles
Duo à 2 pianos



PLUME
Génial sax alto
La nouvelle révélation jazz



GREGORY PRIVAT
Nouvel album janvier
New Morning avril 2020



SHAKE STEW
7^{et} autrichien : 2 batteurs
2 bassistes et 3 cuivres



TUCK & PATTI
Nouvel album pour mi 2020



LEILA OLIVESI
Nouvel album en nonet septembre 2019



FRANCOIS COUTURIER
Nouvel album mi 2020 avec Anja Lechner

Tournées : Fanny Prevet - Direction : Olivier Casaÿs - Administration : Annick
Tél. : 02 35 88 75 74 / info@acesconcert.com / www.acesconcert.com

JAZZ



PAT METHENY • VINCENT PEIRANI • RICHARD BONA • THE AMAZING KEYSTONE BIG BAND • SARAH MCKENZIE • SAMY THIÉBAULT • ÉRIC LEGNINI
 YAZZ AHMED • SHABAKA AND THE ANCESTORS • MOON HOCH • YILIAN CANIZARES • CHILDREN OF ZEUS • DOMINIQUE FILS-AIMÉ • MÉLISSA ALDANA
 ROBERT GLASPER • GHOST-NOTE • DUO OBRADOVIC/TIXIER • MYELE MANZANZA • TOM HARRELL • FLAVIO BOLTRO • FRANK WOESTE • JUDI JACKSON
 BRAXTON COOK • MILDLIFE • BILL LAURANCE

CLASSIQUE



ANA KIPIANI • CHAMBER JAM QUINTET • LES FRIVOLITÉS PARISIENNES • LÉO WARYNSKI • NICOLAS HORVATH

licences © n°3 10710337 - SIRET 450 410 587 000 45 (Paris)
 Photo Jazz : © DR, JON SHARD, CAROL FRIEDMAN, DIANE SAGNIER, ADAM HART, ARNO LAM, SUNG YULL NAH, JEAN MARC LUBRANO, JP RETEL, TOM BARNES, ELIDIE WINTER, YUJI WATANABE, ERIC ANDERSON, MARK FITTON
 Photo Classique : © MAXIME LENIK, DR, SOPHIE PAWLAK, DR



CAROLYN
 CARLSON
 COMPANY

Spectacles en tournée 2020 - 2021
 contact@carolyn-carlson.com | www.carolyn-carlson.com



Photos : Iohann Merin, Florent Drillon/ADAMI, Frédéric Iovino | Design graphique : Kaita Dethilloy p/o AGNODICE

SAISON 2020 - 2021



MAITRES TAMBOURS DU BURUNDI
Village de Makebuko
OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE 2020



MOTION TRIO
Pologne
JANVIER FEVRIER 2021 + ETE 2020



ANN O'ARO
Île de la Réunion
MARS AVRIL 2021



BAMBA WASSOULOU GROOVE
Mali
MAI JUIN 2021 + Ete 2020



FANFARE CIOCARLIA
Roumanie
MAI JUIN 2021 + Ete 2020



DAKHABRAKHA
Ukraine
SUIVANT PLANNING

ELECTRO /DJ /PRODUCTEURS



DJ MARTIN MEISSONNIER
France



CHANCHA VIA CIRCUITO
Argentine



BIG BUDDHA
France



A TRIBE CALLED RED
Canada



HELLO PSYCHALEPPO
Syrie

NOUVEAU - DISPONIBLES SELON PLANNING



VICTORIA HANNA
Israël



PONTY/ LAKATOS - "MUSICIENS DE MOONDOS"
France/Suède



EGALEMENT EN TOURNEE ETE 2020



ALIM QASIMOV
Azerbaïdjan



DANYEL WARO
Île de la Réunion



YIDDISH TWIST ORCHESTRA
Grande Bretagne



SOCALLED
Canada



LO COR DE LA FLANA
France



DAKHABRAKHA
Pologne

DISPONIBLES TOUTE L'ANNEE EN FONCTION DU PLANNING

THE RESIDENTS USA - RENEGADES STEEL ORCHESTRA Trinidad - TOTO LA MOMPOSINA Colombie - FARGANA QASIMOVA Azerbaïdjan - SAZ ISO Albanie - FLANGER Allemagne Chili - SENOR COCONUT Allemagne Chili - MAHMOUD AHMED Ethiopie - EL CABRERO Spain - EL TANBURA Egypte - PASCALS Japon - TRIABOLIQUES UK - RAJAB SULEIMAN & KITHARA Zanzibar - BALANESCU QUARTET Roumanie/UK

RUN PRODUCTIONS

44 Grand'Rue - 86470 LAVAUSSEAU - FRANCE

Tel : +33 (0)5 49 59 10 10 Mobile : +33 (0)6 07 11 02 28

www.runprod.com run@runprod.com facebook.com/runprod



Père ou fils

De Clément Michel - Mes Jugnot / Roussel
Avec Arthur Jugnot et Patrick Braoudé



Les crapauds fous

De Mélody Mourey
3 nominations MOLIERES 2019

EN CE MOMENT AU SPLENDID A PARIS



La dégustation

Avec Bernard Campan et Isabelle Carré
MOLIERE 2019 MEILLEURE COMEDIE

A LA RENAISSANCE A PARIS SEPT 2020



Walking thérapie

Un spectacle immersif
de Nicolas Buysse et Fabio Zenoni



Les émotifs anonymes

De JP.Ameris et P.Blasband - Mes A.Jugnot
Avec Charlie Dupont et Tania Garbarsky



Les petites rapporteuses

Par la comédie Framboise
Chanson, musique, humour corrosif

AU LUCERNAIRE AVRIL - JUIN 2020



Songes d'un illusionniste

De Rémi Larrousse - MANDRAKE D'OR
Théâtre, mentalisme et illusionnisme



Magic box

Avec JeanLuc Bertrand - Mes Arthur Jugnot
Feel good Magic Show



L'école des magiciens

Avec Sébastien Mossière
Comédie magique et familiale

NOS SPECTACLES AU FESTIVAL AVIGNON OFF 2020



Après LES CRAUDAUX FOUS
LA COURSE DES GÉANTS
La nouvelle création de MÉLODY MOUREY

AUX BÉLIERS PARIS SEPTEMBRE 2020



Les parents de Charlie se séparent

Comédie de Martin Darondeau



BEN
NOUVEAU SPECTACLE



Jean-Louis XIV

De Nicolas Lumberras
Boulevard-Musicalo-Royaliste



Les 1001 vies des urgences

De Baptiste Beaulieu
Avec Axel Auriant - Mes Arthur Jugnot

EN CE MOMENT AU SPLENDID A PARIS



Il faudrait hurler 4 heures par jour

Une pièce de Laure Loaiéc



Je m'appelle Bashir Lazhar

Interprété par Thomas Dreton
Théâtre, seul en scène

AU LUCERNAIRE SEPTEMBRE 2020



Venise n'est pas en Italie

De Ivan Calbéraç - Avec Garlan Le Martelot
Nominations MOLIERE MEILLEUR SEUL EN SCENE



La lesbienne invisible

De Océan - Avec Marine Bausson
Théâtre, seule en scène

ARTISTES EN TOURNÉE 2020 - 2021



RAP

2TH

1^{er} EP « Réver plus grand »
Nouveau projet en 2020

edouard@bleucitron.net



CHANSON OCCITANE

Bombs 2 Bal

baptiste@bleucitron.net



AFRO FUNK

Djeuhdjoah & Lieutenant Nicholson

edouard@bleucitron.net



ELECTRO

French Fuse

baptiste@bleucitron.net



ELECTRO TROPICAL

Guts

Ultime tournée live en 2020

edouard@bleucitron.net



PERCU / ROCK

Les Tambours du Bronx

Nouvel album en 2020

baptiste@bleucitron.net



NEO-SOUL

Madison McFerrin

Nouvel EP « You + I » chez Believe UK

jad@bleucitron.net



POP URBAINE

Sally

En accord avec Paramour
1^{er} album en 2020

edouard@bleucitron.net



NEO-SOUL / R'N'B

YellowStraps

1^{er} EP « Goldress » chez Believe UK en 2020

jad@bleucitron.net



HUMOUR

Benjamin Tranié

En accord avec La Prod
Spectacle « Le Dernier Relais » en tournée

jb@bleucitron.net



CHANSON

Brigitte Fontaine

Nouvel album en 2020
Olympia le 29 mars 2020

edouard@bleucitron.net



MAGIE

Donovan

edouard@bleucitron.net



NEO-CLASSIC

Guillaume Poncelet

Nouvel album en 2020

jb@bleucitron.net



HIP-HOP

LauCarré

En accord avec Golden Child

edouard@bleucitron.net

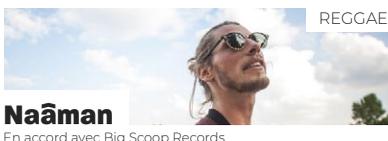


RAP

Lord Esperanza

En accord avec Paramour

edouard@bleucitron.net



REGGAE

Naâman

En accord avec Big Scoop Records

samuel@bleucitron.net



CHANSON

Toulouse Con Tour

Nouvel album en 2020

jb@bleucitron.net



BEATBOX

Berywam

En accord avec Golden Child
1^{er} album en 2020 chez Polydor

jb@bleucitron.net



ROCK / RAP

Cadillac (stupéfip Crow)

Nouvel EP printemps 2020

jb@bleucitron.net



MUSIQUE D'AMÉRIQUE LATINE

Fabian Ordoñez

En accord avec Golden Child
Nouvel album chez Polydor

jb@bleucitron.net



CHANSON

GiedRē

En accord avec Le Rat des Villes

baptiste@bleucitron.net



CHANSON

Les Frangines

En accord avec Jo&Co
Olympia les 28 février et 17 mai 2020
Zenith de Paris La Villette le 3 octobre 2020

baptiste@bleucitron.net



HIP-HOP

Luidji

La Cigale le 17 mars 2020

baptiste@bleucitron.net



HUMOUR

Pierre-Emmanuel Barré

En accord avec La Prod
Nouveau spectacle « Pfff... » en 2020

jb@bleucitron.net



ELECTRO

TEMPER

Temper

En accord avec Golden Child
1^{er} EP en 2020

baptiste@bleucitron.net

Contacts

Samuel Capus samuel@bleucitron.net
JB Deix jb@bleucitron.net
Baptiste Grégoire baptiste@bleucitron.net
Edouard Bourguignon edouard@bleucitron.net
Jad El Alam jad@bleucitron.net
Zélia Clamagirand zelia@bleucitron.net

📍 14 Rue Saint Charles, 31000 TOULOUSE

Bleu Citron c'est aussi:

Bigflo & Oli
Georgio
Nasser
Barbagallo
Husbands

JP Nataf
Magyd Cherfi
Stupeflip
Suprême NTM
1995

AUGURI PRODUCTIONS

SAISON CULTURELLE 2020-2021

MARC LAVOINE

25-26 juin 2020 **SALLE PLEYEL** COMPLET
24 juin 2020 **SALLE PLEYEL** DATE SUPPLEMENTAIRE

Best-of *Morceaux d'amour* disponible (Barclay / Universal Music)

OXMO PUCCINO

30 mars 2020 **L'OLYMPIA**

Album *La nuit du réveil* disponible (Allpoints / Believe)

DIONYSOS

29 avril 2020 **LA CIGALE** COMPLET
22 janvier 2021 **LE ZENITH DE PARIS**

Album *Surprendre* disponible (Columbia / Sony Music)

TIM DUP

27 mars 2020 **LA CIGALE** COMPLET
10 mars 2021 **L'OLYMPIA**

Album *Qu'en restera-t-il ?* disponible (Columbia / Sony Music)

THOMAS DUTRONC

26-27 juin 2020 **LA CIGALE**

Album *Frenchy* sortie le 20 mars 2020 (Blue Note / Universal Music)

LES INNOCENTS

Album *61%* disponible (RCA / Sony Music)

THÉOPHILE

Premier EP disponible (Théophile Bourget / Rising Bird)



www.auguriproductions.com



À PARIS ET EN TOURNÉE SAISON 2020 - 2021

PABLO MIRA DIT DES CHOSES CONTRE DE L'ADRENT 	LAURENT BAFFIE SE POSE DES QUESTIONS 	Sophia Aram à Nos amours
JEREMY LORCA VIENS, ON SE MARRE 	EGOÏSTE OLIVIA MOORE 	JO VANNY LE DERNIER SUPERHEROÏQUE
CHRIS ESQUERRE SUR RENDEZ-VOUS 	STÉPHANE GULLON PROLONGATION 	JUMEAUX ILLEVIN ET CHATELIER
GIL ALMA BENOIT JOUBERT RÉ UNIS 	SIMON FACHE PIANISTES 	GOLDMEN TRIBUTE 100% GOLDMAN
Reggiani de Eric Laugierias 	MARIO LURASCHI LE MYTHIQUE CAVALIER ET PROSEUR DE OCTOBER GRAND SPECTACLE EQUESTRE 	GREG ZLAP

20h40 PRODUCTION
58 RUE BRÛLE MAISON - 59000 LILLE
03 20 33 56 66



www.20h40.fr

La Paix du Ménage

DE GUY DE MAUPASSANT

VAUDEVILLE

Avec LAURENCE LE DANTEC,
GILLES BELLOMI

Costumes : EMMANUELLE CORBEAU

Décors : FABIENNE MARUANI

PAR LA COMPAGNIE MARNE EN SCÈNE

Tél. : 07 71 74 70 15
Email : marneenscene@gmail.com
Site internet : www.marneenscene.fr
Facebook : Marne en Scène



Avec la participation du Crédit Mutuel de Nogent sur Marne / Avec le soutien de l'imprimerie IDP



LA Compagnie DES ZINGUES

oubliez les paroles !

LES BRICOLOS
jouent les princes monseigneur

CARGO WINCH

LES
Moz'Arts
DE LA TABLE

SPECTACLES D' HUMOUR MUSICAL

www.compagniedeszingues.fr



LA COMPAGNIE CHILOÉ
présente

LE POËMATON

La cabine enchantée qui dit des poèmes en live
Pour petites et grandes oreilles

Une création
Isabelle Paquet



+ de 200 dates (IN/OUT) en France, Finlande, Maroc...

chiloe.ilot@gmail.com
06 74 19 64 33 / cie-chiloe.com



AFTWRK

- ARTISTS 2020 -

CONTACTEZ NOUS
MATTHIAS DORIN +336 08 67 39 80
PIERRE GLÉMAS +336 70 14 28 66
AFTRWRK.PROD@GMAIL.COM

**ADI SHANKARA - ALPHA STEPPA - ART X
ASHKABAD - BISOU - BASS TROOPERZ
DUB ENGINE - FULL DUB - HIGH TONE* - KANDEE
MAHOM - ONDUBGROUND - PANDA DUB*
RAKoon - ROOTS RAID - SUMAC DUB MEETS ART X
TETRA HYDRO K - THK MEETS BRAINLESS
TIBURK - THRIAKIS DUB DESTROYER**

**MANAGEMENT - PROMO - BOOKING
LIVE - PLATEAUX - DUB CORNER**

*MANAGEMENT ET PROMO UNIQUEMENT

Legend's Tour

Présente

JOHNNY, La Légende

EN LIVE

**CONTACT SCENE :
LEGEND'S TOUR PROD
06 27 76 63 73
legendstourprod@gmail.com**

VOS YEUX ne VONT pas en CROIRE VOS OREILLES

Création : Legend's Tour - Crédit Photo : Aude Arestier - Ne pas jeter sur la voie publique



ARTISTES EN TOURNÉE



BLANKASS

NOUVEL ALBUM EN 2020



THE CELTIC SOCIAL CLUB

COLLECTIF DU MONDE CELTE



DARAN



DENEZ



ELMER FOOD BEAT



EPSYLON

POP-ROCK CELTIQUE



KENT HYPNOSE



MASK HA GAZH

CELTIQUE FESTIF



MURRAY HEAD



NERZH

BAGAD KEMPER ET RED CARDELL



RAOUL PETITE



RED CARDELL

CHANSON ROCK



THE HYENES



THE MOORINGS

CELTIQUE / FOLK / ROCK



THE VERY SMALL ORCHESTRA

Licences n°2-1058970 et 3-1058971

ARSENAL PRODUCTIONS

02 98 43 68 38

arsenal-prod.com | marc@arsenal-prod.com



Arsenal Tour

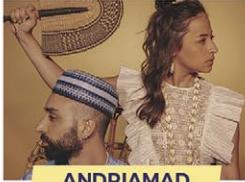


arsenal.prod

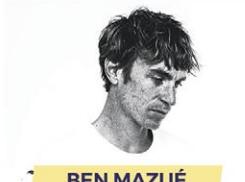
FURAX

CONCERTS ⚡ SPECTACLES

NOS ARTISTES EN TOURNÉE



ANDRIAMAD



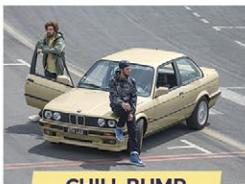
BEN MAZUÉ



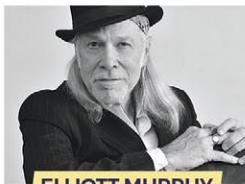
BROUSSAÏ



CABALLERO & JEANJASS



CHILL BUMP



ELLIOTT MURPHY



EMILIANA TORRINI



EMILY LOIZEAU



JAÏA ROSE



KACEM WAPALEK



L'OR DU COMMUN



LES SATELLITES



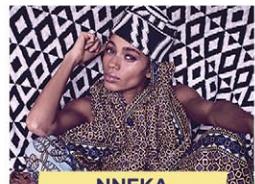
LULU VAN TRAPP



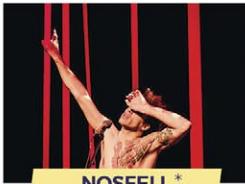
MAXENSS



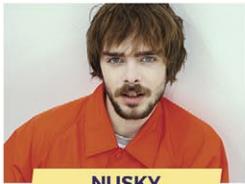
NEMIR



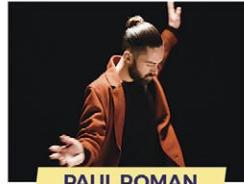
NNEKA



NOSFELL*



NUSKY



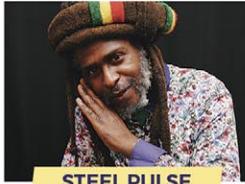
PAUL ROMAN



ROMÉO ELVIS**



SARAH MCCOY



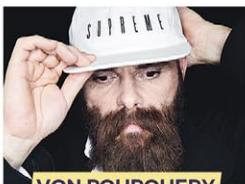
STEEL PULSE



SWING



VIN'S



VON POURQUERY

 **FURAX.FR**

ANTHONY@FURAX.FR
JOSS@FURAX.FR
BOOKING@FURAX.FR

19 RUE HOUDART
75020 PARIS / FRANCE
   @FURAXTOUR

* En collaboration avec Bluebird Booking ** En collaboration avec Auguri Productions et en accord avec Back In The Day
© Par ordre : Roxane Moreau / Martin Lagardère / Dominik Fusina / Neto / Hors Studio / Michel Jolyot / Claire Pepper / Micky Clement / Mohamed Zayan / Flavien Prioreau / Feurzy Feurz / DR / Maud Agns Hamidovi / Alice Kong / Little Shao / Patrice Bart Williams / Manuwino / Bertrand Le Pluard / Alix Marnat / Straussphère / God Save The Screen / Patrick Niddrie / Zozulya Danill / DR / Flavien Prioreau

TOURNÉE FRANÇAISE 2020 / 2021

VOYAGE AU COEUR DE L'INDE
DES SPECTACLES EXCEPTIONNELS DE MUSIQUE ET DANSE INDIENNE



RAHIS BHARTI
fondateur
directeur
artistique

Bollywood

लाइला ऑर्केस्ट्रा

Spirit of India

Embarquement immédiat pour un voyage spectaculaire du Rajasthan à Bombay ! 16 artistes (brass band, musiciens traditionnels, chanteurs, danseuses, acrobates et cracheur de feu) parcourent le monde pour colporter la musique et la danse indienne d'hier et d'aujourd'hui. Un spectacle unique, une fête pour les yeux, une expérience inoubliable. En salle ou en plein air

www.bollywoodmasalaorchestra.com

धोद

Gypsies from Rajasthan

Dhoad, les gitans du Rajasthan, sont les gardiens authentiques d'une Inde mythique et éternelle, Dhoad est aujourd'hui reconnu comme la formation la plus célèbre du Rajasthan. 1300 ans en 18 ans les Ambassadeurs du Rajasthan ravissent le public sous l'impulsion de son leader charismatique Rahis Bharti.

Un spectacle de grande qualité musicale et visuelle qui évoque tout le calme et la spiritualité de ces grands voyageurs

www.dhoad.com



जायपुर महाराजा

Brass band

Les meilleurs musiciens du Rajasthan sont rassemblés sur scène ou dans la rue pour votre plus grand plaisir dans une atmosphère de cuivres étonnante et explosive ! Les parades du Jaipur Maharaja Brass Band sèment la joie en déployant leurs talents d'improvisateurs, à la fois drôles et chaleureux. L'âme de l'Inde d'aujourd'hui : à ne pas rater !

www.jaipurmaharajabrassband.com



तेहालंग

Drummers of India

8 artistes

Chalaang signifie sauter vers le rythme du bonheur. La nouvelle vision de Rahis Bharti est de préserver vivant les formes d'art de la rue, pour les scènes mondiales qui n'ont jamais été présentés auparavant.

Les batteurs ont entre 19 et 25 ans. Ils sont la nouvelle génération, apportant le style historique du tambour à la jeunesse d'aujourd'hui. Ils sont élégants et beaux dans la façon dont ils jouent



FLR PRODUCTION

Contact & Booking: Rahis Bharti rahis_99@yahoo.com 06 72 68 17 70



©L'Épiphane

Damien Robitaille

Version intimiste, toujours aussi festive d' "Univers Parallèles" avec de magnifiques harmonies vocales.

- 06/03/20 : Saint-Julien-des-Landes (85) - Festival Chant'Appart en Vendée - 20h30
- 07/03/20 : Mareuil-sur-Lay-Dissais (85) - Festival Chant'Appart en Vendée - 20h30
- 08/03/20 : Moullieron-le-Captif (85) - Festival Chant'Appart en Vendée - 16h
- 09/03/20 : La Roche-sur-Yon (85) - Festival Chant'Appart en Vendée - 14h
- 11/03/20 : Toulouse (31) - Le Bijou - 21h30
- 14/03/20 : Nantes (44) - Cité des Congrès - 20h
- 15/03/20 : Coulaines (72) - Espace Culturel Henri Salvador (avec Le Mans Cité Chanson) - 15h30
- 17/03/20 : Sotteville-lès-Rouen (76) - Le Trianon Transatlantique - 20h30
- 18/03/20 : Paris (75) - La Manufacture Chanson - 20h30
- 19/03/20 : Cassel (59) - Salle des fêtes - (saison culturelle du Centre A. Melraux d'Hazebrouck) - 20h
- 20/03/20 : Woluwe-St-Pierre (B) - W-Hall - salle Fabry - 20h30
- 22/03/20 : Rouvroy (B) - Festival de la chanson francophone (avec La Province du Luxembourg) - 14h30
- 27/03/20 : Lempdes (63) - Le 2Deuche - 20h30
- 28/03/20 : Lyon (69) - A Thou Bout d'Chant - 20h30
- 29/03/20 : Belvezet (30) - L'Arbousier - 17h
- 02/04/20 : Le Crès (34) - L'Agora - 20h
- 03/04/20 : Ganges (34) - L'Albarède - 20h30



©Caroline Cousten

Feini X Crew abattent les frontières...

et planent en toute liberté au dessus des codes du Rap français.

- 28/03/20 : Maubeuge (59) - La Luna (les 20 ans de Secteur 7) - 20h
 - 01/04/20 : Tourcoing (59) - Le Grand Mix - 19h
 - 17/04/20 : Bruxelles (B) - Release Party au Réservoir Bar
 - 24/04/20 : Lille (59) - soirée organisée par La Kermesse - Bistrot de St St
 - 09/05/20 : Maubeuge (59) - SuperVIA au Manège
 - 29/05/20 : Felleries (59) - ZZZE Festival
 - 06/06/20 : Bully-les-Mines (62) - Block Party
- Sortie de l'EP LRE# le 3 avril 2020**



©Franck Leroux

Thibaud Defever & Le Well Quartet

Une voix, des cordes : une création, un envol en chanson.

- 24/03/20 : Cébazat (63) - Le Sémaphore - 20h30
- 05/04/20 : Avion (62) - Festival Les Enchanteurs - 17h
- 15/05/20 : Portes-lès-Valence (26) - Le Train-Théâtre - 20h
- 21/03/20 : Lignières (18) - Festival L'Air du Temps - 20h
- 05/09/20 : Venelles (13) - MJC - 20h

Sortie de l'album 21 août 2020 chez L'Autre Distribution



©Sylvain Darnet

Kùzylarsen électrise son oud sur lequel il égrène ses compositions.

À ses côtés, une basse vient bercer leurs voix.

- 06/03/20 : Carquefou (44) - Festival Chant'Appart en Vendée - 20h30
- 07/03/20 : La Roche-sur-Yon (85) - Festival Chant'Appart en Vendée - 20h30
- 08/03/20 : Breitignolles-sur-mer (85) - Festival Chant'Appart en Vendée - 16h
- 20/03/20 : Saint-Mars-la-Réorthe (85) - Festival Chant'Appart en Vendée - 20h30
- 21/03/20 : La Roche-sur-Yon (85) - Festival Chant'Appart en Vendée - 20h30
- 04/04/20 : Sensenruth (B) - La Halle du Bouillon Blanc - 20h
- 29/05/20 : Nil-Saint-Vincent (B) - Centre Culturel Emile Jadinson - 20h30
- 25/06/20 : Tadoussac (Q) - Festival de la Chanson
- 26/06/20 : Tadoussac (Q) - Festival de la Chanson
- 28/06/20 : Petite Vallée (Q) - Festival en Chanson



©Ephiz

Icibalao, un conte en chanson

pour voir plus haut, plus beau. à partir de 6 ans

- 17/03/20 : La Garde (83) - Z Festival - Théâtre du Rocher - 14h30
- 17/03/20 : La Garde (83) - Z Festival - Théâtre du Rocher - 19h30
- 31/03/20 : Tergnier (02) - Centre Culturel François Mitterrand - 10h
- 31/03/20 : Tergnier (02) - Centre Culturel François Mitterrand - 14h30
- 15/04/20 : Pézenas (34) - Printival Bobby Lapointe - Théâtre Historique - 14h30



©Simon Verme

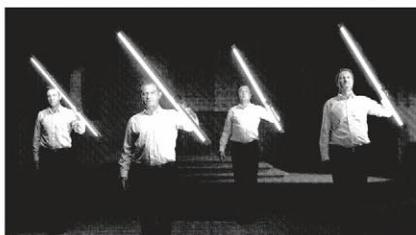
Tous les saules sont immobiles sauf un :

Saule se balade à nouveau en chanson.

- 21/03/20 : Silly (B) - Le Salon - 20h
- 10/04/20 : Tourcoing (59) - MJC La Fabrique - 20h
- 24/04/20 : Louvain La Neuve (B) - La Ferme! - 20h30
- 25/04/20 : Arlon (B) - Maison de la Culture - 20h
- 13/11/20 : Schaerbeek (B) - Le 140 - 20h

ULYSSE MAISON D'ARTISTES

MUSIQUE



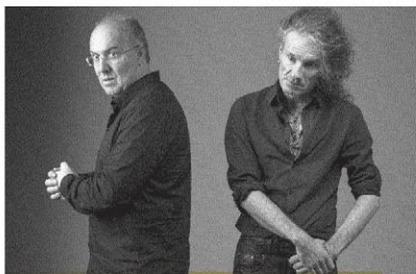
QUATUOR DEBUSSY "ÉGÉRIES" AVEC BENJAMIN MASSÉ (PRIMAT)

CRÉATION 2020

MUSIQUE CLASSIQUE ET ARTS NUMÉRIQUES

Accompagné par le metteur en scène David Gauchard, le Quatuor Debussy a souhaité interroger la (les) formes de l'oeuvre par le prisme de l'atelier du peintre, et notamment à travers ses égéries en installant un artiste plasticien, au coeur d'un dispositif numérique et organique.

Une co-production avec le Quatuor Debussy et La Rampe-La Ponatière (Echirolles)



ALAIN DAMASIO & YAN PECHIN "ENTRER DANS LA COULEUR"

CONCERT LITTÉRAIRE — Autour du roman d'anticipation *Les Furtifs* vendu à plus de 120 000 exemplaires. Ce concert hors-norme donne vie aux mots ciselés d'Alain Damasio et les notes enfiévrées de Yan Pechin les transcendent.



BRENDAN PERRY

FONDATEUR DE DEAD CAN DANCE (UK)

Nouvel album automne 2020



NOS ARTISTES EN TOURNÉE

2020 | 2021



THE ANGELCY

FOLK ACOUSTIQUE (Tel Aviv) — Porté par une énergie collective rare et une complicité instrumentale indéniable. Leur message plus militant que politique participe à sa manière à cet élan populaire planétaire pour la paix plus que nécessaire aujourd'hui.



BARCELLA

CHANSON — En tournée jusqu'à octobre 2020. Artiste atypique et solaire, poète moderne, homme de scène accompli il est l'un des virtuoses les plus inventifs de sa génération.



WALLY "LE PROJET DERLI"

CHANSON

Pour la première fois Wally est accompagné sur scène par 5 musiciens. En tournée exclusivement sur 2020-2021



LOMBRE

CHANSON URBAINE — La sagesse de Gaël Faye, la rage de Georgio, la sincérité de Fauve... La fraîcheur de Lombre, ses mélodies percutantes, son émotion et son flot de paroles singulières font de lui un authentique espoir du genre. 28/04 Les Trois Baudets (Paris)

JEUNE PUBLIC

LE DERNIER JOUR

- par Monsieur Lune (7 personnes sur la route)
Concert illustré à partir de 6 ans

L'INCROYABLE HISTOIRE DE GASTON & LUCIE

- par Monsieur Lune (4 personnes sur la route)
Concert illustré à partir de 4 ans

TOURNEPOUCE

par Barcella
Conte musical à partir de 6 ans



ACTIONS CULTURELLES

SAPRITCH

ONE MAN CONFÉRENCES
SUR L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

T'as vu c'que t'écoutes ?!

Musiques actuelles

Populaire

Chanson française populaire

Yo !

Une histoire du rap

ulyссе.coop

Coopérative Ulysse
Maison d'Artistes
6 rue de Clermont
46100 Figeac
+33(0)5 65 33 75 39

Sylvain Lacombe
sylvain@ulyссе.coop
+33(0)6 81 17 08 81

Pierre-Henri Rose
ph@ulyссе.coop
+33(0)7 68 32 72 71

design weareblow.com



PRODUCTIONS

ROST3R
2020 - 2021

SIDI WACHO



EL GATO NEGRO



SERGEANT GARCIA



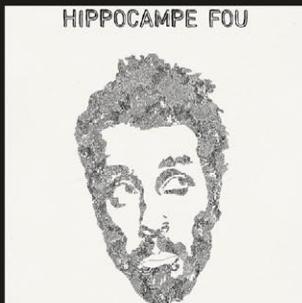
SUPACHILL



THE SUNVIZORS



HIPPOCAMPE FOU



SLIM PAUL TRIO



LA REAL ORQUESTA CUBA



AWA LY



ALEE & ORDOEUVRE



www.r3dline.fr
contact@r3dline.fr

MUZIVOX

BOOKING ★ PRODUCTION ★ MANAGEMENT



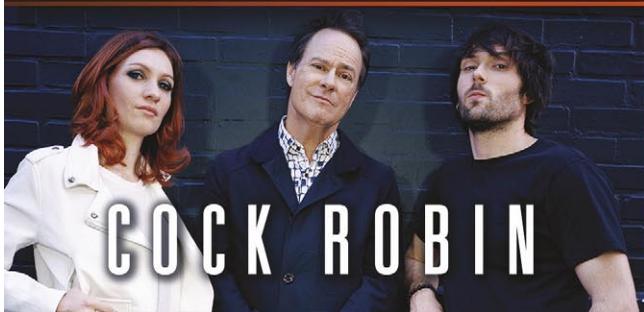
LAURA COX

La guitariste n°1 en France.
+ de 398 000 abonnés Youtube, 90 millions de vues
Ref Live : Paris Trabendo complet, Guitare en Scène, Hellfest...



ALEXIS EVANS

Sous des airs de gentil garçon et de Clarke Gable
se cache un performer diabolique !
Rolling Stone Magazine : "La Claque Soul de l'année !"



COCK ROBIN

Le groupe de Peter Kingsbery. La Pop à son sommet !



LES INFIDÈLES

Les infidèles ouvrent un nouveau chapitre de leur histoire
avec la sortie d'un nouvel album studio "Cortex"



TOMMY CASTRO

Le guitariste américain à la dextérité des sorciers
de la 6 cordes (Paris Move)



KNUCKLE HEAD

Rolling Stone Magazine : "Les Kings de la Dark Country"
Ref live : Musilac, Cabaret Vert, La Laiterie complet...



ERJA LYYTINEN

Top 30 Guitar World des guitaristes actuels.
Best Guitarist Euro Blues Award.



MINNIE MARKS

One woman band d'Australie. A 24 ans,
Minnie allie grosse technique guitaristique
et musicalité incroyable !

CHRIS SLADE TIMELINE (Batteur AC/DC), D-A-D, NEW MODEL ARMY, NINE BELOW ZERO, JOE LYNN TURNER, AARON KEYLOCK, Y&T, DR FEELGOOD, THE ANIMALS & Friends, WILKO JOHNSON, BUZZCOCKS, KORITNI, STRANGE KIND OF WOMEN, BAND OF FRIENDS...

www.muzivox.com /// domberardbooking@gmail.com /// kriss@muzivox.com

JUNZI ARTS

VOUS DONNE RENDEZ-VOUS EN 2020 - 2021

AaRON

*En tournée à partir de mai, au Zénith de Paris le 21.11.20
Nouvel album à paraître*

CHASSOL

*En tournée avec "Ludi", "Indiamore", "Big Sun"
Nouvel album "Ludi" disponible*

VIDEOCLUB

*En tournée, à Solidays et au Trianon les 2 & 3.10.20
1er album à paraître*

WOODKID

*En tournée à partir de mai 2020
Nouvel album à paraître*

PRIEUR DE LA MARNE

*En tournée avec "L'Enfer", "Salomé"
"L'Oprérateur", "Jours d'École"...*



Contact : clotaire@junzi-arts.com | hello@junzi-arts.com T. 01 48 07 10 56



Tendances  Cie

JULIE PIETRI

"L'ESSENTIEL TOUR"



EN CONCERT

avec ses musiciens

40 ANS de CARRIERE

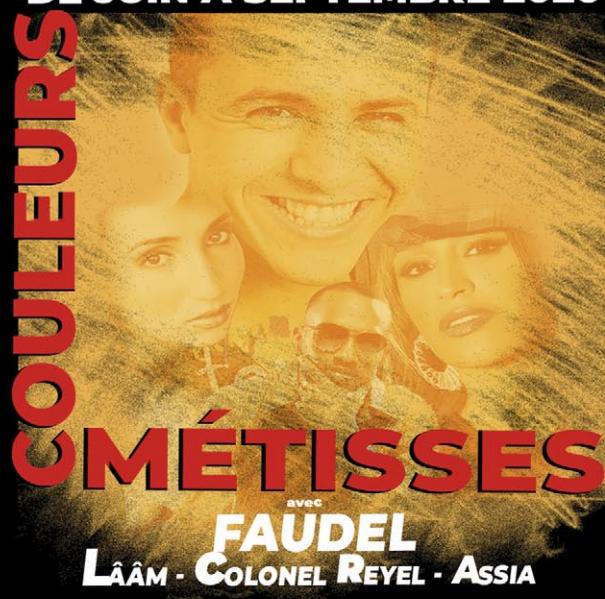
1H30 DE SPECTACLE
UN SHOW INEDIT 100% SUCCES



NOS PLATEAUX EXCLUSIFS À PROGRAMMER
DE JUIN À SEPTEMBRE 2020

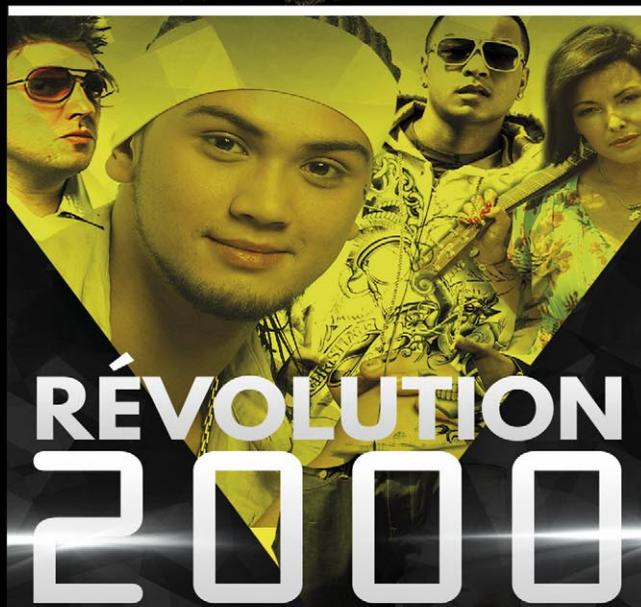
COULEURS



MÉTISSES

avec
FAUDEL

LÂÂM - COLONEL REYEL - ASSIA



RÉVOLUTION 2000

LES TUBES 2000

AVEC

BILLY CRAWFORD

WILLY DENZEY

KAREEN ANTONN - HELMUT FRITZ



[INFO | PROMO | BOOKING]

Tendances Music
une marque de TENDANCES & Cie

04-93-97-35-02

booking@tendances-agency.com Tendances-and-cie.com

MARC MONDON PRODUCTIONS présente en exclusivité



La nouvelle comédie musicale événement de Roger Louret

Écrit et réalisé sous forme de comédie musicale, EMMENEZ-MOI est l'histoire du fabuleux destin d'une troupe d'artistes qui, de l'ombre à la lumière nous dévoile... leurs vie... leurs succès... leurs amours... leurs emmerdes...

EMMENEZ-MOI est exclusivement composé de près de 150 chansons... chantées, écrites, composées ou reprises et enregistrées par **Charles AZNAVOUR**... parmi lesquelles se trouvent tous ses plus grands « tubes ».

★ Formule théâtre 13 artistes sur scène ★

★ Formule grande salle 24 artistes sur scène ★



mm
MARC MONDON
P R O D U C T I O N S

Tél : 05 53 41 83 80 – Port : 06 09 71 96 51

mail : marcmondonproductions@wanadoo.fr

Fafadièse

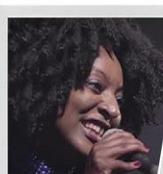
MUSIQUES ACTUELLES
MANAGEMENT & DIFFUSION

ARTISTES 2020



ZUCO 103

ELECTROPICAL



DA CRUZ

ECO DU FUTURO



PAMELA BADJOGO

AFRO JAZZ POP HY LIFE



FREE RIVER

WORLD JAZZ WITH SOUL



MEDITERRANEAN
QUARTET

MEDITERRANEAN JAZZ



DJ MAM

SOTAQUE CARREGADO

Fafá Leonardo +33(0)619303672
www.fafadiese.com - fafa@fafadiese.com

Fafadièse
MUSIQUES ACTUELLES
MANAGEMENT & DIFFUSION

Prochains cahiers thématiques

→ Formations culturelles

La Scène n°97 – juin 2020

→ Off d'Avignon

La Scène n°97 – juin 2020

→ Artistes en tournée

La Scène n°99 – décembre 2020

→ Artistes en tournée

La Scène n°100 – mars 2021

POUR PARAÎTRE DANS CES PAGES :

Tél. : 02 40 20 94 37

07 61 82 06 06

pascal.clergeau@lascene.com

APRÈS LEUR TRIOMPHE À PARIS ET + DE 250 REPRÉSENTATIONS, NOUVELLE TOURNÉE 2020/21

Les VirtuoseS

MUSIQUE MAGIE COMÉDIE

ÉBLOUISSANT ! ***** FIGAROSCOPE

UNE ÉPOUSTOUFLANTE PARTITION ! ***** LE PARISIEN

CAPTIVANT ET ESPÉGLE ! TÉLÉMATIN

SAVANT MÉLANGE DE MUSIQUE ET D'ILLUSION ! M6

QUAND MOZART SE FAIT MAGICIEN... TF1

VRAIMENT VIRTUOSE ! RADIO CLASSIQUE



Contact : Bérangère LUDONI
Tél. : 06 36 15 31 44
Mail : booking@lesvirtuoses.com

www.lesvirtuoses.com

Legend's
Tour Présente

PICTURES OF FLOYD



**Pink Floyd
Tribute Band**

En tournée

CONTACT SCÈNE :
Legend's Tour Prod 06 27 16 63 73
legendstourprod@gmail.com

L'Agence leader des spectacles de Flamenco basée à Séville au coeur de la création artistique, auprès de la nouvelle génération et des valeurs incontournables du flamenco.

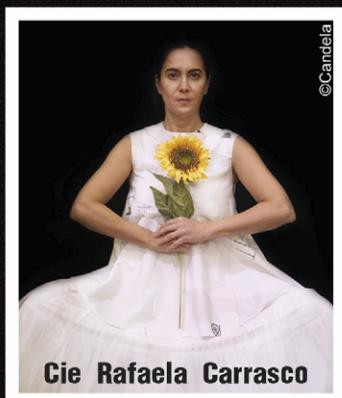
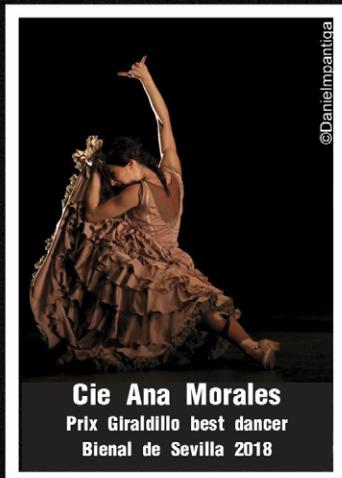
artemovimiento

Contact: Daniela Lazary

Tel. +34.629.562.554 (parle français)

daniela@artemovimiento.es

www.artemovimiento.es



- DANSE**
- Ana Morales
 - David Coria
 - Jose Manuel Alvarez
 - Olga Pericet
 - Paula Comitre
 - Rafaela Carrasco
- GUITARE**
- Daniel Casares
 - Jose Del Tomate
 - Tomatito
- CHANT**
- David Lagos
 - Esperanza Fernandez

SAISON 2020 - 2021



Sir Jean & NMB
Afrobeat Experience
SILVER & GOLD
Label440 / M.A.D / PIAS / Zaïne Music
Release Party
05/03/2020 - Le Hasard Ludique

Sarah Mikovski
PÔLE NORD
Label440 / M.A.D / PIAS / Budde Music
Release Party
11/03/2020 - Les trois Baudets
22/03/2020 - La Comédie Odéon



Wailing Trees
INSERT SUN
Label440 / Baco Distrib / 38ième Voix
Release Party
12/03/2020 - Ninkasi Kafé Lyon

Zim
ZIM
Label440 / Inouïe distribution / 38ième Voix

Nouvel album à paraître le
le 15 mai 2020



Djely Tapa
BAROKAN ÉDITION DELUXE
Label440 / Inouïe distribution / 38ième Voix
Nouvel album à paraître le
29 mai 2020
Nominé au juno awards catégorie
album musique du monde de l'année

Booking-diffusion // Label440 // Formations // Accompagnement // Prestations



Kolina
- Afro-Folk-Groove -
(partenariat avec Kiki Musiques)



Wailing trees
- Groove'N Reggae -



The bongo hop
- Afro Caribéen -
(partenariat avec 1001 Prod)



Shaolin temple defender
- Soul Funk -



Leïla Huissoud
- Chanson Française -



Boucan
- Poésie/rock - Folk/jazz -



Broussaï
- Reggae Français -
(en partenariat avec Flurac)



NMB
Afrobeat Experience
- Afrobeat -



Olivier Gotti
- One Man Blues -



O'Boys
- Bd concert Blues -



Sèbe
- Chanson -



Djely Tapa
- Afro-world -



Le singe d'orchestre
- Théâtre musical -



Dolorès Wilson
- Spectacle bruité -

La Scène

LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

PROCHAINS CAHIERS ARTISTES EN TOURNÉE : DÉCEMBRE 2020 - MARS 2021

Contact : Pascal Clergeau

Tél. : 07 61 82 06 06 – pascal.clergeau@lascene.com

**VOUS ALLEZ AIMER
DIGITALISER
VOS PAIES**

sPAIEctacle

Le logiciel de paie des entreprises du spectacle

30 ans d'expérience
et toujours innovant...



commercial@ghs.fr



01 53 34 25 25

www.ghs.fr

265 thèmes . 609 sessions . 2217 jours

**MON
COMPTE
FORMATION**

Deux tiers des formations de l'AGECIF
entrent dans le cadre du CPF

A G E C I F

Une certaine idée de la formation des professionnels de la culture

**L'AGECIF est le premier organisme de formation
professionnelle continue spécialisé dans le domaine
de la gestion culturelle en France.**

N'hésitez pas à nous contacter pour des formations
chez vous pour vous, ou pour vous et d'autres.

www.agecif.com

01 48 87 58 24

Gestion et finance, Droit, Prévention des risques,
Production, Diffusion, Anglais, Public et médiation,
Jeune public, Efficacité personnelle, Développement,
Communication, Stratégie, Management, Informatique.